



HAL
open science

Enquêter et expérimenter aux bords du social

Claire Autant-Dorier

► **To cite this version:**

Claire Autant-Dorier. Enquêter et expérimenter aux bords du social. Sociologie. Université Lyon 2, 2024. tel-04713528

HAL Id: tel-04713528

<https://shs.hal.science/tel-04713528v1>

Submitted on 29 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Enquêter et Expérimenter Ensemble aux bords du social

mémoire
d'Habilitation à Diriger des Recherches en sociologie

VOLUME 1

CHEMINEMENTS, GRANDES VOIES ET CHEMINS DE TRAVERSESES

Claire Autant-Dorier

HDR soutenue le 2 juillet 2024 devant un jury composé de

Marion Carrel (Pr, Université de Lille-CeRIES), rapporteure
Abraham Franssen (Pr, UC Louvain Saint-Louis)
Pascal Nicolas-Le-Strat (Pr, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis), rapporteur
Jean-Paul Payet (Pr, FPSE - Université de Genève), rapporteur
Anne Petiau (sociologue HDR, CERA, CNAM, Lise)
Bertrand Ravon (Pr, Université Lyon 2, CMW), garant
Sophie Hélène Trigeaud (Pr, Université Jean-Monnet Saint Etienne, CMW)

Remerciements

Aux membres de ce jury d'avoir accepté de lire et de dialoguer autour de ce travail
A Bertrand pour sa disponibilité, ses rappels à la réalité et ses remarques bienveillantes et aiguisées
(que je n'ai pas toujours suivies...)
Aux membres de POCO pour nos lectures et réflexions partagées
A Dominique pour ses convictions et sa solidarité
A Sylvain, Chloé, Méline pour nos aventures salvatrices
Aux étudiants de tous âges qui donnent sens à ce métier
Aux complices, alliés, partenaires pour le grain à moudre
A Babeth pour son amitié
A Virginie pour son soutien dans les moments de doutes
A ma sœur Corinne qui m'inspire en gravissant haut d'autres voies
A mon mari, Billy et à mes filles Coline et Lucie qui m'ont supportée dans cette entreprise reportée
tant de fois
et me comblent de joie
A mes parents, toujours présents
Aux gens

Avertissement

Le document que vous vous apprêtez à lire répond à l'envie et prend le risque de retracer toutes les étapes de mon parcours, chacune des configurations de relations qui l'ont rendu possible et de décrire les différentes manières de faire de la recherche autant que de faire valoir certaines productions qui en sont issues et n'avaient pas été publiées.

Il eut sans doute été souhaitable de réduire, simplifier, élaguer, couper.

Mais en lisant le petit texte ci-dessus je me sens prête à assumer le caractère absurde d'un tel projet.

C'est à Jorge Luis Borges que l'on doit d'avoir pointé la tentation totalisante de la cartographie, dans un texte emblématique, qu'il prête à un auteur fictif du XVIIe siècle :

DE LA RIGUEUR DE LA SCIENCE

En cet empire, l'Art de la Cartographie fut poussé à une telle Perfection que la Carte d'une seule Province occupait toute une ville et la Carte de l'Empire toute une Province. Avec le temps, ces Cartes Démesurées cessèrent de donner satisfaction et les Collèges de Cartographes levèrent une Carte de l'Empire, qui avait le Format de l'Empire et qui coïncidait avec lui, point par point. Moins passionnées pour l'Etude de la Cartographie, les Générations Suivantes réfléchirent que cette Carte Dilatée était inutile et, non sans impiété, elle l'abandonnèrent à l'Inclémence du Soleil et des Hivers. Dans les Déserts de l'Ouest, subsistent des Ruines très abimées de la Carte. Des Animaux et des Mendiants les habitent. Dans tout le Pays, il n'y a plus d'autre trace des Disciplines Géographiques. (Suarez Miranda, Viajes de Varones Prudentes, Livre IV, Chapitre XIV, Lérida, 1658.)

Premièrement, l'idée de l'échelle 1 : 1 permet de conserver la correspondance entre le terrain et sa représentation, cette dernière ne peut s'échapper dans les cabinets feutrés des géographes, loin du sol, en milieu confiné.

Deuxièmement, si ce projet fou a vocation à être abandonné, ce qui en subsiste vaut la peine : dans les ruines de la civilisation, au bord du monde, la carte délaissée offre un refuge aux animaux et aux mendiants qui n'ont pas droit de Cité. Ses ruines pourraient ainsi constituer un autre monde plus hospitalier où habiter.

Troisièmement, l'idée de l'échelle 1 : 1 a été reprise par certains architectes ou designers qui entendent faire des expérimentations « à taille réelle » avec les personnes concernées, sortant ainsi des maquettes où l'humain est réduit à n'être qu'une figurine.

Cette image de la carte fait enfin écho à celle du topo, qui permet aux pratiquants de l'escalade dont je suis de disposer des informations, schémas, descriptifs et appréciations utiles à leur pratique.

En ce sens, j'ai veillé à donner quelques repères.

Le lecteur pourra donc choisir de ne pas explorer tous les recoins de la carte,
refuser de se perdre dans ses plis,
et dessiner son propre itinéraire.

VOLUME 1 : cheminements, grandes voies et chemins de traverses

INTRODUCTION : UN ENGAGEMENT A SUIVRE DES EXPERIENCES AUX BORDS DU SOCIAL	7
PARTIE I – INITIER DES FORMES PLURIELLES DE COOPERATIONS ET D’INTERVENTION	15
CHAPITRE 1. ANTHROPOLOGIE DES RESEAUX DE PARENTE ET RECOMPOSITION DES IDENTITES EN MOUVEMENT DANS LA MIGRATION TURQUE	21
CHAPITRE 2. ENGAGEMENTS DANS UNE RECHERCHE APPLIQUEE ET DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNALISANTS : L’INTERVENTION SOCIALE A L’EPREUVE DE L’ETHNICITE	27
2.1. ACCOMPAGNEMENT SOCIOLOGIQUE D’UN DISPOSITIF DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE L’INTEGRATION	27
2.2. PARTICIPATION A DES COLLECTIFS DE RECHERCHE AUTOUR DE LA RECONNAISSANCE	28
2.3. ANALYSE DE LA CONSTRUCTION DU COMMUN ET DE LA VERIFICATION PRATIQUE DE L’EGALITE	30
2.4. LA METHODE INTERCULTURELLE ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : DEUX OUTILS DE L’INTERVENTION	33
2.5 LES ENJEUX D’UNE RECHERCHE « ATTENTIVE » A LA PRATIQUE DANS L’INTERVENTION SOCIALE : PERSPECTIVES EUROPEENNES	36
ENQUETER ET ECRIRE ENSEMBLE : PREMIERE LONGUEUR	40
CHAPITRE 3. L’EXPERIENCE IMPACT : FAIRE FAIRE DE LA RECHERCHE-ACTION COMMUNAUTAIRE	43
3.1 DEVELOPPER UNE FORMATION DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT EN ACTION COMMUNAUTAIRE	47
3.2 EXPERIMENTER DES FORMATS PEDAGOGIQUES AU-DELA DES FRONTIERES	51
PARTIE II – POLITIQUE DE LA CONNAISSANCE : L’ENGAGEMENT DANS DES RECHERCHES-ACTIONS COLLABORATIVES	59
CHAPITRE 4. DEVELOPPER LA PARTICIPATION DES ALLOCATAIRES AU DISPOSITIF RSA AVEC ET CONTRE LES ACTEURS PROFESSIONNELS	65
4.1. DU PROJET A SA MISE EN ŒUVRE : ENTRE NEGOCIATIONS ET AFFRONTEMENTS	65
4.2. REFLEXIVITE ET OPERATIONNALITE DANS UN MEME MOUVEMENT OU COMMENT ENGAGER VRAIMENT LA PARTICIPATION ?	70
4.3 DES GLISSEMENTS IMPERCEPTIBLES AUX BOULEVERSEMENTS DE FOND	73
4.4. RECOMBINAISON DES EPREUVES : MUTUALITE ET DEMOCRATIE, VERIDICTION ET ACTION	77
4.5. LES ENSEIGNEMENTS D’UNE EXPERIENCE EPROUVANTE DE RAC	81
CHAPITRE 5. UNE RECHERCHE-ACTION COOPERATIVE A L’ŒUVRE : PATRIMONIALISER LES PRATIQUES INTERCULTURELLES AU CCO	89
5.1. LE PROJET « PRATIQUES INTERCULTURELLES ET INSTITUTION D’UN PATRIMOINE : 50 ANS D’ACTIVITES AU CCO –JEAN PIERRE LACHAIZE, VILLEURBANNE »	90
5.2. APPRENTISSAGE DES MANIERES D’ŒUVRER EN COMMUN	95
5.3. LE CINQUANTENAIRE DU CCO : EXPERIMENTER ET PENSER LES EXPERIMENTATIONS	98
5.4 COMMENT PEUT-ON PATRIMONIALISER L’INTERCULTURALITE ?	103
5.5. EPREUVE DE VERIDICTION	110
ENQUETER ET ECRIRE ENSEMBLE : DEUXIEME LONGUEUR	113
CHAPITRE 6. TRADUCTION DE LA DEMANDE ET ACCES AUX DROITS : UNE RECHERCHE COLLABORATIVE COMPARATIVE	127
6.1 UNE OPPORTUNITE DE RECHERCHE QUI OUVRE DE NOUVELLES PERSPECTIVES THEORIQUES ET COLLABORATIVES	127
6.2 PRENDRE LA MESURE DES MESURES EDUCATIVES	131
6.3 DESACCORDAGES ET DECROCHAGES DANS LES MESURES	139
6.4 TEMPORALITES ET DESAJUSTEMENTS DES DEMANDES	143
ENQUETER ET ECRIRE ENSEMBLE : TROISIEME LONGUEUR	146
CONCLUSION	151
BIBLIOGRAPHIE DU VOLUME 1 – REFERENCES ESSENTIELLES	155

Table des illustrations

FIGURE 1 - SCHEMA DE RESEAU 1 – 1993-2008 : MIGRATIONS TURQUES	18
FIGURE 2 – SCHEMA DE RESEAU 2 - 2008-2014 : ACTION COMMUNAUTAIRE	44
FIGURE 3 - SCHEMA DES PHASES ET EPREUVES DE COOPERATION RSA	65
FIGURE 4 - SCHEMA DES PHASES ET EPREUVES DE COOPERATION CCO	90
FIGURE 5 - SCHEMA DE RESEAU 3 - 2015-2022 : POLITIQUES SOCIALES	125
FIGURE 6 - SCHEMA DE RESEAU 4 - 2022... : ESS ET INNOVATION SOCIALE.....	152

Glossaire

ADLI : Agent de Développement local pour l'intégration
AED : Aide Educative à domicile (Administrative)
AEMO : Aide Educative en Milieu Ouvert (Judiciaire)
AGASEF : Association de Gestion et d'Action Sociale des Ensembles Familiaux
ASE : Aide sociale à l'enfance
ASSFAM : Association de Service Social d'Aide aux Familles Migrantes
ATER : Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche
CCO : Centre culturel œcuménique de Villeurbanne
CM : Cours magistral
CMW : Centre Max Weber (Unité Mixte de Recherche CNRS)
CNAF : Caisse Nationale des Allocations Familiales
CNLAPS : Comité national de liaison de la prévention spécialisée
CRDSU : Centres Ressources du Développement Social Urbain
CREFE : Centre Ressources Enfance, Famille, Ecole (Ain-Rhône)
CRESAL : Centre de Recherche Economiques et Sociologiques Appliquées de la Loire
DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies
DESS : Diplôme d'études Supérieures Spécialisées
DREES – MIRE : Direction de la Recherche, des Etudes et de l'Evaluation et des statistiques – Mission Recherche.
DU : Diplôme Universitaire
EAJE : Etablissements d'Accueil de Jeunes enfants
EHESS : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
ELCO : Enseignement de Langue et Culture d'Origine
GIS : Groupement D'Intérêt Scientifique
GRAC : Groupe de Recherche- Action Coopérative
GREMMO : Groupe de recherche sur la Méditerranée et le Moyen -Orient
IGAS : Inspection Générale des Affaires Sociales
IREIS : Institut Régional des Métiers de l'Intervention sociale
MAG : Méthode d'Analyse en Groupe
Master ANACIS : Analyse et Conception de l'Intervention Sociale
Master InPACT : Ingénierie de Projet, Action communautaire et Territoires
Modys : Mondes et Dynamiques des sociétés
MRIE : Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion
POCO : Politique de la connaissance : Savoirs situés et enjeux démocratiques (Centre Max Weber)
RAC : Recherche Action Collaborative
RIZE : Centre Mémoires, Cultures, Echanges de Villeurbanne
RSA : Revenu de Solidarité Active
SFPH : soutien familial de proximité avec Hébergement
SPISC : Séminaire pour la Promotion de l'Intervention sociale Communautaire
SUFC : Service universitaire de la formation Continue
TD : travaux dirigés
UJM : Université Jean Monnet Saint -Etienne
URACS : Union Rhône Alpes des Centres Sociaux
UVA : université de la Vie Associative

INTRODUCTION : UN ENGAGEMENT A SUIVRE DES EXPERIENCES AUX BORDS DU SOCIAL

Comment prétendre être habilitée à diriger des recherches ? J'ai eu besoin, pour entreprendre la rédaction de ce mémoire de dépasser ce que chacun de ces termes pouvait représenter pour moi d'imposant : le poids de l'institution académique qui « confère la capacité juridique à faire »¹ ; la nécessité « d'assumer une fonction de direction » associée à l'idée de l'exercice d'un pouvoir individuel², et enfin l'autorité de LA Recherche³ qui détermine des critères de scientificité. Ce que je faisais m'apparaissait comme étant pour une part hors du cadre, à la fois plus modeste et plus complexe, et en bonne partie bricolé. Mais habilitier c'est aussi « rendre (quelqu'un) habile » ou « rendre (quelqu'un) apte à (faire quelque chose) ». Or je suis en mesure d'expliquer et de faire valoir ce qui (me) rend habile, comme de décrire les aptitudes développées, les miennes et celles des autres. Diriger peut s'entendre davantage dans un rôle d'animation et en mettant l'accent sur « l'idée de mouvement avec en vue un lieu ou un but à atteindre ». Et enfin il est question des recherches, au pluriel, ce qui permet de faire place à la diversité des formes de recherches. Il devient dès lors possible de décliner les modalités à travers lesquelles je me sens à la fois compétente et légitime à briguer une HDR, comme constituant un « Engagement à Suivre des Expériences aux bords du social ». Qu'est-ce à dire ?

« **Engagement** » renvoie d'abord à la portée politique de la pratique sociologique. Il s'agit de revendiquer l'inscription dans une politique de la connaissance, c'est-à-dire d'affirmer conjointement que :

- Cette dernière se construit du fait d'être prise et de reprendre les questions et les enquêtes que mènent les acteurs « ordinaires ». Les sujets abordés ne sont donc pas définis du haut de la science mais à partir des problèmes qui font sens pour ceux qui sont concernés.
- La production de connaissance est dans le même temps une action dans le monde, et elle peut, elle doit sans doute, y avoir des effets. Et ces effets importent autant que le savoir produit.
- Enfin la pratique de recherche est à considérer elle-même comme une pratique ordinaire, prise dans un quotidien et des contingences qu'il convient de restituer.

L'engagement est à comprendre également dans sa dimension morale : prétendre faire une science sociale, pratiquer une science humaine invite à une implication dans la relation avec l'Autre. Les

¹ <https://www.cnrtl.fr/definition/habiler>

² <https://www.cnrtl.fr/definition/diriger>

³ <https://www.cnrtl.fr/definition/recherche>

milieux et les êtres que nous cherchons à comprendre nous obligent : il importe d'être fidèle à ce qu'ils sont et de ne pas les trahir. S'engager c'est donc aussi garantir, promettre : cela se traduit pour moi dans un souci éthique et une attention portée à la façon dont on peut s'accorder sur ce que l'on vise, sur ce que chacun attend. Sans prétendre y être toujours parvenue !

Enfin sur un mode plus métaphorique, l'engagement renvoie pour moi à une dimension physique, sportive : en escalade, activité que je pratique depuis plus de 30 ans et pour lequel j'ai un diplôme d'initiatrice, s'engager c'est oser avancer au-dessus du point d'ancrage quand on grimpe « en tête et à vue » ; c'est-à-dire en assurant sa progression par des points d'ancrage que l'on mousquetonne progressivement, au risque de retomber plus bas, et en découvrant la voie (en la lisant dit-on) au fur et à mesure qu'on la parcourt pour la première fois, pour y trouver à la fois des prises et les bons placements pour les tenir et avancer. Pratique qui suppose d'avoir confiance dans la personne qui vous assure et dans la corde qui vous relie à celle-ci.

Cet engagement passe donc d'abord par la construction de liens avec les autres avec lesquels se fait la recherche, y compris les étudiants que j'initie à celle-ci. C'est une conception partagée de la recherche que je défends ici. Soulignons que cette intention de travailler *avec* plutôt que *sur les personnes* ou *sur* un sujet qui serait seulement « le mien » fait écho et redouble la tendance (ou l'injonction) à la participation et à la symétrisation des relations dans l'intervention sociale à laquelle je m'intéresse.

La métaphore de l'escalade me permettra, dans la suite de cet écrit, d'examiner les modalités de partage selon lesquels j'ai pu enquêter et écrire avec d'autres selon un registre un peu décalé et insolite. Dans ce volume trois étapes d'analyse seront ainsi proposées, ou selon les termes appropriés en escalade trois *longueurs*, intitulées « Enquêter et Ecrire Ensemble ». Je proposerai également deux espaces (grisés) intitulés *Topo* : « Faire de la Recherche Avec » et « Une université citoyenne et solidaire », trois autres seront proposés dans le second volume sur les diverses sortes de « cas », « les articulations et tensions entre logiques d'évaluation, d'action et de recherche » et à propos de « Expérimentation et innovation sociale ». Le topo, est un petit livret qui donne les indications pour accéder au site d'escalade et présente l'ensemble des voies équipées et leur difficulté. Il fournit ainsi des repères essentiels pour la pratique de l'escalade. Les topos présentés donneront ainsi des repères sur ma pratique et ma conception de la recherche.

Il convient sans doute de lever d'emblée l'ambiguïté que l'utilisation de la métaphore de l'escalade peut générer : l'image de la cordée a été utilisée par E. Macron pour valoriser l'importance des premiers de cordée et défendre une vision libérale de la réussite des meilleurs. Je lui oppose « Nouvelle cordée » de Marie-Monique Robin, documentaire réalisé sur l'expérimentation territoires zéro chômeurs de longue durée de Mauléon (2019) qui défend un idéal de justice sociale et de partage : l'enjeu n'est pas de m'engager en grim pant toujours en tête mais de m'engager pour

permettre à chacun de gravir sa propre voie. Je « préfère ne pas » prendre part à la course à « l'excellence » telle qu'elle a gagné le monde académique (Callon, Rebaharisoa, 1999).

La notion de cheminement développée dans ce premier volume évoque à la fois le sentier pour aller jusqu'à la voie et le parcours dans la voie elle-même. Le cheminement dans celle-ci est fait des prises que l'on trouve et que l'on saisit au fil de l'ascension. La recherche aussi est faite de prises, celles du terrain, comme celles des milieux associés dans lesquels j'évolue (familiaux, de formation, professionnels, sociaux...). Ce terme permet également de tenir le lien avec ma thèse dont le titre était « Chemins de famille entre France et Turquie », la notion de chemin visait là à souligner la diversité des parcours et le caractère incertain du devenir des migrants, comme le cheminement de la chercheuse tentant de reconstituer et de suivre ces parcours¹.

« **Suivre** » fait référence à la logique du maître ignorant (Rancière)² : il ne s'agit pas de diriger à partir d'un point qui serait « le savoir » et de guider l'ignorant (étudiant ou profane) vers ce point. Suivre suppose plutôt d'emprunter ensemble un même chemin vers la connaissance en mobilisant les savoirs de chacun. Suivre quelqu'un consiste à se déplacer dans la même direction que lui, ce faisant on suit ses traces mais on est aussi là, derrière, en appui. Pour reprendre la métaphore de l'escalade, si j'affirme vouloir m'engager « en-tête » (prendre des risques), je m'engage aussi à assurer les autres, à les sécuriser dans leurs propres prises de risques : il s'agit plus pour moi de soutenir ce que la personne souhaite faire, ce que le terrain amène, que de définir ou d'imposer une direction ou des orientations théoriques. A partir des questions que se posent les personnes rencontrées dans le cadre de collaboration ou dans le cadre pédagogique, ce qui m'importe est de leur permettre d'entrer dans l'activité de recherche, comme l'initiateur d'escalade encadre ceux qui découvrent l'activité en transmettant les gestes de sécurité et les conseils pour se faire plaisir et progresser, autrement dit « les ficelles du métier » (Becker, 2002). De ce point de vue, ce mémoire d'HDR n'entend pas différencier les différents types de personnes initiées, ni les contextes d'initiation qui seraient confinés ou en plein air, de recherche ou pédagogique, d'autant qu'ils ont souvent été mêlés dans ma pratique.

Ma démarche a également souvent consisté à *suivre* les opportunités qui se présentaient au fil des rencontres et des sollicitations : celles-ci m'ont conduite à être associée à des sites où des questions nouvelles émergent ou cherchent à se faire entendre. Je pourrais parler de sociologie « opportuniste », comme une sociologie « qui agit en fonction des circonstances et sait exploiter les

¹ Contrairement à l'approche de E. Todd sur le destin des immigrés, l'approche consistait à suivre les itinéraires complexes des migrants au raz de l'expérience plutôt que de proposer une photographie aérienne imprécise et caricaturale. Dans l'analyse de réseau que j'ai alors pratiquée (cf. vol 2 ch 2), le chemin c'est la série de relations constituée par la circulation orientée de quelque chose ou de quelqu'un (des informations, des biens, un usager...).

² Dans ce premier volume de l'HDR qui revisite les étapes de mon parcours l'indexation bibliographique ne sera pas systématique. On trouvera dans la bibliographie en fin de volume les références récurrentes et structurantes de mon approche et en note les références mobilisées plus ponctuellement. Les bibliographies plus détaillées pour chacun des domaines abordés sont accessibles dans le volume des travaux.

occasions », notamment en référence à l'usage qui en est fait pour parler des espèces : « Une espèce est dite opportuniste au sens écologique du terme quand elle peut s'adapter à plusieurs écosystèmes »¹. Tout au long de mon parcours de recherche et d'enseignement je me suis attachée aux acteurs qui transforment leurs pratiques et inventent des liens plutôt qu'à ce qui est déjà institué : en analysant un tournant clé de l'immigration turque en France, en accompagnant l'invention d'un dispositif d'agent de développement local à l'intégration des Turcs, en travaillant avec les professionnels de l'intervention sociale aux prises avec les questions d'interculturalité et de discriminations, en coordonnant des recherche-actions sur la mise en place de la participation des allocataires au dispositif au RSA ou sur les pratiques interculturelles d'un lieu inclassable (le CCO), en m'engageant dans la création d'une formation et dans des expérimentations qui se revendiquent de l'action communautaire... Ces sites de problématisation embarquent la sociologie dans leurs dynamiques, ils en font un instrument ou un levier, le sociologue devenant une figure parmi d'autres des acteurs qui y œuvrent.

L'exploration de ces expériences dans leur diversité s'accompagne d'une exploration des ressources théoriques à même d'équiper le regard et la pratique sociologique : j'ai ainsi été amenée dans un premier temps à partir (ie. à prendre pour point de départ mais aussi à me détacher) d'une approche socio – anthropologique du sens pratique (Bourdieu) pour aller vers les questions de métissage (Amselle, Laplantine) et d'attachements (Latour) pour suivre les identités en mouvement. J'ai ensuite puisé dans la philosophie et la sociologie de la reconnaissance (Honneth) et emprunté aux approches de Jacques Rancière sur la subjectivation politique et l'égalité des intelligences. J'ai également arpenté ou emprunté les analyses appliquées aux thématiques abordées (migration, protection de l'enfance, accès aux droits, patrimoine, interculturalité, travail social...). De plus, les acteurs avec lesquels je travaille mobilisent aussi des modèles d'analyse, des théories qui soutiennent et alimentent leurs pratiques ou leur permettent un retour réflexif (notamment les approches féministes et du développement du pouvoir d'agir, ou les analyses de l'hospitalité et de la responsabilité de Arendt). Cela conduit à des dialogues, à des élaborations conjointes, à des emprunts et à des circulations. Praticiens réflexifs et sociologue embarquée partageant une pratique de la théorie. La sociologie de l'acteur réseau et l'approche pragmatiste constituent un fil d'ariane dans le dédale de ces explorations et la diversité des domaines abordés. Elles me permettent de transporter, d'adapter ou de déplacer les théories et les analyses qui sont davantage attachées aux domaines spécifiques que j'approche et de transformer ainsi en partie l'inconfort de la circulation en plus-value, faisant de nécessité, vertu, comme dirait l'autre !

¹ « Les plantes rudérales (qui poussent sur les friches, les décombres), par exemple, sont des espèces opportunistes : elles tirent bénéfice de conditions temporaires favorables, liées au fait que des plantes compétitives ont été anéanties sur le site ; elles profitent ainsi de la baisse de la concurrence, et de la diminution, par conséquent, de la demande biologique de ressources. Une espèce opportuniste l'est relativement à son effet dans un contexte déterminé ; effets (voire conséquences) qui dépendent en premier lieu des circonstances et/ou de l'occasion. De fait, un environnement relativement stable ne subissant pas de perturbation particulière est peu propice à l'opportunisme spécifique » (<https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cosyst%C3%A8me>).

Ici la métaphore du surf serait plus adaptée sans doute que celle de l'escalade... Je suis prise dans les vagues de transformation qui animent la sociologie, elle-même animées par la houle de la société qu'elle contribue à alimenter de son ressac. Si la trajectoire que prend ma planche est bien la mienne, il ne saurait être question de revendiquer d'avoir dirigé le sens et la force des vagues qui me portent.

Jacques Girin, chercheur en gestion à l'École Polytechnique, prône un opportunisme méthodique qui consiste notamment à se rendre attentif à ce qui se joue dans les comités de suivis des recherches-actions dans lesquelles on se trouve embarqués et prend pour sa part l'image de la navigation :

« À la racine du mot opportunisme, se trouve le mot portus, le port. Ce mot désigne donc une manière d'arriver au port, pas toujours par le chemin que l'on prévoyait de suivre, pas toujours dans le temps prévu, et même, quelquefois, pas dans le port où l'on pensait se rendre. C'est une question de navigation, et le bon marin est opportuniste, tenant compte de ce qui se passe, acceptant de se dérouter, faisant parfois demi-tour, saisissant aussi les occasions d'aller plus vite lorsque le vent et la mer le permettent. Le marin, comme on sait, est aussi scrupuleusement méthodique, ne laissant au hasard que strictement sa part, et contrôlant tout ce qu'il peut contrôler. La navigation, en bref, ne se fie pas purement à l'intuition : c'est une technique perfectionnée, qui met en oeuvre des instruments et des savoirs élaborés » (1989 : 1)

Pascal Nicolas-Le-Strat (2016) défend également l'opportunisme pour une démarche sociologique engagée dans l'expérimentation citoyenne et artistique.

« **Expériences** », mais je parlerai aussi d'**expérimentations** : Ces deux notions réfèrent à la façon dont John Dewey les définit en articulation étroite l'une à l'autre. L'expérience renvoie dans ce cadre non pas simplement au fait d'avoir une expérience, de vivre quelque chose dans la continuité ordinaire de la vie, mais au fait de « faire une expérience », c'est-à-dire de saisir l'expérience comme le point de départ d'une enquête permettant d'extraire des significations pour le futur. Dans cette acception, il s'agit pour Dewey d'insister sur la dimension active et transformatrice de l'expérience. Ainsi l'expérience est profondément expérimentale en ce qu'elle permet de remanier notre manière d'éprouver et de comprendre le monde. L'expérimentation devient alors le moyen de former et de transformer conjointement les individus et le monde. La conception à la fois pédagogique et démocratique de l'expérimentation et de l'enquête que prônent Dewey et ses relecteurs contemporains correspond bien aux démarches que j'essaie de développer. Mes activités de formation et de recherche se sont imbriquées et alimentées mutuellement au fil de mon parcours rendant toute tentative de séparation non seulement difficile, mais surtout contreproductive : c'est bien l'intérêt de l'articulation et de la coordination permanente entre ces formes d'expérience qu'il m'importe de revendiquer ici. L'espace pédagogique est un des lieux où est mis à l'épreuve ce dont il est question : l'empowerment, l'accès aux droits, la symétrisation des relations, la participation... Mon intérêt pour l'expérience et les expérimentations correspond à des modalités ou à des formats d'enquête spécifiques qui s'attachent à la façon de faire des « z'acteurs-z'eux-mêmes » : l'approche

par les récits de vie et les histoires de famille, l'analyse de situations problématiques ou négatives pensées comme des « cas », l'implication dans ce qui est effectivement désigné comme des « expérimentations sociales » en jouant une diversité de rôles (experte des migrations turques et spécialiste des méthodes d'enquête, coordinatrice scientifique de l'expérimentation ou de l'évaluation de celle-ci, enseignante encadrant le travail individuel ou collectif d'étudiants, observatrice accompagnant la réflexivité d'une équipe, organisatrice d'anniversaire...). De ce point de vue la recherche est elle-même une expérimentation. Elle devient d'une part une des modalités par lesquelles l'action advient et se transforme, elle contribue à la constitution de communautés d'action et à la formation d'un public. D'autre part elle implique des ajustements, des tâtonnements : ce en quoi consiste « faire de la recherche » est bousculé. Elle passe par différentes variations de la recherche-action, impliquée, collaborative, formative... La sociologie constitue ainsi pour moi non seulement un mode de connaissance mais aussi une capacité d'agir.

« **Aux bords du social** » Le bord du politique est pour J. Rancière le lieu où émerge ce qui n'est pas compté par La politique. C'est le reste, là où les identités impropres se manifestent et où s'opèrent des processus de subjectivation politique. La politique dont j'explore les bords est celle de la question sociale : des inégalités et de la lutte contre celles-ci. J'y entre par les failles et les lieux où l'on essaie de faire tenir les êtres et les institutions : Les agents de développement local à l'intégration, la lutte contre les discriminations, l'action communautaire ; ou par des espaces où le travail *du* social se fait sous d'autres formes (pratiques artistiques, santé, participation des habitants). J'essaie de saisir comment ces pratiques tentent de faire entendre d'autres voix et de reconfigurer le partage des places.

Je poursuis au travers des recherches-actions collaboratives conduites un même questionnement attentif aux processus de conscientisation (Freire) et de subjectivation (Rancière) qui sont à l'œuvre et aux capacités (Sen) et problèmes publics (Dewey) qui s'y manifestent : Comment, ensemble, acteurs professionnels *et* personnes dont ils ont le souci, personnes touchées par divers empêchements *avec* ceux qui sont concernés par leurs préoccupations (y compris la chercheure) identifient-ils ce qui limite leurs droits et leurs capacités ? Comment donnent-ils sens à ce dont ils font l'expérience ? De quelle façon font-ils « collectif » pour y faire face ? Comment chacun contribue-t-il au commun ? A qui et à quoi font-ils recours et que construisent-ils pour l'action ? Quelles sont les limites et les fragilités de ces expérimentations ? Par quelles modalités de conflits, d'arrangement, d'ajustement, et de traduction parviennent-ils (ou pas) à transformer les situations et à y prendre prise ? Quels sont les effets pour les individus, mais aussi pour les problèmes dont ils se saisissent, de ces actions et des comptes-rendus qui en sont faits ?

Ce mémoire d'HDR explore ainsi comment *Enquêter et Expérimenter Ensemble*. Le premier volume, intitulé *Cheminements, grandes voies et chemins de traverses*, propose de parcourir les

expériences dans lesquelles je me suis engagée, en prenant pour fil conducteur la façon dont se dessinent des formes d'enquêtes partagées. Le second volume, *Passerelles, cordes et ancrages*, poursuit cette réflexion sur un plan plus épistémologique et analytique.

Le déroulement des six chapitres du volume 1 sera chronologique, constituant une sorte de rapport d'activités réflexif : je présenterai les circonstances qui m'amènent à travailler sur chaque question, j'identifierai les formes de recherche élaborées, les collaborations engagées et je présenterai enfin certaines des analyses essentielles produites, détaillant plutôt ce qui n'a pas ou peu fait l'objet de publications. Certains acquis importants de mes travaux seront retravaillés dans le volume 2 de façon plus transversale et plus approfondie, le lecteur pourrait presque aller directement à celui-ci et replonger dans le volume 1 ensuite si besoin de resituer chacune des enquêtes menées.

Dans le second volume, je m'attacherai dans un premier temps à proposer une réflexion épistémologique à propos de deux formats d'enquêtes que j'ai développés et partagés avec des étudiants comme avec des professionnels : l'analyse de réseaux et l'étude de cas. Dans un second temps, je développerai des perspectives d'analyse plus théoriques autour des formes et des enjeux de la participation, prise dans la tension entre *faire participer à des expérimentations* et *participer à faire des expériences*. Je mettrai en particulier celles-ci en œuvre et à l'épreuve du dernier terrain que j'ai investi : l'expérimentation Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée.

PARTIE I – INITIER DES FORMES PLURIELLES DE COOPERATIONS ET D'INTERVENTION

Revisiter un parcours de vingt voire trente ans¹ de travaux et activités diverses n'est pas tâche aisée. Faut-il replonger dans les analyses produites à chaque étape ? Est-il possible de relier les fils suivis sans perdre le lecteur (et soi-même !) dans des circonvolutions compliquées ? Convient-il de faire des choix et de laisser de côté ce qui ne cadrerait pas avec les orientations actuelles ou celles envisagées pour la suite ? Comment la forme de l'écriture peut-elle faire sens avec le fond ?

Mon parti-pris sera de suivre un déroulement relativement chronologique de ce dans quoi je me suis engagée en articulant les expériences menées dans leur diversité : je suivrai les cheminements empruntés dans leurs méandres et hésitations et proposerai une lecture des directions prises. Faire le récit de ces chemins me semble intéressant pour rendre compte de la façon dont les orientations de la recherche s'affirment parfois seulement à travers de premières intuitions, d'autres fois sur le mode d'une évidence au contact de milieux associés particulièrement riche et propice à la réflexion, d'autres fois encore par oppositions et contrastes. Certaines de ces orientations vont se révéler plus consistantes et se voir renforcer au fil des travaux et expériences accumulées, ce dont rendra compte le second volume.

Comme j'ai commencé à le dire en introduction, je n'entends pas discriminer entre ce qui relèverait de la Recherche et ce qui relèverait d'autres formes d'intervention sociologique partagée (de « l'expertise » aux projets pédagogiques). Au contraire c'est le cheminement des questionnements et des façons de faire et leurs enchainements qui seront examinés en faisant dialoguer 3 dimensions inter-reliées :

- Les ressources épistémologiques : ce cheminement s'inscrit dans des contextes, sociaux et sociologiques locaux ou plus élargis qui orientent et nourrissent les réflexions.
- La façon de mener l'Enquête : l'évolution des formes d'enquête passent par différentes figures de collaboration et conduit à expérimenter et à partager divers approches, outils, méthodes et autres trucs.
- Les formes et enjeux de l'écriture : chaque expérience repose la question de son compte-rendu et de la cohérence entre le propos et sa forme.

Ce volume, et plus largement ce mémoire d'HDR, tentent ainsi de constituer une sociologie de l'enquête et de la pluralité de ses formes à partir d'une reprise réflexive des activités. Je mobilise en particulier pour ce faire l'approche de la sociologie de la traduction, dite aussi sociologie de l'acteur-réseau (Callon, Latour). Le lecteur trouvera aux différentes étapes de ce travail et pour mes

¹ Si l'on considère le début de mon terrain auprès des Turcs, ou la première publication, dès 1995, de mon travail de maîtrise encouragé par JP. Payet (Autant-Dorier, 1995).

différents domaines d'investigation des schémas récapitulant la configuration des relations dans lesquelles j'ai été prise et que j'ai élaborée. Le document « configuration des attachements », tiré à part, rassemble ces schémas et en donne les clés de lecture.

Les premières étapes seront abordées plus rapidement pour focaliser mon attention sur un tournant essentiel dans mon parcours : l'expérience « Inpact » et son impact. C'est-à-dire à la fois la création d'une formation de Master autour de l'action communautaire (Ingénierie de projet, Action Communautaire et Territoires) et les recherches-actions, projets, expérimentations qui en ont découlé et ont contribué à l'alimenter. Je montrerai ensuite comment les travaux des dernières années se sont, pour une part, inscrits dans la suite logique des dynamiques impulsées là, mais pour une part aussi, ont amené une variante de mon itinéraire en allant au cœur des politiques sociales les plus traditionnelles : la protection de l'enfance. Pour reprendre le vocabulaire de l'escalade, j'ai été amenée à faire une voie « classique » avec des méthodes plus traditionnelles (les observations et l'entretien et même le traitement de données quantitatives), en m'encordant à la suite d'un collègue qui ouvrait la voie (Christophe Trombert). Les limites des possibilités d'expérimentation ou d'innovation dans ce cadre me conduisant actuellement à retourner au bord du social, avec l'expérimentation Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée dont il sera question dans le second volume.

Situer l'enquête : conditions et positions

Dorothy Smith dans la proposition qu'elle fait d'une sociologie « pour les gens », dénonce le fait que nous sommes amenées à opérer une disjonction entre notre vie de femme, mère et être sexué, ancrée sur le corporel et dans le local, et celle d'universitaire, translocale, acorporelle et marquée par « la mascarade de l'universalité » (2018, p. 72). Or nos savoirs sont situés et peuvent s'alimenter de cette situation. Le point de vue situé, revendiqué ici, ne m'a pas pour autant directement conduite à prendre pour objet mes propres expériences ou à analyser ma propre condition sociale ou de genre. Et si ma condition de femme et de mère a sans doute une certaine importance dans celles-ci je ne cherche ni à en déterminer véritablement le poids (si tant est que cela soit possible) ni à en faire une position radicale. Mais, pour suivre les propositions de Dorothy Smith, cela m'invite à relire mon expérience dans les configurations relationnelles, sociales et institutionnelles dans lesquelles elle s'inscrit. Les formes de recherche que j'ai pu faire, même si elles sont le fruit de choix, ne sont pas déconnectées de ma situation familiale et professionnelle. A chaque étape, la configuration dans laquelle je me trouve, induit pour partie les formes de pratiques que je développe et en rendre compte peut permettre de documenter se faisant les mondes dans lesquels j'évolue, y compris l'institution universitaire. Il ne s'agit pas ici de chercher des justifications et d'autres choix auraient sans doute été possibles, mais de resituer dans quelles

conditions j'ai effectué les miens, exhumant ce que l'on laisse d'habitude plutôt sous le tapis ou dans les discussions de couloir. Il me semble effectivement difficile pour penser mon travail de le détacher des formes de vie dont il dépend. Je présenterai ces éléments en italique dans le texte en regard des chapitres concernés, commençant ici par situer ce qui a pu m'orienter vers l'ethnologie et la sociologie.

Mon choix de faire de l'ethnologie et de la sociologie a été fortement motivé par l'envie de découvrir les autres, d'explorer des univers qui n'étaient pas les miens et de mieux comprendre la diversité des formes de vie et les visions des personnes qui les habitent.

*Cet attrait a plusieurs origines sans doute : d'abord une pratique familiale des voyages en camping-car qui m'a donné l'occasion de visiter d'autres pays selon une modalité propice aux rencontres et qui développe la tolérance et le respect de l'Autre¹. Ensuite la lecture, alors que j'étais élève de troisième, de *La Pensée Sauvage* de Claude Lévi-Strauss, emprunté à un étudiant de sociologie surveillant dans mon collège, m'a véritablement révélée ce que je voulais faire dans la vie. Cette lecture m'a, dans le même mouvement, convaincue du fait que les prétendus « sauvages » développaient des connaissances extrêmement pointues de leur monde. Si le nom de Claude Lévi-Strauss est associé au structuralisme, *La Pensée Sauvage* constitue une étape essentielle des ethnosciences et *Tristes tropiques* que je lirais ensuite, une approche sensible du voyage et de la relation aux Autres.*

Plus fondamentalement, une interrogation sur ce qui peut bien conduire les gens à faire ce qu'ils font, à croire ce qu'ils croient et parfois à choisir d'en changer a sans doute guidé mon intérêt vers les sciences humaines. Mes parents ont effectivement connu une autre vie : mon père a été prêtre une dizaine d'années et ma mère religieuse en couvent. C'est dans une aumônerie étudiante parisienne, peu après mai 68, que mes parents se rencontrent et remettent en cause leurs vœux et leurs croyances pour vivre ensemble.

*E.R Fuchs Ebaugh², elle-même ancienne nonne, montre bien, dans son ouvrage *Becoming an ex* comment les changements de vie conduisent à rendre plus manifeste le caractère incertain et changeant de nos rôles sociaux. L'expérience de mes parents m'a sans aucun doute amenée à rendre problématique ce qui paraît habituellement une évidence. En 2^o année de sociologie j'ai choisi d'interroger des prêtres en exercice dans les années 90, m'interrogeant sur la façon dont on pouvait encore être prêtre après que mai 68 soit passé par là.*

¹ Mes expériences sont ainsi très proches de celles décrites par Ivon Joblanka dans son roman autobiographique et essai « En camping-car ». Dans la mesure où les voyages en camping-car apportaient à l'enfant l'« émoi du dépaysement » et le sensibilisaient à la « richesse de l'altérité » (p. 132), le livre appelle chacun « à méditer sur l'exil, la tolérance, le respect de l'autre ». *Auto Rétro*, n° 453, Juin 2020.

² L'ouvrage *Becoming an Ex, the process of role Exit* de Helen Rose Fuchs Ebaugh (University of Chicago Press, 1988, 247 p.) Au-delà de la sortie de la vie religieuse, H.R. Fuchs Ebaugh explore d'autres expériences, notamment de transsexuels. Sa posture de « personne concernée » la conduit à réaliser des interviews longs et approfondis qui ont également des effets thérapeutiques pour les personnes. Elle envisage à partir de là des applications de son analyse des divers stades de changements par les professionnels amenées à accompagner des personnes en transition.

Dans ce choix radical de changement de vie mes parents avaient d'ailleurs envisagé de partir vivre en Amérique Latine, c'est finalement dans les Monts du Lyonnais qu'ils ont atterri. Lieu dans lequel leur première vie était tenue secrète et dont je ressentais qu'ils demeuraient, malgré leur implication professionnelle et leur engagement politique, des étrangers. Mon intérêt pour les Turcs, étrangers eux aussi installés dans la commune de résidence de mes parents, tient ainsi à un souhait de comprendre comment ils en sont arrivés là et comment ils peuvent bien s'y maintenir (Becker, 1998, 2002). Explorer la diversité des mondes sociaux, mener l'enquête suppose donc pour moi d'être avec les personnes, d'échanger sur nos visions et compréhensions respectives, de faire l'hypothèse qu'elles ont des bonnes raisons ou ont simplement suivi de bonnes occasions de faire ce qu'elles font et pas d'enquêter sur elles ni de leur révéler les déterminants de leurs choix. C'est par la mise en résonance des expériences et par le dialogue que la compréhension peut advenir.

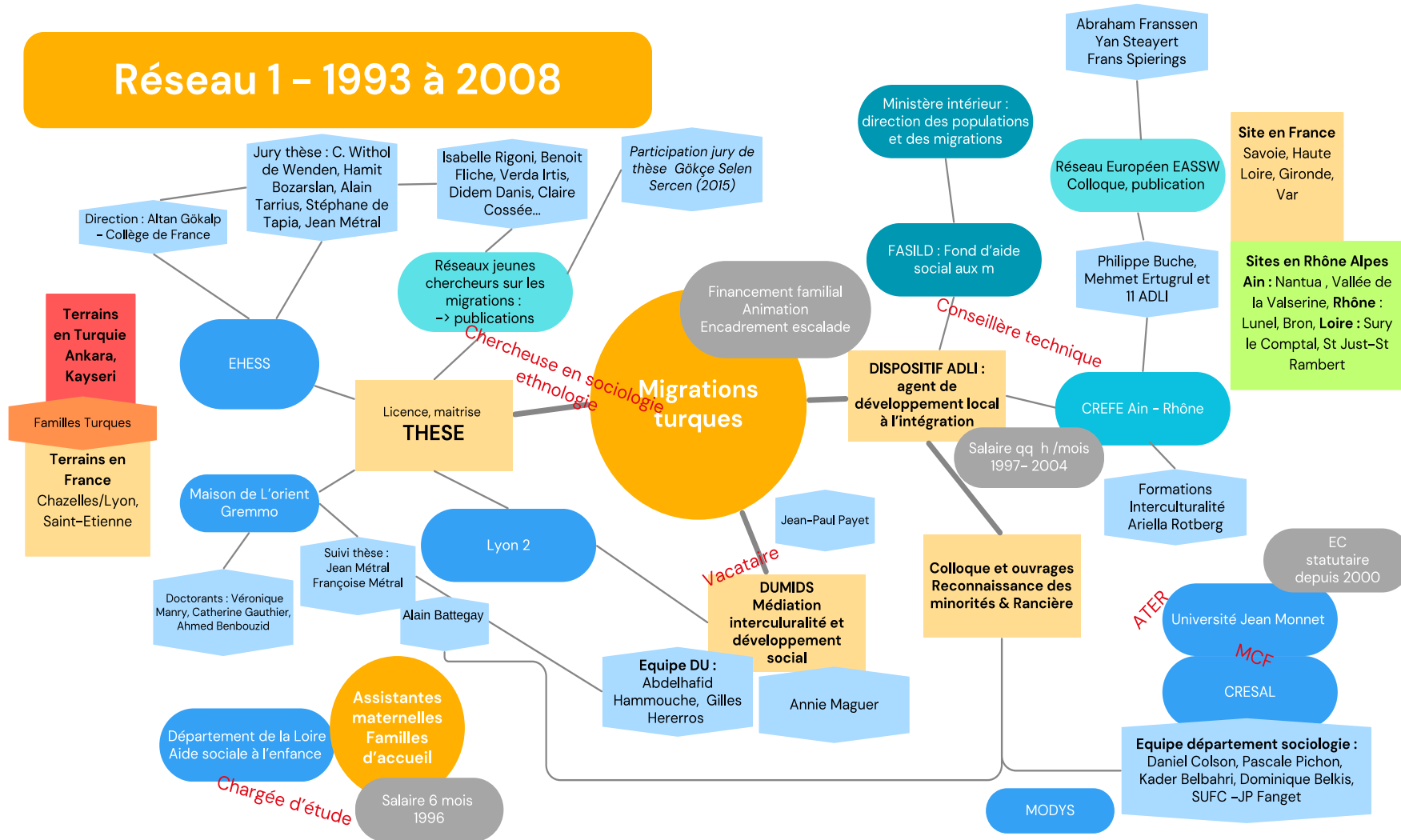
Mon intérêt pour la communauté turque et plus tard pour l'action communautaire est également à relier à cet héritage religieux, entendu au sens originel du terme comme « ce qui relie » (re-ligare) ; il est significatif que je me retrouve ensuite à travailler avec le CCO de Villeurbanne (Centre Culture culturel Œcuménique créé en 1963 comme aumônerie étudiante) et à m'intéresser à l'action communautaire dont les fondements et les acteurs s'inscrivent dans le catholicisme de gauche. Le catholicisme de mes parents, hérité de leurs familles, était toutefois clairement de droite. Mais ils se sont engagés politiquement à gauche et j'ai été marquée par la joie partagée de l'arrivée de Mitterrand au pouvoir en 1981... et trop jeune encore pour mesurer les désillusions qui suivront !

Mon aspiration à faire collectif et ma tendance à l'idéaliser auront bien d'autres occasions pour être déçues...

Je présente ci-dessous un premier schéma qui permet de visualiser quelles sont les configurations de relations et collaborations que j'ai engagées à partir de mon intérêt pour l'immigration turque depuis mon tout premier terrain en double licence de sociologie et d'ethnologie en 1992-1993 jusqu'aux dernières publications en lien direct avec ce domaine de recherche en 2008. Les chapitres 1 et 2 de cette partie décriront les cheminements qui ont été élaborés et les analyses conduites pendant cette période. Ces schémas de réseaux constitueront un fil rouge des volumes 1 et 2 du mémoire d'HDR, tout comme j'ai découvert cette perspective d'analyse dès le début de mes recherches pour la retrouver à intervalles réguliers. Le chapitre 2 du second volume traitera précisément de cette approche et de l'usage que j'en fais actuellement.

Figure 1 - Schéma de réseau 1 – 1993-2008 : Migrations turques

Réseau 1 – 1993 à 2008



Chapitre 1. Anthropologie des réseaux de parenté et recomposition des identités en mouvement dans la migration turque

J'ai initié mes travaux sur la migration turque entre la France et la Turquie dès ma double licence de sociologie et d'ethnologie, en 1992, dans un contexte de renouvellement de la recherche sur les migrations et l'ethnicité. A Lyon 2, l'importation des travaux de l'Ecole de Chicago depuis la publication de Yves Grafmeyer et Isaac Joseph en 1979 avait conduit au développement d'une sociologie de l'ethnicité et de la mobilité. En licence de sociologie, j'ai suivi un séminaire de sociologie urbaine animé par Yves Grafmeyer et Bernard Bensoussan auquel prend part Alain Tarrus, alors en poste à Lyon, et un séminaire d'anthropologie urbaine, animé par Jean Métral et Alain Battegay, puis je participe au séminaire « Mobilités, réseaux, territoires » en maîtrise et DEA. En maîtrise d'ethnologie, je fais mon mémoire sur les pratiques matrimoniales en migration sous la direction de Jean-Paul Payet. Ces enseignements et enseignants seront fondateurs de mon approche de la migration turque qui suppose de se tenir à distance des théories et des grands discours nationaux sur l'intégration. Il s'agissait alors de considérer le « migrant comme acteur et la migration comme activité » (Battegay) et d'être attentif à la construction des identités ethniques et aux situations dans lesquelles elles se manifestent (Autant-Dorier, 1996b). J'ai donc tenté de me situer à proximité de l'expérience ordinaire des migrants, de leurs récits, des significations que prennent pour eux les espaces qu'ils fréquentent, les sens qu'ils donnent à leurs activités. Cela supposait d'apprendre le Turc et de me rendre en Turquie. « Pour comprendre ce que c'est que d'être un immigré, m'avait dit Yildiray (un ancien camarade d'école Turc), il faut que tu ailles en Turquie, que tu oublies que tu es française, puis que tu quittes ce pays et ressentes la souffrance de partir ». Sans pouvoir devenir turque et faire pleinement l'expérience de la migration et du sentiment d'exil, il était essentiel d'aller en Turquie, de circuler avec les migrants dans les divers lieux où se déploie leur vie et de retracer les liens significatifs pour eux là-bas.

Mon DEA m'a amené à une première analyse de la façon dont les configurations familiales et les formes prises par la migration s'articulaient (Autant-Dorier, 1996a ; 1997c). J'avais ainsi repéré trois types de situations, selon que le chef de famille, primo-migrant, était venu seul en France, accompagné de compatriotes de son village ou encore avec plusieurs frères ou fils de sa propre famille. Je faisais l'hypothèse que les formes prises par l'émigration dépendaient des situations et configurations familiales en Turquie antérieures à la migration (position d'ainé ou de cadets, famille riche en hommes ou pas, position sociale dans le village, présence de proches déjà émigrés) et qu'en retour la configuration dans laquelle le migrant se trouvait en France et vis-à-vis de ses proches ici et là-bas conduisait à des trajectoires à la fois professionnelles et familiales sensiblement différentes dans l'immigration (emploi subalterne ou réussite à son compte, envoi d'argent et investissements

orientés vers la Turquie ou développement de projets en France, tendance à une pratique religieuse rigoureuse ou plus lâche, volonté de maîtrise sur les alliances des enfants et notamment des filles ou attitude plus libérale...).

De la licence au DEA (de 1992 à 1995), je bénéficie du fait d'avoir relativement peu de contraintes financières et personnelles. J'exerce comme animatrice et initiatrice d'escalade le mercredi et pendant une partie des vacances universitaires, dont l'amplitude de juin à septembre me permet également de faire des terrains longs en Turquie, au rythme des retours estivaux des Turcs eux-mêmes, et je leur rends visite en week-end dans la commune de résidence de mes parents ou à Saint Etienne. L'animation constitue une expérience épanouissante et formatrice : j'y découvre les méthodes et principes de l'éducation populaire, ainsi que le plaisir d'un travail collectif.

Il est probable que j'aurais prolongé mon terrain auprès des Turcs si, comme ils me l'ont souvent proposé, j'avais épousé un Turc. Mais ma vie d'étudiante sportive m'ont fait rencontrer un serrurier et grimpeur lyonnais en 1997... cela amène un désengagement progressif du terrain et rend ainsi l'écriture de la thèse plus facile (je ne suis plus happée par les épisodes de la vie des gens), tout en m'apportant une certaine sécurité matérielle.

De fait, n'ayant pas obtenu l'allocation de recherche que je visais (sans avoir identifié alors les bons choix à faire pour l'obtenir), j'ai choisi de travailler pour alléger les charges de mes parents. Pendant les 6 premiers mois de la thèse j'ai eu ainsi l'opportunité d'obtenir un « premier emploi première chance » à l'Aide Sociale à l'Enfance de la Loire, pour une étude sur les familles d'accueil, puis à partir de 1997, j'ai progressivement travaillé avec le CREFE (Centre Ressources Enfance Famille Ecole) porteur de l'expérimentation du dispositif d'agent de développement local pour l'intégration ciblant la population turque dans des territoires ruraux.

J'assure aussi quelques enseignements à Lyon 2 (DU Médiation Interculturalité et Développement Social, TD d'enquête de 2^o année). Ces deux expériences combinées à mon arrivée au CRESAL en 2000 vont m'orienter vers des formes de recherche plus impliquées.

Je me suis inscrite en thèse à l'EHESS sous la direction de Altan Gökalp, ethnologue spécialiste des migrations turques en 1995, tout en restant rattachée à la Maison de l'Orient méditerranéen à Lyon, dans l'équipe du GREMMO, où Jean Métral (MC Lyon 2) et Françoise Métral (CR CNRS) ont accompagné mon travail. L'implication dans un laboratoire pluridisciplinaire, centré sur une aire culturelle a renforcé l'approche multi-située de la migration que j'avais commencé à développer. Les perspectives géographiques, historiques et politiques abordées m'ont permis d'enrichir les approches sociologiques et anthropologiques. J'ai effectué mon terrain entre les lieux d'implantation des familles turques en France, dans la Loire et leurs lieux d'origine (villages du Centre de l'Anatolie) ou de migration interne (vers les villes de Ankara ou Kayseri). J'ai recueilli les récits de migration d'une dizaine de familles étendues et j'ai suivi

leurs parcours de vie et de mobilité pendant près d'une dizaine d'années. Cela m'a conduit à partager les événements qui sont intervenus pendant cette période : les mariages des jeunes notamment, les aléas professionnels des pères, les retours en vacances. J'ai aussi été confrontée à certains moments difficiles traversés notamment par les jeunes hommes ou femmes de ma génération avec lesquels une relation amicale s'est développée (Kemal bousculé par un séjour en Turquie avec moi où il prend conscience des liens complexes qu'il entretient avec sa turcité, Gürsen, que je rejoins au village sous l'emprise d'un mari violent et qui organisera sa « disparition » ou Elif qui recourt aux sorts pour sortir du conflit déclenché par la rupture de ses fiançailles). Ma présence dans ces moments leur a offert (ou imposé) un espace témoin et les amène à une réflexivité sur les changements majeurs qu'ils sont en train de vivre. Ce partage d'expériences est venu en retour me bousculer et questionner les analyses que j'avais construites à un moment donné. Elles m'ont imposé, ce dont je ne prendrais conscience que bien plus tard, de penser par cas (cf Vol. 2 ch 1).

Ces interrogations sur les recompositions à l'œuvre à la fois dans les histoires des personnes elles-mêmes et dans les approches théoriques pour en rendre compte ont coïncidées avec mon arrivée à Saint Etienne comme ATER en 2000. La plongée, pour le moins exotique et déroutante au départ, dans les séminaires du CRESAL m'a alors apporté d'autres perspectives d'analyse. Le CRESAL était alors peuplé de monades, d'acteur-réseau, d'ontologie, de politicité et autre sensibilisation ; les chercheurs en sandales et fumant copieusement dans les bureaux, s'y intéressaient aux oiseaux, à l'environnement, aux traitements des boues ou aux sols pollués. Heureusement certains parlaient aussi de l'engagement associatif, de mariages algériens et de travail social ! On n'y parlait pas encore de pragmatisme mais déjà d'ethnométhodologie et l'approche de Hymes et Gumperz sur le switching code apparaissait comme une ressource pour donner sens à ce que j'observais. La lecture de l'article « Factures/fractures : De la notion de réseau à celle d'attachement » de Bruno Latour, publié dans un ouvrage collectif du CRESAL (Micoud, Peroni, 2000) a constitué un véritable déclic pour comprendre autrement ce que ces situations problématiques faisaient faire. Ce texte demeure pour moi une référence fondamentale.

La thèse rédigée reconstitue les parcours des familles turques et les épisodes de leur vie, elle rend compte des étapes de la recherche et des ressources théoriques progressivement mobilisées. Cette forme de récits enchevêtrés constitue un mode d'écriture qui me semblait nécessaire et qui me convient, le présent mémoire s'inscrit dans cette même logique. Rendre compte des expériences de migration supposait de faire également le récit des épreuves du terrain et du travail d'élaboration progressif de la compréhension et de l'analyse. Effacer cette dimension c'eût été effacer le sens même de ce qui était décrit puisque au fur et à mesure des « épisodes » de la vie des personnes que je suivais mes questionnements et les outils mobilisés ont évolué. Je me suis inspirée de Jeanne

Favret – Saada pour rédiger la thèse : à travers une chronique des histoires de familles j'ai mis en intrigue le fil chronologique des histoires des personnes et parallèlement les étapes de leur découverte et de leur analyse. Il me paraissait essentiel qu'il y ait congruence entre l'objet et sa reprise dans le texte : alors que j'observais des mouvements et des changements rapides il me paraissait impossible de poser un cadre fixe d'emblée et d'explorer des questions dans un ordre dicté par la raison théorique. De plus, ce que je comprenais tenait à la façon dont j'étais prise dans mon terrain, en tant que jeune femme. D'âge proche de ces « enfants de migrants » j'étais affectée par ce qui leur arrivait, mes possibilités même de faire du terrain étaient bousculées par les événements qui leur arrivaient.

J'ai postulé comme ATER en 2000 à Saint-Etienne sur les conseils de ma sœur, MCF en économie à l'UJM, qui m'indique les opportunités de postes à venir du fait de la création en cours d'un département de sociologie. Ce poste m'a apporté de nouvelles perspectives théoriques, je l'ai indiqué, mais aussi une réassurance quant à la perspective de pouvoir un jour gagner ma vie avec ce métier et ainsi l'envie de terminer ma thèse. Nous étions 4 ATER (pour 3 enseignants en poste !) et j'étais la plus avancée dans mon travail, j'ai mis un coup d'accélérateur à l'écriture de ma thèse pour être en mesure de postuler sur le poste de maître de conférences créé. L'année suivante j'aurai été en concurrence directe avec deux doctorants du CRESAL... J'ai gardé parallèlement les engagements de collaboration pris avec le CREFE pour accompagner le dispositif ADLI.

En 2002, je deviens MCF à l'UJM, la 1^o et la 2^o année de la licence avaient été créées en 2000 et 2001, nous lançons la 3^o année et parallèlement la licence professionnelle Intervention sociale. Je deviens co-reponsable de la L1 puis de la L3 et je m'implique dans la Licence pro. En mai 2004, j'ai ma première fille, à ce moment-là mon service d'enseignement est réalisé et je n'aurai pas d'autre congé maternité que les vacances d'été... Prise dans cette belle entreprise collective (mais portée par une équipe qui reste de taille relativement réduite) et dans cette maternité, je n'entreprends ni de publier ma thèse ni de nouvelles recherches, mais m'inscris dans les activités de séminaires et les projets de colloque du laboratoire (devenu Modys). La forme d'écriture de cette thèse de 635 pages n'a sans doute pas favorisé l'ouverture d'un chantier pour la publier, mais le décès de Jean Métral et ma prise de poste à Saint-Etienne ont sans doute davantage empêché la réalisation de ce projet que les problèmes éditoriaux. Plus tard il me semblait difficile de reprendre ces histoires dans le texte sans les reprendre sur le terrain, mais j'étais engagée dans d'autres projets à la fois personnels et professionnels peu compatibles avec l'engagement que demande ce type de démarche.

Mon conjoint étant artisan, je reste installée à Lyon et intègre dans mes habitudes les temps de trajets et la fatigue qui vont avec (de 6 h à 8 h par semaine y sont alors consacrées).

J'ai publié plusieurs articles et contributions à des ouvrages pendant et après la thèse (Autant-Dorier, 1998a, 1998c ; 1999c, 1999d, 2000a, 2000b, 2003a, 2003b). Les derniers explicitent notamment la façon dont l'appareillage conceptuel dont j'étais pourvue s'est trouvé pris en défaut : l'analyse du sens pratique et des habitus que je cherchais à mobiliser permettaient davantage de saisir les logiques de reproduction que celles de changement ; les notions de traditions et de Culture héritées de ma formation en anthropologie s'avéraient trop « consistantes » et figées ; et l'approche en termes de réseaux et de ressources si elle permet de bien décrire les parcours et leurs tournants peine à offrir une lecture satisfaisante des phénomènes de recompositions identitaires à l'œuvre. J'ai montré en particulier (Autant-Dorier, 2004 ; 2007c) comment, dans les situations étudiées, la multiplicité des normes à l'œuvre, les combinaisons et réorientations auxquelles cela donne lieu, comme les différents registres d'interprétation que les acteurs mobilisent après coup pour en rendre compte rendent inopérantes les interprétations en termes d'intégration ou de repli comme celle en termes de Culture (acculturation, déculturation). C'est, dans les situations étudiées, la fluidité des référents et des identités qui paraît plutôt se manifester (Tarrus, 1999 ; Missaoui, 2003). Utiliser ces normes et registres fait écho à ce que Hymes et Gumperz (1989) ont désigné comme *switching code*, c'est-à-dire la capacité à changer et à combiner des codes divers selon le contexte.

J'ai alors été amenée ainsi à mobiliser et à bricoler d'autres approches théoriques. Notamment celle de Jean-Loup Amselle (2001) qui propose une métaphore du branchement, moins biologique que celle du métissage (Laplantine, Nouss, 2001). Son approche amène à prêter attention aux opérateurs de branchements et aux flux, aux objets et aux significations culturelles qui circulent plutôt qu'à LA Culture. Complémentaire de la notion de *branchements*, celle d'*attachements*, proposée par Bruno Latour (2000), dont le CRESAL m'avait alors permis de prendre connaissance, m'a amenée de faire, un pas de plus. Considérer les attachements c'est examiner précisément comment sont reliés dans des réseaux socio-techniques (culturels, pourrions-nous ajouter), les personnes, les objets, les représentations, les savoirs et savoir-faire, sans prédéfinir ce (ceux) qui opère(nt) les branchements. Ce point de vue permet, dès lors, de décrire comment les identités *se font* élaborer —plutôt qu'elles ne sont élaborées ou qu'elles ne s'élaborent— dans un mouvement incessant de circulation. Il n'est sans doute pas insignifiant que Latour, comme Amselle, mais c'est aussi le cas de Hannerz (1997), en viennent à proposer ces outils après avoir eu une approche en termes de réseau : réseaux des sciences et des techniques, réseaux des marchands africains, réseaux sociaux urbains. Elle permet de sortir des conceptions essentialistes et ouvre à une analyse dynamique des connexions plutôt qu'à la réification d'entités déjà là.

C'est à un basculement de perspective qu'invitent ces considérations, réaffirmant ce que devrait être la tâche de l'anthropologue ou du sociologue, particulièrement lorsqu'il s'attache à comprendre les mobilités. Elle consisterait à mettre en évidence la complexité des attachements et la diversité des *faitiches*, y compris des siens, pour éviter les catégorisations et leurs effets performatifs. Il ne s'agit cependant pas de croire qu'il n'y aurait que fluidité et communication, mais l'enjeu est d'éviter, autant que faire se peut, de conforter les grilles d'analyse normatives de l'altérité (Streiff-Fénart, 2006).

Cela a ouvert à d'autres chantiers de recherche dont l'enjeu est de questionner les multiples catégories, procédures, contraintes et ressources attachées aux migrants ou à ceux considérés comme tels et ce que cela fait faire. Un premier changement de thématique de recherche s'est ainsi opéré.

Chapitre 2. Engagements dans une recherche appliquée et des enseignements professionnalisants : l'intervention sociale à l'épreuve de l'ethnicité

Au début de ma thèse j'ai été d'abord impliquée dans deux expériences qui ont commencé à ouvrir mon intérêt et mon domaine de pratique à l'intervention sociale : Mon implication dans la formation DU Médiation interculturelité et développement social (Lyon 2) en Formation Continue et un Contrat avec l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de la Loire portant sur les motivations des familles d'accueil. Ces expériences seront reprises plus tard, dans les échos qu'elles auront par la suite avec de nouveaux projets. Je souhaite retenir ici seulement deux acquis de ces expériences :

- Premièrement, on peut former des gens sans être expert et maîtriser l'ensemble de ce à quoi ils sont formés : face à une promotion de professionnels intervenant dans les quartiers ou auprès de population en difficulté j'ai dû me contenter d'apports modestes sur l'objet de ma thèse et ma démarche, sur le registre du partage. J'ai dû renoncer alors à comprendre toute la politique de la ville, tous les enjeux de la médiation et de la position de tiers, la complexité questions de discriminations, etc... D'autres collègues¹ s'en chargeaient et je reviendrai finalement plus tard sur chacune de ces voies entre-aperçues. A ce moment-là, la diversité des expériences des personnes présentes permettait d'aborder à partir d'elles ces questions. Cette expérience de maître ignorant m'aura donné des clés essentielles pour mes interventions à venir en formation continue.
- Deuxièmement, répondre à la question posée n'est pas toujours la bonne réponse : alors que je faisais tranquillement de mon côté l'étude sociologique sérieuse et rigoureuse demandée autour des parcours et motivations des Assistantes maternelles familles d'accueil, l'ASE avançait en parallèle. D'autres questions étaient liées à celle que l'on m'avait livrée et dédiée (le recrutement, la formation) et les résultats de mon travail n'eurent finalement pas vraiment de portée sur leur action et moi aucune prise pour me raccrocher à leurs préoccupations au moment où j'ai rendu mon travail ! La recherche détachée produirait ainsi des savoirs inopérants. Celle-ci m'a toutefois permis de découvrir et de mieux comprendre un univers dans lequel je serai amenée à retourner.

2.1. Accompagnement sociologique d'un dispositif de développement local de l'intégration

Parallèlement à ma thèse je m'étais engagée dès 1997 auprès du CREFE (Centre ressources Enfance- Famille-Ecole de l'Ain et du Rhône) qui mettait alors en œuvre un dispositif, dit expérimental, d'agent de développement à l'intégration spécialement conçu pour « traiter » ce qui

¹ Abdelafid Hammouche, Alain Battégay, Jean Métral, Gilles Herreros, Annie Maguer...

était alors considéré comme l'exception turque aux processus d'assimilation (Tribalat,1996). Sollicitée en qualité « d'experte » de l'immigration turque j'y ai d'abord apporté des outils méthodologique (en appui au diagnostic des territoires d'intervention) et mes perspectives d'analyse critique sur la politique comme sur les théories de l'intégration. Nous avons eu de riches échanges et j'ai beaucoup appris de Philippe Buche, directeur du CREFE, formé et longtemps fortement impliqué dans les approches de développement social local et de Mehmet Ertugrul, formé en géographie et recruté comme agent de développement local.

Nous avons conduit ensuite conjointement (au niveau régional puis national) un travail d'identification des ressources et des postures des ADLI, tenté de comprendre les prétendus replis communautaires et les phénomènes de rejet et de discriminations à l'œuvre ; nous nous sommes interrogés sur les compétences et savoir-être de ces agents non formés au travail social et recrutés pour leur origine turque et leur maîtrise de la langue ; nous avons enfin tenté de construire des modalités d'évaluation qui puissent faire sens en regard du travail de développement local mené et des enjeux affichés d'intégration de cette politique publique. Le contexte politique des années 2002-2004, avec une tutelle affirmée du ministère de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, n'étant guère favorable au développement de nos perspectives et à une dynamique de recherche-action, j'ai cessé d'y participer.

Alors que ce travail n'était pas précisément initié avec une intention de recherche énoncée comme telle, il a constitué pour moi un creuset essentiel en termes de posture et d'orientation de mes préoccupations. Mais cela n'a pu être le cas que parce que se sont engagées dans les années 2002 à 2005 au sein du laboratoire Modys des chantiers collectifs de réflexion théorique qui m'ont donné l'occasion de mettre au travail ce « terrain » et cette expérience avec des outils théoriques renouvelés.

2.2. Participation à des collectifs de recherche autour de la reconnaissance

Ces réflexions se sont inscrites dans une période de renouveau des recherches autour des enjeux de reconnaissance appuyé sur la philosophie politique de Taylor, Walzer, Honneth et de leurs lecteurs actuels (Renault, Fraser). Elles s'alimentent des questions de respect, de dignité et de décence développées par Sennet ou Margalit ou réinterrogent les principes d'égalité et du politique avec Rancière, sur fond d'approche interactionniste (Goffman, Joseph). Ces réflexions qui se développaient également à un niveau plus large ont donné en particulier lieu à un séminaire en vue de préparer un colloque « la reconnaissance dans les sociétés contemporaines » qui s'est tenu les 5-6 décembre 2005¹. Ce projet a mobilisé plusieurs collègues issus de divers universités et

¹ JP. Payet, A. Battégay (dir), *La reconnaissance à l'épreuve. Explorations Socio-anthropologiques*, Presses universitaires du Septentrion, 2008.

laboratoires avec lesquels nous avons partagé et construit un socle commun de réflexion¹. (Autant-Dorier, 2005a, 2005b ; 2006a, 2006b et publications de 2008).

Cette dynamique de recherche a donné lieu à la création en 2006 de l'équipe 1 du nouveau laboratoire Modys « Pluralisation des normes et des sociétés : institutions, reconnaissances, liens civils et politiques » dont j'ai assuré la co-direction avec Corine Rostaing de 2006 à 2008. Cette équipe était composée des membres issus de trois UMR lyonnaises et stéphanoises (CRESAL, GLYSI, GRS) et du CRE (Centre de recherche en Education, Université Jean Monnet). Elle a ainsi été un lieu d'articulation entre des approches sociologique, anthropologique, philosophique et linguistique. Elle prenait pour hypothèse que les sociétés contemporaines sont, chacune à leur manière et dans un mouvement d'ensemble, en train d'éprouver de nouveaux rapports à l'Autre. D'un côté, ces sociétés se pluralisent, leurs populations se diversifient, de nouvelles fractures sociales apparaissent et l'ancienne concordance des univers de normes devient problématique ; de l'autre et dans le même mouvement, elles s'articulent plus fortement à des flux et des réseaux qui les lient de nouvelles manières à d'autres sociétés et d'autres territoires en interaction.

Du côté stéphanois, nous avons poursuivi ces réflexions à travers une recherche collective sur les questions d'accès et respect que j'ai pilotée. Cette phase de recherche a donné lieu à la publication d'un ouvrage collectif dont j'ai rédigé l'introduction avec Abdelkader Belbahri (2008,c). Nous y précisons que « l'ambition de cet ouvrage n'est pas de produire un discours de plus, aussi généreux soit-il, contre le scandale que constituent l'exclusion ou les discriminations, ni non plus d'élaborer de nouvelles recettes. Il propose plus modestement d'examiner localement et ponctuellement comment s'inventent et s'expérimentent des manières acceptables de construire une culture publique du vivre ensemble. » (p.9). Nous faisons des demandes de respect réciproques entre institutions et usagers ou citoyens un analyseur des difficultés d'accès aux droits et à l'espace public.

Fin 2008, l'exigence de resserrement de 6 à 4 équipes imposée par les autorités de tutelle a conduit au non renouvellement de cet axe, privilégiant des équipes aux contours plus « historiques » des laboratoires antérieurs. J'ai rejoint alors l'équipe « Urbanités contemporaines » qui prenait pour partie en charge les questions d'immigration et les enjeux de construction politique de l'espace public.

Les collaborations et réflexions initiées au préalable ont parallèlement donné lieu à de nouveaux développements dans une dimension internationale renforcée autour de l'œuvre de

¹ Jean-Paul Payet (Lyon 2) et Alain Battégay (CNRS, Gremmo/GRS), qui en ont été les initiateurs et animateurs principaux, Abdelkader Belbahri (UJM, CRESAL), Dietrich Hoss (Glysi – Safa), Denis Laforgue (université de Savoie, LLS, Pacte), Pascale Pichon (UJM, Cresal), Corinne Rostaing (Lyon 2, GRS), Laurence Rouleau-Berger (CNRS-Lise) ; Marie-Thérèse Têtu (Ariese), Kazuhiko Yatabé (Université Paris VII, Greja Ariese).

Jacques Rancière, avec un colloque et la publication d'un ouvrage qui requestionne les acquis du *Maître ignorant*¹. Comme cela avait été fait lors du travail collectif sur les théories de la reconnaissance, et en suivant l'un des auteurs souvent nommé dans ces travaux mais pas directement exploré, nous avons travaillé ensemble différents textes philosophiques de Jacques Rancière afin de les mettre à l'épreuve de nos terrains et réciproquement. Je reviens dans le point suivant sur les acquis de ces diverses élaborations théoriques concernant mon propre terrain (Autant-Dorier, 2010).

Ces orientations de recherche ont fait par ailleurs l'objet d'un séminaire de Master co-animé avec Abdelkader Belbahri, Rada Ivekovic puis avec Valérie Sala Pala : 2007-2008 : Expérience du mépris et éthique de la responsabilité ; 2008-2009 : séminaire « Identités, ethnicités, mobilisations », qui devient ensuite en 2010 « Mobilisations, ethnicités, citoyennetés » avec l'ouverture du Master InPACT dont il est l'axe « recherche » faisant le lien entre le Master 1 et 2 dont il réunit les effectifs. Nous avons également développé un parcours de formation dès la licence conduisant à ces orientations.

2.3. Analyse de la construction du commun et de la vérification pratique de l'égalité

Dans les communications et articles (Autant-Dorier, 2008b, 2008d, 2008e) que j'ai faits au sujet du dispositif d'Agents de Développement Local pour l'Intégration (ADLI) j'ai examiné comment ce dispositif que l'on peut qualifier de « moral » et « politique », en ce sens qu'il entend prendre en charge un problème social donné (Gusfield, 1981) et qu'il fait prendre part au monde commun à des personnes perçues comme souffrant d'une mise à l'écart (Rancière, 1998), est opérateur de reconnaissance à la marge de l'institution. J'ai identifié comment et à quelles conditions, en situation, ces agents permettent de faire place à la diversité et de faire entendre la parole des populations turques au-delà d'une simple remise dans la norme assimilationniste. Cela m'a d'abord conduit à reconsidérer l'hypothèse de Honneth selon laquelle la société serait d'autant plus « éthique » que les différentes sphères de reconnaissance seraient distinctes, les sociétés occidentales présentant le plus haut degré de distinction. Outre le caractère discutable de cette vision quelque peu évolutionniste, dans le contexte d'une société post-migratoire, la distinction des différentes sphères semble au contraire être le cœur du problème. J'ai montré comment s'opère un passage de la *police* à la *politique* par la réimbrication de l'amour, du droit et de la solidarité.

¹ M.Derycke, M. Peroni (dir), *Figures du maître ignorant : savoir & émancipation*, collection sociologie, Matière à penser. Puse, 2010. Plusieurs des collègues engagés dans ces projets répondent alors à un appel à recherche européen qui donnera lieu à la recherche « PROFACITY » : citoyennetés profanes. Malgré mon intérêt et ma proximité avec les recherches qui s'y développent mon congé maternité et le montage parallèlement de l'habilitation du Master InPACT ne me permettront pas d'y prendre part.

J'ai ainsi identifié trois dimensions de l'action, correspondant à trois figures d'intervention, renvoyant elles-mêmes aux trois sphères de reconnaissance décrites par Honneth. Ces trois figures « type » peuvent dès lors constituer une grille de lecture pertinente sur d'autres terrains.

- *L'engagement personnel et militant des acteurs* dans leurs fonctions, la mobilisation de leurs expériences personnelles de l'immigration et des discriminations alors qu'ils n'ont pas de qualifications en travail social les posent en *témoins*, ils construisent sur cette base une relation de confiance qui confère ainsi confiance en soi aux personnes.

- Le dispositif, étatique mais localisé, porté par un employeur extérieur au territoire mais dont ce n'est pas le cœur de métier, situe *l'action à la marge de l'institution* : L'ADLI est représentant du public immigré pour les institutions et comme investi d'une mission d'action publique vis à vis de cette population et des acteurs institutionnels et politiques. Il est à rapprocher de la figure du *diplomate* telle que la définit Isabelle Stengers (1997) pour lequel l'intervention se donne pour horizon de garantir le milieu de l'autre. La reconnaissance acquise ici dans la sphère du droit renvoie à un processus d'émancipation qui confère aux acteurs selon Honneth, outre le respect de soi, la liberté et l'autonomie. Cependant, l'invocation de ces dernières pose problème quand derrière leur dimension universelle et abstraite se dissimule l'effacement des différences. Il n'y a de démocratie, précise Rancière, que si la communauté des égaux n'est pas celle des mêmes.

- *La prise en compte de la diversité* est inscrite dans les intentions initiales du dispositif (quoiqu'en négatif par leur défaut d'assimilation). Lorsque l'ADLI vient parler de ceux qui sont laissés de côté, vient demander des comptes et souligner la part des incompétents, il provoque une remise en question non seulement de la répartition des places mais aussi des principes du partage. Il vient « rendre visible l'invisible, donner un nom à l'anonyme, faire entendre une parole là où on ne percevait que du bruit. » (Rancière, 1998, p.165). A côté de la figure du témoin engagé et du diplomate, une troisième figure apparaît donc tout aussi essentielle : celle du *traducteur*¹. Le traducteur permet que la langue de l'autre soit reconnue comme digne d'attention et ayant une valeur. La traduction autorise à parler également et ouvre à la construction de l'estime de soi. La différenciation initiale introduite par le dispositif et la présence de l'ADLI, elle-même polémique, en vient à instaurer un objet commun de discussion et d'action auquel chacun peut prendre part, même si cela ne réduit pas forcément les dominations (Shklar, 1990). J'ai ainsi montré que la prise en compte de la culture de l'autre ne saurait se réduire à une valorisation simple de celle-ci et à la reconnaissance de la valeur du mode particulier de réalisation de soi, même si cela a une certaine importance. Dans les situations où les réticences et résistances sont les plus fortes ce n'est pas un discours, aussi généreux

¹ Triple figure que je développe en écho aux propositions formulées par Jean-Paul Payet en introduction au colloque. Ces figures du témoignage, de la médiation et de l'endossement d'autrui étant pour lui caractérisées par le fait qu'elle se manifestent à un niveau infra-politique.

soit-il, sur la valeur de l'autre qui peut porter ses fruits, c'est de constater concrètement que l'on peut traiter ensemble de problèmes communs¹.

A l'occasion du colloque et de l'ouvrage autour de J. Rancière et *du maître ignorant* (Autant-Dorier, 2007a ; 2010), un nouveau prolongement a été donné à ces réflexions : le rôle de l'ADLI serait de transmettre une volonté d'intégrer, comme le maître ignorant doit transmettre la volonté d'apprendre². L'ADLI, dans les moments de félicité de son action, endosse la figure du maître intraitable qui ne cesse de créer les conditions de la vérification de l'égalité des intelligences : il se refuse d'apporter des savoirs que lui seul maîtriserait, il demande à chacun ce qu'ils ont fait pour résoudre les problèmes, du côté des institutions comme des populations visées. Or, dans la mesure où les ADLI partent toujours d'un travail de diagnostic, ils sont conduits à identifier d'abord les raisons de l'inégalité. Ils ne peuvent, semble-t-il, parvenir à être émancipateurs que s'ils agissent chacun avec la conviction que ces raisons ne tiennent pas, c'est à dire que l'on peut s'en émanciper. Ils ont d'ailleurs, de par leur parcours de vie, eux-mêmes franchi le pas non pas vers le savoir et notamment le "savoir-être un bon Français", comme l'élève du maître explicateur franchit le pas de l'ignorance au savoir, mais le pas plus radical vers la croyance dans l'égalité. « La pensée de l'émancipation commande la division des raisons. Elle nous montre qu'il est possible de faire tourner la machine sociale tout en travaillant, si nous le souhaitons, à l'invention de formes individuelles ou collectives d'actualisation de l'égalité, mais que ces fonctions ne se confondent jamais. » (J. Rancière, 2004).

Ces conclusions nous obligent à interroger dans quelle mesure en tant que sociologue nous pouvons contribuer à l'invention de formes d'actualisation de l'égalité. Les modalités de collaboration initiées là, sans en prendre d'emblée la mesure, ont constitué une première ébauche pour y répondre.

Le travail mené avec ces « professionnels » qui se situent aux marges du travail social a consisté à analyser comment s'invente le métier en se faisant. L'accompagnement sociologique en la matière a permis que les savoir-faire de chacun soient identifiés et partagés, que les éléments d'observation et de connaissance recueillis à propos des sites et des publics concernés soient partagés et discutés. J'ai eu un grand intérêt à prendre part à ce qui constituait une forme d'intervention inventive, si ce n'est radicalement nouvelle, du moins singulière de par le ciblage qu'elle affirmait sur une population dans son ensemble et par son origine.

Comme je l'évoque au-dessus, le contexte politique d'une part et la volonté de sortir de l'expérimentation pour généraliser (très relativement) le dispositif ont conduit à lui faire perdre sa singularité et son intérêt. Il a été progressivement de plus en plus question de cibler des

¹ Cette conviction forte a pris pleinement sens dans la formation à l'action communautaire que j'ai initié à la suite de cette période de recherche, avec la création du Master InPACT (cf. infra).

² Ce qui diffère de l'idée d'intégrer directement, qui renvoie à la logique normative de la police. On se situe bien là dans une visée émancipatrice où les formes de l'intégration ne sont pas prédéfinies ou confondues avec une logique pure et simple d'assimilation.

problématiques spécifiques plutôt que des « communautés » : le logement à Toulon, l'intégration des femmes à Rennes. Or cette entrée, focalisée sur ce qui fait problème, interdit de prendre le temps d'entrer en relation plus largement avec les personnes, de faire connaissance avec elles et d'identifier où sont leurs préoccupations et intérêts. Mehmet Ertugrul défendait la nécessité d'initier ce qu'il appelait des « actions-prétextes » sur des questions plus consensuelles et à travers des modalités de rencontres plus conviviales. Mettre en place ce dispositif sur une problématique unique déjà repérée revient à entrer frontalement dans les sujets difficiles, sur un mode souvent accusatoire ou à minima en prenant les seules préoccupations des pouvoirs publics et des institutions comme prisme. Notons au passage qu'il ne suffit donc pas d'identifier « un problème » pour qu'un processus de construction d'un public s'opère. Le public et ses problèmes ne peuvent advenir que dans un mouvement conjoint (Dewey, 2010). Nous verrons à travers l'expérience menée plus tard sur la participation des allocataires au dispositif RSA que ce cadrage ne permet, de fait, pas de garantir une réelle place aux personnes concernées. S'ouvre là une réflexion sur comment l'intervention doit laisser ouverts des possibles, ne pas enfermer sur ce qui fait problème, mais plus largement « être avec les gens » et « les prendre comme ils sont ». Prémisses de ce que je travaillerai sur l'action communautaire et avec le CCO puis dans le cadre de Territoire Zéro chômeur ...

Dans le prolongement direct de cette expérience avec le CREFE, j'ai approfondi deux axes de réflexions : le premier sur la question de l'approche interculturelle, associée à des réflexions sur la lutte contre les discriminations qui tendait à devenir un nouveau référentiel et une nouvelle source de financement pour l'intervention sociale à destination des migrants (Autant- Dorier, 2008g ; 2011b). Le second sur la démarche de recherche -action elle-même, dans un cadre Européen (2009, 2 ; 2011,1).

2.4. La méthode interculturelle et la lutte contre les discriminations : deux outils de l'intervention

Parallèlement aux réflexions menées sur le dispositif ADLI, j'intervenais dans des « formations -actions » organisées notamment par le CREFE mais aussi par l'ASSFAM¹ auprès de professionnelles (puéricultrices, enseignantes, assistantes sociales...) confrontées au travail avec les populations turques en particulier, mais pas exclusivement. La plupart se sont limitées à des séances d'une ou deux journées sur l'approche interculturelle, parfois en compagnie de Jacques Barou ou de Ariella Rothberg² qui ont contribué à m'outiller dans cet exercice. Elles étaient constituées d'un

¹ Association de Service Social d'Aide aux Familles Migrantes implantées dans le Rhône et dans la Loire.

² Ariella Rothberg, anthropologue et psychologue interculturelle, travaillait alors pour le CREFE. Je la solliciterai par la suite lors du projet de Master InPact, dans lequel elle deviendra une complice et amie. Cohen-Emerique, M., Rothberg,

temps de cadrage et d'apports sur les logiques migratoires et l'anthropologie interculturelle et d'un temps de reprise avec les professionnels de leurs expériences de l'accompagnement des migrants (notamment les familles). J'ai rapidement décliné dans ce cadre les demandes d'*explication*¹ de LA culture turque pour amener les professionnels à se décentrer de leurs propres représentations et à analyser leurs difficultés. Trois interventions ont été plus approfondies : la première avec l'ACARS², la seconde portée par l'association FACE et d'autres acteurs³ qui se posaient la question du trouble identitaire, la troisième conduite par le Centre Ressources Italiques (associant d'autres associations et la DIRRECTE) s'intéressait à la question du vieillissement des immigrés et notamment à la situation des femmes âgées⁴.

Avec l'ACARS j'ai appliqué la méthode des chocs interculturels de Margalit Cohen Emerique, à ma sauce et en suivant les conseils de Ariella Rothberg qui a été formée par celle-ci. Cette approche consiste à revenir avec les personnes concernées (professionnels le plus souvent mais cela peut aussi être une approche pour accompagner les migrants eux-mêmes) sur des situations qui les ont choquées : des moments d'incompréhension, de malaise jusqu'à des cas plus critiques qui viennent heurter fondamentalement leurs valeurs et leurs façons de faire et provoquent de la peur, de la colère ou de la révolte. Cette démarche constitue une approche *par cas* extrêmement intéressante et ouvre à un mode de recherche participatif ou collaboratif. Elle consiste à faire le récit de la situation, puis à l'approfondir à travers une série de questionnements de la part du groupe, guidé par la formatrice- anthropologue, pour éclaircir ce qui est en jeu dans les émotions générées par ce choc. Une analyse collective se dégage progressivement qui permet d'identifier les différents niveaux de décalages ressentis, des plus intimes (éducation familiale reçue, effets de génération) aux plus généraux (référence aux institutions nationales, principes des droits de l'homme) en passant par le cadre d'intervention (mission professionnelle, contexte institutionnel), évidemment imbriqués les uns dans les autres. Puis le groupe se met en recherche au-delà du cas pour mieux comprendre ce à quoi chacun tient : interrogation de ses propres références et exploration des caractéristiques culturelles et des attachements de l'Autre, idéalement en ouvrant le dialogue avec cette personne directement. Cela conduit à sortir des réifications culturalistes spontanément

A. (2015). *La méthode des chocs culturels. Manuel de formation en travail social et humanitaire*. Presses de l'EHESP, 2015.

¹ Ce que Rancière désigne comme constituant une démarche pédagogique « abrutissante ».

² Association Communautaire d'Action et de Recherche Sociale, issue du mouvement Recherche et promotion. Les éducateurs et éducatrices s'interrogeaient notamment sur les modalités d'accompagnement de jeunes femmes accueillies dans un foyer Femme-Mère-enfant. Mon intervention a duré 9 mois à raison d'un temps de travail par mois environ, cette prestation a été contractualisée via le service de formation continue.

³ Fondation Agir contre les Exclusions, Croix Rouge, 2 associations de prévention spécialisées, peut-être également un ou deux membres militants de la CIMADE et plusieurs adultes-relais, la présence de ces femmes a été précieuse pour déplacer le questionnement initial de par leur position d'intermédiaire, proches des figures présentées ci-dessus de témoin, traductrice et diplomate.

⁴ Mon rôle dans ce projet a été davantage celui de participante contributrice. Il s'agissait d'un espace interprofessionnel visant à croiser les données et les observations menées autour de cette question émergente qui était restée longtemps complètement impensée. C'est une des adulte-relais du projet « trouble identitaire » qui m'y a conviée. Le travail s'appuyait également sur des travaux d'étudiantes, une stagiaire à Italiques et une Assistance sociale en reprise d'étude en Santé Communautaire, Malika Lebbal. Je reviendrai par la suite sur ces questions puisque j'ai ensuite retrouvé Malika Lebbal qui a fait une recherche -action à ce sujet dans le cadre du Master InPACT.

mobilisées. L'Autre n'est plus le représentant d'Une culture, mais la fille ainée de parents venus d'Anatolie dans les années 80, dont la pratique religieuse s'est affirmée dans le contexte migratoire, et qui vivent dans un quartier où la population turque est très présente et exerce un contrôle social important... Cette approche vise dans un premier temps à dépasser les blocages et les craintes souvent cristallisées pour ensuite être davantage intégrée dans le travail ordinaire avec les personnes migrantes, dans une démarche d'ouverture interculturelle.

Dans le cadre du collectif rassemblé par la Fondation Agir contre l'Exclusion, le projet était d'organiser l'année suivante une manifestation large de type conférence-débat autour de la question des « troubles identitaires ». Pour cela, nous avons d'abord travaillé cette notion. Ce trouble identitaire était attribué aux jeunes issus de l'immigration qui seraient pris dans des allégeances et références contradictoires, ce qui les conduirait à avoir des comportements « problématiques ». Assez rapidement c'est le trouble des intervenants professionnels eux-mêmes qui s'est exprimé. Sans reprendre complètement la démarche des chocs interculturels nous avons alors approfondi ce qui faisait trouble, les situations où celui-ci se manifestait, et questionné au regard de quoi les comportements étaient problématiques. Dans un second temps nous avons décidé de réaliser des entretiens filmés non pas avec des jeunes prétendument troublés, comme cela était initialement imaginé, mais avec des éducateurs, des adultes relais et un jeune, militant à la Cimade et « issu de l'immigration » impliqués dans le groupe de travail. J'ai réalisé à partir d'une trame construite ensemble, des entretiens longs de récits d'expériences mêlant pour les « éducateurs français » comme pour les femmes adultes-relais ou le jeune militant des récits biographiques et analyse de situations interculturelles (notamment d'accompagnement social), selon un principe de symétrisation des points de vue. Nous avons ensuite travaillé à en faire un montage thématique en vue de la création d'un petit documentaire de 45 minutes environ. Ce travail a permis d'approfondir nos analyses et de croiser nos points de vue. La conférence organisée ensuite, qui a rassemblé environ 200 acteurs locaux des champs éducatif, social et médico-social, s'est appuyée sur ce document et a consisté à rendre compte du déplacement progressif du questionnement du groupe. Nous avons ensuite proposé des petites tables de discussion mêlant les professionnels de différents horizons afin de favoriser des échanges plus approfondis et le croisement de regards.

La publication que j'ai faite dans la revue *Hommes et migrations* (2011b), intitulée « Lutte contre les discriminations, prise en compte de la diversité et éthique de la responsabilité dans l'intervention sociale : à partir de dispositifs réflexifs » revisite ces expériences en interrogeant la façon dont le référentiel de la lutte contre les discriminations est saisi (difficilement) par les intervenants sociaux. Cette question est apparue au début des années 2000, sous influence des orientations européennes tardivement traduites dans les politiques publiques en France. Dans le cadre du dispositif ADLI, les acteurs ont dû s'en saisir pour rendre compte de leurs pratiques dans le cadre des demandes de subventions et des évaluations demandées. Or, lorsque l'on aborde

frontalement avec ces intervenants la question de la lutte contre les discriminations, ils répondent spontanément qu'ils ne font pas ou qu'il ne s'agit pas de faire de la lutte contre les discriminations. Ils se réfèrent davantage à la notion d'accès au droit et à celle de l'insertion, inscrivant leur action plus en amont dans la prévention de la discrimination. J'essayais dans ce texte d'abord de comprendre à quoi tient cette réticence : entre souci de saisir la complexité, réticence à ethniciser les questions sociales et crainte de politiser trop leur intervention. Puis j'examinais comment les intervenants contribuent, malgré tout, à lutter contre les discriminations pour conclure ainsi : « La lutte contre les discriminations, parce qu'elle oblige à voir et à faire voir ce qui devrait dans le cadre républicain être ignoré (les identités ethniques), impose un double mouvement de reconnaissance de l'Autre et de singularisation de l'accompagnement social. Elle fait écho aux soucis pragmatique et éthique de certains acteurs situés, de par leur expérience ou leur fonction, à la marge des institutions. Elle se déploie souvent dans les interstices de l'intervention sociale : les acteurs qui s'y engagent construisent des espaces hybrides à la faveur de la complexité des dispositifs et du flou relatif de leurs missions¹. Ils tentent d'introduire du jeu dans les logiques et les mécanismes institutionnels et de trouver des alliés parmi la multitude des divers acteurs. Mais ces formes d'action apparaissent paradoxales : si le souci de l'utilisateur amène à adapter les approches et à réinterroger les fonctionnements routiniers souvent discriminatoires, ce même souci rencontre le mouvement de responsabilisation des publics et les préoccupations managériales d'efficacité qui ne sont pas sans poser question² ».

La lutte contre les discriminations m'apparaissait finalement comme un instrument de politiques publiques difficile à manier : il semble qu'il perde en efficacité pratique ce qu'il gagne en efficacité critique. Je découvrirai plus tard que l'entrée par la « LCD » provoque la même exigence de remise en question systémique que l'entrée par la participation des usagers. Parce qu'elles constituent une exigence effective d'accès aux droits elles viennent remettre en question les fonctionnements institués au-delà des espaces qu'elles sont censées cibler. Ce qui explique les réticences qu'elles affrontent.

2.5 Les enjeux d'une recherche « attentive » à la pratique dans l'intervention sociale : perspectives européennes

L'expérience de recherche partagée avec le CREFE a été par ailleurs poursuivie et mise en réflexion dans le cadre d'un programme Européen porté par le réseau ESSAW « Research on Social Work in Urban Areas »³, dont l'objectif était de comparer les modalités de coopération entre

¹ Gilles Jeannot, *Les métiers flous, travail et action publique*, Toulouse, Octares, 2005.

² La lutte contre les discriminations prend place de ce point de vue dans les *nouvelles règles du travail social* (Astier, 2007) : accompagnement, singularisation, logique de projet, participation et responsabilisation des usagers...

³ Fachhochschule Koblenz (Germany), Fachhochschule Köln (Germany), Fontys Hogeschool (The Netherlands), Hogeschool van Rotterdam (The Netherlands), University of Helsinki / Heiki-Waris Institute (Finland), University of Trento (Italy), Université Jean Monnet St Etienne (France), University of Ljubljana (Slovenia).

praticiens, décideurs dans le champ des politiques sociales et chercheurs. Un colloque de présentation des résultats a eu lieu les 24-26 septembre 2009 où nous nous sommes rendus avec le directeur du CREFE de l'époque (Fabrice Matteuci) et l'un des Agents de développement (Mehmet Ertugrul).

Notre contribution, intitulée « Pluralité des cultures et reconnaissance des identités collectives », a montré comment nous sommes passés progressivement d'un soutien « technique » et « théorique » apporté par la recherche à l'action à une pratique de recherche-action plus partagée. Nous avons identifié comment la construction progressive de questions à la fois pratiques et de recherche a permis aux professionnels de construire leur réflexivité et d'armer ainsi leur pratique et à la sociologue de mettre à l'épreuve un certain nombre de principes théoriques de portée générale : Quelles modalités de reconnaissance s'élaborent ? Comment engager les territoires et leurs acteurs dans des dynamiques de développement local qui fassent place à la diversité des populations ? En quoi les actions engagées permettent-elles la construction d'un commun ? Nous avons aussi identifié comment les résultats de nos travaux ont permis d'une part la pérennisation du dispositif, son élargissement au niveau national et ont contribué à la formation des nouveaux agents. Les difficultés et limites de ce type de recherche collaborative ont aussi été pointées : terrain de « seconde main » pour la chercheuse qui n'est pas elle-même agent, contrainte de la commande politique et de ses orientations qui ne permettent pas de traiter certaines questions dans les phases plus publiques, partage des rôles qui demeurent dans la phase de publication (ouvrage sur la reconnaissance).

Les échanges avec d'autres équipes européennes se sont poursuivis en particulier avec deux collègues néerlandais Yan Steyaert et Franz Spierings pour une publication dans la revue *European journal of social science* en 2011¹. A partir des trois expériences de collaboration que nous avons respectivement conduites, nous avons dégagé un certain nombre de principes qui puissent permettre non pas tant que les résultats de la recherche soient « bien utilisés » par les praticiens en travail social mais plutôt que la recherche soit « utilisable » pour eux. Nous avons proposé de développer une recherche « attentive à la pratique », c'est à dire qui prenne en considération les temporalités et contraintes des professionnels, intègre d'emblée les enjeux de participation et de formation que cela engage pour les professionnels (dès la formulation initiale du projet), et soit soucieuse de la diffusion des acquis des travaux conduits, notamment à travers des formats de publication adaptés. Nous avons identifié que notre implication comme chercheurs se faisait pour chacun d'entre nous dans le cadre de questions émergentes : « In the tree cases it becomes evident that each research deals with an emergent matter for social-urban policies. Research appears as an intrinsic part of the local public policy development itself. Social policy experimentation and time of research coincide.

¹ Je fais le choix ici de présenter de façon plus détaillée ce texte qui proposait une réflexion sur les démarches de recherche collaboratives en travail social qui était encore peu présente en France et parce qu'il est publié en anglais (2011a).

The researcher chooses to contribute to policy orientations and interrogations”. (p.10) Je reviendrai, dans la suite de ce travail, sur cette imbrication entre expérimentation dans les politiques sociales et démarche de recherche-action collaborative que j’ai eu par la suite plusieurs occasions de mettre en œuvre.

Revenons-en pour l’instant à ce que nous avons identifié en comparant nos expériences : Cette posture implique de mettre en œuvre des méthodes ajustées aux questions qu’il s’agit de traiter et aux spécificités des terrains et acteurs avec lesquels la recherche-action est conduite. A l’inverse d’une sociologie qui, tel Procuste¹, fait rentrer ses objets dans des outils méthodologiques et des cadres d’analyse prédéfinis, il s’agit ici de créer avec les acteurs concernés des démarches appropriées et d’en tirer des analyses situées.

Dans les trois cas, nous avons développé des rôles interdépendants entre la pratique et la recherche et des rapports non-hiérarchiques au sein des équipes « projets » : A Rotterdam, des chercheurs académiques (dont certains formés à la pratique en travail social initialement) se sont associés à des responsables d’arrondissements, des représentants d’associations de logement et des membres du conseil municipal, dont certains formés à la recherche pour créer une équipe référente de la recherche-action². A Eindhoven, du temps a été libéré pour que les praticiens puissent s’impliquer dans la recherche, accompagnés par l’équipe de la Fontys University of Applied Science³. Dans le cas de la collaboration menée avec le CREFE, le directeur du CREFE, l’un des ADLI et moi-même

¹ Selon la mythologie grecque Procuste invitait les voyageurs à se reposer sur un lit, mais leur coupait les membres trop grands qui dépassaient du lit ou étiraient les pieds de ceux qui étaient trop petits. On parle de méthode du lit de Procuste pour désigner toute tentative de réduire les individus à un seul modèle, une seule façon de penser ou d’agir (wikipédia). Dans l’article nous évoquons en quoi l’utilisation de logiciel de traitement de données de type SAS ou PSP produisent cela. Au-delà, les promoteurs de la sociologie de la socialisation et de la sociologie critique procèdent, nous semble-t-il, bien souvent comme Procuste. Pour un bel exemple de cette pratique, voir la controverse qui a opposé Victoria Betrame (écrivain) à Delphine Naudier et Florence Weber. Jean-Louis Genard, Marta Roca i Escoda, *Éthique de la recherche en sociologie*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2019, 255 p. voir chapitre 3. J’y reviendrais dans le vol.2 ch1 « penser par cas ».

² À Rotterdam, un groupe de gestion inter-organisationnel a demandé à une équipe de recherche de l’Université des sciences appliquées de Rotterdam de développer un outil d’évaluation de l’efficacité pour une intervention de développement communautaire appelée Pact op Zuid. (Spierings et Meeuwisse, 2008). La tâche de développer un outil d’évaluation sur mesure a été organisée comme un réseau d’apprentissage, dans lequel une configuration de six personnes a développé ensemble et en communication constante les questionnements, les méthodes et les productions. L’équipe de recherche était composée de différents rôles : un conseiller politique de la Ville, un directeur de programme universitaire, un professeur, le directeur de programme de Pact op Zuid et plusieurs chercheurs. L’équipe a également combiné différentes disciplines et compétences : économiste-praticien, urbaniste-praticien, technicien de l’information-praticien, sociologue-chercheur urbain, géographe-statisticien-chercheur social et psychologue-chercheur.

³ Dans le cadre d’une coopération de recherche à long terme entre la ville d’Eindhoven, la Fontys University of Applied Sciences et les agences locales de travail social, un projet de recherche a été réalisé pour améliorer les processus de responsabilisation afin de contribuer davantage à la qualité du travail social. Pendant une dizaine de mois, le personnel de recherche de Fontys, le personnel du conseil municipal et le personnel de trois agences de travail social ont travaillé ensemble pour souligner les faiblesses des procédures actuelles et pour concevoir des améliorations. Plutôt que l’autorité locale ou les organismes fournissant des ressources financières à l’institut de recherche, ils ont engagé leur personnel à devenir des partenaires temporaires dans la recherche. Steyaert souligne que les professionnels de l’intervention sociale ne sont pas qu’une source de données : ils participent à la définition des questions et à l’analyse des données, à l’analyse documentaire, la communication des résultats et d’autres aspects de la recherche. L’une des conditions essentielles de cette façon de travailler tient pour lui dans la disponibilité de certaines ressources à l’institut de recherche qui n’étaient pas réservées à des projets spécifiques, mais disponibles pour travailler sur des questions de recherche émergent de la pratique.

décisions ensemble des questions à aborder et l'analyse des situations locales et des actions menées se faisait avec les agents avant d'être rédigées à trois. J'affirmais alors qu'il n'y a pas d'un côté un scientifique qui peut dire ce qui est vrai et de l'autre un praticien qui peut faire ce qui est bien. Les deux produisent des connaissances et les deux se préoccupent de l'utilisation de celles-ci.

La comparaison de nos expériences nous a conduits à souligner que les capacités des acteurs à se saisir de la recherche ne dépendent pas de la pertinence des résultats dans l'absolu mais de la façon dont elle est menée avec eux. Contrairement à une logique de recherche pensée comme « autonome » pour laquelle le processus de recherche constitue une sorte de boîte noire où seuls les résultats sont visibles, ici, la question de la restitution et des usages de la recherche se pose tout au long du projet. L'utilisation des connaissances devient alors une responsabilité partagée entre le chercheur et le praticien. Ainsi, nous soulignons que pour combler le fossé entre la recherche en travail social et la pratique il convient de développer un « esprit pratique » de la recherche.

Notre article pointait également les contradictions fortes entre ce type de démarche et les exigences actuelles en matière d'évaluation de la recherche qui ignore leur impact social effectif (notons que paradoxalement ce sont les exigences d'évaluation du travail social lui-même qui poussent ces acteurs à solliciter les sociologues !). Il faut souligner que cette contrainte d'évaluation de la recherche par les publications était beaucoup plus forte alors dans le contexte nord-européen dans lequel mes deux collègues néerlandais évoluaient qu'il ne l'était et ne l'ai encore en France, en particulier dans ce domaine de publication. La recherche en travail social est elle-même beaucoup plus développée et reconnue en tant que telle dans ce contexte et elle semble aller de soi, ce qui était et demeure loin d'être le cas en France. Par ailleurs, je n'avais de mon côté pas beaucoup de liens avec les sociologues travaillant sur le travail social. Une partie importante des échanges que nous avons eus pour cette publication a de ce fait consisté à comprendre ces différences de contexte¹ et pour ma part à identifier notamment l'importance de l'échelle urbaine dans l'intervention sociale : rôle des métropoles et place importante de l'action communautaire. Ces échanges m'ont ainsi permis de commencer à repérer d'autres traditions en matière d'intervention sociale et en matière de recherche et de m'en inspirer. J'ai par la suite poursuivi les échanges (en français !) avec un autre collègue présent à ce colloque : Abraham Franssen (concepteur avec Luc Campenhout de la Méthode d'Analyse en Groupe- MAG).

¹ L'interculturalité évoquée plus haut s'expérimente ici entre collègues, avec toutes les difficultés d'un échange et d'une écriture en anglais pour laquelle je me sens alors trop peu équipée.

Enquêter et Ecrire ensemble : première longueur ¹

Cette séquence a ainsi été pour moi un premier espace pour faire l'expérience d'un travail collectif dont les questions et enjeux ne tiennent pas à une définition que j'aurais décidée (si tant est que j'ai toujours décidé quelque chose pendant mes années de thèse), mais à des problèmes et questions qui sont portés par d'autres.

Les expériences présentées ici, et particulièrement celle menée avec le CREFE ont constitué une initiation à un travail collaboratif. Ces professionnels m'ont initiée concrètement à l'intervention sociale et au développement local et je les ai initiés en retour à l'approche sociologique ou anthropologique. Les analyses qui en sont issues ne s'inscrivent pas d'emblée dans une perspective théorique mais elles en sont nourries. Les acquis de ma thèse, ma connaissance des problématiques migratoires, de l'immigration et de la langue turque en particulier, ma formation en anthropologie, de même que les approches de l'Ecole de Chicago et ses relectures contemporaines sont venues nourrir cette pratique d'intervention (Cefai).

Puis ce travail collaboratif s'est développé avec d'autres chercheurs qui permet de saisir ce qui a été fait sur un autre registre. Les ressources théoriques sont ici mobilisées dans un après-coup, elles permettent de relire les situations et pratiques observées et vécues, mais elles prennent sens aussi du fait d'être travaillées dans une perspective comparative et dans une co-élaboration. La façon dont chacun envisage tel concept en regard de son terrain ouvre de nouvelles perspectives et questions qui viennent en retour éclairer sous un nouvel angle ce que l'on avait observé.

Alors que la thèse peut être vue comme une performance individuelle, comme celle du grimpeur qui parvient à enchaîner une voie d'une difficulté extrême après un long « travail » de celle-ci². Ces expériences ressemblent davantage aux sorties collectives en falaise : le choix du site et des voies à parcourir fait l'objet de discussion en amont et s'appuie sur les connaissances que chacun a déjà de ces sites. Les voies équipées par les uns peuvent être parcourues plus facilement par les autres. Les compétences et qualités de chacun sont mises au service du groupe : celui qui est plus fort en surplomb pose une moulinette³ aux autres pour qu'ils l'essaient en toute sécurité, celle qui est plus forte en dalle s'élanche pour passer le pas délicat et rallonger une dégaine pour faciliter le passage du suivant. Et au retour, attablés autour d'une bière, on refait la sortie, commentant et

¹ L'escalade en grande voie (100 à 500 m ou plus) comporte plusieurs longueurs (chacune faisant environ 45 à 50 m, soit la longueur de la corde), qui permettent de progresser d'un relais à un autre. Le grimpeur de tête effectue la première longueur, puis assure depuis le relais le second. Celui-ci le rejoint et grimpe en tête la longueur suivante et ainsi de suite (si on grimpe enversible, ce qui est plus rapide). L'engagement est plus important que dans une voie de « couenne » en falaise « école » (une seule longueur), car il n'est pas toujours possible de redescendre en rappel en cas de difficulté. La vigilance dans les manipulations de cordes est plus encore ici de rigueur.

² « Travailler une voie » consiste en la répétition et l'apprentissage de tous les mouvements et de leur enchaînement et demande une grande résistance mentale face à la lenteur des progrès et aux faibles chances de réussite.

³ La corde est déjà passée dans le relais en haut de la voie et la personne peut grimper en étant assurée du haut, sans risque de chute.

comparant chacune des voies, se remémorant les beaux passages et les pas difficiles, partageant les méthodes pour les passer, les moments de peur et de réussite et discutant (indéfiniment !) des cotations¹. Les cotations sont effectivement déjà données dans le topo, écrit par les équipiers de la falaise, comme les thématiques et les théories sociologiques sont déjà, pour une part, définies et écrites. Mais elles doivent être mises à l'épreuve de la pratique de l'escalade ou de l'enquête. Cela conduit à évaluer la justesse de celles-ci et à les mettre en regard d'autres références éprouvées dans d'autres sites. Les voies surcotées (c'est-à-dire dont la cotation annoncée s'avère plus élevée que la difficulté « réelle ») flattent l'égo sur le moment, mais font perdre un peu de la valeur de l'effort accompli et imposent de reconnaître avec les autres que « ça ne vaut pas la côte ». Comme les théories trop faciles à appliquer qui n'apportent pas d'éclairage supplémentaire et sont décevantes sur le plan analytique. Inversement les voies sous-cotées déclenchent les critiques, car elles ont imposé de s'aventurer dans un niveau que l'on ne maîtrisait pas et conduit à l'échec de la voie, voire à une chute. Elles sont souvent pointées comme le fruit de l'orgueil de l'équipier qui montrerait par là son bon niveau, ou plus simplement de son incapacité à ajuster sa cotation à des types de voies qu'il pratique peu. Ainsi en est-il aussi des théorisations obscures et alambiquées sur lesquelles on bute... du moins tant qu'on n'a pas trouvé comment ou avec qui les décrypter.

En cela, les moments de séminaire d'équipe et d'écriture collective qui ont suivi ces expériences d'enquête ont permis un travail *d'appropriation* des théories d'inspiration philosophiques : en mettant à l'épreuve ces théories en les confrontant aux particularités des différentes situations étudiées ; et donc également aux connaissances pratiques élaborées en situation et aux savoirs constitués par et avec ceux qui exercent ces pratiques. Plutôt qu'un travail de montée en généralité vertical, la portée scientifique opère horizontalement, de proche en proche. Les questions et connaissances constituées sur un terrain sont déplacées et permettent de requestionner ce qui se joue sur un autre terrain. Non pas dans une logique d'application d'une théorie à l'identique mais dans une logique de contamination, d'interpellation, de nouvelles interprétations. Je reviendrai dans la partie 1 du second volume sur cette conception de la connaissance en réseau ou rhizome².

¹ Le système de cotation en France situe la difficulté d'une voie sur une échelle de 4 (très facile) à 9 (niveau maximum actuel), et est subdivisé en a,b,c auquel peut s'ajouter un +. Par exemple 6b ou 8a+. Cette évaluation des difficultés s'appuie sur une estimation des ouvriers, confirmée par ceux qui répètent la voie, produisant des consensus locaux ou plus larges, toujours susceptibles d'être rediscutés.

² Pour Gilles Deleuze et Félix Guattari, un rhizome est un modèle descriptif et épistémologique dans lequel l'organisation des éléments ne suit pas une ligne de subordination hiérarchique — avec une base, (ou une racine, un tronc), offrant l'origine de plusieurs branchements, selon le modèle de l'Arbre de Porphyre —, mais où tout élément peut affecter ou influencer tout autre (Deleuze & Guattari 1980, p.13)

Chapitre 3. L'expérience Inpact : faire faire de la recherche-action communautaire

Mes activités pédagogiques ont renforcé le tournant pris dans mes recherches du côté de l'intervention sociale et réciproquement. A mon arrivée à Saint -Etienne en 2000 le département de sociologie venait d'ouvrir, mais la sociologie était déjà présente en formation continue à travers une licence et une maîtrise de sociologie et un DESS « Politiques sociales et développement territorial » existant depuis les années 80. Une partie de mes enseignements s'adressait alors à des professionnels du travail social et une autre à des étudiants dont près de la moitié rêvaient des métiers du social. Je me suis donc plongée plus précisément dans la compréhension de ce secteur et de ces métiers, pour lequel la sociologie (celle des questions qu'il s'agit de traiter, comme celle portant sur les pratiques professionnelles elles-mêmes) est particulièrement présente (de l'élaboration des politiques sociales à ses outils pour penser les situations, en passant par la formation des professionnels). L'enjeu a aussi été pour moi d'accompagner les étudiants dans une réflexion sur leur professionnalisation future avec les outils dont la sociologie pouvait les doter, sans réduire leurs perspectives à un hypothétique poste de chercheur académique¹. J'ai également assuré, au milieu des années 2000, un cours d'épistémologie intitulé : « Dispositifs de recherche impliquée avec les acteurs sociaux » que j'ai assuré avec des chercheurs du CRESAL, reprenant cet héritage fort.

Dans un texte à propos du CRESAL, André Micoud (2009) présente ainsi les postulats épistémologiques qui l'anime : « Les savoirs, tant sur les mondes naturels que ceux sur les mondes humains : 1° naissent du sein même des sociétés qu'ils se proposent de comprendre (thèse de l'historicité radicale des épistémés), 2° sont d'abord et avant tout le produit des acteurs qui en tels lieux et à tels moments se sont sentis les plus concernés par le « problème » dont il est question (thèse de l'immanence du moment théorique au moment pratique). »²

Il ne s'agit donc pas de séparer les questions de la société des problématiques de la sociologie, mais bien au contraire de se saisir des problématiques à l'œuvre dans la société pour les explorer avec ceux qui en sont porteurs. Principes que l'équipe Politique de la connaissance du CMW a repris en mobilisant sur le plan théorique en particulier le pragmatisme et la sociologie de la traduction.

Mon investissement dans la licence professionnelle « intervention sociale » depuis sa création en 2002 et la volonté du département de sociologie de créer une filière en formation initiale adossée au Master Politiques sociales et développement territorial existant en formation continue m'ont conduite à identifier les questions émergentes, à explorer les besoins de formation dans ce domaine

¹ Engagement pour l'insertion des étudiants qui se traduit dans la création d'un module en M2 puis dès le M1 « Professionnalisation dans la recherche » où sont invités des sociologues en exercice en dehors de l'université, j'ai également été responsable insertion pour faculté SHS plusieurs années.

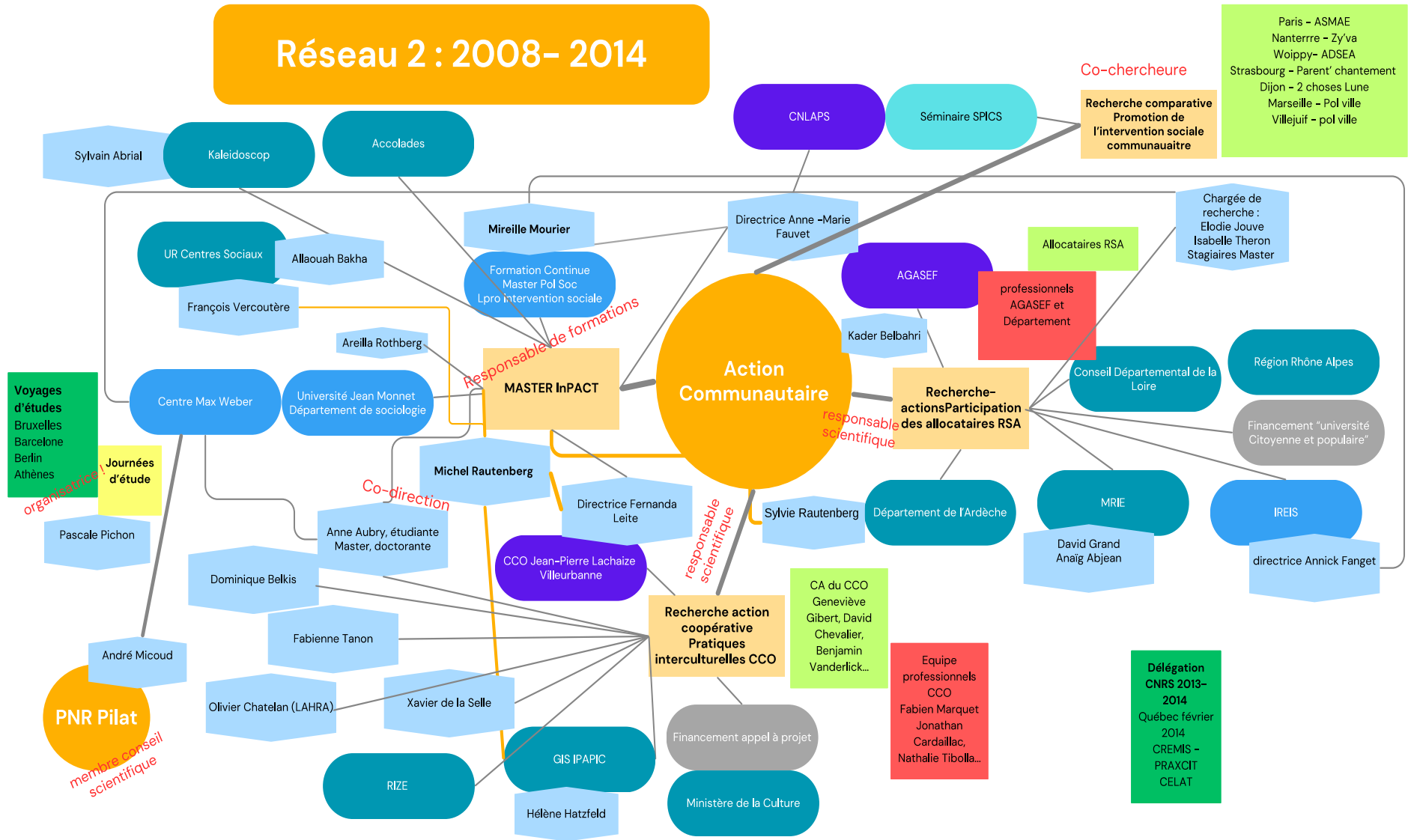
² Le CRESAL a ainsi été un lieu de réflexion important concernant les rapports science/société : <https://science-societe.fr/situation-dexpertise-et-socialisation-des-savoirs-cresal-saint-etienne-1985>

et à prospecter les débouchés possibles. Je me suis ainsi engagée fortement dans la création de ce Master.

Fin 2007, je m'engage dans le projet de création de ce nouveau Master avec le soutien de Michel Rautenberg (PU) et de Mireille Mourier (ingénieur au Service de la formation continue) qui mobilisent les professionnels de leurs réseaux. L'ouverture de ce M2 est programmée à la rentrée 2008, mais retoqué par le ministère qui s'interroge sur l'intitulé peu conforme au « modèle français d'intégration » et sur les débouchés... cela tombe bien, je suis enceinte de ma deuxième fille qui naîtra en janvier 2009. Nous retravaillons le projet et la première promotion est recrutée en septembre 2009. Je prends la responsabilité des deux parcours de Master, en formation continue (dont une grande part est assurée par Mireille Mourier) et en formation initiale. Je reste investie dans la licence pro dont je reprendrai la co-responsabilité avec Mireille dès 2010. De ce côté s'engagent aussi de nouveaux projets : l'ouverture de la formation au champ plus large de l'ESS. Et je suis dès lors embarquée, pour ne pas dire enrôlée dans la dynamique de ces nouvelles coopérations et les perspectives qu'elles ouvrent.

Figure 2 – Schéma de réseau 2 - 2008-2014 : Action Communautaire

Réseau 2 : 2008- 2014



3.1 Développer une formation de recherche et développement en action communautaire

Ce projet de création a été initié par la constitution d'un comité de pilotage mobilisant des collègues et des professionnels d'horizons divers¹. Les entretiens menés avec des professionnels de différents secteurs (aide sociale, prévention, politique de la ville, insertion, santé, développement local, acteurs de la démocratie participative, responsables d'associations culturelles) d'une part, les orientations de mes propres travaux ainsi que les compétences et spécialités de mes collègues au sein du département de sociologie d'autre part, nous ont amené à définir une orientation forte autour de l'action communautaire.

Cette orientation s'inscrit alors dans un mouvement plus large de montée en puissance de ces questions dont je n'ai pris conscience qu'après coup, mais que le travail d'exploration menée sur les questions émergentes dans l'intervention sociale avait permis de capter. Les dernières émeutes urbaines de 2005, étendues à de très nombreux quartiers en France, avaient de fait donné lieu à diverses mobilisations et propositions : notamment du côté associatif et des grandes fédérations de l'éducation populaire et du travail social. Le Collectif Pas sans nous², le Séminaire pour la promotion de l'intervention sociale communautaire (porté notamment par le CNLAPS³ et les CRDSU⁴ dans une perspective de contribution aux Etats Généraux du Travail Social – Heckel et alii, 2016), les réflexions menées par l'Union Nationale des Centres Sociaux sur le développement du pouvoir d'agir⁵. Ces orientations s'inscrivent elles-mêmes dans le mouvement plus global de montée en puissance de la participation des usagers, habitants ou citoyens (Blondiaux, Fourniau, 2011) et du développement du pouvoir d'agir (Carrel, 2013) et concomitamment dans le développement des travaux et initiatives universitaires sur ces questions qui dépassent le seul champ social et urbain : création du GIS démocratie et participation en 2009, colloque des 15 et 16 mars 2012 à l'ENTPE à Vaulx –en-Velin sur le *Community Organizing* (Balazard, Talpin, 2016)

¹ Michel Rautenberg a soutenu cette création et contribué fortement à la mobilisation des professionnels : Fernanda Leite du CCO, Sylvie Rautenberg (Conseil général d'Archèche), François Vercoutere (Fédération des centres sociaux). Mireille Mourier, ingénieure de formation continue, en charge du Master Politiques sociales pour la formation continue et qui avait porté la création de la licence professionnelle a également été essentielle dans ce projet. Nous avons mobilisé Anne-Marie Fauvet, directrice de l'AGASEF et présidente du CNLAPS (comité national de Liaison de la Prévention Spécialisée), et Allaouah Bakha, directeur du centre social de Terrenoire, j'ai de mon côté mobilisé Ariella Rothberg. Les échanges avec Kader Belbahri et Dominique Belkis ont également contribué aux orientations de la formation autour des questions de relations inter-ethniques. Ces orientations s'inspiraient évidemment également des travaux engagés dans la période précédente autour des enjeux de la reconnaissance (Payet, Battegay, 2008 ; Belbahri, 2008) et du maître ignorant (Peroni, Derycke, 2010). Les collègues du GRAC (Scop de recherche-action montée par des doctorants), contribueront à enrichir les réflexions et les projets (Amandine Guibert, Rémi Eliçabe, Laetitia Overney, Yannis Lemery, Anne-Sophie Haeringer) avant que les conditions des vacances à l'université n'aient raison de leur implication !

² « On voudrait entendre crier toutes les voix de nos cités : paroles d'habitants des quartiers en politique de la Ville » 2011.

³ Comité national de liaison de la prévention spécialisée, dont Anne-Marie Fauvet devient la présidente.

⁴ Centres Ressources du Développement Social Urbain

⁵ Je cite ici seulement les expériences qui m'ont directement inspirée et celles auxquelles j'ai contribué.

auquel j'avais été invitée à contribuer à un débat sur les résistances françaises à l'*empowerment* (Autant-Dorier, 2012a ; 2018a).

L'usage du terme « action communautaire », apparaît alors provocateur dans le cadre des politiques publiques en France où il fait écho à la crainte du communautarisme. Il visait à questionner et à s'inspirer des démarches développées notamment au Québec ou en Belgique. Dans ce cadre l'action communautaire désigne plusieurs formes d'intervention (Bourque et alii, 2007) : *l'intervention sociale communautaire* demeure assez proche des formes de l'intervention sociale telles qu'elles se déclinent en France, tout en faisant plus facilement place aux questions ethniques. Elle consiste à orienter l'action des professionnels en direction de publics définis par des spécificités communes : problématique de santé, quartier populaire, population migrante. Le dispositif ADLI s'inscrit dans cette lignée. *L'organisation communautaire* désigne quant à elle des pratiques plus proches de l'éducation populaire et du développement local dans lesquels il s'agit de soutenir les groupes locaux, d'identifier des leaders et d'accompagner le développement de projets et d'actions portées par les personnes de ces groupes. Ces actions viennent en complémentarité avec les politiques sociales et les politiques publiques à travers une délégation de services et sont souvent l'objet de subventions : les principes de participation et de développement du pouvoir d'agir sont ici centraux. En France c'est dans le cadre de la politique de la ville que l'on peut identifier ce type d'action (Donzelot, Estèbe, Doytcheva). Enfin *l'action communautaire* elle-même est plus endogène aux groupes concernés, appelée aussi *action communautaire autonome* au Québec, elle désigne des formes de mobilisation et d'action portées par des collectifs qui s'organisent indépendamment ou parfois contre les institutions, dans une logique de défense des droits plus radicale. Act-up constitue une figure de référence de cette forme d'action communautaire.

Notre objectif n'était pas d'indexer la formation à l'une ou l'autre de ces formes mais d'en explorer les particularités afin d'imaginer de nouvelles perspectives d'intervention en France. Faire référence à l'action communautaire amène inévitablement à mobiliser les principes du *community organizing* tel que conceptualisé et appliqué par Saul Alinsky¹ ou les démarches prônées par Paolo Freire (conscientisation) ou Augusto Boal (théâtre de l'opprimé). On ne saurait toutefois faire de ces approches des « manuels » à appliquer, mais plutôt une matière à interroger, à adapter, à réinventer. Parallèlement cela suppose aussi de faire droit à des expériences et modes d'intervention qui s'en réclament, développés depuis longtemps en France, du côté de la prévention spécialisée et de l'éducation populaire (notamment la fédération des centres sociaux), dans la lutte contre la pauvreté (Emmaüs, ATD-quart monde), dans certaines démarches de développement social local ou encore dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire (coopératives et associations). Ce mode d'action s'inscrit profondément dans les racines du catholicisme social et notamment dans le mouvement

¹ La proposition d'arpage du livre qu'en fera l'un des intervenants en déchirant le livre sous les yeux ébahis des étudiants traduit bien comment nous avons tenté d'accorder le fond et la forme.

Economie et Humanisme¹. L'action communautaire a eu droit de cité comme telle en France dans les années 70, inspirée par ces courants elle s'inscrit dans un contexte social favorable : le mouvement social de Mai 68 et le mouvement culturel hippie qui prône la vie communautaire. Elle trace un chemin parallèle et secondaire à celui du mouvement massif de professionnalisation et d'institutionnalisation du travail social qui conduit au contraire à sectoriser l'intervention et à la techniciser.

Enfin, dernière référence qui viendra alimenter notre « fonds commun » : celle à la psychothérapie institutionnelle expérimentée par François Tosquelles à Saint-Alban, qui consiste à réinscrire l'hôpital et les malades dans le milieu local².

Les étudiants ont dès lors été invités à constituer ce que nous avons appelé des « répertoires d'action communautaire » en référence à la notion de « répertoires d'action politique » mobilisée à la suite de Charles Tilly³. Cette notion invite à une approche située et relationnelle des formes d'action, mais le terme de répertoire renvoie aussi plus prosaïquement à un répertoire des adresses et contacts que l'on souhaite enregistrer. La consigne est de se saisir de la notion d'action communautaire qui est au cœur de l'intitulé de la formation afin d'en identifier les origines, les contours, les usages... Le but n'est pas de donner LA bonne définition de l'action communautaire, mais d'en explorer justement les points de tensions, les variations, les enjeux, la pertinence suivant les contextes, les situations... La question de la « communauté » n'est de fait pas neutre et facile à utiliser dans le contexte français. Le but était donc d'ouvrir cette notion plutôt que de la clore.

Les répertoires réalisés dans le cadre du Master ont ainsi combiné une analyse de ressources historico-théoriques et le repérage d'expériences et de pratiques se réclamant ou pouvant être rapprochées de ces démarches (en France et à l'étranger). Ces répertoires expérimentent des formats favorisant le partage, le débat, la diffusion auprès de publics non universitaires, équipant ainsi les étudiants eux-mêmes de capacité de restitution autres que celles académiques. Leurs formats même

¹ Dès le manifeste de 1942 ce mouvement prône « la force de l'idée communautaire » (appuyée sur le corporatisme) en regard de « la faillite massive, éclatante, constatée par tous des systèmes adverses qui se sont révélés impraticables au bout d'un temps très réduit : moins d'un siècle pour le capitalisme, quelques années pour le socialisme. » Puis les principes de recherche action comme vecteur de solidarité. Pour L.-J. Lebreton, qui signe le manifeste de 1959, « le social et l'économique ne peuvent être séparés ; il ne s'agit pas de plaquer un social correctif, palliatif, sur une économie engendrant de soi le mal humain; il s'agit de préconiser et de chercher à mettre en place un régime économique intégralement social et intégralement personnaliste en même temps que très différencié dont l'objectif soit la montée humaine universelle, c'est-à-dire, selon l'expression chère à François Perroux, de tout l'homme et de tous les hommes. ». Le parcours et la figure de Henri Desroches (né à Roanne) mériteraient que l'on s'y arrête davantage il est notamment fondateur des collèges coopératifs, entré au CNRS en 1951 comme sociologue il développe une sociologie de la coopération et du développement. Le CRESAL à Saint-Etienne est directement issu de ce mouvement. Jacques Ion, « "Ingénieurs sociaux" et sciences sociales appliquées : le groupe E.H. De Saint-Étienne de 1944 à 1953 », *Economie et Humanisme*, n° 307, 1989, p. 5-19 et André Micoud, « La sociologie comme science appliquée. Retour sur une expérience, le cas du CRESAL, Saint-Etienne, 1958-2007 », *Bulletin de la Société Française d'Histoire des Sciences de l'Homme*, n° 33, été 2009, p. 24-33.

² Patrick Faugeras et Michel Minard, « Portrait d'un militant, François Tosquelles », *Sud/Nord*, ERES, vol. 25, no 1, 2010, p. 49

³ Péchu, Cécile. « Répertoire d'action », Olivier Fillieule éd., *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Presses de Sciences Po, 2009, pp. 454-462.

ont rendu la conservation de ces travaux hétéroclites compliquée, j'en ai malheureusement gardé fort peu de traces¹.

Notre projet est donc de former les étudiants à développer des modes d'intervention qui soient mis en œuvre *avec* les populations concernées (au-delà de l'injonction à la participation des habitants et des usagers), en prenant en considération la diversité des populations dans leurs singularités (approche interculturelle), leurs expériences et leurs connaissances des questions qui les touchent (savoirs profanes) et dans une visée d'émancipation et d'*empowerment*.

Cette formation affirmait également un parti-pris fort autour de l'articulation entre recherche et action : les démarches de recherche partagées étant au fondement de processus de conscientisation et de mobilisation pour une transformation. Les lieux de stage sont en ce sens compris comme des lieux d'expérimentation de démarches d'action communautaire, supposant un accompagnement rapproché que j'assurais avec Ariella Rothberg. Le mémoire intitulé « mémoire de recherche et développement en action communautaire » articule une restitution de la mission de stage, une réflexivité sur la démarche engagée et un approfondissement des questions qu'il s'agit de traiter : non sans mal parfois ! L'ambition est importante et l'année courte et bien remplie d'autres activités (Cf. liste des mémoires encadrés).

Cet engagement dans le développement de l'action communautaire fait ainsi pleinement sens avec mes recherches antérieures tout en leur donnant dès lors une orientation plus affirmée. Mais cette orientation ne donne pas lieu à un programme de recherche structuré sur l'action communautaire. Nos explorations dans ce domaine visent d'abord à alimenter nos pratiques pédagogiques...fort prenantes : les deux premières années je participe à l'ensemble des interventions du module action communautaire de 48 heures aux côtés des divers intervenants². Ainsi aucune publication n'en sortira directement en dehors du rapport de la recherche-action menée dans le cadre du Séminaire pour la Promotion de l'Intervention Sociale Communautaire (SPISC, 2016). Mes recherches vont être guidées par les partenariats construits pour la création du Master qui vont donner lieu à plusieurs projets de recherche-action sur des questions plus précises : les pratiques interculturelles

¹ Les promos 2010-11 et 2011-12 ont travaillé sur les espaces et les temporalités de l'action communautaire (maquette), la démarche et la méthodologie de l'animateur communautaire (théâtre), comment faire de l'action communautaire en France (fiche méthodologique). Les limites et les frontières de l'action communautaire : comparaison internationale (journal de type courrier international). La question de la légitimité et des capacités des acteurs et des actions à travers une forme particulière d'organisation et d'action : l'action syndicale, forme limite par rapport à l'action communautaire, intéressante à ce titre (reportage). La question de la conscientisation et de la mobilisation pour l'action collective qui interroge les finalités de l'action (émission de radio).

² J'encadre par ailleurs les stages et mémoires, accompagne les voyages d'étude et organise les journées d'étude et autres journées sur site. Les deux premières années la formation comporte une partie de tronc commun avec le Master 1 Construction des mondes communs (séminaires, cours méthodologiques) et une partie d'enseignements mutualisés avec le parcours de Master Politiques sociales et développement territorial en Formation continue (diagnostic et projet, institutions européennes et programmes communautaires, Politiques publiques et politiques sociales, dont j'assure le volet social sur 24 heures, seul ce cours restera mutualisé par la suite). Les enseignements spécifiques portent, dans le cadre du module action communautaire sur : la participation et mobilisation des habitants/usagers, l'éducation populaire et l'émancipation, l'interculturalité et la médiation, les approches socio-anthropologie des migrations et des mobilités. Des enseignements plus professionnels sont proposés sur l'évaluation et la sociologie du développement local et du développement social.

au CCO (chapitre 5) et la participation des allocataires au dispositif RSA et les prolongements dans le cadre du SPISC avec l'AGASEF (Chapitre 4).

3.2 Expérimenter des formats pédagogiques au-delà des frontières

Outre la réalisation des répertoires et des mémoires de recherche et développement en action communautaire, nous avons développé dans le cadre de ce Master deux autres formats et expériences pédagogiques : des journées d'étude « hybrides » et des voyages d'étude à l'étranger.

Les journées d'étude ont été initiées dès janvier 2010, en guise de lancement de la formation, et se sont données pour objet d'aborder les enjeux de la participation des citoyens. Nous avons souhaité instituer là un espace d'échange et de confrontation entre chercheurs, praticiens, élus, citoyens, étudiants avec une dimension internationale (Belgique, Québec, Espagne). Elles ont été construites en collaboration avec le Master « Espaces Publics : architecture, design, pratiques » également porté par le département de sociologie (Pascale Pichon) dont les préoccupations se croisent ici. Les 4 rencontres organisées ont mis au travail un axe central de réflexion sur la tension entre les politiques publiques qui visent la participation et les mobilisations des populations elles-mêmes qui s'opposent ou tentent de se faire entendre face aux pouvoirs et instances publics. Elles interrogent particulièrement les situations d'interculturalité et prêtent attention aux modalités de l'action non pas *pour* tel ou tel groupe de personnes mais *de* et *avec* ces personnes¹. Nous y avons expérimenté des modalités de partage des expériences et des réflexions qui tentent de se décaler par rapport à celle du colloque au temps chronométré dévolu aux seuls savants faisant part de leurs résultats depuis la scène : intervention à plusieurs voix (élus, chercheurs, habitants, praticiens), expérience de théâtre de l'opprimé, animation de débat « proxit »², présentation de film et de réalisations graphiques ... Outre la mise en dialogue avec des collègues ou sur des expériences menées dans d'autres pays, le dépassement des frontières concerne donc ici les formats de diffusion des savoirs.

¹ *La voix des citoyens entre politiques publiques et mobilisations collectives* ; 20 et 21 janvier 2010, CC0-Jean-Pierre Lachaize Villeurbanne- Université Jean Monnet - financé par la Région Rhône Alpes et l'ACSé. *La citoyenneté des habitants : marginalités, diversité* ; 18 janvier 2011. Saint Etienne, Université Jean Monnet. *Formes d'activation citoyenne : communauté(s) en débat(s)*. 19 – 20 janvier 2012, Saint Etienne, Université Jean Monnet, en partenariat avec la Ville de Saint Etienne. *pARTage citoyen : Des expérimentations (inter)culturelles comme mode d'activation citoyenne*, 17-18 janvier 2013, CC0-Jean-Pierre Lachaize Villeurbanne- Université Jean Monnet - ministère de la culture et de la communication. J'ai malheureusement manqué de temps pour penser et mettre en œuvre concrètement les modalités de valorisation et de capitalisation de ces rencontres, seule la dernière, intégrée au programme de recherche avec le CCO a fait l'objet d'un compte-rendu et d'une analyse dans le rapport de recherche. Elles ont toutefois permis de renforcer les liens avec certains partenaires professionnels, intéressés par ces temps de réflexion partagés.

² Julie Chateaubert, artiste performeuse québécoise s'est inspiré de l'outil d'analyse linguistique sur la proxémie qui consiste à repérer les champs lexicaux mobilisés autour d'une notion dans des corpus pour construire un outil d'animation de débats très visuel où les termes sont figurés par des boules de polystyrène reliées par des tiges à d'autres notions au fil des échanges. Sur sa source d'inspiration voir par exemple sur la notion de débat le site du CNRTL : <https://www.cnrtl.fr/proxemie/debat>. Depuis je passe régulièrement au proxit les notions que je cherche à définir. Le site du GIS démo-part, le dicopart reprend aussi cette approche.

Les voyages d'étude ont été pour leur part envisagés comme une modalité de décentrement et d'exploration d'expériences inspirantes, alors que le Master prétendait explorer un mode d'intervention, l'action communautaire, plutôt développé et nommé comme tel dans d'autres contextes nationaux. Il s'agissait également de renforcer l'approche interculturelle par une expérience effective de celle-ci, afin d'amener les étudiants à une prise de conscience de la spécificité des cadres sociaux, institutionnels et politiques dans lesquels ils évoluent. J'initie ici ma collaboration fructueuse avec Sylvain Abrial, membre de Kaleidoscop¹. Les étudiants étaient invités, une fois la destination définie, à prendre des contacts et à préciser ce qu'ils souhaitaient découvrir afin de construire eux-mêmes le programme de leur séjour. Au retour ils ont à rédiger des petits *posts* qui sont publiés sur le site du Master².

Sans détailler ces séjours d'une richesse incroyable³, je voudrai ici revenir sur quelques lieux et expériences notables dans lesquels nous avons découvert comment « faire autrement » : l'enjeu essentiel est ici d'ouvrir l'imagination en partageant ensemble ces expériences (Hopkins, 2017). J'y ajoute un autre séjour effectué dans le cadre d'un Programme Européen Gruntvig, porté par Kaleido'scop, à Innsbruck en 2010, juste avant l'ouverture du Master. Ces découvertes se sont faites sur trois plans ou selon trois registres, souvent imbriqués : celui des démarches et des outils, celui des formes politiques de résistance et celui des expériences interculturelles.

Ainsi, la méthode d'analyse en groupe (Van Campenhout, Chaumont, Franssen, 2005) nous a été présentée par Abraham Franssen et Ural Manço à Bruxelles dans ses principes fondamentaux et en nous faisant rencontrer les partenaires d'une recherche en cours sur les cohabitations inter-ethniques dans le quartier de Schaerbeek. Cette démarche, aujourd'hui relativement bien connue en France sous le nom de MAG, propose un protocole de recherche collaborative assez cadré mais selon leur termes « réformiste » :

« Celle-ci se présente en effet comme un dispositif méthodologique associant les acteurs concernés à la production de connaissances, dans une visée qui peut être celle de la recherche fondamentale comme de la recherche-action. Les sociologues qui la mettent en œuvre se présentent volontiers comme « médiateurs dans l'espace public », en fondant la production de connaissance et de reconnaissance sur le croisement des savoirs d'expérience et d'expertise, tout en cherchant à établir l'égalité morale entre les participants sans pour autant éluder les inégalités de leurs positions et de leurs ressources dans le jeu social. En cherchant à mettre les acteurs « d'accord sur leurs désaccords », la MAG semble renoncer à l'ambition d'établir une vérité ultime du jeu social, ambition qui est celle du positivisme autant que celle des théories critiques attribuant à la sociologie une mission de dévoilement de la vérité objective de la domination...»⁴

¹ Cette SCOP oeuvre notamment dans le cadre des politiques européennes de mobilité des jeunes et dans l'animation de la participation des habitants. J'avais suivi le mémoire de l'un des associés, Sylvain Abrial alors qu'il faisait le Master Politiques sociales et développement territorial en formation continue. Il est depuis 2006 formateur dans la licence professionnelle et intervient dans le Master InPACT. Il deviendra un complice essentiel dans le développement de mes prochaines aventures pédagogiques.

² <https://masterinpact.wordpress.com/category/vie-du-master/> ; <https://masterinpact.wordpress.com/2015/07/02/voyage-detude-2015-a-berlin/>

³ Bruxelles, Barcelone, Athènes et Berlin, et Istanbul et Marseille accompagné par d'autres collègues.

⁴ Franssen, Abraham. « Chapitre 1. La méthode d'analyse en groupe : un dispositif de démocratisation de la recherche », Anne Petiau éd., *De la prise de parole à l'émancipation des usagers. Recherches participatives en intervention sociale*. Presses de l'EHESP, 2021, pp. 37-57.

Plusieurs phases de travail sont prévues : un temps de constitution du groupe sur la base de préoccupations communes qu'il s'agit de mettre en partage (10 à 30 personnes représentant une diversité de perspectives), un temps d'analyse de situations ou de cas problématiques sur la base des témoignages des personnes et enfin l'analyse commune. Deux sociologues animent les temps d'échange et prennent des notes qu'ils restituent et remettent en discussion. Sans avoir mis en place spécifiquement cette méthode dans mes propres recherches ou dans celle des étudiants, les principes affirmés ici nous serviront de cadre de référence dans l'accompagnement des travaux des étudiants dans leur lieu de stage¹.

Un second domaine de découverte concerne les formes d'auto-gestion et de résistance. A Barcelone nous avons rencontré, par l'entremise du GRAC², un Centre social autogéré installé dans un quartier populaire et partout une farouche affirmation d'autonomie. Mais c'est surtout à Athènes que nous avons été confrontés à un ensemble impressionnant de formes de résistance et de solidarité dans un contexte de crise des migrants et de crise économique majeure. L'Université elle-même s'est muée en centre d'accueil des migrants et le soutien à ceux-ci est assuré par les enseignants et les étudiants, bien loin du campus de plus en plus fermé dont nous faisons l'expérience à Saint-Etienne. Une organisation de collecte de vêtements et de nourriture s'organise à l'échelle de la ville et plutôt que de nous expliquer ce qui est fait, nous sommes envoyés dans les locaux désaffectés de l'ancien aéroport pour trier une toute petite partie des quantités phénoménales de vêtements envoyés par les ONG (je ne trierai dès lors plus les vêtements à donner de la même façon !). Nous découvrons également une clinique auto-gérée : gratuite et ouverte à tous elle propose des médicaments, des permanences de médecins bénévoles, et des interventions médicales grâce à des dons de matériel (chirurgie y compris). La découverte d'une société prise dans *les ruines du capitalisme* mais dont les formes de solidarités familiales, communautaires et locales ne sont pas encore défaits permet d'inventer là des formes de survie et de résistance à grande échelle, dans une ambiance souvent joyeuse. Elle est venue questionner les replis des pays les plus riches de l'Europe face à l'accueil des réfugiés et mettre en évidence à la fois la force de nos protections sociales instituées et la faiblesse relative de nos solidarités ordinaires.

Enfin le troisième volet de découverte concerne les pratiques interculturelles et au-delà l'expérience forte de l'hospitalité. L'*Integration Haus* de Caritas à Innsbruck accueille dans des

¹ Cette méthode est proche par certains aspects de la méthode d'intervention sociologique développée par Alain Touraine : Olivier Cousin, Sandrine Rui « La méthode de l'intervention sociologique. Évolutions et spécificités », *Revue française de science politique*, vol. 61, no. 3, 2011, pp. 513-532. Ariella Rotberg avait pour sa part animé une recherche de l'Université Populaire des Parents, qui présente certaines similitudes avec ces démarches, même s'il s'agit de travailler d'abord avec les parents. <https://www.parents-citoyens.org> ; Emmanuelle Murcier, Michelle Clausier, *Université Populaire des Parents, Des parents acteurs, chercheurs et citoyens*, 2010, Chroniques sociales.

² Les travaux du GRAC portent alors sur les nouvelles citoyennetés urbaines, les évaluations de structure d'hébergement et d'autres recherches impliquées. Le GRAC était membre du comité de pilotage du Master InPACT et intervenait dans le module action communautaire.

petits appartements et un dortoir des réfugiés, des femmes seules, des sans-papiers, des SDF. On y trouve une école Montessori, un atelier d'art, une grande cuisine, une salle de prière (transformée en dortoir la nuit), au sous-sol une salle de réunion et une bibliothèque communiste, occupée à ce moment-là par des kurdes. Dans le jardin il y a un toboggan, un minaret, un container meublé pour accueillir encore un peu plus de monde et un four à pain. Le mur principal du bâtiment est recouvert par une immense œuvre colorée faite de carreaux de céramique fabriqués sur place, posés et signés par chacun de ceux qui séjournent ici. Le père qui nous accueille rayonnant nous explique cette vie multi-communautaire, comment il fait avec la diversité des personnes présentes, les règles de vie du lieu, ses négociations et ses ruses avec les pouvoirs publics. Ce terrain et cette maison apparaissent comme un espace d'asile protecteur, hétéroclite et improbable.

L'année suivante à Bruxelles nous rencontrons avec les étudiants une sœur, toute aussi rayonnante et à l'énergie communicative, qui organise une sorte de maison de quartier où elle mobilise les femmes désœuvrées des fonctionnaires européens pour des missions d'accueil et de formation des migrants et pour l'animation collective du quartier. Elle assume clairement viser davantage la transformation radicale des premières que l'intégration des seconds : sorte d'action sociale inversée ou de détournement au profit des plus démunis de la puissance de l'Europe qui écrase architecturalement la ville de son emprise.

En digne de fille de prêtre et de bonne sœur défroqués j'aurai bien marié ces deux-là ! Mais ce serait priver ces lieux et le monde de leur formidable générosité et inventivité. Ces deux expériences font fortement écho avec le CCO que je commence à découvrir parallèlement et dont j'analyserai par la suite les dynamiques : l'ancrage dans des principes religieux fondamentaux de la tolérance et de la solidarité et le charisme des personnes qui animent ces lieux, comme leur capacité à jouer avec les contraintes et ressources de leur milieu constituent des caractéristiques communes tout à fait remarquables.

Enfin je voudrais évoquer une autre rencontre, qui vaut autant pour l'action menée que pour le moment même de la rencontre qui fut un moment de grâce. Nous sommes à Berlin, accueillis à l'*Outreach Villa*. Les activités de cette association d'action communautaire vont des actions éducatives à l'encouragement au travail bénévole et sont orientées à 98% vers des personnes issues de l'immigration notamment les Palestiniens, les Turcs, les Roumains et les Polonais. Ce lieu propose notamment un espace d'accueil et d'écoute pour les femmes et jeunes filles en non-mixité. C'est dans cet espace que nous échangeons, non sans mal, avec une des intervenantes de la structure (elle ne parle qu'allemand et une seule étudiante le parle un peu) quand se présente à la porte une femme, voilée. Elle hésite à entrer, voyant que nous sommes là, et que parmi nous se trouvent trois hommes (un mahorais, un ressortissant de Sao Tomé et Princes et Saïd Saman, marocain). L'intervenante lui explique qui nous sommes et l'invite à témoigner sur les raisons qui l'amènent à fréquenter l'association. Elle commence à expliquer son parcours d'exil depuis l'Egypte, dans un allemand hésitant. La compréhension est difficile, elle n'est pas à l'aise, la médiatrice reprend en

Allemand ce qui est dit pour que l'étudiante comprenne et puisse traduire, c'est très laborieux. Puis Saïd, qui se trouve être professeur d'arabe en France (ELCO), demande si c'est possible de parler en arabe. La personne accepte et déploie un bel arabe littéraire, partagé au-delà des frontières des pays arabes, que Saïd comprend parfaitement, elle commence à raconter avec pudeur son histoire. Saïd traduit, prudemment et avec respect. Elle se détend et commence à nous expliquer plus précisément ses difficultés de femme, les violences conjugales, le décalage culturel. Elle aborde des sujets qui sont abordés dans l'association, entre femmes seulement, et elle en parle là à un homme, arabe lui aussi, avec lequel normalement ces questions sont taboues, lui faisant porter sa voix et son histoire pour que nous comprenions en quoi l'association l'a aidée. Et cette prise de parole possible, dans ce lieu nous dit en soi le chemin qu'elle a parcouru : le soutien reçu, la confiance et la reconnaissance acquise qui l'autorisent à s'exprimer hors des limites imposées. Nous sommes suspendus à leurs échanges, du moins une partie d'entre nous, je souligne pour les étudiants la portée de ce que nous sommes en train de voir et d'entendre. Une émotion intense me traverse : « c'est ça ! nous y sommes ! ».

Je re-connaîtrai par la suite quelques fois cette émotion : celle qui vient me dire la dignité recouvrée des humains quand ils ont pu trouver un lieu et des liens qui les réinstaurent comme tels¹. Florian Charvolin décrivant les amateurs cochant les oiseaux parle, en référence à Rebecca Ellis du Jizz, de ce moment de félicité qui s'opère quand celui qui observe reconnaît précisément ce qu'il cherche à travers des indices sensibles :

« Cette manière de faire de la connaissance conduit le sujet connaissant à entrer dans une relation d'intimité avec la chose à connaître où il s'agit, dans un contact sensible avec l'événement d'une occurrence souhaitée du sujet de passion (une morille découverte, un match auquel on assiste, un poisson attrapé à la mouche, un orage dont on est témoin), de parvenir à lire le phénomène dans le moment même de son apparition. (...) Cette importance donnée à la connaissance *in situ*, du phénomène en train d'avoir lieu, se démarque des connaissances abstraites ou de laboratoire. La chose passionnante n'est pas considérée comme détachée de son contexte. Elle est saisie dans ou avec son milieu associé (Simondon). (...) La notion de jizz comme lieu et moment où la connaissance abstraite des catégories, des espèces, des figures, rencontre, dans l'observation, l'exemplaire qui vient en quelque sorte remplir le modèle qui était présent de manière latente dans l'espace catégoriel. (Le Jizz) caractérise l'état perceptif et émotionnel qui résulte de l'alignement entre ce que l'on perçoit et ce que l'on sait et que l'on reconnaît. L'émotion esthétique de la reconnaissance se traduit alors par un « Ça marche, c'est ça, c'est lui, c'est elle, eurêka ! » Ce qu'on a présupposé se vérifie. C'est un moment de félicité produit par l'éclat lumineux de l'aspect reconnu et concordant. La fulgurance de la reconnaissance s'accompagne d'un sentiment de se trouver à la bonne place, celle qui permet d'adopter le bon point de vue, de poser la bonne question. Cette joie, c'est aussi ce qui fait courir quand cela ne marche pas : on attend que ça marche, on espère, voire on s'entête. Et l'émotion est à la hauteur de l'attente. (...) Même s'il n'emploie pas cette figure du jizz, c'est aussi autour d'une expérience apparentée qu'Antoine Hennion recueille les récits d'attachement réciproque sujet/objet de la part des passionnés de musique, de vin ou d'escalade. »²

¹ Au CCO, lors d'une représentation d'un spectacle de femmes sur leurs récits d'exil mis en scène par Géraldine Bénichoux (Autant-Dorier, 2022e). Et lors des rencontres sur site du SPICS à Woippy et du récit d'une jeune femme impliquée dans un projet humanitaire qui l'a faite grandir. Et enfin, au Teil en Ardèche, à l'écoute des propos de personnes nouvellement recrutées dans l'entreprise à but d'emploi.

² Roux, J., Charvolin, F. & Dumain, A. (2009). Les « passions cognitives » ou la dimension rebelle du connaître en régime de passion : Premiers résultats d'un programme en cours. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3,3, 369-385. <https://doi.org/10.3917/rac.008.0369>

Cette émotion arrive ainsi à la sociologues, tapie dans les fourrés des actions collectives, et qui se trouve aussi être passionnée d'escalade ! Ici ce moment de félicité est multiplié par l'expérience partagée avec les étudiants : une double quête pédagogique et de connaissance a été atteinte.

Plus largement, partager des temps de vie, échanger sur des sujets plus personnels, galérer dans le métro, faire une séance de sophrologie pour gérer le stress de l'avion... contribuent à construire des liens et créent une relation pédagogique plus symétrique ; ces voyages permettent de partager, voire de créer, une passion commune.

Ces voyages d'étude à l'étranger, comme les journées d'étude, ont été l'occasion de renforcer des collaborations avec des chercheurs-praticiens étrangers rencontrés au préalable personnellement ou avec lesquels certains des intervenants de la formation étaient en relation. Abraham Franssen et Ural Manço (Faculté universitaire Saint Louis- Bruxelles), ont accueilli la première promotion du Master à Bruxelles, puis sont intervenus en 2012 lors des journées d'étude. La collaboration engagée dans le cadre du Master avec le GRAC - scop de recherche-action a donné lieu à d'autres collaborations : Julie Chateauvert, artiste performeuse féministe, chercheuse en poésie en langue des signes a proposé une méthode d'animation de débat (proxit) favorisant l'écoute de la parole de chacun et la construction d'espace commun d'échanges ; puis elle est venue en résidence en 2014 dans le cadre du programme de recherche sur les pratiques interculturelles développées au CCO. Pablo Norega est venu en France présenter avec le GRAC les mouvements squats à Barcelone dont il est un acteur-chercheur actif ; le collectif de recherche COPSAT dont il fait partie a accueilli à Barcelone la seconde promotion du Master. Enfin j'ai participé pendant deux ans, à l'initiative de Kaléido'scop, au programme Européen Grundtvig (pour l'éducation tout au long de la vie) orienté sur les échanges de pratiques conduites auprès de « jeunes avec moins d'opportunités » (notamment en raison de leur parcours migratoire et des difficultés de langue rencontrées). Ce programme m'a permis de découvrir des démarches innovantes d'accompagnement à l'insertion, de lutte contre les discriminations en Autriche, Turquie et Italie, mais également de mieux connaître et faire connaître certaines initiatives locales (le centre ressources SACORA : Savoirs et Compétences en Rhône Alpes, Samdarra : Santé Mentale des Réfugiées et Demandeurs d'Asile en Rhône Alpes, La Fabrique : friche culturelle stéphanoise qui accueille également des publics handicapés et en difficulté sociale...).

S'est construit ainsi progressivement un répertoire de relations qui est aussi un répertoire d'expériences et de modes d'intervention « bon à penser et à partager ». Plutôt qu'une recherche systématique et organisée, cette « collection » se caractérise par son éclectisme et les interconnexions qu'elle opère. On peut en suivre les points de convergence de proche en proche mais pas tout embrasser dans une théorisation totalisante. Nous avons identifié ci-dessus quelques-uns de ces points (recherche-action, expérimentation citoyenne, interculturalité, dignité...), que nous

continuerons à suivre dans la suite de ce texte selon le même mode de déplacement : par conjonction, glissement, au gré des histoires.

PARTIE II – POLITIQUE DE LA CONNAISSANCE : L'ENGAGEMENT DANS DES RECHERCHES-ACTIONS COLLABORATIVES

Les partenariats construits dans le cadre du comité de pilotage du Master In.P.A.C.T ont débouché en 2011 sur deux projets distincts de collaboration de recherche dont j'ai assuré la responsabilité : d'une part avec l'AGASEF (association de gestion et d'Action sociale des ensembles familiaux) et le Conseil Général de la Loire sur *la participation des bénéficiaires au dispositif RSA*. Et d'autre part avec le Centre culturel œcuménique (CCO- Jean-Pierre Lachaize de Villeurbanne) sur *les pratiques (inter)culturelles et l'institution d'un patrimoine (50 ans d'activité au CCO- Jean Pierre Lachaize -Villeurbanne)*. Ces deux terrains apparaissent relativement différents mais leur mise en regard s'avère riche sur le plan épistémologique et théorique.

Ces deux projets ont donné lieu à un prolongement et à un élargissement des réflexions engagées : avec l'AGASEF dans le cadre du séminaire pour la promotion de l'intervention sociale communautaire (SPISC) qui a porté une Recherche -action comparative entre 9 sites à l'échelle nationale (2015-2017). Avec le CCO, la recherche-action-crédation Palimpseste s'est développée pour mettre en réflexion le projet de déménagement et de mutation vers le quartier inclusif de *l'Autre Soie* en construction (2016-2025) (Autant-Dorier, 2024b, à paraître).

Bien que les thématiques traitées paraissent très distinctes, une préoccupation commune les rapproche, qui tient à l'orientation donnée autour de l'action communautaire, celle de penser *et* de faire de façon à ce que des personnes et des groupes marginalisés, minorisés puissent prendre place dans notre société et faire entendre leur voix. Toutefois, la place qui leur est faite dans le projet de recherche lui-même demeure limitée, ce qui est en jeu est de comprendre comment l'action menée par les acteurs professionnels ou administrateurs permet ou non des processus individuels et collectifs de subjectivation et d'empowerment.

De plus, dans les deux cas, les actions s'inscrivent dans un régime d'expérimentation, qui justifie lui-même la mobilisation des chercheurs. Le RSA est issu d'une expérimentation nationale confiée à Martin Hirsh¹ et localement un travail est mené en amont avec la MRIE afin de déployer ce

¹La possibilité d'expérimenter dans les politiques publiques et particulièrement pour les collectivités locales a été autorisée formellement par une révision constitutionnelle le 28 mars 2003. Cela autorise à initier des actions et dispositifs avant qu'une loi n'instaurant une politique ne soit votée, ou à travers une loi dérogatoire. L'expérimentation n'est toutefois autorisée que dans l'objectif d'une généralisation. Je reviendrai sur ces enjeux dans le second volume. Nous avons vu toutefois que ce mode d'action existait déjà et notamment pour des questions et territoires faisant exception comme les Turcs avec le dispositif d'agent de développement local à l'intégration ou plus largement les quartiers populaires immigrés, avec la Politique de la Ville qui a véritablement été un laboratoire de ce type de démarche (Milena Doytcheva, *Une discrimination positive à la française ? Ethnicité et territoire dans les politiques de la ville*, La Découverte, coll. « Alternatives sociales », 2007, 225 p.). Le revenu de solidarité active est la première politique sociale à avoir fait l'objet d'une expérimentation de grande ampleur et dans sa globalité en France (Arrignon, Mehdi. « De l'expérimentation sociale en politique ou la preuve par les chiffres. Le cas de la réforme du Revenu de Solidarité Active », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 13,n4, no. 4, 2019, pp. 1123-1144.).

dispositif, puis avec l'université. Mais cette expérimentation par le haut se heurte au niveau national et local à des logiques politiques, au cadre institutionnel et aux pratiques professionnelles. Les possibilités d'innover sont alors cantonnées dans les interstices comme nous allons le voir. Du côté du CCO l'expérimentation est instituée, pensée et mise en acte et la recherche est embarquée dans cette dynamique... au risque de s'y perdre un peu.

Ce sont ces difficultés mêmes qui imposeront de penser les limites d'une recherche-action dans ce contexte. A la difficulté à faire une place aux bénéficiaires du RSA fait écho la difficulté à trouver une place pour la recherche. Inversement dans le cas du CCO, la recherche est déjà dans la place et le chercheur fait figure de complice. L'épreuve consiste à faire coïncider programme ministériel et volonté des acteurs.

Ces projets se caractérisent enfin par leur caractère collaboratif : ils ont été élaborés en s'appuyant sur des acquis de collaborations antérieures avec ces associations (Michel Rautenberg avec le CCO, la construction de la licence professionnelle avec Mireille Mourier et une première étape d'accompagnement de la structure par Abdelkader Belbahri avec l'AGASEF). Les objectifs de la recherche ont été négociés avec les partenaires et les termes de la réponse aux appels d'offre, qui en ont permis le financement, rédigés conjointement. Ils constituent tous deux en cela une mise en œuvre pratique d'une démarche de recherche-action dont j'avais commencé à identifier la pertinence au préalable (Autant-Dorier, 2011a). Mais je suis ici dans une position de responsabilité scientifique et de coordination d'équipe, qui me situe plus en recul du « terrain », je suis plutôt en lien avec les organisateurs et responsables des actions menées, moins avec ceux qui les mènent et très peu avec ceux auxquelles elles sont destinées.

Les contextes et les modalités de collaboration, la nature des structures qui y sont engagées, les contraintes imposées par le cadre plus ou moins présent des politiques publiques sont extrêmement différents dans ces deux expériences : ces contrastes donnent matière à penser les dynamiques et les difficultés de ce type de démarche dans une perspective comparative, inspirée par le modèle de M. Callon (voir TOPO 1)¹. Elles ouvrent à un questionnement sur la façon dont la connaissance se construit avec les « z-acteurs-z-eux-mêmes » et en interrogent le caractère nécessairement politique.

Nous présenterons ici chacune de ces recherche-actions en précisant les questionnements et les résultats essentiels de celles-ci. La comparaison s'opèrera au fil de ces présentations en mettant en évidence les démarches d'intervention et de coopération mises en œuvre. Nous reviendrons en

¹ Notre participation au colloque du PREFAS à Dijon sur les recherches actions collaboratives (RAC) avec l'équipe embarquée dans le projet « RSA » en mai 2013 nous donnera l'occasion d'entendre la présentation faite par Christine Audoux et Anne Gillet (2011, 2014) à propos de leur application aux programmes collaboratifs PICRI de la célèbre analyse faite par Michel Callon (1986) sur les Coquilles St Jacques en baie de St Brieuc : il pose ainsi le cadre de la théorie de la traduction. Cette reprise viendra faire écho fortement à l'analyse que nous avons engagée pour ce colloque des épreuves que nous traversons. Nous en faisons alors un analyseur plus systématique du processus dans lequel nous sommes embarqués. Je mobiliserai de nouveau cette grille de lecture comme méta-analyse de l'expérience du CCO.

fin de chapitre sur les questions d'écriture engagées par ces expériences collectives (Enquêter et écrire ensemble : deuxième longueur). Les autres axes de comparaison ouverts par ces programmes de recherche, à propos de l'expérimentation et de la participation, seront retravaillés dans le deuxième volume de cette HDR, chapitre 3.

L'orientation nouvelle de ces travaux s'est manifestée pour moi par le changement d'équipe de recherche au sein du Centre Max Weber début 2012 : j'ai rejoint l'équipe « Politique de la connaissance » dont le projet scientifique est fortement en écho aux problématiques et aux questions épistémologiques dont il est question ici. Cette équipe s'est formée dans un contexte de forte contestation politique dans l'université qui portait des questions centrales sur le statut du savoir, sur le rôle des universités, sur l'enrôlement des connaissances par le(s) pouvoir(s), sur la nécessité de revoir sur le fond la hiérarchie entre ceux qui savent et ceux qui sont censés être des « ne sachant pas », sur l'imagination possible d'autres formes de relations entre ces mondes disparates de la connaissance, de nouvelles méthodologies, de nouvelles politiques épistémiques...

« L'équipe POCO se donne pour objet l'exploration et l'analyse, dans une société de plus en plus réflexive, des modalités stabilisées ou émergentes d'articulation, de couplage, de tension entre d'une part, les savoirs spécialisés - scientifiques ou non -, la connaissance - savante ou profane - du monde social et d'autre part, la politique entendue comme composition concertée du monde commun, comme perspective de transformation critique, comme geste d'émancipation, comme "infra politique"... Cela rencontre une proposition d'inspiration pragmatiste relative à l'omniprésence de l'enquête dans le monde social : plus fondamentalement la question n'est peut-être pas (ou plus) de travailler « sur » (des acteurs, des situations, des problèmes) que d'explorer les manières de faire « avec », dans une relation attentionnée à l'équilibre et à l'équité des rôles. » (Charte de l'équipe)

Ce sont ces manières de faire « avec » qui sont ici explorées : celles des acteurs professionnels qui tentent de faire avec les personnes concernées et celles des chercheurs qui tentent de mener l'enquête avec ces acteurs. Double plan d'équilibre mis en abîme l'un de l'autre¹.

¹ Cette réflexion a été menée au sein de l'équipe POCO en 2012- 2013, dont le compte-rendu analytique a été magistralement rédigé par Anne-Sophie Haeringer. « Politique de la connaissance. Ou comment reparler des liens entre science et politique » Volet 1, 2, 3 Synthèse des séminaires année 2012-2013. J'ai rédigé un Volet Hors-série à partir de la recherche-action et de la journée d'étude co-organisée dans ce cadre avec l'équipe POCO « Expérimentation et Esthétique ». J'étais intervenue en amont, dans le séminaire le 17 février 2012 lors d'une séance co-animée avec Florian Charvolin sur la démocratie délibérative : « Le sociologue pragmatique peut-il faire de la démocratie d'élevage ? »

TOPO 1¹ : Faire de la Recherche Avec

Les distinctions proposées par Yves Bony dans l'ouvrage *Les Recherche-actions collaboratives, Une révolution de la connaissance* (Les chercheurs ignorants, 2015) me semblent pertinentes pour relire nos expériences : L'expérience ADLI relèverait de la recherche-action collaborative en ce qu'elle implique directement les praticiens et passe par une analyse des pratiques, orientée dans notre cas vers la réflexivité de ceux-ci plus que par la production de connaissance. L'expérience RSA se rapproche d'une logique de recherche-intervention. « L'accent est placé sur la contribution des chercheurs professionnels à l'analyse et à la transformation d'un système d'action constitué d'une multiplicité hétérogène d'acteurs ». D'abord en position de productrices de connaissance, puis face aux impasses, comme tiers, « visant à déployer « une méthodologie ouverte aux savoirs ordinaire, à réhabiliter la *doxa*, à créer une dynamique de co-production de sens » (Herreros 2001, p. 293) » (op.cit p. 40). Enfin l'expérience du CCO correspondrait assez bien à ce qu'il appelle une recherche-action coopérative qui dépasse les catégories de praticiens et de chercheurs dont les savoirs seraient distincts (savoirs d'expériences et d'action d'un côté et savoirs théoriques et capacité de conceptualisation de l'autre). « L'enjeu de cette recherche tourne d'abord ici autour de la question du sens de l'action et des orientations éthiques et politiques que l'on promeut. Et cet enjeu constitue un monde commun au praticien et au chercheur professionnel, face auquel ils sont positionnés à égalité au regard de la recherche comme de l'action. Si le référentiel scientifique joue un rôle dans cette configuration, c'est à titre de contribution parmi d'autres à la dynamique de mise en recherche de l'acteur-chercheur collectif. Il y est autrement dit subordonné à un référentiel praxéologique, consistant à concevoir la recherche comme la composante intellectuelle de la *praxis* – au sens d'une pratique consciente d'elle-même et créatrice engageant un va-et-vient permanent entre vécu, pratique et pensée. » p. 41

La 1^o catégorie identifiée par Bony est celle de la recherche collaborative « s'inscrivant de façon centrale sous l'égide du référentiel scientifique et mettant au premier plan de la dynamique collective la production de connaissances objectives par les chercheurs professionnels » p. 39. Le lecteur aura compris que j'en suis plus éloignée...

Je ne chercherai pas ici à défendre tel ou tel label ou appellation ni à affirmer la supériorité d'une forme de recherche-action par rapport à une autre, ce qui m'importe est précisément la mise en pratique située et sa mise en réflexion. Ce que permet le cadre d'analyse de la sociologie de la traduction.

Le cadre théorique de la traduction sera mobilisé dans les deux chapitres suivants afin de proposer une analyse transversale aux deux recherches-actions menées. Celles-ci sont envisagées comme une série d'interactions permettant la mise en réseau d'acteurs, de connaissances, de productions qui débouche sur une interprétation de langage et un sens partagé. Il s'agit de se comprendre aussi bien en termes communicationnels, qu'en termes d'intérêts, d'objectifs, de postures et d'engagements, de quêtes ou dénis de reconnaissance. En somme, d'envisager la coopération d'un réseau d'acteurs forts différents qui,

¹ Le topo d'escalade répertorie les sites, indique les accès, décrit les itinéraires et sert ainsi de référence pour la pratique. Je présente donc dans ce Topo, comme dans ceux qui suivront des points de repères essentiels de la conception que je me fais de la recherche comme action. Ils constitueront ainsi des points de repères pour comprendre la direction que je donne à mon travail.

étrangement, s'engagent à travailler ensemble sur une thématique complexe. Anne Audoux et Claire Gillet (2011) proposent une grille d'analyse pour questionner les recherches actions collaboratives en 4 étapes et 6 épreuves (Martucceli, 2006) :

La première phase et mise à l'épreuve est celle de la problématisation, ou épreuve des identités. En fait, cette dernière est consubstantielle, et l'énoncé problématisé n'en est que l'expression. C'est au travers de la problématisation que les identités vont s'éprouver. Cette phase permet d'observer comment chaque acteur participe et contribue à l'élaboration des questions.

La deuxième phase en appelle à l'intéressement ou à l'épreuve des intérêts. Il s'agit de faire valoir ses intérêts dans une configuration où les partenaires doivent coopérer tout en ayant des intérêts divergents. Mais au stade de cette seconde phase, il est question pour chaque partenaire de trouver son propre intérêt à participer et de comprendre, susciter ou faire advenir celui des autres. L'intéressement est un temps du compromis et de la négociation, plus encore que lors de la première phase où il est avant tout question de défendre ses positions.

La troisième et avant dernière phase est celle de l'enrôlement, aussi considérée comme l'épreuve des légitimités. À envisager dans un lien ténu avec les phases qui le précèdent et celle qui le succèdent, l'enrôlement consiste à définir et coordonner les rôles de chacun des partenaires. C'est une étape particulièrement délicate tant les rôles, et les fonctions et objectifs qui y sont rattachés, mettent en jeu la légitimité de celui qui s'y engage. En somme, il s'agit de déterminer qui doit faire quoi. Cette distribution des rôles semble aller de soi, si ce n'est qu'elle amène dans son sillage un ensemble de craintes, d'enjeux qui oblige les partenaires à multiplier les ruses pour ne s'attribuer que les rôles qui semblent servir leurs intérêts et éviter d'écorner leurs légitimités respectives.

Enfin, la phase des porte-paroles ou l'épreuve de la représentation qui est la capacité pour les partenaires de mobiliser des « alliés », de fabriquer des arènes de légitimité où il est possible de faire valoir son implication et ses résultats. Ces perspectives sur le moyen et long terme font aussi partie de l'intéressement et de l'enrôlement. Chacun des acteurs, avant et pendant son engagement, jauge la portée de cet investissement sur les scènes qu'il occupe habituellement et envisage la manière dont il peut l'utiliser à des fins personnelles (entendues comme des fins visant à alimenter, développer son action). Chaque acteur fait donc un travail de projection, celui-ci l'incitant à dépasser (ou pas) ses craintes et les mises en jeu successives de son identité et de sa légitimité au regard des bénéficiaires qu'il pourra en tirer au cours de la recherche-action mais aussi bien plus tard.

Transversalement à cette série d'épreuves, les épreuves de véridiction et de mutualité transparaissent à chaque instant. L'épreuve de mutualité consiste à trouver invariablement des médiateurs ou des médiations qui permettent de traduire les référentiels des uns et des autres et de trouver un langage partagé. Les médiums de traduction assurent des passerelles entre des individus, des groupes, des univers parfois très éloignés les uns des autres dans leurs procédures, méthodes et langages. L'enjeu est de construire un monde partagé, plutôt qu'un monde commun.

Quant à l'épreuve de véridiction, elle illustre que chaque étape de la recherche est l'occasion de confronter divers registres de savoirs et de postures professionnelles. En cela, Audoux et Gillet empruntent à Michel Foucault le concept de véridiction qui consiste à décrire les « types de discours qu'elle (la société) accueille et fait fonctionner comme vrais ; les mécanismes et les instances qui permettent de distinguer les énoncés

vrais ou faux, la manière dont on sanctionne les uns et les autres ; les techniques et les procédures qui sont valorisées pour l'obtention de la vérité ; le statut de ceux qui ont la charge de dire ce qui fonctionne comme vrai » (Foucault, 1976 : 112). Ainsi, tout au long de la recherche-action, les partenaires cherchent à se convaincre mutuellement de leur « dire vrai », mais acceptent aussi, plus ou moins explicitement, le « dire vrai » des autres jusqu'à modifier leur propre vérité par glissements imperceptibles. Des divergences perdurent mais elles ne nuisent pas à l'expérimentation, elles permettent de maintenir les identités propres et d'irriter avec pertinence le *statut quo* pour que la réflexion et les débats se poursuivent au-delà de la recherche-action.

Dans l'application de ce modèle à l'expérience du CCO j'ai identifié une autre épreuve transversale, celle de la production de l'action, située symétriquement et de façon complémentaire à l'épreuve de véridiction. Au-delà de la part prise par chacun dans la coopération et aux actions spécifiques que cela suppose ce qui est en jeu c'est aussi le « bien faire » et pas seulement le « dire vrai ». La question de la justesse de l'action constitue ainsi également un terrain sur lequel les acteurs confrontent leurs différentes perspectives et doivent trouver des points de rencontre et des modalités de traduction. Cela était déjà le cas d'ailleurs du côté du RSA.

Chapitre 4. Développer la participation des allocataires au dispositif RSA avec et contre les acteurs professionnels

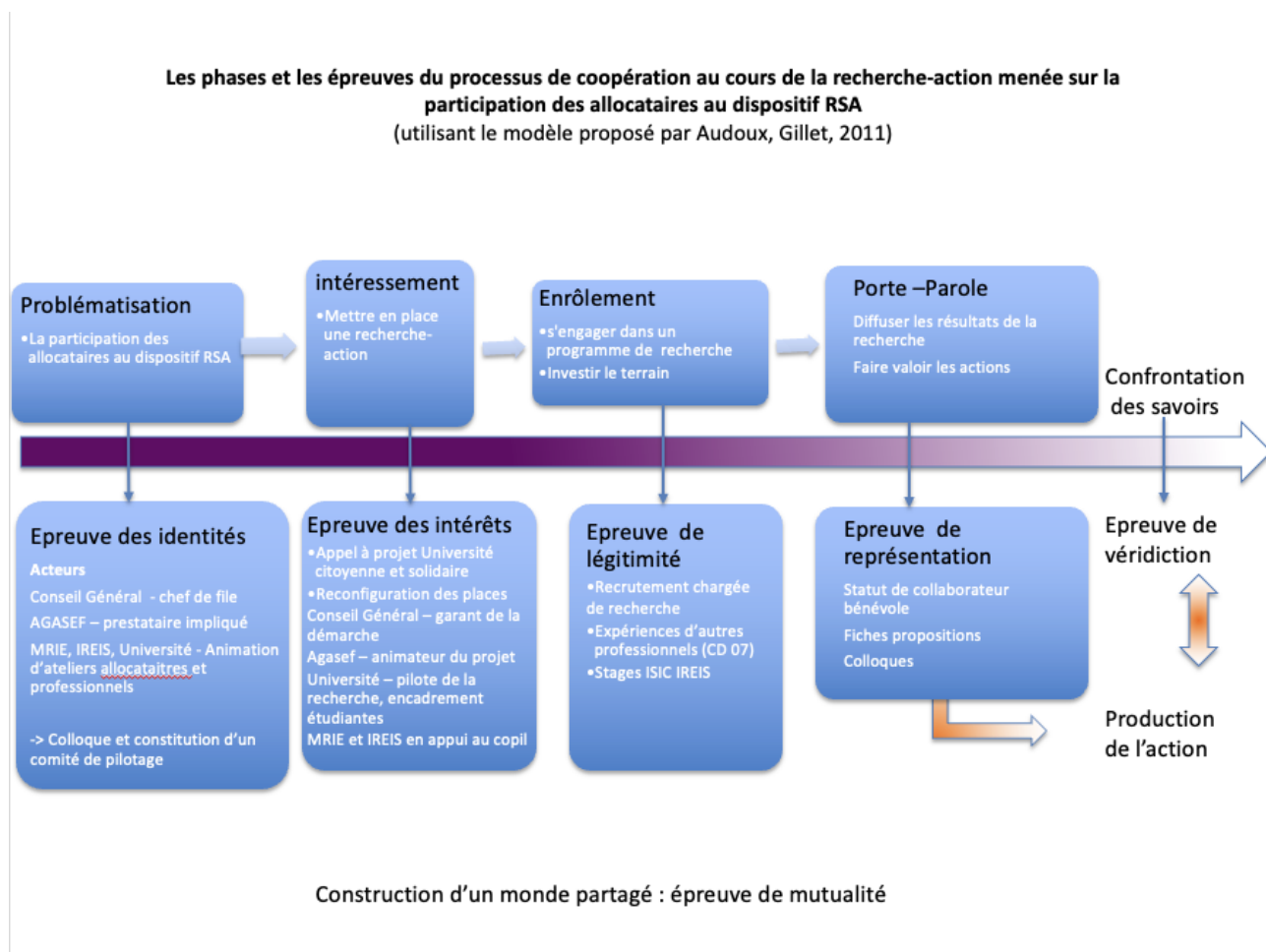


Figure 3 - schéma des phases et épreuves de coopération RSA

4.1. Du projet à sa mise en œuvre : entre négociations et affrontements

La généalogie de notre projet informe sur l'enchevêtrement de volontés diverses et partagées¹ : Un conseil général (Conseil Général de la Loire) et une association (Association de gestion de l'action sociale des ensembles familiaux) en charge du suivi d'allocataires du RSA sollicitent initialement l'université de Saint-Étienne et la MRIE (Mission régionale d'information sur les exclusions) puis l'IREIS (Institut régional et européen des métiers de l'intervention sociale) pour animer des groupes de réflexion et en faire la synthèse au moment où le RSA est mis en place en 2009.

¹ La partie 4.1. et 4.2. reprend la base de la communication que nous avons co-écrite (2013a) pour notre participation au colloque sur les RAC, qui n'a malheureusement pas été retenue pour publication. Il m'a semblé important de donner à lire, sans trop le réécrire, un texte qui manifestait par sa production même ce dont il a été fait l'expérience alors. La grille de lecture présentée ci-dessus y a été ajoutée ponctuellement. Les points 4.3 et 4.5, mobilisent des éléments proposés en conclusion du rapport final et récapitulent au-delà les perspectives d'analyse développées et les pistes identifiées alors qui préfigurent les suites à venir. Le rapport final qui comporte 144 pages a été rédigé avec Elodie Jouve en combinant logique académique et réponse à la commande. Je reviendrai sur ces enjeux d'écriture dans le point « Enquêter et écrire ensemble : 2° longueur ».

Cette sollicitation ne surgit pas ex-nihilo, elle est le fruit d'une coopération de longue date entre des salariés de l'Agasef et des chercheurs de l'université. Collaboration qui se renouvelle à travers le montage du Master InPACT comme je l'ai évoqué dans le chapitre 4. Lors de cette première phase de réflexion, des espaces d'échanges ont été animés par des chercheurs et intervenants « spécialisés »¹ afin de favoriser la compréhension des contraintes et du vécu du dispositif pour des professionnels et des allocataires. À l'issue de ce travail, un colloque se tient à l'université², donnant lui-même naissance à une instance décisionnelle –le comité de pilotage- dans laquelle l'ensemble des acteurs inscrits dans cette démarche ont acté la volonté de mettre en œuvre une recherche-action.

Ce projet va donner lieu, suite à ma proposition, à une réponse à l'appel à projet « université citoyenne et solidaire » de la Région Rhône-Alpes. L'appel à projet impose que la démarche associe des collaborateurs aux caractéristiques forts différentes depuis le processus de conception du projet jusqu'à la restitution des résultats et à la mise en œuvre des préconisations : cet impératif nous convient bien. J'associe alors également le Conseil Général d'Ardèche avec lequel je suis en lien³. Celle-ci engage la mise en œuvre de la recherche-action pendant dix-huit mois, de février 2012 au mois de juin 2013. L'accueil de deux étudiantes du Master InPACT en stage au Conseil Général a permis d'initier le projet dès 2011, en attendant l'attribution de la subvention. Puis nous recrutons Elodie Jouve (post-doctorante) comme chargée de recherche. J'ai assuré la responsabilité scientifique du projet en occupant une fonction de coordination de l'équipe de terrain et le suivi de la gestion financière. J'ai organisé et animé le comité de pilotage et réalisé les comptes-rendus, puis coordonné et encadré le travail d'écriture⁴.

Dans cette première étape de problématisation, l'ensemble des partenaires s'accorde lors de la rédaction du projet sur les points suivants : l'objectif global consiste à développer l'innovation et l'expertise des territoires et des acteurs locaux sur un dispositif nouveau qui questionne les divers

¹ Mme Julliot et Mr Belbahri (enseignants-chercheurs à l'Université Jean Monnet, Saint-Étienne), Isabelle Théron (formatrice à l'IREIS, Institut Régional et Européen des métiers de l'Intervention Sociale et étudiante en Master Politique Sociale et Développement Territorial) et David Grand (chargé de mission MRIE, Mission Régionale d'information sur l'Exclusion). Les groupes de travail entre bénéficiaires et des groupes référents se sont tenus sur 4 mois de septembre à décembre 2011. Les objectifs étaient d'aborder avec les allocataires l'évaluation du respect des droits des usagers à partir de leur connaissance du dispositif du RSA ; de la transparence du fonctionnement des services référents et de la prise en compte de leur parole par les professionnels de l'accueil et de l'accompagnement.

² « Regards croisés sur l'insertion », 24 septembre 2010, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.

³ Sylvie Rautenberg, impliquée dans le montage du Master Inpact est cheffe de service d'une équipe de référents RSA et Willy Jaurès, professionnel très engagé dans cette équipe, ancien rugbyman convaincu de la force de l'action collective vient d'intégrer le Master Politiques sociales et développement territorial en formation continue.

⁴ Je tiens à remercier particulièrement ici Elodie Jouve qui a su par sa sensibilité, son éthique et son intelligence faire avancer cette recherche, et à travers elle, Pascale Pichon qui l'a accompagnée et soutenue pendant sa thèse et au-delà contribuant à forger ces belles qualités. Pour ma part, j'ai assuré le suivi des stagiaires et la direction du mémoire de Master 2 InPACT de Lucile Morvant et Léopauline N'Dior soutenus en juin 2012 ainsi que le mémoire de Master 2 politiques sociales et développement territorial en formation continue de Isabelle Théron soutenu en octobre 2012. Elodie Jouve et moi avec la contribution de Isabelle Théron avons rédigé les rapports d'avancement de la mission et le rapport final. Nous construisons avec Florence Planta, cheffe de service de l'agasef missionnée sur ce projet et Anne-Marie Fauvet, la directrice, l'intervention pour le colloque RAC de Dijon. Enfin je présenterai au CREMIS, dans le séminaire PRAXCIT cette recherche qui donnera lieu à une publication dans leur cahier (la seule !) (Autant-Dorier, 2014b).

acteurs au niveau du terrain mais aussi à un niveau politique plus large (les controverses autour du RSA, toujours actuelles, mettent en jeu la tension entre assistanat et fraude, dignité et utilité sociale). La visée est de constituer un véritable apport de connaissances, ancré dans les pratiques et réalités locales, sur une question prioritaire pour le Département. L'objectif spécifique est d'améliorer, d'évaluer et de valoriser la participation au dispositif RSA des allocataires¹. Nous élaborons ainsi un questionnaire partagé : quels formats et quels régimes d'engagement permettent une participation effective et pertinente pour le dispositif comme pour les personnes qui y sont engagées ? Comment faire que la participation ne soit pas vécue comme une injonction ou une contrainte de plus mais comme une opportunité ? Comment permettre une réelle montée en compétence des bénéficiaires ?

Au-delà de la visée immédiate du projet celui-ci répond à des enjeux plus larges sur le plan social comme sur le plan de la recherche. Sur le plan des politiques sociales, il répond à l'urgence de proposer des perspectives de construction de la cohésion sociale qui ne soit pas basées sur une culpabilisation des plus faibles mais sur une véritable solidarité donnant des capacités effectives aux personnes et une place dans les affaires communes : préoccupation à laquelle tient en particulier la directrice de l'AGASEF. Sur le plan de la recherche si la problématique de la participation des usagers et des habitants n'est pas nouvelle elle connaît alors un élan important avec la création du GIS démocratie participative. Elle a toutefois été développée d'abord à propos des politiques urbaines (Blondiaux, Sintomer, Neveu) ou des risques sanitaires, industriels et environnementaux (Fourniau, Chateauraynaud, Lascoumes), moins au sujet des politiques sociales. Cette proposition contribuait ainsi pour nous chercheuses à ouvrir un nouveau champ d'exploration de ces enjeux sur les politiques sociales et de l'insertion, y compris au sein du laboratoire².

L'objet même de cette recherche (la participation des allocataires dans le dispositif RSA), le type de démarche de recherche-action engagé (qui a pour principe la collaboration avec les acteurs praticiens) comme l'appel à projet qui l'a rendu possible (visant une université citoyenne et solidaire) s'inscrivent dans un même contexte : celui qui a été appelé de la « démocratie technique ». De ce point de vue, la relecture de ces aspirations partagées avec les outils théoriques de la sociologie de la traduction qui ont contribué à son développement même, fait pleinement sens.

¹ La loi sur le RSA pose dans l'article L.115-2, le principe large d'une participation effective des personnes intéressées à la définition, la conduite et l'évaluation des politiques d'insertion ; l'article L. 262-39 pose le principe de la présence de représentants des allocataires dans les équipes pluridisciplinaires, lieu d'examen de dossiers individuels. Notons qu'ils étaient appelés dans le projet initial « bénéficiaires » mais les réflexions menées au fil de l'avancée du travail commun ont conduit à privilégier cette appellation qui resitue les personnes comme sujet de droit.

² Le CRESAL avait une longue tradition d'analyse du travail social et de l'engagement militant mais les deux questions n'étaient pas forcément connectées (Jacques Ion, Bertrand Ravon, Pascale Pichon) ; Florian Charvolin avait pour sa part déjà permis de développer tout un pan de recherches sur la question des sciences citoyennes dont il semblait intéressant de ressaisir les apports sur le terrain de l'intervention sociale.

Très rapidement, lors des premiers Copil, l'expérience des décalages ressentis entre la phase de rédaction du projet et celle de sa mise en œuvre permet d'identifier les engagements et les rôles de chacun, autrement dit leurs intérêts et les identités qu'ils mettent en jeu. L'initiateur de l'expérimentation est l'Agasef, qui entend faire preuve de sa capacité d'initiative et d'innovation ; nous nous réunissons de façon significative dans ses locaux. Le Conseil Général demeure néanmoins le principal acteur du territoire et est responsable de la mise en œuvre globale de cette politique, il a eu la volonté de mettre en œuvre immédiatement la participation quand d'autres départements ont pris plus de temps. De son côté l'Université est porteuse de la réponse à l'appel d'offre et garante de son bon déroulement et cette collaboration découle et vient en appui d'un projet pédagogique qui demande à être étayé par une production scientifique en cohérence avec celui-ci et par des opportunités de stages.

Les enjeux de répartition financière qui se font rapidement jour sont révélateurs des difficultés à savoir qui est le pilote du projet et à quel degré chacun peut s'y impliquer. Sous les arbitrages et contestations budgétaires se dessinent les tensions inhérentes à l'attribution de l'action, à savoir qui peut faire quoi, et avec quels moyens ? Les relations se tendent au point d'évacuer de l'instance décisionnelle toute réflexion sur le fond de la recherche-action, chacun cherchant sa place et essayant d'en attribuer aux autres jusqu'à décider temporairement de se mettre en retrait. La redéfinition de la répartition budgétaire apaise ces premières tensions et permet la poursuite du travail de recherche sur le terrain¹.

Celui-ci est d'ailleurs bien en peine, et ce, au-delà des affrontements qui se tiennent dans le Copil. Car de l'instance décisionnelle aux acteurs de terrain, un écart s'est creusé. Les acteurs de terrain n'ont pas accès à la cohérence de la recherche qui leur semble être hors sol, sans connexion avec leur quotidien duquel la participation des allocataires est le plus souvent évacuée. Si cette question avait largement été travaillée lors des espaces d'échanges en 2010 et 2011, les éléments qui en sont ressortis n'ont pas été repris par l'institution, laissant les professionnels circonspects sur l'intérêt porté à cette question par leur hiérarchie.

La méthode négociée avec l'ensemble des partenaires consiste en la présence de tiers (post doc, stagiaires du Master InPACT et professionnelle en reprise d'étude) sur l'ensemble du département, *i.e.* dans chacune des Unités locales d'insertion (U.L.I.) au nombre de cinq sur l'ensemble du territoire. Les chercheuses ont à investir les différents espaces de travail des

¹ Elodie Jouve, avait été recrutée sur un contrat à 70% équivalent temps plein en février 2012. Elle propose alors de passer à un mi-temps pour dégager des moyens, notamment du côté de l'AGASEF, afin qu'une des responsables de service consacre du temps à la recherche : Florence Planta sera missionnée en ce sens. Le Conseil général mobilise la conseillère technique du Service de l'Insertion et de l'Emploi plus formellement. Notons que les membres du CG n'ont pas contribué à l'écriture et aux analyses réflexives sur le processus de recherche-action, nous avons fait le choix de ne pas les citer nommément afin de préserver leur anonymat.

professionnels, du travail d'accompagnement en individuel aux Equipes Pluridisciplinaires¹ (E.P.) en passant par les espaces informels dans lesquels les professionnels interagissent. Les allocataires sont aussi sollicités via des entretiens compréhensifs (le plus souvent au domicile des personnes) puis par l'organisation de rencontres de groupe avec les représentants des allocataires. Très rapidement, des éléments d'analyse transversaux apparaissent et sont portés à la connaissance des partenaires lors des Copil puis lors de réunions internes au Conseil Général auprès des responsables des unités locales d'insertion.

Nous constatons les difficultés à mettre en place le contrat d'insertion, premier niveau de la participation à l'échelle de l'accompagnement individuel. Pointons l'absence de référent de parcours pour de nombreux allocataires. Identifions le manque d'accompagnement des personnes tirées au sort pour participer aux EP. Et plus largement, nous relevons les difficultés de compréhension pour les allocataires comme pour les professionnels du fonctionnement du dispositif qui instaure 3 types de bénéficiaires et diverses conditions d'accès et niveaux de suivis².

L'attention portée aux dires des professionnels suscite l'ire de certains responsables, entraînant un rejet quasi-systématique des propositions de travail issues de ces premières données. Notre expérimentation se heurte à sa propre impulsivité et à une conception encore assez classique du rôle des chercheurs : nous venons révéler de façon critique les décalages entre les principes énoncés et la réalité et les propos recueillis sont réagencés selon notre propre perspective d'analyse. L'analyse des données proposée fait l'impasse sur l'histoire de l'institution et plus encore sur le passé, et le passif, qui a constitué chacune des unités locales d'insertion.

La recherche-action ne se construit pas sur un terrain neutre, mais s'infiltré dans les fêlures qui lézardent chaque unité au risque de briser les non-dits et les tensions latentes qui transpirent de toutes parts. Les chercheuses sont alors invitées à rester à distance de l'institution et de ses coulisses pendant quelques semaines sous prétexte que la recherche-action n'est pas une priorité du Conseil Général. Ceci est en partie vrai. Notre collaboration va de pair avec un audit réalisé par un prestataire extérieur, et dont l'objectif est de fournir de nouvelles clefs pour élaborer le futur projet

¹ Les équipes pluridisciplinaires sont des instances qui se tiennent dans chaque U.L.I. une fois par mois afin d'être consultées préalablement aux décisions de réorientation des dossiers des allocataires du RSA vers les organismes d'insertion sociale ou professionnelle et de réduction ou de suspension du RSA. Elles sont composées du Responsable local d'insertion, des techniciens de l'U.L.I, de représentants du département, de Pôle Emploi, éventuellement d'autres services comme le PLIE, et de représentants des bénéficiaires du RSA et présidées par un élu.

² Avec l'arrivée de Elodie Jouve et la deuxième période de stage des étudiantes janvier 2012 à septembre 2012, des entretiens ont été réalisés avec des bénéficiaires (37 personnes) et des référents (15 personnes) afin de comprendre les pratiques et les expériences que les uns et les autres ont du dispositif. Elles ont également observé des Equipes pluridisciplinaires (chargées de sanctionner et de réorienter les contrats non respectés) et des temps de suivi des personnes. Cela a permis de mettre en évidence un ensemble d'éléments qui rendent justement la participation complexe : le sentiment de disqualification sociale et la peur de l'étiquetage ressentis par les allocataires, l'opacité du dispositif y compris pour les acteurs chargés de l'accompagnement, et inversement la lucidité des personnes sur les fausses opportunités de formations et d'emplois qui leur sont proposées. Le constat est fait que la participation directe aux équipes pluridisciplinaires et aux groupes d'évaluation maintenait la personne dans sa position de simple bénéficiaire, légitime à s'exprimer seulement au nom de son expérience personnelle.

de service. Cette refonte partielle du service insertion induit une mise sur la touche de la recherche-action, mais il ouvre aussi une brèche : celle de faire une place aux apports de notre collaboration dans ce nouveau projet. Les professionnels entendus par le cabinet reprenant les pistes évoquées avec nous.

4.2. Réflexivité et opérationnalité dans un même mouvement ou comment engager *vraiment* la participation ?

C'est un marathon qui s'annonce. Le démarrage des groupes dans les territoires hors Saint-Etienne qui était prévu n'a pu aboutir : la légitimité pour des stagiaires ou une jeune chercheuse de contribuer à la mise en place de nouvelles actions parfois éloignées des pratiques à l'œuvre (accompagnement individuel vs action collective) n'était pas assurée. L'avancement du projet s'est trouvé entravé par la lourdeur des processus de décision dans l'institution hiérarchisée qu'est un Conseil Général et par les décalages qui se sont faits jour entre les attentes et intentions des diverses parties-prenantes au projet. L'enquête exploratoire initialement prévue s'allonge et modifie peu à peu sa méthode et ses intentions. Il ne s'agit pas seulement de connaître les acteurs et professionnels de terrain pour mieux saisir leurs actions et leurs évaluations du dispositif mais de voir comment introduire dans ce cadre les questions portées par la recherche-action, faire entendre les propositions dans les réunions de service, et, finalement, faire reconnaître l'existence et l'opportunité de cette collaboration.

Nous avons alors posé pour principe de recherche-action de s'inscrire dans les dynamiques existantes afin de ne pas rajouter des obligations et contraintes aux professionnels et allocataires. Une rencontre et des échanges avec les partenaires du Conseil Général l'Ardèche en mars 2011 a également permis d'envisager plus concrètement comment travailler réellement à construire la participation des allocataires. Nous avons renoncé d'un commun accord au colloque initialement prévu pour tenir au plus près du terrain les avancées éprouvantes et mouvantes du projet.

Deux pistes se dessinent pour faire face aux épreuves de légitimité et pouvoir ainsi engager la phase d'enrôlement des parties-prenantes : D'une part, travailler sur le renouvellement des représentants des allocataires, en place depuis trois ans alors que leur mandat a déjà largement expiré. D'autre part, la présence des chercheuses permet d'impulser et d'accompagner les dynamiques participatives existantes mais peu reconnues ou qui en sont à leurs balbutiements.

La nécessité de renouvellement est apparue comme une brèche permettant de réinjecter une réflexion et de nouvelles pratiques autour de la participation. Il s'agit de redéfinir ce qu'est un représentant, de construire son parcours en travaillant les seuils qui le jalonnent (une entrée, une durée de pratique, une sortie) et un soutien collectif via la création d'un groupe ressource. Pour ce faire, les chercheuses rencontrent les représentants des allocataires et tentent d'affiner avec eux les

contours de ces possibilités. Et ces rencontres engendrent un nouveau bouleversement.

Faire un groupe de travail avec les représentants est une idée qui enthousiasme le Copil certes, mais comment organiser cela ? L'université prend en charge les aspects techniques et observe un manque révélateur ; les représentants n'ont pas un statut clairement défini et ne peuvent pas être défrayés si ce n'est en sollicitant leur propre bourse d'insertion ! Or, le rôle de représentant est explicitement présenté comme n'étant pas inclus dans le processus d'insertion. Une issue sera trouvée à cette situation avec la mise en place d'un nouveau statut, celui de collaborateur-bénévole que les chercheurs proposent, permettant à la fois le défraiement des représentants sur le budget du Conseil Général mais aussi d'inclure la notion de collaboration. Des allocataires collaborateurs, c'est un premier bouleversement des modes de représentation de l'autre, peut-être un premier pas vers la considération d'une participation plus effective.

On sait que « nommer c'est créer » (Douglas, 1986 : 144), Mary Douglas nous rappelant que les institutions créent des catégories, des « étiquettes » qui constituent des repères et stabilisent les interactions. Ces catégories tendent aussi à créer la réalité à laquelle elles s'appliquent à la manière d'une prophétie autoréalisatrice (Merton, 1997 (1949)), « assertion qui induit des comportements de nature à la valider » (Staszak, 2000 : 44). À vrai dire, le statut de collaborateur-bénévole qui est en train de s'installer dans l'esprit de chacun et qui est en passe d'intégrer les textes officiels n'est pas encore effectif, notamment pour l'institution. Il s'agit plutôt d'un « statut-vitrine », témoignage de l'avancée de la participation des allocataires dans le dispositif au niveau du département. Or, pour les représentants, ce statut prend toute sa consistance, et certains commencent à la revendiquer timidement, rappelant de loin en loin « qu'ils sont collaborateurs » comme pour assurer une assise à leur rôle de représentant, très souvent délégitimé.

La seconde piste tient à la capacité de Elodie Jouve à se faire progressivement accepter dans les espaces de pratiques discrètement mises en place par certains professionnels. Il s'agit principalement d'actions collectives initiées par les référents de parcours. Au début de l'expérience, les deux existantes sur le département sont inconnues de leur hiérarchie. Le choix de s'y intéresser et de s'y associer participe à leur connaissance puis à leur reconnaissance en interne et en externe. Ce qui se déroule dans ces groupes d'action collective rappelle les enjeux de fond de la participation. Elle ne peut advenir sans l'assentiment des professionnels de terrain, lesquels, dans l'action collective, modifient de manière éclatante leurs postures : ils sortent de la relation duale intimée par l'accompagnement social, travaillent sur leur corporéité, découvrent les allocataires différemment et se laissent aussi découvrir par eux. Les allocataires envisagent ces groupes comme un appel d'air. Ils ne sont plus isolés, atomisés dans un parcours d'insertion fortement individualisé (Astier, 2007) mais se regroupent et s'exilent enfin un peu de la stigmatisation rattachée à « l'étiquette » de « bénéficiaire » du RSA. Simultanément, la participation ne peut advenir sans un

portage institutionnel fort. La hiérarchie saisit peu à peu l'apport de ces actions collectives et en vient à vouloir inscrire celles-ci comme une priorité dans le projet de service en cours d'élaboration.

Ces deux points d'entrée dans l'opérationnalité permettent alors de repenser la définition de ce que peut être une évaluation des dispositifs d'insertion. L'apport du terrain, de l'action des professionnels et des retours sur expériences des allocataires permet de déceler ce qui pourrait en être fait pour améliorer le dispositif. Les allocataires et les référents offrent des points de vue croisés qui construisent une évaluation qualitative plus fine et plus complète, révèlent ces manquements (et l'action collective est de fait une évaluation puisqu'elle répond à des creux dans le dispositif), et proposent d'y travailler de concert. La participation est en marche ?

En partie, mais selon une kinésique bien spécifique. Le « jeu de l'oie » dont parle Marie-Christine Debenetti (2010) dans le cadre de son travail sur la prise en compte du problème public des discriminations réitère ici sa pertinence dans un tout autre contexte. L'auteure prend acte de l'absence de linéarité dans la mise en œuvre des luttes contre les discriminations à l'échelle de son terrain d'étude. Elle y perçoit une « carrière en accordéon », les procédures visant à lutter contre les discriminations empruntant invariablement des phases d'émergence et de légitimation dans chaque sphère d'acteurs nouvellement abordée (les professionnels, les politiques, les institutions).

Notre expérimentation rencontre la même épreuve mais dans un espace d'action qui est aussi multi-situé géographiquement. La recherche-action, ainsi que la notion même de participation, sont à expliciter et à réactualiser dans chaque sphère d'acteurs et ce à l'échelle du département afin d'assurer l'implication de tous. Ainsi, aux refus et incompréhensions succèdent des adhésions partielles, ou plus exactement des réappropriations, faisant des productions de la recherche-action des outillages utilisés par tous avec un décalage temporel pouvant en faire oublier l'origine. La mise en valeur de l'action collective en est l'illustration la plus frappante, celle-ci ayant introduit un trouble et une distance entre les chercheuses et les institutions quelques mois après le début de notre projet.

À présent, réappropriée par l'institution, l'action collective se voit inscrite dans le nouveau projet de service et devient une des priorités du service insertion de la Loire. Les autres unités locales d'insertion qui étaient jusqu'alors tenues à l'écart par leurs responsables respectifs des démarches d'action collective sollicitent avec insistance la présence des chercheuses, leur reprochant même de ne pas être à leurs côtés plus régulièrement. Ce renversement de situation traduit bien l'importance cruciale du portage institutionnel des démarches participatives, et au-delà de la recherche-action.

Certaines unités locales entament très rapidement la mise en place d'informations collectives auprès des allocataires tout en ne souhaitant pas que les chercheuses soient en situation d'observation lors de la première expérimentation. En quelque sorte il s'agit là des « coulisses » du travail conduit par

les référents de parcours et la présence d'un tiers, toujours considéré comme externe au Conseil Général (ce qui en fait son atout et simultanément le tient à distance), est perçue comme une intrusion dans un espace privé dans lequel se jouent les différents ajustements nécessaires à l'expérimentation. Inversement, les stagiaires de l'IREIS sont déjà intégrées et leur présence est légitime. De plus elles ont à mettre en place des actions d'intérêt collectif, l'ISIC faisant partie du nouveau référentiel de formation. Or elles se trouvaient souvent en difficulté pour le faire dans des équipes peu habituées à cela. La responsable de l'IREIS, Annick Fanget, membre du Copil, propose alors de soutenir cette volonté d'agir à travers un module d'accompagnement des tuteurs et tutrices de stages pour l'élaboration de ces projets. L'enrôlement de cet actant jusque-là marginal permet d'avancer.

Observer cette réappropriation et les effets qu'elle va induire nous fait entrer de plain-pied dans « la boucle récursive » propre à la recherche- action, qui n'est « ni de la recherche, ni de l'action, ni l'intersection entre les deux, ni l'entre-deux » (Bataille, 1983 : 33), mais bien ce « bouclage dialectique entre la transformation de l'action et la production de connaissances » (*Ibid.* : 33).

4.3 Des glissements imperceptibles aux bouleversements de fond

Ce sont ces mouvements de réappropriation qui sont dès lors observés et accompagnés par l'ensemble des partenaires. La question de la réappropriation est transversale aux démarches de recherche-action et aux démarches participatives, renforçant l'effet miroir induit par notre projet. Il s'agit en effet de ne pas oublier que le RSA n'est pas qu'une prestation sociale, mais qu'il est avant tout un dispositif. En tant que dispositif, il est un « ensemble résolument hétérogène » d'éléments dont la réticularité fait dispositif (Foucault, 1977 : 299). C'est cette mise en réseau qui crée un maillage ténu sur lequel aucun des acteurs du dispositif n'a réellement prise. Et lorsque Agamben (2007) se demande quelle stratégie mettre en place pour reprendre le pouvoir sur les dispositifs (et nous pourrions dire « y participer »), il considère qu'il faut « profaner les dispositifs », c'est-à-dire les restituer à l'usage commun.

L'allocataire est pris dans le dispositif, pris dans le maillage du dispositif, il y circule, il est renvoyé d'un élément à l'autre sans avoir de prise sur ce qu'il advient de lui : il est un des éléments de ce réseau qui fait dispositif. La question de la participation demande à ce que celui qui est pris *dans* et *par* puisse à son tour avoir des prises *sur* ce dans quoi il est enchevêtré. Le dispositif profané, ce n'est que le dispositif réapproprié, d'où une participation qui pourrait devenir synonyme de (ré) appropriation du dispositif par ceux qui sont aux prises avec lui (des allocataires aux professionnels de terrain jusqu'aux responsables institutionnels et associatifs).

Ceci ne concerne donc pas que les allocataires, la profanation est l'enjeu soulevé par la participation

pour tous les acteurs du dispositif. Pour l'Agasef, cette réappropriation du dispositif se joue aussi à travers la démarche de recherche-action. S'engager dans cette collaboration, c'est sortir de la place de prestataire de service dans laquelle le marché public cantonne l'association face au Conseil général et redistribuer les cartes, ou les places, en prenant celle de partenaire dans le cadre du dispositif. Ce nouveau positionnement autorise l'Agasef à prendre part aux réflexions sur le dispositif, à participer de manière détournée à la définition des orientations de travail et donc, de fait, de définir le contenu du futur appel à projets du Conseil général. Autrement dit, c'est un enjeu stratégique, assumé dans la collaboration, qui sort l'association de son rôle d'objet, d'instrument du dispositif face aux partenaires. Ceci rejoint un autre intérêt pour l'Agasef : celui de renforcer sa fonction d'interpellation, au cœur du projet associatif. L'utilisation de la caution que représentent les collaborations avec l'Université et le Conseil général permet un accès plus aisé au politique, mais pas seulement. Aux fondements de l'Agasef, c'est la proximité entre le Conseil d'administration et les administrés qui en rappelait la dimension militante. Or, cette particularité s'est émoussée au fil des années. La mobilisation des administrateurs bénévoles de l'association devient, comme nous allons le voir, un levier pour briser la distance instaurée avec les allocataires et naturaliser leur participation à la vie de la structure.

Ainsi, la sinuosité du chemin emprunté dans cette expérience montre en quoi la participation des allocataires vient remettre en cause les modalités de fonctionnement des institutions. Mais cela rappelle aussi les écueils dans lesquels notre démarche est tombée au départ. Car, dans le montage et la conduite du projet lui-même, nous avons peu pensé la façon de construire la collaboration de tous les acteurs et des allocataires eux-mêmes. La position de tiers des chercheurs et la position de pairs des acteurs du terrain sont complémentaires comme elles peuvent demeurer hermétiques. La façon dont les étapes successives de la recherche ont été reçues l'illustre : les analyses qui objectivent les modes de fonctionnement, fussent-ils tacitement connus de tous, sont vécues comme violentes. Rapporter ce qui est dit et vu n'a pas la même portée que de co-construire les constats.

Cette épreuve de vérité nous montre qu'il ne suffit pas de produire des connaissances, ce qui importe est d'en construire conjointement la signification en considérant les conséquences pratiques. La rencontre avec d'autres professionnels (en l'occurrence le Conseil Général de l'Ardèche) et le récit d'expériences conduites dans d'autres départements a permis de mieux entendre ce qui est dit, le partage se faisant sur des expériences pratiques entre pairs.

On saisit ici à quel point la réflexion sur la mise en place de la participation des allocataires induit de fait des glissements de positionnement de tous les partenaires afin qu'ils participent de cette mise en place au même titre qu'à la « participation » elle-même. Le positionnement des chercheurs ne va pas de soi dans ce type de collaboration. En tant que responsable du projet je dois assumer cette fonction conjointement avec celle de tutrice de stage de deux étudiantes présentes sur le terrain.

Pour les autres chercheuses, ce sont les alternances entre mise à distance et mise sous dépendance par les partenaires de la recherche-action qui sont à intégrer dans la production des connaissances, en acceptant de jouer le jeu de ces violences symboliques (Elodie Jouve étant tour à tour désignée comme stagiaire, étudiante, doctorante, rarement comme sociologue ou ethnologue en titre). Du côté des partenaires, ce sont les différences structurelles qui engendrent des déplacements à plusieurs vitesses selon les acteurs.

L'AGASEF engage à partir de ce moment-là une dynamique de réflexion sur l'ensemble de son fonctionnement associatif et nous sollicite pour animer les rencontres entre ses administrateurs et des usagers (allocataires RSA et usagers des autres services – aide éducative, prévention spécialisée). La participation passe donc pour cette association par un élargissement des acteurs impliqués et le recours aux administrateurs de la structure, eux-mêmes bénévoles, en appelant au bénévolat des allocataires intéressés par la mise en œuvre d'un projet commun. Ce qui est visé, c'est une symétrisation des rôles de bénévoles/usager-citoyen si ce n'est égal du moins équivalent pour penser le projet associatif et définir les modes de participation. Seules deux salariées de l'équipe dirigeante s'investissent dans ce processus, les autres salariés (principalement les référents de parcours) avançant dans un premier temps le trouble de la place suscité par ce qu'ils voient comme un double positionnement : accompagner les allocataires individuellement dans leur parcours d'insertion se heurte à l'envie de collaborer avec un groupe d'allocataires sur le mode d'une action collective participative. Mais cette posture se modifie peu à peu, notamment par l'émulation issue de l'expérimentation faite par les administrateurs de l'Agasef et les premiers groupes créés par les référents du Conseil Général.

Cependant, le positionnement des salariés de l'Agasef référents de parcours est éclairant. Il nous apporte de nouveaux éléments de compréhension sur les paradoxes qui président à la mise en place de la participation d'allocataires d'un dispositif dont les principes sont basés sur le binôme « droits » et « obligations ». Quand bien même les référents de parcours sont en grande majorité enthousiasmés par la démarche participative, elle se collisionne brutalement avec ce qui leur est intimé dans le cadre du dispositif RSA. Ils sont garants de l'application de la loi et du bon respect des droits et devoirs afférents à la prestation. Cela se joue dans l'accompagnement individuel, au cours d'échanges parfois tendus dans lesquels l'asymétrie des places de chacun se rigidifie. Comment assurer une cohérence entre l'accompagnement individuel et ses contraintes et l'essence même de l'action collective participative qui implique l'abolition ou du moins l'atténuation des asymétries ? Cette contradiction apparaît mais ne pèse que très peu lorsqu'il s'agit d'actions collectives portées et cadrées en totalité par les référents comme c'est le cas au Conseil général. Dans ces situations, la position des référents se modifie, certes, mais la dissymétrie des places demeure.

Le Conseil Général, quant à lui, « doit » mettre en œuvre la participation, et le sentiment d’être un obligé entraîne plus de crispations, dues aussi à sa position de maître d’œuvre. Pourtant, ce sont d’autres glissements qui s’opèrent. Au terme d’un an de collaboration, la participation des allocataires n’est plus un tabou, bien qu’elle ne soit pas encore une priorité. L’action collective, d’abord perçue comme inutile dans le meilleur des cas, comme un danger parfois, devient un des leviers pour atténuer les dissymétries entre professionnels et allocataires et rendre peu à peu acceptable et envisageable le fait de travailler ensemble autour d’un intérêt commun : rendre le dispositif plus efficace, mais surtout plus humain. La place des représentants évolue elle-aussi, leur statut de collaborateur (certes bénévole) ayant été accepté. L’étymologie de l’appellation ne fait pas tout, ce « travail avec » doit encore être assuré, mais il participe de la légitimité des allocataires et fait entrer le terme dans les chartes et règlements des Équipes Pluridisciplinaires. Le renouvellement des représentants dans les Equipes Pluridisciplinaires s’organise par le biais d’une implication des personnes qui y étaient engagées pour partager leur expérience et envisager avec les professionnels les modalités de « recrutement », de formation et de valorisation de la participation¹.

Ce sont justement les allocataires qui nous informent sur ce qui résiste, au fond, à leur participation : s’ils désirent s’engager dans la participation, ils se questionnent sans détour sur ce que cet engagement peut leur apporter. L’appréhension de ne pas « être pris au sérieux », de risquer un investissement lourd (en temps et en argent) sans que leur participation ait réellement un poids dans la conduite du dispositif RSA, bref le sentiment d’être trompés amenuise leur impulsion première.

Cette volonté de participer amoindrie par le sentiment d’être utilisés par les institutions conduit deux perceptions à s’affronter : d’un côté, les allocataires fustigent l’incompétence des administrations à saisir leur quotidienneté, de l’autre, les institutions mésestiment cette frilosité à participer (Carrel, 2007) et le besoin de reconnaissance (financière, symbolique) des allocataires. À cela s’ajoutent les temporalités contradictoires entre les attentes pressantes des représentants des allocataires pour voir aboutir leurs préconisations et leur mise en œuvre par l’institution. Ces incompatibilités de tempo traversent par ailleurs toute la recherche-action qui doit faire avec différentes temporalités : celle de l’institution, celle de l’association, celle de chacun des niveaux hiérarchiques, celle des allocataires, celle de l’université, celle du financement de la recherche-action.

Au-delà, pour les institutions et associations qui mettent en œuvre la participation, c’est la

¹ Nous étions là trop optimistes ! Cette dynamique s’est rapidement essouffée, la présence des allocataires dans ces instances n’a pas été soutenue par la mise en place d’espace ressources et le recrutement de nouveaux représentants peine à s’organiser. Deux ou trois ans plus tard il n’y a plus de représentants des allocataires dans les EP. C’était toujours le cas en 2023 aux dires de professionnels du Conseil Départemental qui découvraient en formation avec étonnement cette expérimentation... Le nouveau schéma départemental remet l’accent sur les enjeux de participation, du moins du côté de la protection de l’enfance, il y aurait à retourner voir ce qu’il en est du côté du RSA dans un contexte national de renforcement du contrôle et des contraintes imposées aux allocataires qui en dit long sur l’incapacité en entendre la parole et à prendre en compte l’expérience des premiers concernés.

citoyenneté des allocataires qui peut être réactivée par le processus participatif. Or, les allocataires se sentent citoyens, et le sont de fait, puisqu'ils sont allocataires. Ce dissensus sur les risques induits par des simulacres de participation aux « formulations creuses telles que « s'aider soi-même » ou « s'impliquer en tant que citoyen » ont été dénoncés dès 1969 par Arnstein (1969 : 216). Pour autant cette confrontation n'est pas insoluble mais promet de nouvelles batailles réflexives sur la place et la légitimité accordées à l'autre et sur le chemin à parcourir pour briser une altérité qui apparaît comme radicale.

L'éventualité d'une participation en demi-teinte ou des conséquences d'une participation « mal-pensée » questionne l'ensemble des partenaires sur les effets désastreux que cela pourrait produire : instrumentalisation des allocataires, sentiment d'être méprisés ou consultés par pure démagogie, ou encore le risque d'être enfermés dans un dispositif qui a pourtant vocation à être transitoire (Blondiaux, 2008).

Ceci permet que le fond des tourments soulevés par la participation se dévoile plus clairement. Elle demande à ce que chacun « prenne part » au dispositif, et ce dans sa double acception. Prendre part en s'engageant dans l'action, mais aussi en redistribuant les parts, et donc les places et espaces, de chacun des acteurs¹. Ceci implique un partage des pouvoirs comme des responsabilités et donc une reconnaissance en la capacité de l'autre à être un interlocuteur. Et c'est ici que la recherche-action fait office de caisse de résonance et révèle le trouble puisque ce sont ces mêmes enjeux qui la font convulser depuis sa naissance.

4.4. Recombinaison des épreuves : mutualité et démocratie, véridiction et action

L'épreuve de mutualité, qui consiste à trouver invariablement des médiateurs ou des médiations qui permettent de traduire les référentiels des uns et des autres et de trouver un langage partagé se mue ici en épreuve de démocratie : confrontée aux mécontentes sur la question même de la participation. Les professionnels engagés dans l'action collective et cette forme d'action elle-même dans laquelle s'engage Elodie Jouve, semblent avoir fait médiums. Dans l'expérience partagée du « faire de l'action collective » s'éprouve du pouvoir d'agir, du pouvoir de dire et de la capacité à mettre en cohérence un récit. Ce qui est en jeu ici est de l'ordre de la considération non pas seulement de *ce que* sont les personnes (des allocataires, des référents, des chercheurs) mais de *qui* elles sont : c'est à dire qui elles vont se révéler être dans l'action qu'elles engagent et qu'il s'agit alors d'assumer (Truc, 2008). C'est en cela que l'on peut également parler d'une épreuve de production de l'action.

¹ Les termes sont ici très proches de ceux proposés par Joëlle Zask (2011), dont nous n'avons alors pas connaissance alors. Je reprendrai cette grille de lecture de la participation dans le second volume.

Partis en quête, un peu désespérée, de la participation nous trouvons l'action collective et le « pouvoir d'agir ». Or ce mouvement nous ne sommes pas seuls à le faire, il rejoint d'autres acteurs et chercheurs qui se questionnent alors sur les enjeux de renouvellement de notre démocratie et des formes de solidarité que notre société se doit d'inventer¹. Il ne s'agit pas seulement de défendre une nouvelle méthode, ou de sacrifier à une mode de l'intervention sociale. Il est question ici de responsabilité politique. L'enjeu est de sortir d'une politique de la pitié (Arendt, 1963) ou d'une responsabilisation culpabilisante des pauvres (Soulet, 2005) comme de ceux qui en ont la charge, pour passer à une responsabilité active et à une solidarité manifeste.

« Le principe de solidarité permet une assomption pleinement politique de la responsabilité dans la mesure et dans l'instant où, par sa manifestation, il construit un espace où une humanité *de fait* se révèle. Il s'oppose à la pitié comme la connaissance objective des faits que sont les conséquences particulières de nos actions s'oppose au sentiment subjectif que la souffrance des autres, en général suscite de manière irréfléchie en nous. La solidarité manifeste est, en ce sens, intimement liée à la possibilité d'une action *concertée* entre des co-acteurs qui ne soit pas que pure réaction émotive de chacun. » (Jérôme Truc, 2008, p. 221).

Au sortir de cette enquête on voit que, bien loin de n'être qu'un aspect secondaire, la question de la participation des allocataires au dispositif, vient interroger tout le fonctionnement d'un système et interroge dans le même temps le rôle de la recherche. Ouvrir des espaces d'actions collectives, entendre ce que les personnes ont à dire, partager avec elles la conduite de l'action suppose de se déprendre des hiérarchies, de « perdre » du temps dans un contexte où la mesure prime sur la valeur, de laisser faire en faisant confiance. Bref, d'assumer des conséquences d'une action sur lesquelles on ne peut avoir, par avance, l'entière maîtrise. Cela engage la responsabilité politique de chacun.

Si on veut éviter que ces expérimentations ne deviennent la source de nouvelles violences et ne fabriquent de nouvelles exclusions il apparaît donc primordial, *a minima*, que la volonté politique des élus concernés et l'engagement professionnel des techniciens responsables s'accordent pour soutenir ces orientations. Il importe aussi que les chercheurs n'aient pas un rapport extractiviste aux terrains investis, mais s'investissent pour eux. Cela implique de penser comment se déprendre des rapports d'emprise pour trouver d'autres modes d'attachements à ce qui devrait constituer un objectif commun. Une des voies est peut-être de ne pas rester enfermé dans les dispositifs, nous y revenons dans le dernier point de ce chapitre.

Au cœur de ces enjeux le rôle des expérimentations du type « recherche-action » telle que nous l'avons menée ici paraît être tout à fait essentiel. Ici, l'épreuve de véridiction est complexe. Elle consiste, rappelons-le dans les confrontations des divers registres de savoirs et de postures professionnelles, les partenaires cherchant à se convaincre mutuellement de leur « dire vrai », mais acceptent aussi, plus ou moins explicitement, le « dire vrai » des autres jusqu'à modifier leur propre

¹ Je faisais référence ici au rapport Bacqué / Mehmache pour une refondation de la politique de la ville qui sort en juillet 2013, au moment où nous finissons de rédiger le rapport de recherche.

vérité par glissements imperceptibles. Toutefois, il ne s'agit pas à terme de partager une vérité, l'enjeu est plutôt de parvenir à ce que nos analyses soient *praticables* : pas seulement bonnes ou potentiellement utilisables mais qu'elles prennent corps dans les pratiques et les contraintes inhérentes à celles-ci (Steyaert, Spearing, Autant-Dorier, 2011). L'enquête prend alors fin par l'institution des conditions qui suppriment le besoin du doute pour Dewey, mais l'environnement continuant sans cesse de changer ceci ne dure que peu de temps.

La conception de Dewey selon laquelle « une enquête est conçue comme un moyen pour former des idées (lois, mesures, théories) dont la valeur soit strictement subordonnée aux conséquences sociales de leur mise en œuvre permet de solidariser action publique, investigations empiriques et création de commun. »¹ En ce sens l'enquête elle-même a une portée politique en ce qu'elle permet à ceux qui sont concernés par le problème d'identifier par quoi ils sont affectés, et d'entreprendre de trouver des modes de résolution.

Dans le contexte de l'enquête conduite ici, être attentif aux conséquences de celle-ci a consisté à multiplier les interlocuteurs afin qu'il ne puisse y avoir de réappropriation de la recherche qu'au profit de certains (en passant à l'échelon politique supérieur et en entretenant des relations de confiance directes avec les acteurs de terrain et les allocataires). D'autre part à laisser des objets (un document de 4 « propositions » comportant des constats, des préconisations, des points de vigilance et des exemples d'expériences déjà menées ici ou ailleurs pour aller plus loin) qui traduisent en termes pratiques ce à quoi nous tenons, et ce à quoi la recherche nous oblige, pour donner prise, faire preuve et permettre une certaine résistance.

La réflexion menée avec la directrice et la cheffe de service de l'AGASEF en vue du colloque sur la Recherche-action collaborative de Dijon a constitué de ce point de vue un moment de ressaisie de cette expérience difficile et d'explicitation des intérêts, des modes d'implication, des rôles et attentes de chacun. Il permet d'ouvrir l'épreuve de représentation, « dans laquelle chaque acteur fait un travail de projection, l'incitant à dépasser ses craintes et les mises en jeu successives de son identité et de sa légitimité au regard des bénéfices qu'il pourra en tirer au cours de la recherche-action mais aussi bien plus tard ». À la suite de la recherche-action, le 5 novembre 2013, c'est la participation aux forums 2013 organisé par le CNALPS qui a poursuivi cette mise en perspective². Les présentations fortement problématisées des salariés de l'Agasef qui ont témoigné des modifications de postures induites par la recherche-action ont participé à requestionner

¹ J. Dewey, « Social Science and Social Control » (1931), LW, vol. 6, p. 64 et ss Cité Par J Zask, p. 16 Joëlle Zask. *L'enquête sociale comme inter-objectivation*, Raisons Pratiques (ed EHESS), n°15, 2004. Le chapitre 3 du second volume m'amènera à développer cette analyse.

² Comité national des acteurs de la prévention spécialisée, dont Anne-Marie Fauvet devient la présidente, « Osez une action sociale collective et participative. Le pouvoir de penser et d'agir des jeunes dans leurs espaces de vie » Les forums ont attiré plus de 2000 professionnels au niveau national. L'Agasef y a proposé un atelier intitulé « Une association face aux enjeux de la participation des personnes qu'elle accompagne » se plaçant volontairement en décalage avec les autres ateliers, plus centrés sur la prévention spécialisée

l'expérimentation (alors qu'elle est officiellement close) et ont entraîné dans leur sillage l'ensemble des professionnels présents dans l'atelier. Au-delà de la stimulation intellectuelle que crée ce genre d'évènements, la participation aux forums 2013 met en lumière le temps long nécessaire à une recherche-action mais, plus encore, le fait que cette temporalité dépasse le cadre imparti à l'expérience. Les effets se réalisent au moment de l'expérimentation durant lequel des frémissements se font sentir, mais ils se poursuivent chez chacun des partenaires lorsque les autres se sont retirés.

Ce travail collaboratif a ainsi permis de bâtir pour la suite : en reformulant le projet associatif et en poursuivant une dynamique de recherche-action collaborative sur d'autres questions. L'AGASEF accueille l'année suivante en stage une autre étudiante du Master InPACT, Mélanie Tessier, qui travaillera sur l'isolement identifié par les professionnels comme une question transversale aux publics des différents services (RSA, prévention). Elle met en place une méthode d'enquête collective avec des petits groupes d'usagers qu'elle réunit dans le nouvel espace convivial qui leur est dédié dans les locaux de l'association. L'analyse conduite avec les professionnels révèle plus largement des difficultés qu'ils rencontrent à trouver des solutions *pour* les personnes si celles-ci n'ont pas quelques ressources mobilisables. En creux c'est aussi l'isolement des travailleurs sociaux qui apparaît : dans leur bureau, dans leur mission, face aux injonctions qui leurs sont faites (insérer les gens dans une société qui exclut ! Accompagner les personnes individuellement dans leur projet... en suivant 80 personnes !).

En 2015, je m'engagerai avec l'AGASEF dans la recherche-action sur l'intervention sociale communautaire¹ dans le but de décloisonner et de territorialiser les actions, comme de sortir les usagers des étiquetages. L'enjeu pour l'AGASEF est de poursuivre le mouvement engagé vers un retour au Développement Social Local, son projet d'origine, pour aller vers une forme (à inventer) d'action communautaire. Mais en 2014, alors que ce projet se met en place, l'AGASEF est confrontée à une situation de crise majeure. Alors que ces évolutions et changements étaient construits également comme une stratégie par la directrice pour se positionner comme une force de proposition vis à vis du Conseil Général et pas seulement comme un prestataire soumis au marché,

¹ Inscrit dans les réseaux de la prévention spécialisée dont l'AGASEF fait partie (CNLAPS), les acteurs de ce projet se sont mobilisés suite aux évènements de 2005 dans le cadre du mouvement « Pouvoir d'agir ». Ce collectif, notamment représenté par Claude Jacquier, Bernard Heckel, Pierre-Jean Andrieu entend promouvoir des formes d'intervention sociale qui prennent au sérieux les ressources des « communautés-territoires ». Une dizaine de sites sont réunis qui rassemblent associations de quartiers, intervenants professionnels (prévention spécialisée, chargé de projet politique de la ville...) et chercheurs pour développer des actions et analyser ce qui en fait la spécificité éventuelle. Deux rapports ont été rédigés et rendus au ministère des affaires sociales (financeur) rendant compte des expériences locales et proposant une réflexion plus transversale sur les leviers pour favoriser la mise en place de pratiques de développement social communautaire. Les représentants du SPISC ont été auditionnés par le Conseil supérieur du Travail Social (concernant l'action collective et le travail avec les communautés) et a participé aux États Généraux du travail social. Je reviendrais dans le chapitre 6 sur la production collective de cette recherche. Les acquis des analyses seront revisités dans le second volume de cette HDR/ESE.

l'appel d'offre RSA voit l'AGASEF retoquée en novembre 2014. 9 postes sont menacés dans l'équipe. L'innovation ne paie pas toujours face aux logiques comptables du marché ! La colère et la déception sont fortes, l'incompréhension aussi. Il reste à faire entendre et à valoriser ce que nous avons élaboré en commun.

Mi-décembre à l'issue de 6 semaines d'âpres combats juridiques l'AGASEF obtient toutefois la prolongation du marché jusqu'en mars et une modification de certaines clauses qui vont lui permettre de l'emporter... Mais le fond du projet sera emporté avec : l'AGASEF doit renoncer à territorialiser son action au nom de « l'égalité de traitement » (sic). Les possibilités d'expérimentations envisagées se réduisent donc singulièrement. La participation à la dynamique du SPISC s'opérera plutôt par écart et comparaison pour identifier les difficultés à transformer les pratiques dans un cadre institutionnel trop contraint. Ces déboires nous amèneront tout de même à revisiter les pratiques anciennes mais quelque peu marginalisées de l'équipe de prévention spécialisée et à envisager comment ils peuvent s'associer davantage aux autres secteurs.

En 2016-2017 je propose à l'AGASEF de s'embarquer dans la réponse à l'appel à recherche de la DRESS-MIRE sur les politiques sociales locales que prépare Christophe Trombert, j'y reviens dans le chapitre 6.

4.5. Les enseignements d'une expérience éprouvante de RAC

A l'issue de cette recherche, j'identifie plusieurs axes à explorer qui constituent de fait des points d'appui important pour ce que je vais développer par la suite¹.

Je constate premièrement, à l'instar d'autres dispositifs participatifs, un effet paradoxal de l'engagement des personnes dans les espaces proposés pour les faire participer : avant de participer, les personnes sont considérées comme peu capables de le faire, seulement préoccupées par leurs soucis quotidiens et ne pouvant apporter que peu pour la bonne marche du dispositif. Inversement, celles qui s'y engagent seraient trop préoccupées de montrer qu'elles sont de « bons allocataires », elles ne seraient pas représentatives des autres et surtout, après un temps donné, elles ne seraient plus de « vrais » allocataires comme si elles étaient devenues trop « expertes ». Pourtant, les entretiens conduits et les expériences d'actions collectives menées en Ardèche montrent à quel point les allocataires du RSA identifient précisément les écueils du dispositif (opacité, surcharge de travail des référents..), ses contradictions (responsabilisation vs suspicion permanente, volonté

¹ Ces réflexions ont été reprises et mises en perspectives avec celles qui suivront, notamment Territoires Zéro chômeurs de longue durée, pour le Congrès du GIS en novembre 2022 (Autant-Dorier, 2023). J'ai présenté au CREMIS lors d'un séminaire de l'équipe PRAXCIT (participation et citoyenneté) les résultats de la recherche-action sur la participation des allocataires au dispositif RSA et contribué au numéro « Sortir du cadre » du printemps 2014 de la revue du CREMIS (vol 7, n° 1) « *Le revenu (français) de solidarité active et les impensés de la participation. Appels d'air* » » (Autant-Dorier, Jouve, 2014). Les échanges qui ont suivis ont notamment conduit à identifier des éléments de comparaisons significatifs avec une expérience conduite par leur équipe sur la participation des usagers en santé mentale.

d'activation vs propositions d'insertion non pérennes et disqualifiantes, etc.), mais aussi les ressorts qui sont ou pourraient être mobilisateurs pour eux (monter un groupe de théâtre, mener l'enquête pour faire une cartographie des acteurs sociaux du territoire...), les ressources et les ruses qui leur permettent de s'en sortir mieux (tel mode de consommation, l'entretien de telle relation utile, ne pas recourir ou au contraire revendiquer certains droits pour ne pas être assignés à une identité d'assisté). Il semble alors intéressant de comprendre davantage comment ces savoirs, cette expérience à la fois du dispositif et des situations de précarité peuvent être reconnues pleinement et ainsi à la fois permettre le respect des personnes et de leurs droits et leur donner envie de s'engager dans des formes de participation. Les suites données à la recherche sur l'intervention sociale communautaire vont permettre de commencer à explorer ces questions avant de les retrouver dans le cadre de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée.

Deuxième constat, lié au précédent : un peu à la manière dont la lutte contre les discriminations vient interroger tout le fonctionnement d'un système, la participation des usagers vient bousculer et oblige à repenser l'ensemble des catégories, procédures et règlements. A titre d'exemple, plusieurs mois ont ainsi été nécessaires pour trouver un statut juridique, celui de collaborateur bénévole. Entendre ce que les personnes ont à dire, partager avec elles la conduite de l'action suppose de prendre le temps, de laisser ouvertes des possibilités et sans doute aussi de faire avec d'autres intervenants, selon des modalités pluridisciplinaires et hybrides (comme nous allons le voir avec le CCO).

En regard du terrain réalisé ici¹ et aussi à partir de ce qui se passe dans d'autres lieux dont j'ai pu avoir un aperçu dans le cadre du Master InPACT², une hypothèse émerge qui sera l'objet de nouveaux engagements de terrain : de véritables *contributions* (J. Zask, 2011, p.151) paraissent pouvoir advenir lorsque les espaces de parole et le champ d'action ne demeurent pas indexés à des logiques de gestion interne d'instances ou à une problématique prédéfinie. *Prendre part* dans les dispositifs *ad hoc* de participation pourrait gagner en sens pour les personnes et en pertinence pour ces dispositifs eux-mêmes en étant appuyés à des espaces collectifs plus larges et autonomes auxquels les personnes contribuent pleinement ; c'est à dire s'engagent et se construisent au travers des questions communes qu'elles déterminent ensemble. Cela suppose que les personnes gagnent du pouvoir d'agir : leur rôle et leur positionnement ne seraient dès lors plus attachés et définis uniquement par l'institution et par la place qui leur y est assignée. Pour le dire dans les termes du GRAC, repris par C. Neveu (2011), il semble nécessaire que des formes d'ensauvagement et de domestication réciproques s'opèrent entre mobilisations collectives et politiques publiques.

¹ Dans la Loire du côté du conseil général et de l'AGASEF, en Ardèche et dans les expériences d'autres départements étudiés par la MRIE dont David Grand nous a fait part.

² Université populaire des parents (UPP), groupe de parole d'habitants qui se mue en collectif de vigilance de longue durée à La Duchère et à Vénissieux, théâtre-forum initié à ATD-quart monde, assemblée populaire de chaque quartier à Barcelone...

Troisième constat, la place des professionnels de terrain (*street level bureaucracy*) apparaît, y compris dans la première phase de notre recherche-action, comme un impensé de la participation. Alors qu'ils se trouvent être des relais essentiels, non seulement d'information mais aussi de confiance, ils ne sont que peu associés aux démarches engagées pour développer la participation. Les instances auxquelles participent les allocataires (EP) ne leurs sont pas ouvertes, ils en connaissent mal le fonctionnement et ils n'en ont parfois pas même de retour pour les « dossiers » qu'ils suivent. Si nous avons pu profiter d'une petite brèche pour travailler avec eux (l'accueil de stagiaires de l'IREIS ayant pour mission de développer une ISIC – intervention sociale d'intérêt collectif- permettant de leur proposer un espace collectif d'échanges au prétexte de suivi de stage), elle demeure fragile et problématique.

Il ne suffit pas de décréter que « faire de l'action collective ou faire participer c'est mieux » ; il apparaît nécessaire que les acteurs qui s'y engagent soient soutenus, qu'ils éprouvent eux-mêmes ce que cela apporte aux personnes qu'ils accompagnent et puissent y trouver du sens et une reconnaissance de leur travail. Cela invite à questionner la façon dont la recherche pourrait être non pas seulement associée en appui à l'action, mais introduite à l'intérieur de celle-ci. Les formes de travail mises en place au Québec paraissent, de ce point de vue, intéressantes. Au-delà d'un simple développement de la « recherche en travail social », telle qu'elle est en train de se construire tardivement dans le contexte français, il s'agit de véritables consortiums d'acteurs-chercheurs qui explorent et expérimentent ensemble.

TOPO 2 - Une université citoyenne et solidaire ?

Nous souhaitons revenir ici sur les enjeux plus larges dans lesquels s'inscrit ce projet et ceux qui y font actuellement suite¹.

Comme nous l'avons souligné dans le projet initial cette recherche action n'est pas née par hasard, elle est le fruit d'une collaboration forte entre les acteurs de ce projet à petite échelle, mais s'inscrit dans une dynamique et une certaine façon de concevoir le rôle de l'université qui a une histoire locale forte et dont les nouvelles orientations nous paraissent en adéquation avec les intentions de l'appel à projet UCS.

Le laboratoire de recherche, Centre Max Weber aujourd'hui associé à Lyon, est issu d'une longue tradition de sociologie impliquée (CRESAL), construit sur la base de l'association économie et humanisme. Le principe même en était de répondre aux demandes de connaissances issues du territoire et de construire avec

¹ Ce second topo, partie intégrante du rapport à destination des « financeurs » (La Région Rhône-Alpes et son programme Université Citoyenne et solidaire), m'apparaît aujourd'hui comme une sorte de manifeste de ce que j'ai commencé à construire voici déjà 10 ans. Le cadre universitaire a malheureusement peu bougé depuis et la Région, devenue Auvergne Rhône Alpes, a fortement régressé, mais nos initiatives ont continué d'aller dans ce sens, déjà ici bien tracé. On retrouve cette inspiration dans le nom donné à la liste que j'ai proposé pour la Commission Recherche en 2021 « Pour une recherche responsable et solidaire », comme dans la création en 2022 de ESS'quiSS, Coopérative universitaire en innovation sociale et solidaire : ces deux initiatives constituant des mises en actes concrètes de ces premières réflexions. Je présenterai le projet ESS'quiSS en conclusion du second volume. <https://fac-shs.univ-st-etienne.fr/fr/departements/pole-ess-et-innovation-sociale/actualites-du-pole-ess/essquiss.html>

les acteurs de celui-ci les outils et démarches pour le faire. Démarche qui continue à orienter les pratiques de nombreux collègues, bien que les critères d'évaluation de la recherche n'y incitent guère...

L'université de la Vie Associative, créée il y a plus de dix ans (et qui a bénéficié d'un financement dans le cadre du même appel à projet UCS¹) s'inscrit dans ce même principe d'une université ouverte, au service de son territoire et de ses acteurs. Elle a permis non seulement de former les acteurs associatifs, mais de produire de véritables travaux sur les mutations du monde associatif et de mieux comprendre les enjeux qui les traversent (Ion, 2005).

Enfin, les formations professionnalisantes qui combinent formation initiale et formation continue (La licence pro *Intervention Sociale Coordonnatrice de projets de l'Economie Sociale et Solidaire pour un développement durable* et le Master InPACT – Ingénierie de Projet, Action Communautaire et Territoires) ont été conçues en coopération étroite avec les acteurs du champ de l'intervention sociale et de l'ESS. Elles accompagnent les mutations de ces secteurs en formant des professionnels et futurs professionnels et au-delà elles sont l'occasion de développer des collaborations significatives non seulement au travers des stages longs, mais lors de journées sur site, de travaux collectifs ou de journées d'étude.

Les principes de l'action communautaire, évoqué dans le titre même du Master, orientent nos actions à plusieurs titres. Il s'agit de développer des capacités d'agir et de penser avec les personnes, de faire que les connaissances et la recherche soient mobilisées pour permettre la résolution de problèmes y compris (voir d'abord) par les personnes concernées, dans une logique de démocratie participative.

Eu égard à ces orientations et objectifs nous sommes souvent confrontés à des difficultés et aux contradictions fortes de l'institution dans laquelle nous œuvrons. Les règles de financement, de recrutement, le cloisonnement des services rendant parfois la réalisation des projets un peu compliquée...

1° Concrètement concernant le présent projet :

- Une procédure spécifique décidée à l'UJM pour les projets UCS : Le dossier était centralisé avec les autres réponses UCS par le Vice-Président formation continue/ insertion. Mais cela n'a pas donné lieu à une réflexion commune sur ces projets sur le fond. Cela a rajouté un intermédiaire hiérarchique et administratif entre cet interlocuteur et le service gestion des contrats.
- Une subvention à répartir dans le cadre d'une collaboration : Le fait que l'université soit bénéficiaire de la subvention lui interdisait a priori de reverser une partie de celle-ci pour les partenaires. Le budget présenté devait indiquer leur contribution au projet. Si cela semble logique pour le Conseil Général (en charge de la gestion du RSA), les autres partenaires ont eu le sentiment que l'université avait « raflé la mise » pour réaliser « sa » recherche. Nous sommes passés très près d'un blocage complet de la situation comme nous l'exposons dans le rapport...
- Le statut de chercheur associé au laboratoire un statut « précaire » : La personne chargée de recherche a failli ne pas recevoir le paiement d'une facture (en retard) lui revenant sur un précédent contrat suite à son recrutement sur celui-ci. Elle ne pouvait dans le même temps être salariée et payée sur facture.
- Le problème des statuts des étudiants/ stagiaires changeant dans la durée du projet : La personne chargée de l'accompagnement d'un des groupes d'allocataires a changé de statut en cours de projet (contrat avec l'IREIS, stagiaire formation continue, contractuelle en lycée) : elle n'a pas pu être payée pendant qu'elle était

¹ Projet portant sur la mise en réseau des nouvelles associations culturelles.

stagiaire formation continue, alors que c'est le moment où elle en avait le plus besoin financièrement puisque sa reprise d'étude ne lui permettait pas de travailler à temps plein !

- La place des personnes « qui collaborent bénévolement » : Nous avons prévu dans le projet que les allocataires qui participent aux rencontres et groupes puissent être défrayés par le Conseil Général puisque cela relève de sa mission. Cela s'est heurté aux lourdeurs propres au Conseil Général comme nous le développons dans le rapport, mais nous n'avons pas les moyens non plus au titre de la recherche-action de les prendre en charge, l'université ne pouvant à aucun titre reconnaître les allocataires. Les personnes chargées d'animer les groupes se sont donc retrouvées souvent confrontées à devoir s'excuser des non paiements de frais de déplacement et en situation d'impuissance alors que ce sont elles qui sollicitaient les personnes, les engageaient à participer... et à réfléchir aux conditions de participation dans l'idéal ! Comble de l'ironie...

2° Plus largement concernant la construction de projets avec des partenaires extérieurs à l'université :

- La collaboration avec des associations et des SCOP : Dans le champ dans lequel nous œuvrons des collaborations fortes ont été construites avec des partenaires qui soutiennent nos actions et d'autres qui apportent leurs compétences spécifiques dans nos formations. Plusieurs de ces professionnels sont par définition dans des structures qui relèvent du champ de l'économie sociale et solidaire : certains dans des associations où ils sont bénévoles (administrateurs), d'autres dans des scop où ils sont associés. Or lorsque nous les faisons intervenir en formation initiale (et de plus en plus cela nous est demandé en formation continue), l'université nous impose de les payer individuellement. S'ils acceptent cela ils vont à l'encontre des principes de l'économie sociale et solidaire que nous leur demandons justement de venir exposer aux étudiants.

- Dans le cadre de nos formations nous organisons des journées sur site, des journées d'étude ou des voyages pour lesquelles il est parfois lourd d'obtenir des financements. Or ces temps sont des moments importants d'ouverture des formations, de rencontres avec les acteurs locaux ou de découvertes de pratiques différentes. Ils intéressent vivement les professionnels, élus ou publics qui y participent. Nous avons dans la mesure du possible tenté d'en rendre l'accès gratuit. Inversement la question se pose de valoriser ces espaces comme des temps formatifs facturables qui en permettent l'auto-financement. Mais on exclut alors les publics qui ne sont pas en mesure d'entrer cela dans des plans de formation.

- Une mission, conduite par une personne chargée de mission en 2012-2013, pour les formations de Master en SHS a permis par exemple d'identifier la possibilité de développer des formations-actions courtes sur les questions de participation des habitants à destination des élus et des techniciens, mais éventuellement aussi à destination d'associations de quartiers. Mais si cette formation est proposée au catalogue de la formation continue cela ne donnera aucun moyen de fonctionnement supplémentaire aux formations initiales à partir desquelles elles ont été pensées...puisque seules les heures de « cours » peuvent être reversées aux enseignants qui y contribueraient.

- Les demandes du « terrain » pour un regard sociologique (intervention ponctuelle, petite étude, recherche) sont assez nombreuses, et le plus souvent nous ne pouvons y répondre de façon satisfaisante. Certaines fois la demande elle-même est en cause car elle se trompe d'interlocuteur, d'autres fois le champ d'interrogation n'est pas couvert par les domaines d'études que nous étudions. Le plus souvent nous n'avons pas le temps comme enseignants-chercheurs de le faire ou nous n'avons pas d'étudiants disponibles ou suffisamment

avancés pour le faire. Par contre nous connaissons la plupart du temps des jeunes chercheurs qui pourraient y répondre, mais qui pour le faire ont besoin d'être payés n'étant plus étudiants. Or les demandeurs n'ont bien souvent pas un budget suffisant à consacrer à cet effet et préfèrent se garantir le « prestige » du label universitaire. Les financements tels que l'UCS apparaissent de ce point de vue une solution tout à fait intéressante pour répondre à ce type de demande.

- La logique de l'excellence : anti citoyenne et anti solidaire ? L'université dispose de moins en moins de moyens propres et récurrents et fonctionne de plus en plus selon une logique de projet et de demandes de financements ponctuels internes ou externes. L'Excellence devenant le maître mot de tout jugement. Le fait de devoir construire des projets, identifier des besoins, des attentes, mobiliser des énergies et inventer de nouvelles choses pour y répondre n'est pas pour nous inquiéter. Les actions menées depuis plus de dix ans le montrent. Toutefois les moyens et priorités sont trop souvent mis sur des projets de grandes ampleurs, qui se voient de loin et mobilisent des partenaires « prestigieux », faisant fi des maillages de terrain construits avec des « petits » acteurs locaux. Ces grands projets, qui ne sont pas toujours concertés en interne, dont la véritable solidité n'est pas forcément attestée, fabriquent de la concurrence, produisent du brouillage et nuisent finalement à la lisibilité de ce qui est fait vis à vis de l'extérieur.

Au-delà de ces difficultés il n'en demeurent pas moins que les modalités de collaboration construites entre le Centre Max Weber, le service de la formation continue (renforcé par un poste de maître de conférence associé pour le développement de la formation continue dans le champ de l'ESS), l'UVA et la faculté SHS (département de sociologie) d'une part et en externe avec les SCOP Accolades, Kaleid'scop, VARAP développement, L'URACS, L'AGASEF, l'IREIS, ... constituent des atouts importants pour continuer de répondre aux attentes du territoire dans les champs qui nous concernent.

Au regard des projets que nous conduisons et des difficultés rencontrées il nous semblerait intéressant de penser à la possibilité de créer un cadre juridique pérenne, avec des modes de fonctionnement plus souples. Si le principe d'une université sans frontières de l'État du Parana tel qu'il avait inspiré le projet UCS doit sans doute trouver des formes d'adaptation au contexte français, il n'en demeure pas moins que la responsabilité sociale de l'université¹ ne saurait se faire en restant strictement dans les cadres administratifs actuels. Si l'université est passée à l'autonomie elle n'en a conquis que les déficits et la précarité, sans gagner en souplesse !

Au niveau financier cette structure pourrait être alimentée par une partie des ressources générées par la formation continue, par les appels à projets et demandes de subvention actuels, mais aussi par une dotation récurrente de l'université ou de la fondation de l'université et de la Région et d'autres collectivités territoriales qui pourraient garantir une disponibilité financière de base pour assurer la réception et la gestion des demandes, soutenir des petits projets qui ne peuvent prétendre à d'autres financements, encourager les initiatives citoyennes et solidaires des étudiants.

Au-delà d'un simple développement de boutique des sciences, en soi intéressant, il s'agit d'imaginer une structure qui puisse autoriser de véritables espaces partagés de recherche à l'image de l'alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-és) et du réseau québécois de recherche partenarial

¹ http://www.letudiant.fr/static/uploads/mediatheque/EDU_EDU/6/8/85168-rapport-orsu-mars-2013-original.pdf

(RQRP- és)¹. Des chercheurs y sont engagés auprès des organismes communautaires et de l'autre côté des professionnels ou bénévoles des organisations communautaires se voient reconnus dans les fonctions de recherche qu'ils occupent là pour une période donnée. De fait, le constat que nous faisons est que la place des professionnels de terrain (*street level bureaucracy*) apparaît, y compris dans la première phase de notre recherche-action, comme un impensé à la fois de la participation et des collaborations de recherches. Il apparaît nécessaire pour que la recherche prenne sens sur le terrain qu'elle soit conduite par les acteurs de celui-ci et que ceux qui s'y engagent soient soutenus et y trouvent une reconnaissance dans leur travail. De même du côté de la recherche, la légitimité de la recherche « impliquée » est parfois remise en cause et moins valorisée que les grands programmes ANR et Européens, il importe à minima que du temps puisse y être consacré dans des conditions satisfaisantes.

¹ Cf. l'expérience de l'incubateur universitaire Parole d'excluEs, invité lors des journées d'étude du Master impact en 2010, <http://iupe.wordpress.com/>

Chapitre 5. Une recherche-action coopérative à l'œuvre : patrimonialiser les pratiques interculturelles au CCO

Le Centre Culturel Œcuménique (CCO de Villeurbanne), aumônerie étudiante à son origine, a accueilli des activités culturelles, des associations communautaires, des actions et des groupes militants et demeure aujourd'hui encore à la fois un lieu d'expressions culturelles diverses, d'émergence artistique et un espace de débats sur les enjeux démocratiques, urbains, scientifiques actuels ; un lieu notamment dans lequel les communautés ont droit de cité, dans un contexte national où les activités communautaires sont souvent perçues avec suspicion.

La recherche-action coopérative menée avec le CCO à l'occasion de son cinquantenaire peut être lue, selon la perspective proposée par Callon et reprise par Audoux et Gillet, comme comportant deux boucles imbriquées de coopération. De 2008 à 2010, une première phase de recherche-action est initiée par le CCO avec les acteurs déjà impliqués à ses côtés, autour d'une analyse *des dynamiques de l'altérité et de l'histoire du CCO*. Elle conduit à s'engager de 2011 à 2013 dans un programme de recherche, financé par le Ministère de la Culture, sur *les pratiques interculturelles et l'institution d'un patrimoine* dans une nouvelle configuration de coopération, que j'ai été invitée à diriger¹.

Afin de répondre à la question de ce qui fait patrimoine au CCO, il nous a été nécessaire de comprendre le processus dans lequel nous étions pris, la recherche-action constituant le moyen par lequel le CCO a choisi de faire retour sur ses 50 ans². Je propose dans ce chapitre une reprise de cette analyse du processus coopératif et de synthétiser les axes de réflexion développés dans le cadre de cette recherche-action. Ce programme a donné lieu à un rapport consistant (213 pages et 78 d'annexes) et à plusieurs publications qui éclairent différentes facettes de ce qui a été réalisé alors³. Dans le chapitre « Deuxième longueur » je reviendrai sur les particularités de l'écriture de ce

¹ Le lecteur notera au passage que cette position de « direction » est donc quelque chose qu'une fois encore je suis amenée à « suivre » plus que je ne l'initie...

² Cf. le schéma infra qui permet de pointer un écart de point de vue : pour les membres du CCO c'est la première boucle qui englobe la seconde, pour les chercheurs c'est la seconde boucle qui a vocation à réinterroger la première. Il y a là un décalage sur ce qui est l'objet et sur qui le tient. Là encore qui dirige et qui suit ? J'avais amorcé en 2019 de reprendre cette analyse du processus dans le cadre de l'atelier publication mis en place au sein de l'équipe POCO autour de « faire connaissance »... le covid a eu raison de la dynamique porteuse de ce groupe et de ma propre détermination.

³ « Assumer la pluralité ou comment ne pas discriminer » publié avec Anne Aubry dans la Revue *Ecarts d'identité* (2014e) « Parole sur Place ou la recherche du pouvoir d'agir » signé par Anne Aubry et Fernanda Leite, article dont j'ai accompagné la rédaction, paru dans l'ouvrage *Regards décalé sur les patrimoines silencieux* (2015c). Direction d'un numéro spécial de la revue *Alterstice* « Le patrimoine au défi de l'interculturalité : enjeux et nouvelles pratiques » en collaboration avec le GIS IPAPIC, dont j'ai rédigé l'introduction (2015d) et dans lequel Anne Aubry propose un article « Ethnographie d'un dispositif opérateur de l'interculturalité au Centre culturel œcuménique (CCO) de Villeurbanne : un processus de patrimonialisation original. » (2015). Article dans l'ouvrage *La société inclusive à l'épreuve de l'interculturel*, dirigé par Jérôme Mbiatong, Hakima Mounir et Frédérique Montandon, « Des pratiques interculturelles à l'œuvre : une expérience singulière d'écriture collective » (2022e). Et enfin, prenant en compte la suite des épisodes, « Cultiver ensemble la terre habitée : du Centre œcuménique de Villeurbanne à l'Autre Soie » dans un ouvrage sur les *Utopies réalisées* à paraître sous la direction de M. Rautenberg (2024b).

travail qui a mêlé, sans les fondre, les données et travaux des différentes phases et les différents chantiers menés par et avec les collègues embarqués.

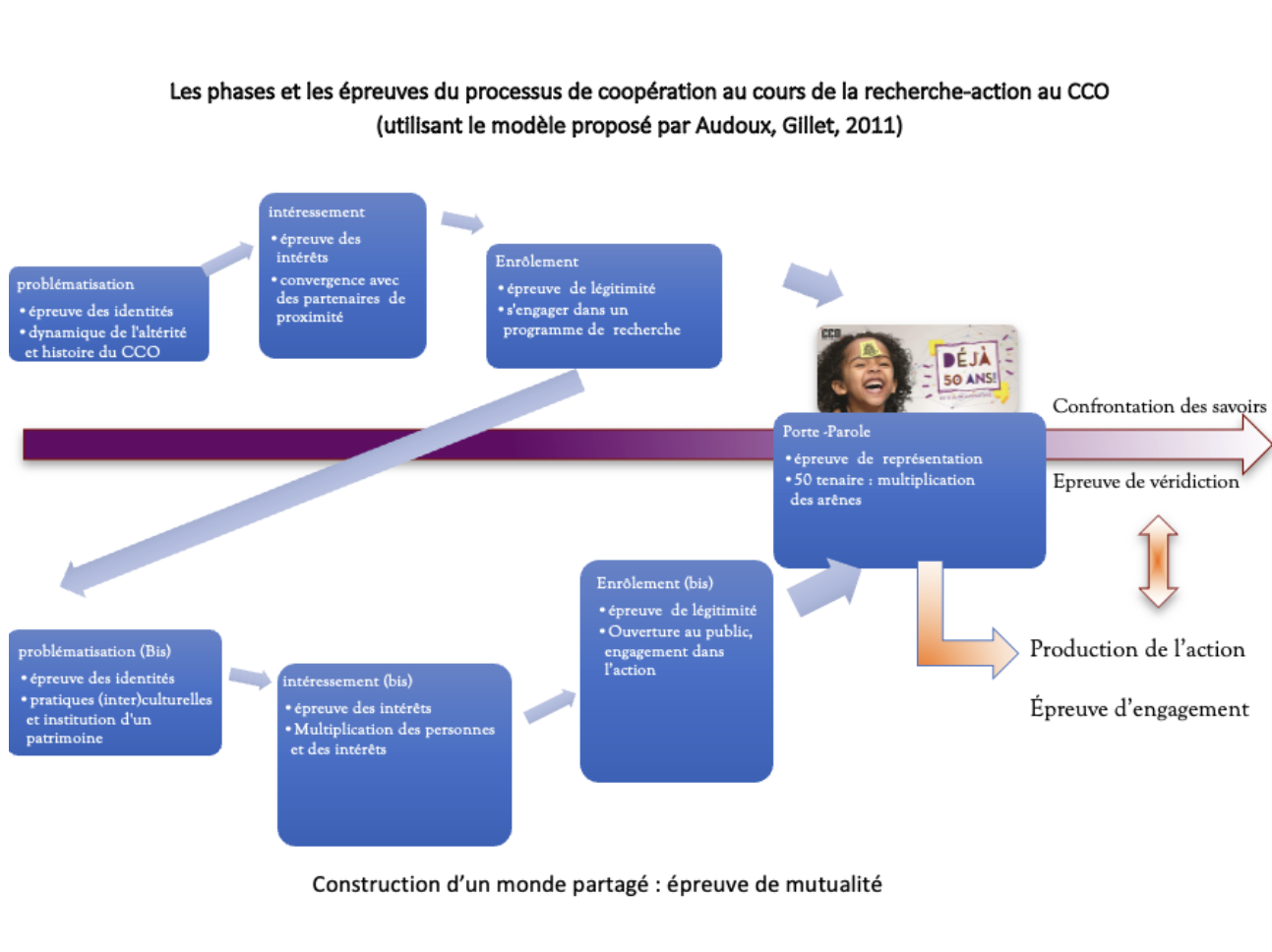


Figure 4 - schéma des phases et épreuves de coopération CCO

5.1. Le projet « Pratiques interculturelles et institution d'un patrimoine : 50 ans d'activités au CCO –Jean Pierre Lachaize, Villeurbanne »

Dans la perspective de son cinquantenaire en 2013, le CCO (Centre Culturel Œcuménique de Villeurbanne) a engagé une recherche-action sur les dynamiques interculturelles qui l'animent. Le CCO avait accueilli d'abord une stagiaire (Laetitia Hamouche en Master 1 de sociologie à Saint Etienne en 2008, dirigée par Michel Rautenberg) et initié un volet plus historique avec un archiviste (du Rize) et des historiens du Lahra (Michèle Zancarini Fournel et par la suite Olivier Chatelan), puis un travail artistique (Christine Firmino). Ce premier volet de la recherche visait à comprendre comment, dans la durée, une institution comme celle-ci, qui ne correspond à aucun statut reconnu (ni MJC, ni centre culturel, ni centre social...), est devenue un lieu de référence de « l'interculturalité » dans l'agglomération lyonnaise et au-delà.

Il s'agit là d'une première étape de problématisation. Le CCO et son CA joue un rôle central dans la définition du projet. L'énoncé du projet « *dynamique de l'altérité et histoire du CCO* » forge l'objet en correspondance à ses intérêts explicites. L'identité des chercheurs est pour Michel Rautenberg et

Benjamin Vanderlick celle de « conseiller scientifique » et « chercheur associé » qui contribuent aux réflexions du et à partir du CCO depuis plusieurs années en phase avec leurs intérêts de recherche sur la tension entre mémoire et patrimoine et sur les mémoires de l'immigration¹. Michel Rautenberg propose un stage afin de réaliser le recueil de témoignages attendu par la structure. Le rôle du Rize² est d'apporter une expertise technique sur les archives et son intérêt est de contribuer à nourrir les mémoires villeurbannaises en accompagnant un acteur du territoire qui fait retour sur son histoire. Olivier Chatelan a un intérêt pour une des dimensions de cette histoire (dimension religieuse), il rejoint le projet après une première réflexion engagée avec M. Zancarini- Fournel qui aurait pu amener une autre perspective (luttres sociales et féministes).

Le CCO est alors maître d'œuvre et maître d'ouvrage, la problématique est rédigée par sa directrice Fernanda Leite : « Nous faisons l'hypothèse que le CCO est un laboratoire où s'expérimente une nouvelle manière d'appréhender les questions liées à la gestion de l'altérité et de la pluralité dans l'espace public (...) Nous souhaitons interroger l'histoire même du lieu, sa mémoire sociale, les pratiques mises en œuvre au sein du projet du CCO, les modes particuliers de rencontre avec les différentes vagues migratoires, la place de pépinière qu'il a pu avoir dans la structuration de paroles associatives et artistiques, de défense des droits de l'étranger et des minorités ». Il construit son histoire et sa recherche. La mise en place du projet passe toutefois par une première épreuve d'identité puisqu'il a fallu convaincre les membres du CA de « faire entrer » des chercheurs qui auraient non pas pour rôle de « prendre pour objet le CCO », mais d'accompagner la réflexion du CCO sur lui-même. Ceci se négocie relativement facilement dans la mesure où les chercheurs mobilisés accompagnent déjà le CCO depuis de nombreuses années, mais la négociation n'est pas close pour les étapes à venir.

A ce stade une première traduction s'est opérée : le CCO n'est plus tout à fait le même actant une fois qu'il (s')est constitué en laboratoire et ce à double titre. Laboratoire où s'expérimenteraient des pratiques spécifiques et (potentiel) laboratoire de recherches.

En 2011, l'équipe initiale cherche une montée en puissance de cette recherche-action. Les réalisations (archivage, mémoires étudiants), intéressantes pour amorcer le projet, ont montré leurs limites. Le premier niveau de collaboration s'avère trop peu consistant pour tenir la distance jusqu'en 2013, date du cinquantenaire, et l'enjeu apparaît de trouver des modalités et des moyens pour donner plus de corps à la recherche-action. On passe ainsi à la troisième phase du processus, celle de l'enrôlement :

¹ Michel Rautenberg était auparavant conseiller à l'ethnologie de la DRAC. Benjamin Vanderlick est coordonnateur de TRACES, forum des mémoires de la migration en Rhône-Alpes et membre du CA du CCO. En cela ils ne sont pas ou n'ont pas été que des chercheurs académiques et jouent un rôle de médiation important.

² Le RIZE. Mémoires, cultures, échanges est un centre dédié à la « mémoire ouvrière, multiethnique et fraternelle des villes du 20^e siècle », qui puise son sens dans son ancrage à Villeurbanne, considérée comme territoire exemplaire de l'urbanisation de l'ère industrielle (site de présentation du RIZE). Son directeur est alors Xavier de La Selle.

Lors de cette étape « il s'agit de définir et de coordonner les rôles. Elle aboutit à la définition d'une organisation, que nous définirons comme un agencement des ressources » investies dans un dispositif partenarial. Cette phase correspond à une troisième épreuve : celle de la légitimité des actants. Alors que l'on rentre dans des rôles de coopération plus approfondis chacun va devoir s'engager plus avant déterminant la place qu'il va jouer précisément dans la recherche-action. Audoux, Gillet soulignent que dans les situations qu'elles ont étudiées on observe souvent à ce stade des formes de délégation par la nomination d'un chargé de projet ou le recrutement d'un post-doctorant au mieux. Cela constitue, selon elles, souvent une « ruse » pour sortir de l'épreuve de légitimité à laquelle confronte cette phase pour les partenaires.

Anne Aubry (diplômée du Master 2 InPACT) est alors recrutée pour un contrat doctoral sur ce sujet ; j'assure la codirection de sa thèse avec Michel Rautenberg. Parallèlement, l'appel à projet du ministère de la culture et de la communication sur les pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales, porté par Hélène Hatzfeld (GIS IPAPIC¹) va permettre de donner davantage d'ampleur à ces projets. Dominique Belkis, (sociologue, UJM) et Fabienne Tanon (psychologue interculturelle, ENS) toutes deux membres du Centre max Weber se joignent au projet. J'en assure la responsabilité scientifique (organisation du comité de pilotage, compte-rendu, suivi des diverses opérations de terrain, rencontres organisées par le ministère pour le suivi et l'animation de l'ensemble du programme). Je me suis ici engagée, davantage que pour le projet sur le RSA qui se déroule parallèlement, dans la réalisation concrète des opérations de terrain.

Il est intéressant de remarquer que le GIS, comme le CCO, s'adosent tous les deux à l'année européenne du dialogue interculturel pour justifier la pertinence de leur projet : cette symétrie constitue un effet de légitimité croisé bouclant ainsi l'effet de reconnaissance de la recherche entreprise. L'épreuve de légitimité qui se joue là est celle de la capacité à faire véritablement recherche pour le CCO comme acteur qui a déjà produit des travaux de recherches (réponses à des appels à étude, mémoires) et pour le laboratoire au-delà de fournir des étudiants : comment faire recherche commune ? Car s'il y a en partie « ruse » par la mise en place d'une doctorante, le projet se donne bien pour horizon de faire le terrain à plusieurs et de ne pas déléguer la production de la recherche et de la collaboration à ce seul actant.

Ce que le schéma d'analyse de Audoux et Gillet nous permet d'éclairer spécifiquement à ce stade, c'est que ce projet de recherche en répondant à l'étape 3 d'enrôlement nous a conduit à rentrer alors dans un nouveau cycle de problématisation/ intéressement/ enrôlement. Faisant subir des traductions relativement importantes à l'objet de départ, alors même que l'objectif en était de mieux le « servir ».

La nouvelle problématisation fait place à la question de la patrimonialisation alors que dans le projet initial il n'était pas objet en soi d'interrogation, le processus à l'œuvre ne se disait pas

¹ Groupement d'intérêt scientifique : « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles », animateur du programme. Michel Rautenberg et Xavier de la Selle sont membres du GIS IPAPIC et bien informés des attentes. Mais cette implication directe ne leur permet pas d'être porteurs d'une réponse, d'où la sollicitation à mon égard. J'étais pour ma part déjà en lien avec Fernanda Leite depuis le projet de Master InPACT. C'est précisément une attention portée aux savoirs faire et à l'expérience singulière du CCO comme quelque chose susceptible *d'être transmis* aux étudiants, ou du moins de nourrir les contenus de formation, qui avait justifié d'associer Fernanda Leite au comité de pilotage de celui-ci

explicitement en termes de « processus de patrimonialisation ». Et ce terme ne va pas faire sens d'emblée pour les personnes impliquées au CCO.

Pratiquement aussi, alors que le CCO était l'acteur principal, il se trouve de fait par le format même du portage de la réponse par le laboratoire CMW et par cette nouvelle problématisation, dépossédé de ce rôle de maître d'ouvrage. Ceux qui étaient ses partenaires (RIZE et CMW) sont dans cette nouvelle configuration d'abord des membres du GIS IPAPIC, initié par le Ministère de la culture dont l'appel à projet émane... ce n'est plus la même identité qui prévaut. Dans les échanges, s'ils font part de leur intérêt pour le sujet, ils apportent des éléments sur les réflexions qui ont eu lieu au sein du GIS, les termes contenus dans l'appel à projet, les orientations qui peuvent être attendues... Enfin il y a prolifération des chercheurs et celles-ci sont d'abord attachées au projet avant de l'être au CCO, même si nos intérêts pour les problématiques de l'asile, de la mémoire et de l'interculturalité, et de l'action communautaire, nous placent bien au cœur des questions qui importent au CCO.

Alors que la question posée dans l'appel à projet ministériel est celle de la transformation des institutions et de leurs pratiques au regard des enjeux interculturels, l'expérience du CCO apparaît comme particulièrement riche et propice à décaler les problématiques pensées à partir des institutions ayant une mission patrimoniale première¹.

L'intention d'ensemble de la recherche-action était de se demander d'abord comment s'est mise en place dans la durée une pratique originale de l'interculturalité ; puis de se demander si la démarche engagée au CCO – « institution² » reconnue de l'interculturalité dans la région, correspond à une logique de patrimonialisation : comment celle-ci se met-elle en place et que nous dit cette démarche de la construction du rapport d'un lieu comme celui-ci à l'altérité et à la mémoire ? Cet ordonnancement temporel et *a priori* logique a été, nous allons le voir, quelque peu bousculé.

D'un point de vue plus théorique, il s'agit d'une part de voir comment les pratiques sédimentent un patrimoine, institutionnalisent un lieu, des modes de faire et des valeurs de l'ordre de l'interculturel. Le patrimoine est moins saisi comme un objet que comme une activité. La situation particulière du CCO apparaît comme un excellent terrain d'expérimentation d'une approche pragmatique de la patrimonialisation et de la mise en mémoire telle qu'elle est développée par Nathalie Heinich (2009) ou Jean-Louis Tornatore (2006). Elle donne matière également à mobiliser les *critical heritage studies* qui postulent que l'institution du patrimoine et de la mémoire sont des supports de

¹ Le Rize a manifesté un intérêt particulier pour le CCO comme acteur du territoire depuis 50 ans avec lequel il a collaboré à plusieurs projets déjà, et pour le projet de recherche lui-même. En tant qu'institution à vocation directement patrimoniale, le Rize conduit un travail de valorisation des traces de la diversité des populations villeurbannaises.

² Cette notion même d'institution ne va pas de soi, dans la mesure où le CCO n'est pas une institution culturelle, au sens administratif du terme. Il est cependant reconnu de l'extérieur comme tel par de nombreux acteurs locaux, et il fonctionne bien selon des règles qui sont partagées par l'ensemble de ses partenaires et contribue à réguler des relations sociales.

revendications¹, de mobilisations associatives dans l'espace public², de résistance contre le pouvoir d'Etat³ qui s'inscrivent dans des luttes politiques qui sont aussi des luttes contre une conception hégémonique du patrimoine⁴, ou bien des tactiques qui détournent les vestiges et pratiques instituées de la mémoire et du patrimoine à des fins créatives alternatives.

D'autre part, partir des pratiques impose de ne pas présupposer d'emblée ce que sont les « cultures » en présence, ni de les concevoir comme des entités bien délimitées qu'il s'agirait de faire dialoguer. A partir de ce terrain, nous proposons d'ouvrir la boîte des processus complexes de la construction culturelle, nécessairement interculturelle et de leur possible patrimonialisation. Au-delà de la posture d'ouverture bienveillante défendue dans les manuels de méthodes de l'interculturalité, l'enjeu est de comprendre quels sont les cadres et échelles dans lesquels circulent et prennent formes les flux culturels en présence (Etat, marché, formes de vie, mouvement) et selon quelles symétries et asymétries ils se composent les uns avec les autres (Hannerz, 2010)⁵.

Ainsi, plutôt que de penser le CCO comme une institution « opératrice du commun », nous examinons en quoi le CCO est un lieu où se manifeste - dans son sens sensible comme politique- du commun. Le CCO serait de ce point de vue moins un « gestionnaire » de la diversité qu'un amplificateur ou un accordeur de celle-ci, pour utiliser des métaphores musicales chères à ce lieu. Le CCO semble (se) constituer (comme) un lieu des possibles culturels et de leurs déploiements, dans toute la diversité de leurs acceptions.

Les membres du CA déjà engagés dans le premier comité de pilotage de la recherche (Geneviève Gibert, Maurice Bardel, Pierre Corbier, Benjamin Vanderlick, David Chevalier) aux côtés de Fernanda Leite (directrice) et de Xavier de la Selle (du Rize), sont présents et attentifs à ce qui se noue avec la nouvelle équipe de recherche. Michel Rautenberg est en position de médiation et traduit les perspectives de chacun. La formulation de la réponse à l'appel à projet se fait dans le cadre de ce comité de pilotage recomposé, à partir d'une reprise des écrits qui ont été faits dans la phase de problématisation antérieure qui pour partie sont déjà en phase avec l'appel à projet. Les termes de celui-ci sont mis en discussion et les nouvelles orientations sont proposées. La problématisation s'est écrite ainsi à partir de la reprise des comptes-rendus de séances qui reprennent les mots des personnes présentes. Des ajouts, relectures et corrections des uns et des autres sont effectuées dans le texte (apports théoriques, précisions sur les étapes antérieures). Les membres du CCO ont fortement contribué aux hypothèses proposées comme aux propositions de

¹ Raphael Samuel, *Theatres of memory*, Verso, 1994

² Saez, Glévarec, *Le patrimoine saisi par les associations*

³ Dicks, Heritage, place and Community, Un of Wales, 2000

⁴ Smith, Shackel, Campbell, *Heritage, Labour and the working class*, Routledge, 2011.

⁵ Ce cadrage théorique initial sera finalement peu heuristique même s'il constitue un cadre pour situer la façon dont nous définissons ces pratiques culturelles en mouvement.

méthodes collaboratives imaginées, et sur ce volet particulièrement Geneviève Gibert¹. Une insistance particulière est mise sur le fait que la recherche se tient dans un rapport d'obligation vis à vis des acteurs et du lieu auquel elle s'attache par ce projet. Il semble là y avoir un accord fort sur ce point.

Mais si ce travail de re-problématisation a bien été fait ensemble, il donne lieu à un réel déplacement des identités engagées là par chacun : par exemple les qualités et rôles des membres du CA ne figurent pas dans le projet de recherche, ce n'est pas dans les attendus de ce type de dossier. Le Ministère et le GIS à titre divers deviennent de fait des actants, l'Université, via le laboratoire aussi, comme institution, va le devenir au travers des modalités de gestion lourde qu'elle impose en regard des modes de fonctionnement habituels d'une association. Et la problématisation elle-même se déplace : alors que pour le CCO il s'agit d'une nouvelle phase dans le processus qu'il a initié, l'approche socio-anthropologique venant se situer aux côtés des autres approches déjà engagées (il s'agit de documenter les pratiques inter-culturelles au CCO, comprendre comment elles opèrent), le projet tel que présenté prétend englober l'ensemble du processus, en tant que processus de patrimonialisation des pratiques interculturelles pour en faire l'analyse socio-anthropologique.

5.2. Apprentissage des manières d'œuvrer en commun

Le dispositif d'enquête que nous avons engagé ne répond pas à une exigence méthodologique qui serait définie à priori, du haut de la science, il prend au sérieux le triple rapport d'obligation dans lequel le met ce terrain et que nous formulons avec les acteurs de celui-ci de la manière suivante² :

- « Ne pas transmettre pour transmettre » : les 50 ans sont un prétexte pour s'arrêter, voir où en est le CCO et identifier les questions qui doivent permettre de définir l'avenir. Le projet n'est pas une recherche *sur* le CCO mais *pour* nourrir les dynamiques interculturelles, ici et ailleurs.
- « Faire avec » plutôt que de gloser sur le « vivre ensemble » : le dispositif d'enquête tente d'être fidèle à la co-construction qui est au cœur des modes de fonctionnement du CCO.
- « Se préoccuper des autres », c'est à dire mettre en partage ce qu'on explore là. Ce projet se donne pour visée d'inventer des formes de restitution qui font pleinement place aux modes

¹ Geneviève est une ancienne assistante sociale, formée dans les années 70 à la démarche de l'action communautaire, pour partie au Québec. Elle a œuvré en particulier à Vénissieux où elle a créé le *groupe du mardi* : espace d'échange et d'action collective de défense des habitants. Son expérience, ses valeurs, ses réflexions et par-dessus tout sa motivation à toute épreuve et sa gentillesse en ont fait une alliée précieuse. Quelle en soit ici remerciée.

² Il faut souligner que les demandes faites aux universitaires par le CCO viennent d'une longue pratique de réflexion sur sa propre action et d'engagement intellectuel, auxquels le conseil d'administration est très attaché. Le CCO est un acteur de recherche citoyenne ayant déjà développé des travaux sur les questions de la place de l'autre, de la reconnaissance de la diversité et de la manière de permettre son expression.

d'action, de réflexion et d'expression du lieu (café-citoyens, manifestations dans l'espace-public, création artistique, exposition...).

La recherche-action, et c'est en cela qu'elle est action, s'est donné pour principe l'expérimentation réelle de ce dont elle parle. Il en découle que l'objectif n'est pas de s'accorder sur un « patrimoine institué », autrement dit de créer du consensus. C'est plutôt un principe de dissensus et de lutte qui prévaut au CCO et qu'il s'agit de ne pas dénaturer.

En pratique l'objet de la recherche s'est focalisé d'abord sur les modalités de construction du commun. Ce « co » revient de façon récurrente dès lors que les divers acteurs, y compris nous-mêmes, tentons de décrire ce qui se passe : communauté, co-constructions, co-habitation, combats, jusque dans le sigle de la structure CCO... Enquêter sur ce qui se joue derrière ce préfixe suppose de suivre les actions et les acteurs en situation pour rendre sensible cette opérativité interculturelle des pratiques. Un premier temps préparatoire (de décembre 2011 à mars 2012) a ainsi été consacré à l'exploration : lire les productions antérieures sur le CCO et son histoire, rencontrer certains acteurs clés et définir avec les membres du C.A. les orientations de la recherche-action. Anne Aubry, pour sa part a été mise en situation de chercheuse-résidente, au même titre que les artistes en résidence : elle participe au quotidien du CCO et alimente ainsi l'élaboration de ce qui deviendra « son » objet, et à ce titre un des objets auquel s'intéresse les gens du CCO.

Plusieurs chantiers ont été initiés à partir du printemps 2012, quelque peu différents de ceux imaginés en amont, associant chercheurs, artistes et acteurs du CCO (membres du CA, salariés, associations hébergées dans les locaux).

- Lecture d'archives : les archives anciennes du CCO avaient fait l'objet d'un classement, nous avons constitué un petit groupe de 3 chercheurs (Olivier Chatelan, Anne Aubry et moi) et de 4 administrateurs et professionnels du CCO avec lesquels nous avons d'une part identifié et classé les archives plus récentes du CCO (à partir des années 90) : elles donnent à voir notamment la richesse des activités culturelles et festives. D'autre part nous avons repéré quelles sources étaient disponibles (notamment numérique) pour réaliser une histoire moins orientée sur les étapes institutionnelles d'évolution du CCO (première phase réalisée dans une perspective historique classique) que pour repérer les savoir-faire, les modes pratiques d'agencement de la diversité qui se donne à voir dans les activités qui ont lieu au CCO.
- Cartographie des connexions du CCO : Anne Aubry explore à partir d'un festival organisé au CCO depuis plusieurs années (Théat'réalités) comment celui-ci mobilise un réseau d'acteurs, de lieux, de partenaires qui font du CCO ce qu'il est ponctuellement (pour l'édition 2012) et dans le temps (continuité des partenariats).
- Itinéraires interculturels : Fabienne Tanon a engagé un ensemble d'entretiens avec des responsables associatifs, d'associations communautaires qui ont leur siège au CCO. Ils visent à saisir ce qu'ils apportent et ce qu'ils trouvent au CCO comme ce qu'ils y construisent.

- Chantier « déménagement » : le CCO se trouve confronté à ce moment- là à la nécessité d'un prochain déménagement¹. Il nous a semblé que ce bouleversement, les enjeux et questions qu'il soulève donneraient à voir très précisément ce à quoi le CCO tient, ce qu'il entend préserver, retrouver, et ce dont il veut/peut se détacher. Un week-end de réflexion a eu lieu les 12 et 13 mai associant les membres du CA et les professionnels ainsi que Michel Rautenberg et moi. Dominique Belkis accompagne ensuite pour un temps le développement de ce projet.

Rapidement, la question des intérêts au sens trivial se pose : le CCO est en difficulté financière, son engagement dans la recherche-action devient donc un luxe qu'il peut difficilement s'offrir sans moyens en interne. Et il s'agit plus fondamentalement de s'assurer que ce ne sont pas seulement les chercheurs qui vont œuvrer mais de se donner les moyens de faire des choses ensemble : de mettre la recherche en action. Entre temps la thèse a pu être financée sur des moyens propres du laboratoire (allocation) ce qui va permettre, avec l'accord du ministère que le budget soit revu pour contribuer au cinquantenaire : cette épreuve est donc dépassée relativement facilement.

Mais sur le terrain, les chantiers collectifs peinent un peu à se mettre en place : nous rencontrons des difficultés à dégager du temps pour les chercheurs comme pour les acteurs de terrain sur des formats de collaboration qui supposent de faire ensemble et surtout sur des formes expérimentales : intermédiaire entre la collecte, l'immersion ethnographique, le chantier de fouille. Dans un premier temps c'est le chantier « lecture d'archives » qui prend le plus facilement, fort de la continuité des opérations déjà engagées et d'un souci pratique : du côté des professionnels il y a intérêt à ranger les armoires et bureaux parce qu'on ne s'y retrouve plus ! Fabien Marquet (responsable du secteur culturel) et Fernanda Leite ouvrent leurs armoires. Du côté des membres du CA qui y participent on espère tomber sur quelques trésors enfouis² et du côté de la recherche on escompte repérer là un matériau sur la vie du CCO que les archives plus administratives n'ont pas encore livré.

Pendant les premières semaines nous avons été dans un certain flou et des discussions sur les rôles et attributions de chacun : comme chercheur doit-on entrer dans l'action ou bien seulement en dire quelque chose ? Faut-il proposer des supports théorico-conceptuels pour étayer l'action comme cela nous est demandé ? En quoi les actions de recherche peuvent-elles être des activités *du* CCO, de ses acteurs, pour ne pas les déposséder ? Jusqu'à quel point les chercheurs travaillent-ils *avec* le CCO (plutôt que *sur* ou *pour* celui-ci) ? Font-ils « leur part » de travail ?

¹ Le CCO rencontre des difficultés de locaux qui pèsent sur son fonctionnement : le diocèse souhaite récupérer le terrain, le bâtiment est vieillissant et l'exploitation de la salle de concert, qui constitue une source de revenus non négligeable dans un contexte de baisse des subventions, est problématique dans ce quartier résidentiel. La perspective d'un changement de lieu prend forme et se confirme au printemps 2012. La directrice et le bureau proposent alors à l'équipe de la recherche-action et au CA de connecter les deux réflexions qui entrent en résonance et cristallisent les intérêts des actants côté CCO. Ma dernière publication à paraître revient sur les transformations majeures initiées là en interrogeant comment l'utopie du CCO parvient à durer et se renouvelle (2024b).

² Nous en trouverons un d'ailleurs, enseveli sous un amas de dossiers : le commentaire d'un ancien diaporama fait à la main qui retrace toute une partie de l'histoire de la lutte du terrain de la Sainte Famille (1973 à 1975), épisode incontournable dans les mémoires des anciens du CCO.

Le cinquantenaire qui était prétexte à la recherche -action prend une autre dimension avec la perspective d'un déménagement, il commence à être pensé comme un « événement commémoratif ». Du côté du CCO l'intérêt à organiser un événement qui soit l'occasion de fédérer et de communiquer largement devient un enjeu fort. Du côté de l'université faire de cet événement un temps d'expérimentation de la participation du public aux chantiers de recherche initiés nous semblait plus pertinent que d'attendre des « résultats » de ces chantiers pour pouvoir les restituer à un public. En outre, la date prévue en janvier 2013 coïncidait avec celle des journées d'étude du Master InPACT, permettant de nourrir mutuellement les événements. Chacun avait donc intérêt à s'embarquer dans la construction commune d'un dispositif de commémoration du cinquantenaire qui permette d'expérimenter des formats de recherche et d'actions participatifs.

5.3. Le cinquantenaire du CCO : expérimenter et penser les expérimentations

Avec le projet de réaliser en janvier un moment fort de commémoration des 50 ans du CCO nous rentrons, à nouveau et pour ce cycle de coopération, dans une phase d'enrôlement qui sera particulièrement intense. Cette perspective concrète va mettre chacun en action, et nous faire éprouver les rythmes de fonctionnement propres au CCO¹. Les acteurs du CCO vont également s'embarquer plus collectivement dans le projet qui dépasse le seul cadre de la recherche tout en s'y connectant. Ainsi les professionnels du CCO se trouvent engagés de fait dans l'action du cinquantenaire alors qu'ils étaient jusque-là plutôt témoins de la recherche.

A l'image du CCO, cet événement a été foisonnant, hybride et sa réalisation a tenu autant de l'improvisation dans l'urgence, du bricolage improbable que de l'affirmation maîtrisée d'une pensée en acte. Son organisation a aussi donné à voir les modes de fonctionnement plus quotidien, la gouvernance à l'œuvre, le mode de mobilisations de ressources et de personnes, les stratégies de communication auxquels recourt le CCO. Chacune de ces opérations associe des artistes et des chercheurs à des acteurs du CCO. Le projet de faire événement pour le cinquantenaire va constituer un véritable dispositif pour définir et coordonner les rôles de chacun.

- Les chantiers de recherche sont ouverts au public :
 - o Le « Labo des connexions » a pour objectif de recueillir avec un logiciel d'analyse de réseaux (SIG), mis en place avec des collègues géographes, ce qui relie les personnes présentes au 50 ans du CCO et dans quels territoires cela inscrit le CCO (animé par Anne Aubry)
 - o L'atelier « Fabrique du CCO de demain » permet à chacun d'exprimer ses attentes et

¹ 1° temps long des grandes orientations, 2° un temps de construction du projet spécifique de commémoration des « 50 ans », 3° un temps des préparatifs caractérisé par une accélération et un sentiment d'urgence, 4° un temps de la réalisation : moment de condensation du temps et de l'espace et l'on rajoute ici un 5° temps : celui du bilan et surtout de l'analyse.

représentations sur ce que le CCO pourrait être avec son déménagement à partir de la création de maquettes (animé par Dominique Belkis et Pauline Sherer – association *de L'aire*)

- Le salon « speed-dating interculturelité » donnera l'occasion au public de réagir aux paroles recueillies dans les premiers entretiens réalisés et d'engager de mini-débats à leur propos (animé par Fabienne Tanon)
- Une conférence sur les droits culturels a lieu le vendredi soir avec Patrice Meyer-Bisch et Jean-Michel Lucas, reprenant là un des axes de réflexion engagé au CCO depuis un an, notamment avec l'appui de Anne Aubry, avec pour discutante Héléne Hatzfeld, responsable du GIS IPAPIC.
- Le samedi, une table ronde sur « L'Art de faire du commun » réunit enfin les acteurs de la recherche-action initiée depuis deux ans pour échanger sur l'avancement des travaux que je présente et débattre du projet du CCO avec le public.
- Le documentaire poétique réalisé par Christina Firmino, ainsi que la vidéo de la table ronde sur l'histoire du CCO qui avait eu lieu à l'occasion de la dernière assemblée générale sont diffusés et discutés dans une autre salle.

Enfin, deux autres dispositifs ont été mis en œuvre que je coordonne plus particulièrement :

- Dès le 12 janvier, 12 personnes (membres du CCO, responsables associatifs au CCO, mais aussi public du CCO, ainsi que Anne Aubry) se sont embarquées dans l'aventure du Book Sprint : inspiré de l'univers des logiciels libres, animé par Julie Chateauvert, artiste québécoise. Ils puiseront aux archives, à leurs expériences personnelles et aux personnes extérieures qu'ils solliciteront pour écrire une sorte de « manifeste commun » du CCO dont le défi est une publication de ce livre le samedi 18 (celui-ci fera 48 pages). Mon rôle a été de proposer et d'accompagner la mise en place de ce chantier, notamment en mettant en contact Fernanda Leite et Julie Châteauvert et en aménageant le budget alloué à la recherche pour financer la venue de cette dernière. Ce dispositif donnera lieu à une reprise par une partie des personnes qui en ont fait l'expérience : plutôt que de s'attacher au contenu produit et d'y voir là un objet commémoratif, elles se sont saisies de la démarche pour en faire un outil à transmettre et à utiliser avec des publics « sans voix » en créant une sorte de manuel d'utilisation. Je suis revenue dans un article paru en 2022 sur cette expérience significative de la façon dont le CCO réalise, conceptualise et transmet ses pratiques interculturelles¹.

- Les journées d'étude du Master In.P.A.C.T. ont pris place le 17 et 18 janvier avec pour

¹ Autant-Dorier (2022e), Des pratiques interculturelles à l'œuvre : une expérience singulière d'écriture collective, in *La société inclusive à l'épreuve de l'interculturalité*, sous la direction de F. Montandon, H. Mounir, J. Mbiatong. L'harmattan, pp. 111-126.

intitulé : « pARTage citoyen : des expérimentations (inter)culturelles comme mode d'activation citoyenne ». Je les ai construites en collaboration avec Dominique Belkis et Pascale Pichon avec le soutien de l'équipe POCO. L'argumentaire de cette journée part du constat que les tentatives actuelles d'activation citoyenne¹ mobilisent de façon significative des ressources artistiques tant du côté des actions de sensibilisation menées par des activistes militants (manifestations festives, occupation/performance dans des espaces objets d'enjeux d'aménagement, théâtre forum ou invisible - Kellenberger et Renaud, 2006) que du côté des politiques publiques (accompagnement de publics précaires, fresques demandées à des graffeurs, évènements festifs du type défilé de la biennale de la danse, ateliers urbains participatifs). En explorant des expériences conduites au CCO et dans d'autres contextes, nous proposons de tester, l'hypothèse de Dewey selon laquelle « l'activité artistique serait l'un des moyens par lesquels nous entrons, par l'imagination et les émotions (...), dans d'autres formes de relations et de participations que les nôtres. » (*L'art comme expérience* : 382). Que ce soit la capacité de se mettre à la place de l'autre, d'envisager des modes de vie alternative, ou d'entrer en relation originale avec certaines parties de la nature ou de notre environnement matériel, les œuvres d'art peuvent être des points de convergence entre nous et le monde. En ce sens « l'imagination est le principal instrument du bien » (*L'art comme expérience* : 397). L'expérience esthétique permettrait ainsi d'entrer en politique en ouvrant des perspectives communes de formes de vie meilleures. Faire de l'art, en faire faire et en faire l'expérience, mais aussi en faire le récit, activeraient des modes de participation et de construction du monde commun dépassant les partages entre créateur et public, expert et profane, nous et les autres. Il s'agit donc d'éprouver, c'est-à-dire de questionner mais aussi dans le même temps de se rendre sensible à la façon dont émerge de la « *cré'activité* » et à ce qu'elle active.

Quels sont les processus formels de prise de consistance et de construction d'un commun ? Comment et à travers quoi se développent des capacités d'expression pour des personnes ou des groupes à qui cela était dénié ? En quoi la dimension esthétique de ces activités confère de la légitimité aux paroles et aux actions ainsi produites ? Dans quelle mesure le processus de création et d'expression et les modes d'exposition permettent-ils de prendre part au débat public ?

Quelle(s) citoyenneté(s) est(sont) produite(s) à travers ces expériences ? Quels sont les décalages opérés par rapport aux catégorisations instituées et par rapport aux formes instituées de débats elles-mêmes ? Comment les expérimentations font débat et exposent les débats sur des questions publiques ?

La première demi-journée se situe du côté de la fabrique de l'expérimentation avec des processus en train de se faire. La seconde journée se situe plutôt du côté de récits d'expérimentations conduites par des collectifs hybrides d'artistes-chercheurs-citoyens².

¹ Dans sa double dimension : activation des personnes – jeunes, public en insertion - auxquelles on propose des activités artistiques pour retrouver l'estime de soi (théâtre, atelier d'écriture...) et qu'elles puissent retrouver une capacité à agir et (re)-devenir autonomes et employables. Et activation des citoyens dans les divers dispositifs participatifs de l'échelle européenne à celle du quartier.

² La 1^o demi-journée est une présentation de l'expérimentation Book Sprint en cours, et propose la mise en œuvre des répertoires d'action communautaire des étudiants. La 2^o demi-journée met en dialogue plusieurs expériences : Fernanda Leite et Philippe Dujardin, à propos de l'édition 2022 de *Paroles sur place* au CCO, construite à partir de l'ouvrage de Philippe Dujardin *La Chose publique ou l'invention de la politique. Une histoire pour lecteurs de tous âges* (2011). Elisa Dumay, pour le collectif De L'aire : *de la Prairie à La prairie – Projet Artistique, Action Citoyenne, Analyse Urbaine*. Anne Expert (Chorégraphe- direction artistique) et Spyros Franguiadakis (co-directeur artistique de la création civile 2012, sociologue, Centre Max Weber) proposent un retour sur leur expérience de reprise de *création civile* de

Cette phase conduit à enrôler à nouveau plus largement autour du projet. Cette dynamique est révélatrice du régime de fonctionnement du CCO : il s'agit tout à la fois d'inventer, de faire foisonner, d'ouvrir des possibles, de mobiliser les ressources de chacun et dans le même temps de s'assurer que les choses vont tenir : autrement dit de gouverner le projet. Trouver des moyens, distribuer les tâches, maîtriser la communication. On voit là, et on réalise en pratique, comment s'active un « patrimoine » et comment dans le même temps cet événement a donné à voir celui-ci au travers des diverses « manifestations » qui se sont tenues.

Mais il est paradoxal de constater que pour faire recherche et trouver notre place il ait fallu faire appel à d'autres : Il y a nécessité à fabriquer de nouvelles médiations pour faire advenir un objet partagé. Sans doute est-ce là aussi une « ruse » ou une façon de contourner l'épreuve de la coproduction : si l'objectif n'est de fait pas de constituer « scientifiquement » le patrimoine du CCO pour le livrer le jour J, l'enjeu est tout de même de dessiner ensemble les modalités de sa constitution. Or l'urgence de la préparation de l'événement nous cantonne parfois, moi particulièrement, dans sa dimension très pratique : budget, organisation matérielle, production de la communication...

Ceci nous a mis face à un double effet, celui de nous situer comme acteur et partie prenante dans cet événement majeur pour le CCO, sans avoir pris véritablement le temps pour discuter de notre position de chercheur dans cette action. Il semblait impossible d'être à la fois dans la production de l'événement commémoratif, de « faire patrimoine » et dans la production d'une analyse du patrimoine du CCO. Et le sentiment est alors fort pour les uns d'une certaine « improductivité » des chercheurs et pour les autres d'une impossibilité à ouvrir la boîte noire : le CCO semble avoir un discours déjà parfaitement construit et bien rôdé qui sature l'espace.

La proposition d'analyse que nous avons faite à ce moment-là du caractère « impropre » du patrimoine du CCO n'est alors pas entendable¹. Inversement, la richesse de ce qui était dit et la force de ce qui est à l'œuvre là demeurait d'une certaine façon inaccessible tant que nous n'avions pas fait l'épreuve de cet engagement dans l'action puis de sa relecture.

Le moment du cinquantenaire se révèle être un moment d'ouverture d'arènes multiples et permet de rentrer dans la phase de représentation. Cela est presque vertigineux ! Le temps des journées d'étude vis à vis du laboratoire et des formations de master. Le temps des ateliers avec le public des « proches » du CCO où l'on entend produire la recherche elle-même. La diffusion du

Pierre Deloche. Enfin Nicolas Combes (coordinateur du projet) et Pascal Nicolas Le Strat (MCF université de Montpellier, le Commun) présentent *Correspondances Citoyennes – L'âge de la Tortue*. Ces interventions ont fait l'objet d'une reprise analytique dans le rapport final, manifestant la capacité du CCO de susciter des réflexions au-delà de celui-ci. Le temps et les espaces ont manqué pour en produire une publication spécifique. Cette réflexion continuera à être fortement alimentée dans le cadre de Palimpseste et donnera lieu à quelques communications.

¹ J'y reviens précisément dans le point suivant.

film *Les bateaux de Thésée* qui raconte le CCO et met en abîme déjà le processus de recherche en cours¹. Le temps de la table ronde qui rassemble davantage le public des « anciens » et son ouverture officielle avec les acteurs politiques et institutionnels clés pour le CCO, la conférence-débat avec la présence du ministère de la culture en la personne de la responsable du programme et des figures de renom international, le temps « festif » de fin de journée. La prolifération des formats dit sans doute quelque chose des multiples épreuves de représentation qu'il s'agissait de passer et du défi quasi impossible qu'il s'agissait de surmonter. Et pourtant, comme le dit le site internet du CCO, et comme l'attestent les multiples vidéo et documents en ligne, « *les 50 ans, on l'a fait !* » : Nous avons bien en cela « performé » quelque chose².

D'autres épreuves de représentations se jouent parallèlement qui déplacent la recherche dans des espaces spécifiques : les temps de présentation de la recherche lors des rencontres au Ministère et le rendu du rapport final, la publication des articles de Olivier Chatelan, la thèse de Anne Aubry qui ne verra finalement pas le jour, les suites envisagées avec le RIZE.

A travers ces obstacles et ces épreuves, des processus de traduction s'opèrent, dans l'expérience même du faire ensemble à différents niveaux, autour de ce qui se formule non pas tant comme étant le patrimoine du CCO que comme son « esprit » ou le « cœur de son projet » et autour de deux objets de réflexion et d'action : la cré'activité et les droits culturels. L'approche basée sur les droits culturels constituera le dernier chantier de la recherche-action. Il mobilisera de nouveaux acteurs (une fois encore !) et impliquera l'équipe professionnelle du CCO. La réflexion sur les droits culturels portée par le CCO devient progressivement une des modalités par lesquelles le CCO entend reconsidérer son action et agir avec d'autres acteurs³.

¹ Il faut souligner que la réalisation de ce film, initié par le CCO a fait médiation, nous réunissant régulièrement autour des étapes de son montage. Le film « Les bateaux de Thésée » de Christina Firmino a su capter et traduire de manière très juste à la fois le CCO et ce que le processus de recherche-action tentait de construire. Il relie les entretiens, les images, les sons, les archives, dans une trame poétique qui articule la reconstitution d'une histoire et l'évocation de ce qu'est le CCO. Le travail de la vidéo rend ainsi possible ce que le rapport de recherche peine parfois à restituer. C'est cela aussi que l'on apprend au CCO...

² Le site du CCO donnait à voir la programmation du cinquantenaire et l'ensemble des vidéos. La revue de presse réalisée a élargi encore ces arènes.

³ Hélène Hatzfeld, Jean Michel Lucas, Stéphany Pryen, sont invités pour contribuer à une journée d'atelier avec des administrateurs et des salariés du CCO en septembre 2013. Les réflexions engagées sur le déménagement futur du CCO et celles sur les droits culturels ont été l'occasion que s'expriment aussi des tensions entre les principes affichés et les modes de fonctionnement quotidiens pris dans l'urgence, l'ouverture et la créativité défendues et les réalités économiques qui pèsent sur la charge de travail des salariés. Se révèle là un enjeu pour l'action et pas seulement pour la connaissance.

C'est justement du côté des Droits Culturels que Anne Aubry développera les suites de sa thèse au CCO, comme chargée de mission pour le réseau Culture 21, et non au travers d'un écrit et d'une soutenance académique. Je ne peux m'empêcher de penser : voilà une ancienne doctorante qui a du travail elle ! mais du côté académique la « perte » d'une thèse financée est mal vécue.

5.4 Comment peut-on patrimonialiser l'interculturalité ?

Je propose de reprendre ici seulement une des analyses produites dans la recherche-action autour de la question centrale de la patrimonialisation des pratiques interculturelles qui n'a que peu donné lieu à publication¹. La présentation de la construction de cette analyse permet de donner à voir, à travers un moment spécifique, comment se jouent les deux épreuves de véridiction et de mutualité qui traversent par ailleurs tout le processus de recherche-action². Il faut insister sur le fait que l'épreuve de mutualité ne se joue pas seulement sur le plan du savoir, mais aussi sur celui de l'action. Une autre partie considérable du travail a consisté à comprendre de quoi sont faites ces pratiques, mais elle s'est faite de façon plus solitaire dans le temps de l'écriture et des lectures mobilisées³.

5.4.1 La multiplicité des mémoires présentes au CCO

Sans reprendre le volet historique et mémoriel qui a constitué également une part importante du rapport, quelques repères sont sans doute nécessaires pour comprendre ce dont il est question et les réflexions qui suivront.

Repères historiques : Une aumônerie étudiante est créée en 1963 à proximité du campus de la Doua. Catholiques et protestants s'entendent pour en faire un lieu œcuménique et dès le début le CCO accueille des étudiants étrangers. Mai 68 en fait rapidement un haut lieu de débat politique, de gauche engagé dans les causes internationales. Il accueille de multiples associations communautaires. La gestion par une communauté mariste amène paradoxalement à la laïcisation du lieu dans les années 75 à 80 avec la mise en place de rôle d'animateur tenu par des militants fortement engagés dans les droits de l'homme, le droit au logement, les questions d'insertion, la non-violence... Le CCO s'ouvre sur le quartier et les jeunes défavorisés. Il commence alors à être reconnu et subventionné par le fond d'action sociale (soutien aux actions en direction des immigrés et des quartiers sociaux), puis la politique de la ville. Dans les années 90 il est soutenu pour des actions dans le champ culturel. Il a été le lieu de création de nombreuses associations et de soutien au développement de celle-ci (pôle ressource de la vie associative). Cela s'accompagne d'un mouvement de professionnalisation, il n'y a plus de religieux après 1995. Il s'ouvrira ensuite à des partenariats plus internationaux et développe des événements culturels (festival, création, participation à la biennale de danse ...). L'historique s'est arrêté en 2000, comme si la période des dix dernières années subissait un certain oubli, ce qui a été regretté en fin de recherche.

¹ Ce titre est celui que j'ai proposé pour la conférence que j'ai donnée au CELAT en février 2014, à l'université de Laval à Québec disponible ici <https://www.youtube.com/watch?v=vTBG5IHPRDk>. Sur le modèle du *Comment peut-on être persan ?* de Montesquieu, petit clin d'œil à mes recherches sur les Turcs. Certains éléments de réflexion sont repris dans l'article introductif de la revue *Alterstices* que j'ai coordonné (Autant-Dorier, 2015d) et dans ma dernière publication en cours sur le CCO comme utopie réalisée dans la durée (Autant-Dorier, 2024b).

² Nous reprendrons en conclusion la question de la véridiction qui consiste à s'accorder sur ce qui peut être constitué comme « vrai ». Concernant la mutualité, il s'agit de la capacité de certains acteurs à réaliser une méditation entre les différents référentiels épistémiques portés par chacun. Nous avons déjà identifié plus haut en quoi certains acteurs (Michel Rautenberg, Benjamin Vanderlick) sont caractérisés par le fait qu'ils sont porteurs, de par leurs expériences et parcours du double référentiel. C'est le cas aussi de Fernanda Leite (directrice) et de Nathalie Tibolla (responsable du secteur associatif et de la participation au CCO) formées à la sociologie ou à l'anthropologie. Anne Aubry s'investit dans cette action y jouant un rôle de médiation important entre les processus à l'œuvre dans et hors du CCO et entre les processus de réflexion sur ce thème et dans la recherche-action.

³ Mes publications de 2014 et 2022 reprennent par ailleurs, de façon synthétique, les trois caractéristiques fondamentales des pratiques interculturelles en transmission que j'ai identifiées : l'hospitalité et l'éthique de l'amitié, l'accompagnement et la capacitation, la création et les compétences au rassemblement. Je ne les reprends pas ici.

Ces grandes étapes d'histoire sont connues et ont déjà été établies à d'autres occasions commémoratives. Olivier Chatelan propose dans le cadre de la recherche-action une analyse qui met en évidence le rôle du patronat lyonnais catholique dans la constitution du CCO. Ces faits historiques apportent des éléments de connaissance reconnus comme « vrais » sur le CCO, mais ils sont peu appropriés par les acteurs actuels du CCO qui préfèrent insister sur les principes d'accueil, d'accompagnement, de militantisme et les expériences collectives qui y sont liées, qui caractériseraient « l'esprit CCO ».

Par ailleurs les récits recueillis se caractérisent par le fait de renvoyer à d'autres histoires que celle du CCO : mouvement beur, grèves de la faim contre la double peine, droit au logement, présence de communautés en lutte pour leurs droits (kurdes, chiliens...). Le CCO, a été un lieu carrefour, un des lieux porteurs, une condition de faisabilité voire de félicité de ce qui est advenu, mais ce qui se passe n'est pas attribuable directement ou seulement au CCO. De plus ces histoires ne sont que très partiellement documentables d'un point de vue archivistique comme d'un point de vue mémoriel, à partir du CCO. *LE* CCO n'est pas quelque chose que l'on peut facilement cerner dans son unicité. De plus les pratiques « interculturelles » ne se laissent pas, par définition, forcément identifier en tant que telles. Pour les acteurs du CCO il s'agit moins de faire trace que de s'engager dans la relation et d'œuvrer en commun.

Le patrimoine du CCO est ainsi constitué de ce dont chacun est porteur et qu'il met en partage : les liens au CCO ne se constituant pas sur le mode de l'exclusivité mais sur celui de la combinaison. C'est cette première caractéristique qui nous avait conduit à parler de caractère « impropre » du patrimoine du CCO.

5.4.2 Nom impropre et subjectivation politique

La propension des acteurs du CCO à dire à la fois « c'était le CCO, mais ce n'était pas le CCO » a fait écho pour moi à ce que Jacques Rancière analyse du côté des luttes ouvrières : « Nous sommes les prolétaires » rallie ainsi sous la bannière d'un nom « impropre ». De même « Nous sommes les damnés de la terre » ou « Nous sommes tous des Juifs Allemands » situent ceux qui s'en réclament dans une impossibilité même d'être ce qu'ils affichent être. Pour Rancière (1998), on agit comme sujet politique dans la faille entre deux identités dont on ne peut assumer aucune. Le principe n'est pas de renforcer les limites (ou bien ceci ou bien cela) mais d'affirmer le « et » ceci et cela. « Le lieu de manifestation de la différence n'est pas le « propre » d'un groupe ou sa culture. C'est le topo d'un argument. Et le lieu d'exposition de ce topo est un intervalle. (...) un être-ensemble comme être-entre : entre les noms, les identités ou les cultures ». Pour les personnes « c'est la formation d'un *un* qui n'est pas un *soi* mais la relation d'un *soi* à un autre. (...) un processus de subjectivation est ainsi un processus de désidentification et de déclassification.» (p.122)

Dire que le patrimoine du CCO a quelque chose « d'impropre » semblait ainsi particulièrement intéressant pour saisir la dimension interculturelle dans sa portée politique. Cette dimension « impropre » serait le signe d'une manière d'agir et de penser au CCO qui tient à des dimensions fondamentales de ce qui constitue ce qui serait son « patrimoine ».

Mais dire du CCO que son patrimoine est « impropre » sur la scène du cinquantenaire n'était alors pas compréhensible, il nous faudra remettre cette idée au travail collectivement et trouver de nouvelles médiations pour en saisir la portée¹. Nous avons choisi de reprendre cette réflexion en organisant un séminaire en septembre qui croise les pratiques du CCO avec la question du patrimoine et celle des droits culturels dont le CCO commençait à s'emparer. C'est ainsi que nous avons pu éclaircir ce qui faisait la force de ce patrimoine paradoxalement « faible ».

5.4.3 L'esprit CCO : un mode d'agir collectif

Nous avons proposé un atelier réunissant des administrateurs et des professionnels du CCO, ainsi que Jean Michel Lucas et Stéphanie Pryen (porteur de l'approche sur les droits culturels), Hélène Hatzfeld du Ministère de la culture était également présente, et les chercheurs de l'équipe. Afin de ne pas lancer une vaste discussion d'ordre très général, nous avons proposé de travailler dans cet atelier à partir d'un document historique le bulletin d'«info du CCO» de 1994. Celui-ci présente plusieurs caractéristiques intéressantes :

- Il appelle à l'assemblée générale qui s'est tenue cette année-là de façon conjointe avec deux associations fondées au CCO (l'ADL et AVDL²) réunit par leurs préoccupations pour l'exclusion : donnant à voir les histoires imbriquées du CCO et d'autres associations.
- Dans le rapport moral, il est proposé une périodisation des étapes historiques du CCO : on retrouve ici le souci de s'inscrire dans une continuité qui nous intéresse.
- Enfin un travail de réflexion qui a été conduit sur la notion de culture est présenté : celui-ci a donné lieu à la rédaction d'une Charte. Cette Charte définit la Culture comme un outil pour Communiquer, Recevoir, Exister, Perfectionner. Cela nous donne donc une prise pour penser les pratiques culturelles au CCO.

Ce moment semblait donc historiquement cristalliser un temps fort du CCO, un moment d'affirmation important de ses valeurs, comme un moment de manifestation pratique des attachements collectifs avec la présence au sein de l'AG des 3 associations. Les termes un peu « datés » permettaient de poser concrètement la question : Dans quoi les grands principes, les grandes valeurs qui font l'esprit CCO s'incarnent-ils aujourd'hui ? Quels en sont les outils très concrets mais aussi les contraintes, difficultés dans la mise en œuvre quotidienne ? Et enfin l'objet

¹ Ces mêmes mots, écrits dans le rapport final d'abord seulement en note, alors même qu'ils avaient déjà été repris dans le rapport intermédiaire et redits dans des temps de comité de pilotage, ont au contraire retenu l'attention de Fernanda Leite comme étant une analyse originale et intéressante méritant mieux qu'une simple note de bas de page.

² Association Droit au Logement et Association Développement Local de Villeurbanne.

de cette charte : la culture est au cœur de la question des droits culturels dont le CCO se saisit aujourd'hui. Mais paradoxalement ce dont nous n'avions jamais entendu parler c'est de l'existence d'une Charte ! Le fait que cette charte n'ait pas fait mémoire nous intriguait et nous voulions comprendre ce que disait cet oubli.

C'est en prolongeant à la suite du séminaire notre recherche sur les chartes, et en relisant un texte de Christine Dourlens à ce sujet que les pièces du puzzle se sont emboîtées selon un principe de sérendipité :

« En raison de leur caractère général, de leur valeur essentiellement procédurale et de la relative autonomie qu'elles concèdent à leurs signataires les chartes sont des textes peu prescriptifs. Leur adoption n'est pas un acte de fondation. Elle constitue au mieux une étape, un moment privilégié dans le temps continu de la collaboration entre les acteurs et ne prend sens que dans la durée de cette coopération. Les chartes, de ce point de vue apparaissent comme des textes « faibles ». Ne pourrait-on pas en guise de conclusion très provisoire (et en paraphrasant Granovetter, the « *strength of the weak ties* »), avancer l'idée, que c'est justement de cette faiblesse que les chartes pourraient tenir leur force et leur performativité ? En effet, tout en proclamant l'existence d'un collectif, tout en affirmant publiquement l'existence d'une entité, les chartes restent très allusives sur les facteurs constitutifs de ce « nous » qu'elles énoncent. La très grande majorité d'entre elles maintiennent, en effet, un écart entre, d'une part l'affirmation de grands principes dont la reconnaissance est censée faire lien et, d'autre part, des pratiques, présentes et à venir, appelées à matérialiser ce lien. Ce faisant elles dessinent un espace vide dont le contenu est largement à construire. »¹

Cette réflexion sur la charte comme texte faible permet premièrement de comprendre pourquoi celle-ci n'a pas fait date, deuxièmement éclaire le terrain et ce que les gens en disent dans le séminaire et troisièmement vient alimenter l'hypothèse de patrimoine « impropre ».

Michel Rautenberg avait déjà fait référence à Granovetter et suggéré l'idée qu'il s'agissait au CCO d'un patrimoine faible au moment où l'idée même du séminaire avait été proposée. Il disait ainsi, confortant l'hypothèse d'un patrimoine impropre :

« Je comprends bien l'impatience de Fernanda devant la « faiblesse » des matériaux concrets. Ce qui émerge, de cette difficulté même de « trouver » le patrimoine du CCO, c'est qu'il est « impropre », comme l'a dit Claire, au sens de « non propre », qui n'appartient par « en propre » à ses acteurs, comme une église appartient à ses paroissiens, un château à ses châtelains ou une recette de tartiflette à ses Savoyards. C'est le patrimoine qu'on pourrait appeler aussi « faible » sur lequel travaillent aujourd'hui des anthropologues, et comme pour les « liens faibles » de Granovetter, ce patrimoine faible est d'autant plus puissant qu'il est peu institué, qu'il se construit à bas bruit, ce qui permet de multiplier les effets de levier, les liaisons avec d'autres... Il est efficace car ouvert, n'enferme pas sur des récits canoniques ou des images iconiques ou des lieux à protéger. Il relève de ce que Herzfeld nommait « L'intimité culturelle » dont l'expression passe par la connivence et l'humour plutôt que par les grandes déclarations et les récits construits. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de discours construits au CCO, mais ceux-ci n'ont pas le caractère « institutionnel » de ceux qu'on entend dans les commémorations et certains musées. » (réunion du comité de pilotage)

Notre hypothèse est que c'est au cœur même de cette définition du patrimoine que prend place la question de l'inter-culturel. Il semblerait que ce soit justement dans cette qualité qui n'en est pas

¹ Christine Dourlens « Action collective, engagements privés : la régulation par les chartes » *Ce qui nous relie*, L'Aube, 2000, p. 330. L'article porte sur des Chartes qui rassemblent des acteurs hétérogènes dans le champ de l'intervention sociale et médico-sociale. Je dois à Anne –Sophie Haeringer de nous avoir réintroduit à ce texte, en réalisant un travail de reprise du séminaire conduit l'année précédente dans l'équipe « politique de la connaissance » du centre Max Weber autour de la question de l'expérimentation dont un axe s'intéressait à l'éthique (un autre axe s'est intéressé à l'esthétique dont les journées d'étude qui ont eu lieu au CCO).

une (im-propre) que la place de l'altérité soit possible. Ce serait bien parce qu'il n'y a pas là une conception réifiée d'un « nous » attachée à une vision « objectivée » de l'identité et de la conservation de celle-ci que l'Autre a une place. Cette conception d'un patrimoine non appropriable ouvre à la traduction des cultures selon la perspective ouverte par Derrida¹.

C'est bien « à chacun qu'il revient de traduire, sous forme d'actions concrètes, les grandes finalités auxquelles il adhère, de rechercher les voies d'une adéquation entre la poursuite de sa logique propre et les objectifs communs » On voit que le seul patrimoine qui saurait valoir c'est celui de poursuivre cette recherche. « Ce qui suppose l'exercice toujours renouvelé d'un jugement et implique, par conséquent, la prise de risque et l'incertitude inhérentes à toute prise de position. » (Dourlens)

Le CCO a ainsi recours à divers espaces et formats pour renouveler ses jugements, en 1989 et en 1994, des chartes dont rédigées. En 2013, la dynamique engagée sur les droits culturels donne à voir la fabrication d'un outil d'analyse éthique des pratiques.

Ce que nous avons analysé du CCO, et la façon dont les acteurs se saisissent du « référentiel » des Droits Culturels nous ont permis en retour d'interroger collectivement de façon intéressante les limites du cadre de la convention de Faro et les conceptions classiques du patrimoine auxquelles elles demeurent indexées :

1° Cette conception du patrimoine demeure fondée sur la notion d'héritage selon un principe assez linéaire de la tradition qui fait peu de place aux formes plus rhizomatiques ou métastables de déploiement du patrimoine que nous avons pointées.

2° Si un intérêt se développe au CCO pour une approche basées sur les droits humains ou une démarche sur l'effectivité des droits culturels, c'est parce que cela offre une opportunité et un cadre pour un travail éthique. Nous avons insisté sur la façon dont s'articulait au CCO accumulation des données de l'expérience et réflexivité sur les pratiques. Or les conceptions dominantes du patrimoine, jusqu'à celle de patrimoine immatériel, ont tendance à concevoir celui-ci comme l'objet d'une action (maintenir, transmettre). Ce que nous constatons ici c'est que l'important est plutôt dans la façon dont on mobilise et dont on associe des « choses »². La patrimonialisation s'articule autour de la transmission d'un « savoir maison » (Nathalie Heinich, 2009) qui se nourrit du renouvellement des multiples expériences artistiques et culturelles et de la sédimentation des

¹ Jacques Derrida, *Le monolinguisme de l'Autre, ou la prothèse de l'origine*. Paris, Galilée, 1996. On se référera notamment à la revue *Transeuropéennes* et aux travaux d'Etienne Balibar pour une application à la culture de cette conception de la langue. La réflexion que nous avons menée sur la pluralité au CCO mobilisera dans cette veine la lecture que Jérôme Truc fait de Hannah Arendt et d'autres (Derrida, Ricoeur, Dewey, Tassin...).

² Les termes initiaux de mon analyse parlaient de « quelque chose », mais j'ai lu depuis et mobilisé l'approche de Denis et Pontille (*Le soin des choses, Politiques de la maintenance*, 2022) dans la réflexion menée sur le caractère durable de l'utopie du CCO (à paraître 2024c). Ils distinguent l'objet maîtrisé et unifié que l'on utilise sans y penser de la chose qu'il s'agit de maintenir en percevant sa fragilité et son caractère composite. La seconde référence, déjà mobilisée, est celle aux travaux de JL Tornatore, mais produite avec Anne-Sophie Haeringer (*Héritage et anthropocène, En finir avec le patrimoine*, Haeringer, Tornatore, 2022). Publication issue d'un colloque qui s'est tenu en 2015, manière de montrer qu'on ne pense jamais seul. Nos échanges dans le cadre pragmatiste de l'équipe POCO montrent là leur fécondité (si ce n'est leur efficacité en termes de publications !).

pratiques dans les mémoires. D'une part, le fait de ne jamais chercher à qualifier comme tels les patrimoines culturels des personnes mais plutôt chercher à faire qu'ils puissent s'exprimer soit par le biais des pratiques que les acteurs du CCO mettent en œuvre, soit en permettant que des pratiques y soient mises en œuvre, préserve leur dynamique. D'autre part, ce qui est transmis c'est justement la capacité d'agir et le souci constant de tenir l'esprit CCO : on rejoint bien ici la visée de dignité et l'horizon émancipatoire défendus par Jean-Michel Lucas ou Patrice Meyer Bisch qui suppose de se doter d'instances éthiques. Le patrimoine découle ici davantage d'un dispositif (Tornatore, 2006) dans lequel chacun s'engage.

5.4.4 Reconsidérer le patrimoine

Ces analyses m'ont alors conduite à proposer une réflexion sur ces modalités particulières de faire patrimoine, réflexion qui a trouvé à se déployer dans le numéro de la revue *Alterstices* co-porté avec le GIS IPAPIC en 2015¹. Cet épisode constitue une incursion dans ce champ qui m'était relativement inconnu, même si mon parcours en anthropologie, les réflexions sur les mémoires des familles turques en migration et quelques séminaires partagés avec Dominique Belkis m'avaient familiarisée à ces approches. Mon regard décalé sur ces questions a été souligné comme ayant permis d'apporter des perspectives originales.

La façon dont on fait patrimoine au CCO fait écho aux formes qu'identifient Jean-Louis Tornatore et Sébastien Paul (2003)² en examinant la façon dont « les personnes et les collectifs peuvent manifester ou concrétiser une intention patrimoniale à l'occasion de l'occupation des friches industrielles – et ce faisant être amenés à « accommoder », à reformater, à s'affranchir, etc. du partage institué, le ministère de la Culture en est un exemple, entre patrimoine et création ou action culturelle ». Notre analyse rejoint ainsi la perspective pragmatique que J.L. Tornatore développe qui se donne pour objectif de spécifier la diversité des formes de l'engagement dans l'activité patrimoniale.

Le point qui nous intéresse particulièrement est le lien établi entre les expériences des friches et celle de l'écomusée comme utopie communautaire :

« On peut se demander si avec les « friches », on n'est pas en présence de formes apparentées à celle de l'éphémère utopie écomuséale qui a saisi la première reconversion de la ville-usine du Creusot. (...) Dès lors, ces lieux seraient moins repérés pour leurs objets que pour les actions – les projets – qui s'y déploieraient. Non pas vraiment « haut lieu du patrimoine » tout entier consacré aux valeurs de remémoration et engagés dans des stratégies de mise en exposition (Davallon 1991), mais « lieu exemplaire », défini avant tout comme « théâtre d'une action sociale pour la résolution d'un problème

¹ Au-delà de cette publication, je me suis investie dans le GIS IPAPIC en tant que représentante du Centre Max Weber, j'ai ainsi participé à différentes rencontres à Paris, à la cité de l'immigration, ou à Lille et Roubaix. A travers les échanges et la découverte d'expériences locales, l'enjeu est d'ouvrir à des questionnements de portée plus générale autour des enjeux démocratiques des pratiques (inter)culturelles.

² Jean-Louis Tornatore et Sébastien Paul, « Publics ou populations? La démocratie culturelle en question, de l'utopie écomuséale aux «espaces intermédiaires», in Olivier Donnat et Paul Tolila (dir.) *Le(s) publie(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels*. Paris, Presses de Sciences Po, vol. II (cédérom), 2003, p. 299-308. Il faut souligner que, ironie de l'histoire ou prémonition, le CCO va justement déménager dans un lieu qui était en friche et devoir inventer des formes d'occupation de celle-ci !

» (Micoud 1991 : 53), fondé à exprimer *in situ* une problématisation du lien social et à ouvrir sur d'autres espaces articulés entre eux, autrement dit mis en réseau. »

Le CCO semble bien répondre de cette vocation à problématiser le lien social et à ouvrir à d'autres espaces en réseau. Mais il opèrerait une conjonction singulière, d'un autre ordre sans doute à ce qui est décrit là, entre l'écomusée communautaire et la friche. On ne peut l'inscrire dans la série des situations de friche examinées par Lextra et des types de patrimonialisation répertoriées par Tornatore et Paul car elle semble constituer un cas à part¹.

Comme l'écomusée, le CCO répond au principe d'un patrimoine vivant, en changement et en création constant, dont le public est d'abord acteur, mais les contours de ce qui serait à prendre en considération ne se définissent pas par l'identification d'un territoire et d'une communauté, au contraire il y a multitudes des communautés présentes et donc multiplicité des patrimoines potentiels.

Comme dans les friches il ne s'agit pas d'exposer des éléments du passé mais d'en faire quelque chose au travers d'un projet artistique et militant : Les expositions en tant que telles, quand il y en a et il y en a peu, sont éphémères, le matériau se perd (la frise Chronosmos faite par Christina Firmino a disparu, les post-it et les fils tendus du « photoma'ton CCO » du cinquantenaire ne font pas collection). Ce qui s'expérimente est bien de l'ordre de la performance, et laisse des traces sous forme de captation vidéo qu'il faut aller pister sur internet au gré des arborescences d'un site qui promet toujours son renouvellement². Mais à l'inverse des friches le lieu n'est pas éphémère, ni un espace laissé à l'abandon à la suite de quelque crise industrielle : il ne constitue pas la trace d'un traumatisme collectif, d'un monde fini,... Christina Firmino, qui a par ailleurs réalisé un documentaire au long court sur la friche RVI à Lyon, notait en comparaison qu'elle avait le sentiment qu'on était au CCO davantage dans la « réalisation » plutôt que dans le combat « contre ». Cela ne signifie pas que le contexte environnant et les personnes qui y sont présentes ne sont pas porteuses de mémoires collectives douloureuses : mais au CCO ce sont les engagements et la solidarité qui sont inscrits dans les lieux et les mémoires, pas la fin d'un monde ni l'adversité de l'usage illégal et aléatoire d'une friche. Par ailleurs s'il a bien été le « théâtre d'une action sociale » c'est pour la résolution de plus d'un problème, et pas de son propre problème.

Autre point notable, le CCO tout en restant positionné dans une logique de défense des sans voix, est en même temps « tout contre » les institutions : faire reconnaître le CCO, lui permettre d'exister et d'être financé étant le meilleur moyen sans doute pour défendre les possibilités d'expression et faire reconnaître la diversité. Nous avons vu l'importance prise par le temps protocolaire lors du

¹ D'une certaine façon les friches font déjà « cas » en regard des processus de patrimonialisations institués comme le montrent Tornatore et Paul, car l'intention patrimoniale n'est pas première, l'effet de sauvegarde du lieu n'arrive que parce qu'il y a activité dans le lieu. Sur penser par cas, voir le chapitre I du second volume.

² La mise en image et le format vidéo sont cependant des modalités privilégiées de mise en trace et permettent de rendre accessibles via le site internet des événements passés : elles remplissent ainsi un double office de communication et de conservation (à durée limitée cependant). Cette matière pouvant ensuite donner lieu à reprise artistique ou réflexive comme cela a été le cas dans le cadre de la recherche-action.

cinquantiennaire du CCO où, des élus de toute la gauche du Grand Lyon et de la Région jusqu'au Cardinal Barbarin en personne, tous les soutiens possibles étaient présents ! Peu de friches connaissent une telle reconnaissance, à l'inverse peu d'éco-musées parviennent à garder leur indépendance vis à vis des autorités d'un territoire auquel ils sont identifiés et pour lequel ils deviennent un instrument de politique culturelle ou de développement touristique.

Dernier point enfin, comme le montre Serge Chaumier (2000), les éco-musées connaissent des tensions entre repli identitaire et dépossession par l'arrivée de professionnels de la culture et du patrimoine qui amènent des logiques d'analyse, de conservation, d'exposition exogènes : on observe au contraire ici une alliance forte entre les professionnels en interne, eux-mêmes fortement engagés et les membres du CA, et une capacité importante à prendre l'initiative pour s'associer à des chercheurs afin de nourrir la réflexion dans la durée d'existence du CCO. La recherche-action menée pour le cinquantiennaire se faisant toutefois au risque de menacer ce bel ordonnancement, puisqu'elle apparaît comme devant dire ce que serait le patrimoine du CCO, et le dire au ministère de la culture !

Le CCO, par sa singularité, vient interroger la question patrimoniale dans l'espace public. Il pointe sans doute le fait qu'il ne s'agit pas seulement de faire place à la diversité dans du déjà pensé et constitué. Ce sont les modalités même par lesquelles se construit du « patrimoine » qui sont aujourd'hui bousculées, alors que dans le contexte français on butte sur la façon même de penser qui institue et légitime quoi. Or ces questions, le CCO, non seulement permet de les soulever au travers de ce qu'il est, mais il les traite et nous les fait traiter en nous embarquant dans la réflexion au cours de la recherche.

5.5. Epreuve de véridiction

A l'issue de la présentation de cette recherche-action il convient de revenir une dernière fois sur la perspective Callonienne pour une analyse conclusive :

Tout au long du processus, les partenaires confrontent leur savoir et leur rapport au monde au travers de leur « référentiel épistémique » (c'est à dire le savoir vu comme un actant dans les relations sociales et comme un élément d'inter-subjectivité, et non comme « le contenu cognitif d'un savoir fixe ») et aussi les « pratiques épistémiques » associées. Cette épreuve traverse le processus de coopération de part en part pour confronter les identités, les enjeux, les légitimités et les capacités de représentations des acteurs. Elle peut déboucher sur des sorties diverses mais s'accompagne de renoncements au référentiel propre de l'un ou l'autre des acteurs pour permettre le choix d'une méthodologie acceptable. De cette épreuve les partenaires construisent un accord non seulement sur les méthodes pour observer le monde mais statuent aussi sur celles qui valident leur observation et leur permettent d'énoncer une « vérité » stabilisée entre eux.

La possibilité de « dire le vrai » a d'abord été attestée et reconnue dans notre collaboration à la discipline historique qui produit un article en bonne et due forme faisant état des connaissances

objectives produites sur l'histoire du CCO. L'approche socio-anthropologique avait, dans la première phase, largement alimenté la production de la trame mémorielle du CCO. Mais sa version pragmatique, dans la deuxième phase, a rendu ces épreuves de véridiction compliquées dans la mesure où nous avons prétendu nous situer dans une épistémé faisant place aux savoirs *des-z-acteurs-z-eux-mêmes* pour reprendre la formule de Bruno Latour¹.

Ce que nous avons proposé comme méthode cherchait à prendre en charge ces savoirs déjà constitués de longue date au CCO à travers les ateliers et autres chantiers, mais du coup nous avons été comme pris en défaut de « production » de savoir. Les deux espaces de mise au travail proposés (celui des journées d'étude portant sur la cré'activité et celui des droits culturels lors de la conférence-débat puis lors du séminaire du 26 septembre 2013 sur les droits culturels) avaient pour leur part vocation à permettre un croisement des savoirs, mais d'emblée, sans passer par un protocole de collecte sur la base d'hypothèses que l'on aurait cherché à vérifier. Le premier a fonctionné sur le mode de l'accord tacite, et ce n'est que dans la reprise *a posteriori* que l'on mesure la force des points d'accord et de convergence qui s'y trouvait inscrite. Le second espace a permis, par les frottements provoqués, de faire émerger les questions vives qui mettent en tensions les concepts, les postures, les situations : entre éthique et recherche, droits et visée philosophique, patrimoine et culture, pratique et théorie, entre séminaire de réflexion et réflexion d'équipe, égalité des positions et pratique égalitaire de la parole.

L'épreuve de véridiction se joue également dans l'écriture et ce que nous pointons ci-dessus autour du CCO comme « cas » spécifique au regard des travaux sur le patrimoine, permet sans doute de mieux rendre compte de ce qui s'opère dans cette phase. On rentre de fait ici, selon Revel et Passeron, dans un régime de véridiction qui n'est pas celui de la démonstration déductive. Car « faire cas » et « penser par cas »², c'est prendre en compte une situation, en reconstruire les circonstances, les contextes. La singularité du cas rend obligatoire ce passage par un récit qui lui est propre (cette fois-ci !) puisqu'il ne rentre pas dans les catégories et modèles préexistants. Le récit rend compte « du cheminement d'un processus », il identifie les circonstances pertinentes. Cela a trait à une volonté d'intelligibilité plus que de scientificité.

¹ Posture elle-même inégalement distribuée entre les différents chercheurs de l'équipe. Dominique Belkis et moi l'affirmons sans doute le plus fortement, mais sans en avoir tout à fait la même acception dans le cadre d'une recherche avec des acteurs professionnels. Anne Aubry, issue d'une formation en philosophie et d'un master professionnel en découvre les spécificités. Michel Rautenberg en réserve l'application à une analyse du patrimoine située plus qu'à une posture d'enquête. Fabienne Tanon étant pour sa part psychologue interculturelle se réfère à un autre modèle épistémologique...

² Et cela n'est finalement pas contradictoire avec la façon dont les pragmatistes entendent également l'idée de mener l'enquête : puisqu'il s'agit de résoudre une situation qui fait problème, qui fait obstacle au cours ordinaire des choses. « Afin d'être surmontée, la situation problématique devient terrain d'enquête : elle est examinée afin d'y trouver des éléments qui puissent mener à la définir, puis à la résoudre. Parmi ces éléments, certains font obstacle et d'autres pourraient être convertis en des ressources pour la transformer. Ces éléments sont les traits de la situation qui sont perçus en fonction de leur utilité possible pour l'enquête. Ils sont isolés à la fois du tout que forme l'environnement et du flux que constituent nos conduites habituelles. Il s'agit là des données. » (Zask, 2004).

Les différentes épreuves rencontrées au cours de cette recherche-action coopérative n'ont pas toutes été franchies et traversées avec succès, mais elles ont permis de créer un espace partagé d'action et de réflexion au-delà de ce que j'avais estimé à l'issue de ce temps. J'ai continué de suivre l'aventure du déménagement du CCO (à travers le programme Palimpseste) et j'ai alors pu constater combien l'actuel projet du « CCO La Rayonne » s'alimente des réflexions produites dans ce tournant qu'a constitué le cinquantenaire. Plus anecdotique, mais révélateur, j'ai eu l'honneur (et l'émotion !) d'être citée parmi les gens qui ont compté pour Fernanda Leite et le CCO dans le discours qu'elle a fait lors de la remise de sa légion d'honneur le 29 juin 2019.

Poursuivant ma collaboration avec le CCO et Michel Rautenberg, j'ai ouvert en 2023 une nouvelle réflexion sur le CCO comme utopie réalisée qui parvient à durer dans le temps (Autant-Dorier, 2024c).

Enquêter et Ecrire ensemble : deuxième longueur

J'ai décrit et analysé largement dans les parties qui précèdent les modalités de coopération à l'œuvre dans ces deux recherches-actions, je m'attacherai dans cette échappée métaphorique plutôt aux questions d'écriture que ces expériences ont posées. Cela m'amènera à évoquer une troisième expérience, celle de la recherche-action sur les démarches de développement communautaire, qui nous a associés, l'AGASEF et moi, à neuf autres équipes de praticiens et chercheurs en France.

La question de l'écriture prolonge les épreuves de véridiction et de mutualité. Elle pose des défis qui ont trait à l'objet même qu'il s'agit de traiter. S'agissant de la participation (RSA) et des pratiques interculturelles (CCO) comme de l'action communautaire, le compte-rendu est une manière de continuer de traiter les questions posées. Dans chaque cas, les solutions trouvées s'adaptent aux enjeux propres à la situation : décrire la façon dont chacun a été impliqué et les places occupées ; donner des prises pour éviter un effacement des contributions de chacun ou des reprises indésirables ; multiplier les voix qui s'expriment sans les écraser sous un discours unifié ; favoriser la capacité de chacun à développer une meilleure compréhension de ses expériences et de celles des autres...

En escalade la beauté du geste a, de mon point de vue, autant d'importance que la performance. Réussir à enchaîner une voie sans tomber est un exploit, mais la réaliser avec fluidité est un art. La capacité à trouver les meilleurs placements, pouvoir effectuer les déplacements avec légèreté et souplesse, sentir l'équilibre qui permet d'avancer sans s'épuiser sont des qualités remarquables, y compris pour quelqu'un qui ne connaît pas l'escalade. Le succès du film *La vie au bout des doigts* qui met en scène Patrick Edlinger en atteste. L'escalade a quelque chose d'une danse qui associe le geste et le support de celui-ci. Jérôme Denis et David Pontille parlent d'une danse de la maintenance qui amène le regard, le corps, la main du mainteneur à suivre les contours de la chose dont il prend soin pour y trouver des prises à saisir¹. Cette danse a trait au tact qui est à la fois matériel et ontologique : « Maintenir avec tact, c'est composer avec la matière plutôt qu'essayer de trancher et cultiver pour cela les vertus de l'hésitation et du doute. (...) D'une certaine manière, faire preuve de tact et mettre en œuvre une éthique située du soin revient à accepter de s'immerger dans une danse collective par laquelle s'anime la continuité des choses. » (pp. 301-302) L'utilisation de l'image de la danse rend compte des ajustements et du

¹ La distinction que propose les auteurs entre l'objet et la chose pourrait d'ailleurs nous inspirer. Il pourrait y avoir du sens à parler de *chose* de recherche plutôt que d'objet... idée à suivre... Et de fait le patrimoine impropre du CCO comme la participation impossible au dispositif RSA ou encore l'action communautaire en France constituent bien plus des choses complexes, difficiles à réaliser et à circonscrire que des objets.

mouvements nécessaires pour faire preuve de tact. La qualité de leur écriture sociologique traduit bien leur intérêt pour cette danse.

Sans prétendre écrire toujours une danse fluide, c'est avec un souci de prendre soin des choses travaillées et de ceux avec lesquelles elles l'ont été que ces écritures, en forme de rapports, ont été forgées. Le rapport de recherche offre un espace moins contraint ou moins lourd que les formats académiques d'un article ou d'un ouvrage, j'ai pu y expérimenter des formes d'écriture particulières. Aucun de ces trois rapports n'a trouvé une issue qui en permette la publication dans leur complétude, c'est pourquoi j'y suis revenue ici.

Le rapport sur la participation des allocataires au dispositif RSA demeure relativement classique dans sa forme. J'ai donné à voir ci-dessus la trame élaborée collectivement pour le colloque RAC et indiqué en quoi celui-ci a permis de poursuivre la coopération du côté de l'AGASEF. Le colloque lui-même nous a offert un appui théorique qui a permis d'approfondir notre compréhension de l'expérience vécue et de construire une trame d'argumentation qui donne cohérence au rapport. Elodie Jouve s'est alors engagée dans la rédaction, que je relisais et complétais régulièrement. Nous avons tenu à restituer de nombreuses descriptions ethnographiques et paroles des personnes concernées. Parallèlement nous avons réalisé 4 fiches recto-verso de propositions orientées vers l'action, leur titre même étant un verbe : Construire le rôle de représentant, Mettre en place des groupes ressources, Développer et soutenir l'action collective (présentée ci-dessous), Faciliter et rendre accessible l'information pour les allocataires. Elles ont été ensuite intégrées au rapport final. Ce format traduit dans l'écriture la préoccupation que nous avons de l'action. L'enjeu était de faire trace à travers un document court, facile à utiliser pour les praticiens. Nous avons constaté la propension de l'institution à ignorer et à redigérer, voire à détourner les apports de la recherche. Les équipes de terrain engagées dans les actions collectives avaient exprimé leurs craintes que ce qu'ils avaient pu initier discrètement, aux marges de l'action prescrite, ne devienne une nouvelle procédure d'intervention formatée et contrôlée, à appliquer obligatoirement. Les allocataires avaient manifesté leur intérêt pour le statut de « collaborateur-bénévole » qui leur confère un peu de reconnaissance et souhaitaient que celui-ci soit instauré et ils avaient signifié l'espoir que leur regard sur le dispositif soit entendu. Dans ces fiches, les « constats » proposés nous permettent de revenir et de mettre en partage les acquis essentiels de l'analyse sans remobiliser l'appareillage théorique qui y a contribué. Les « préconisations » reprennent les points sur lesquels un certain accord a pu être construit collectivement et viennent ainsi les acter formellement, afin d'éviter les remises en cause. La rubrique « points de vigilance » nous a permis d'introduire des réflexions plus critiques et de faire entendre des points de vue plus minoritaires. Enfin, la rubrique « pour aller plus loin » vise à démontrer la faisabilité des propositions, en prenant des exemples attestés, tentative pour désamorcer les discours démobilisateurs que nous avons tant affrontés.

PROPOSITION 3

DEVELOPPER ET SOUTENIR L'ACTION COLLECTIVE

> Constat

Un des constats fondamentaux de la recherche-action repose sur l'idée que la participation des allocataires au dispositif RSA ne concerne pas que les allocataires et nécessite une modification des postures de l'ensemble des acteurs du dispositif.

L'action collective participe de ce changement, notamment parce qu'elle est portée par les référents de parcours. Ils sont au contact quotidien des allocataires, étant leurs principaux interlocuteurs et sont ainsi plus au fait des besoins des allocataires par les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres.

Les groupes d'action collective existants aujourd'hui sur le département ont permis de révéler les effets de ces modalités d'intervention aussi bien auprès des allocataires que des référents :

Du côté des allocataires, la mise en place d'actions collectives permet de briser les situations d'isolement, de profiter de l'émulation générée par le groupe et d'envisager différemment la relation à son référent de parcours, quand bien même celui-ci ne participe pas à l'action.

Pour les référents, il a été observé que l'action collective participait fortement à la modification des postures professionnelles ; que ce soit à l'égard des allocataires auprès desquels le travail s'effectue autrement ou encore entre référents, réunis autour d'un même projet et dans l'intérêt de travailler collectivement.

Aussi, l'action collective nécessite une implication de l'institution pour qu'elle en reconnaisse et facilite l'existence, ce qui permet de travailler la question de la participation au niveau institutionnel.

> Préconisations

L'action collective a été inscrite dans le nouveau projet de service et la DIE a pris l'initiative de faire circuler une « fiche action collective » dans chaque unité afin de répertorier et faire connaître les actions collectives en cours ou en projet sur l'ensemble du département. Ces premiers éléments font acte d'une reconnaissance institutionnelle de l'action collective et permet d'affiner et développer les projets en cours ou en création :

- o A la reconnaissance institutionnelle des actions collectives doivent s'adosser les reconnaissances matérielle et financière qui permettent la réalisation et la pérennisation des actions. Ces formes de reconnaissance passent par :

En bref, l'action collective permet d'intégrer la dynamique et les réflexions autour de la participation au cœur même des pratiques professionnelles et institutionnelles :

- Elle fait partie de la dynamique participative en proposant aux allocataires un rapport plus interactif avec le dispositif en les rassemblant, en leur demandant leur avis sur les actions conduites et sur le dispositif.

- Elle évite de tenir les professionnels de terrain à distance des questions liées à la participation en les incluant de fait dans la mise en oeuvre de la loi. La participation des allocataires ne peut faire l'impasse sur l'adhésion, l'investissement et les propositions des référents de parcours. Plus au fait que quiconque dans l'institution du quotidien des allocataires et possédant simultanément des savoirs techniques sur le dispositif, ils sont à l'interface où se joue une grande part du processus participatif.

- Elle fait évaluation du dispositif car elle révèle les manques, besoins, creux qui le traversent. En cela, l'action collective peut compléter l'évaluation apportée par les groupes-ressources, voire être mise en lien sur chacune des unités afin de dresser un constat croisé entre référents, allocataires engagés dans les actions collectives et allocataires présents dans les groupes-ressources. Ce type d'évaluation, issue des constats de terrain, permet une compréhension fine de ce qui se joue dans chaque territoire et donne la possibilité d'établir en parallèle une évaluation transversale à l'échelle départementale.

- La prise en compte dans le temps de travail des salariés de l'organisation et de l'animation de ces groupes.
- La mise à disposition de lieux et de matériels pour le déroulement des actions.
- Le financement des budgets proposés par les porteurs du projet et validés par leur responsable, notamment pour ce qui a trait aux frais de convivialité.

o L'action collective ne se substitue pas à l'accompagnement individuel, elle entre en interaction avec celui-ci. La mise en lien entre les groupes et les accompagnements individuels doit être pensée pour chaque projet afin d'assurer à l'allocataire une cohérence et une continuité entre ce qu'il expérimente dans le groupe et le travail poursuivi avec son référent de parcours.

o Cet échange entre collectif et individuel a pour objectif de permettre une meilleure circulation des informations entre les groupes d'action collective et les référents qui n'y sont pas impliqués. Ceci touche à plusieurs points : faire en sorte que l'ensemble de l'équipe soit informé précisément de la conduite et du contenu de chaque action collective en vue d'y inviter des allocataires. Mais aussi, que les porteurs des actions collectives aient la possibilité d'imposer des demandes nécessaires au bon fonctionnement de l'action à tous les référents qui souhaitent y inviter des allocataires.

> Points de vigilance

o La spécificité de l'action collective réside dans sa double nécessité : à la fois déterminer le cadre du déroulement de l'action et dans le même temps assurer une certaine plasticité au projet afin qu'il soit en adéquation avec le groupe concerné et son évolution. Il est donc nécessaire pour chaque action collective qu'une marge de manœuvre soit accordée aux professionnels pour réajuster leur action au fil de sa conduite.

o L'investissement demandé aux référents est important en temps, en énergie et en réflexivité sur ses propres pratiques et sur les procédures liées au dispositif. Les formes que l'action collective peut prendre en fonction de la structuration des différentes unités sont donc variées, peuvent aboutir à des échecs temporaires comme à des réussites à peine lisibles (quand le nombre de participant est faible ou que les « réussites » ne peuvent s'appréhender que qualitativement et non pas quantitativement). C'est pour ces raisons que les projets doivent être fermement soutenus par l'institution afin de ne pas renvoyer un sentiment de mépris à ceux qui les portent.

o Si l'action collective est devenue une possibilité fermement actée dans le projet de service, elle ne doit pas devenir une obligation pour les référents. Son intérêt (et sa difficulté) se situe dans l'adhésion de ceux qui la portent et de ceux qui y participent. La suspicion d'une trop forte incitation à faire de l'action collective peut engendrer des réactions de rejet, voire de concurrence néfaste aux actions entre référents et entre U.L.I. Les actions collectives sont le plus souvent basées sur l'adhésion des allocataires auxquels il est proposé d'y participer. Cette adhésion sans obligation quand elle est inscrite dans le projet validé par les référents et leur responsable doit être maintenue sous peine de muter la participation des allocataires en une mesure coercitive.

> Pour aller plus loin

Suite aux premières analyses de la recherche-action en juin 2012 rappelant la place centrale de l'action collective dans le cadre de la participation, l'I'REIS a mis en place avec le Conseil Général des réunions entre tuteurs, stagiaires I.S.I.C., formatrice de l'I'REIS et le Conseil Général, intitulées « Groupe-ressource I.S.I.C. ». Ces rencontres sont l'occasion d'échanger entre stagiaires, tuteurs mais aussi entre unités, la plupart d'entre elles ayant été représentées. Ces réunions permettent aussi d'appréhender l'influence de l'action collective sur les postures des référents de parcours et sur les interactions entre professionnels et allocataires.

La pérennisation des actions collectives déjà existantes pourrait être pensée en lien avec la présence de stagiaires qui ont à travailler autour de l'intérêt collectif. Il s'agit de ne pas multiplier les projets d'action collective au risque d'épuiser les équipes, de sursolliciter des allocataires et de ne jamais avoir le temps d'affiner, réajuster un projet sur le long terme pour le rendre plus efficient.

Du côté du CCO, l'enjeu d'une écriture était de donner à voir la pluralité du CCO. Comment faire tenir ensemble des perspectives diverses, successives, et relier des points de vue multiples ? Les enjeux de propriété, appropriation, désappropriation de la connaissance sont directement attachés à ce dont il est question : des pratiques interculturelles et un patrimoine impropre.

L'écriture a été paradoxalement assez solitaire et éprouvante ! Je me suis retrouvée face à une masse considérable de matériau déjà constitués en amont (mémoires, compte-rendus d'AG, articles) et de matériaux récoltés (retranscription de nos comités de pilotages et temps de travail, des journées d'étude, contributions collectées dans les ateliers du cinquantenaire...)¹. Le texte de Audoux et Gillet qui s'était révélé être un bon recours pour la mise en perspective de la recherche sur le RSA apparaissait ici aussi comme une grille de lecture fructueuse pour exposer la dynamique de cette coopération comme je l'ai montré ci-dessus. Mais au-delà il fallait « produire » une analyse sur « le fond ». Le récit de la recherche action engagée par le CCO depuis le début (2008) jusqu'au cinquantenaire a donc servi de fil directeur, introduisant chacune des trois parties qui plongeait ensuite dans une perspective d'analyse spécifique. La première partie, *La trame de l'histoire, la trame des mémoires* mobilise de larges parties et fait dialoguer (en jouant sur différentes polices de caractère, leur taille et des encarts), le mémoire de Laetitia Hammouche et les entretiens qu'elle avait collectés avec l'article de Olivier Chatelan. Cette partie propose une périodisation des grandes époques et moments clés du CCO qui avait été déjà élaborée, mais qui est mise en discussion : je montre en quoi précisément se constitue là, au CCO et à même le texte du rapport, une histoire et des mémoires, parfois en tension. La deuxième partie *La force d'un patrimoine faible : une fabrique de l'interculturalité en pratique*, est une analyse plus transversale de ce qui caractérise le CCO, ses grands principes et leur mise en pratique. Cela constitue le volet le plus original du rapport quant à l'élaboration théorique que j'y propose : sur les formes d'hospitalité, sur l'empowerment et sur les compétences au rassemblement². Dans ces deux cas ce n'est toutefois pas seulement moi qui parle : les longs extraits d'entretiens ou le texte du projet de reprise du Book Sprint permettent de laisser s'exprimer les analyses que les membres du CCO ont élaborées et de montrer en quoi la transmission est au cœur même de leurs pratiques. Anne Aubry développe pour sa part une histoire et une longue ethnographie de Paroles sur Place qui démontre là aussi le savoir-faire du CCO en matière de création culturelle et de dialogue.

La troisième partie, qui reprend une formulation citée par Fernanda Leite, *La trace d'un pas ne vaut que par la marche dont elle témoigne*, propose un format encore assez différent. Elle restitue et

¹ Anne Aubry a rédigé deux parties importantes du rapport (Sur l'expérience de parole sur place, pp. 105 à 151 et sur la démarche des droits culturels pp 183 à 207), je l'ai guidée dans la rédaction avec l'appui de Michel Rautenberg et j'ai fait un travail d'inscription de ces parties dans l'argumentation d'ensemble.

² Les publications qui ont été faites par la suite sont issues de cette partie. Autant-Dorier, Aubry (2014) ; Aubry, Leite, (2015), Aubry (2015), Autant-Dorier (2022) et dans une moindre mesure (Autant-Dorier, 2024b).

analyse les espaces de réflexions qui ont été mis en œuvre dans le cadre de la recherche-action et pendant celle-ci : les journées d'études sur les expérimentations interculturelles comme mode d'activation citoyenne, et l'ensemble de la démarche engagée autour des Droits Culturels, analysée par Anne Aubry, à partir de son propre engagement dans cette action. Il s'agit moins là d'étudier le CCO et de parler du CCO que de proposer une réflexion sur les questions qui sont au travail au CCO avec d'autres, invités pour y contribuer.

Le travail d'écriture a consisté, me concernant, à proposer une lecture analytique des présentations et débats qui avaient eu cours lors de la journée d'étude et au-delà. Le propos n'était pas de reprendre les interventions linéairement, j'avais choisi dans cette partie de traiter plutôt le sujet lui-même : en quoi les créations artistiques font activation citoyenne en situation interculturelle ? Et qu'est-ce que ces pratiques instituent ?¹ Mais cette réflexion est aussi mise en dialogue avec celle que Fernanda Leite avait conduite dans le cadre de son mémoire de Master dix ans auparavant. J'en découvrais tardivement l'existence et l'étonnante proximité avec ce qui avait été formulé dans la préparation des journées d'étude, comme dans les référents théoriques mobilisées.

« La création artistique interroge le monde ainsi que le processus culturel pose la question du sens, le soi dans la relation à l'autre. L'acte public résultant de ces processus instaure un espace-temps où peuvent se créer des nouveaux paysages collectifs. L'acte artistique ainsi construit disloque de manière éphémère les frontières symboliques, ouvre l'espace de nouveaux possibles, des nouvelles imageries de l'altérité et d'un patrimoine commun à partager. Il engage ainsi, d'une certaine manière, de nouvelles manières d'expérimenter la citoyenneté. »²

Les réflexions partagées opèrent ainsi à la fois conjointement et parallèlement : ensemble nous échangeons lors des journées d'étude de janvier et lors du séminaire du 26 septembre 2013³ mais des échos se font dans la durée et dans le temps de la recherche-action de façon déconnectée (le mémoire est là sans être mobilisé initialement et les temps de préparation ont lieu le plus souvent en dehors du CCO, entre collègues du labo). Ces modalités rhizomatiques de connexion montrent combien prétendre être soi-même l'auteur d'une analyse qui nous serait propre est illusoire.

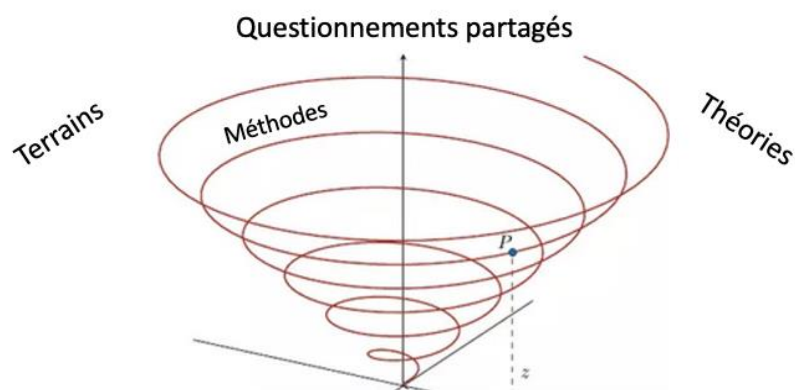
¹ Plusieurs acquis de ces journées sont ainsi identifiés : La volonté de redonner la parole à ceux qui sont souvent exclus des arènes publiques est au cœur du propos général qui sous-tend ces projets. « Faire de l'art » va constituer à la fois un moyen et mode d'engagement spécifique dans ce contexte. Néanmoins partir à la rencontre, s'ouvrir à l'Autre et amorcer la participation supposent de favoriser les « protocoles simples » de l'Art et de la rencontre. Cette nécessaire « prudence » ou « modestie » tient sans doute au fait que l'on vient rencontrer l'autre chez lui, dans les espaces quotidiens. Il y a là un enjeu d'hospitalité et de reconnaissance et également de construction de la confiance qui autorise à s'impliquer à son tour. Nous constatons l'importance de l'engagement fort du ou des meneurs de jeu qui relèvent le défi de mettre en cohérence un ensemble très hétérogène au départ de compétences et de cultures pour en faire « une œuvre ». Les temps de représentations (le spectacle, l'exposition elle-même, puis les récits et les images qui sont faits par la suite de ces expériences) élargissent la scène du public visé et permettent aux sujets traités de gagner une certaine légitimité dans l'arène publique. Reste la question de la valeur accordée à ces expériences et des moyens qui leur sont donnés.

² Fernanda Leite, *Quelle place pour la diversité dans l'espace commun ? L'exemple de deux actions artistiques et culturelles*, Mémoire de DESS « développement culturel et direction de projet », Université Lyon 2, ARSEC, sous la direction de Michel Rautenberg, 2003. Fernanda Leite y fait référence à Arendt et à Dewey comme à Rancière nous partageons un langage commun bien plus que la phase de problématisation initiale ne m'avaient permis de le repérer.

³ Une vidéo de l'édition 2010 du festival théâtr'Réalité a été projetée au début de cet atelier. Les débats, assez vifs ont porté sur ce qui fait la valeur des créations et leur portée émancipatrice, fournissant de nombreuses prises pour documenter les questions qui nous intéressaient ici.

Le rapport rédigé à l'issue de cette recherche-action coopérative menée au CCO constitue donc un objet un peu insolite : un inter-texte, sorte de patchwork ou de Palimpseste dont on aurait exhumé les différentes strates. Il se constitue comme une déclinaison parmi d'autres de la série des pratiques inter-culturelles dont il parle. Michel Rautenberg avait parlé à son propos d'une écriture circulaire. Je ne sais s'il désignait là un labyrinthe dans lequel on se perd ou un cercle vertueux permettant de dire ce que l'on fait et de faire ce que l'on dit dans un même mouvement... fluide et ajusté à la *chose* examinée. La reprise faite ici ajoutant un tour de plus.

J'aime à décrire pour les étudiants le processus de recherche et plus particulièrement de recherche - action comme une spirale qui circule, grâce aux méthodes, du terrain aux théories et dont l'axe central constitue les questions et les hypothèses que l'on formule¹. Chaque tour remettant en regard le tour précédent et permettant de revisiter les questions qui s'affinent et se précisent au fur et à mesure que la spirale s'enroule... Tel le grimpeur suspendu en fil d'araignée lors d'une descente en rappel qui tourne sur lui-même et voit tour à tour la paroi et le paysage, sans oublier de vérifier son système d'assurage fixé sur la corde ! moment de vertige assuré...



¹ Bien loin du schéma classique asséné dans les manuels de méthodes qui distinguent clairement des étapes : la construction de l'objet, la formulation de la problématique, le choix des méthodes, la collecte des données, l'analyse. Cette approche n'a d'intérêt didactique que dans une théorie de la pratique qui ne prend pas en compte l'expérience de la pratique. Notons qu'au CCO, mais c'est bien souvent le cas, les théories se trouvent aussi du côté du prétendu « terrain ».

Une troisième expérience d'écriture, pleinement collective cette fois, a été faite lors de la Recherche-action sur la prise en compte de la dimension communautaire dans les interventions sociales collectives (SPISC). Ce projet s'est déroulé dans la continuité de ma collaboration avec l'AGASEF de 2013 à 2016¹. Les initiatives dont il découle sont caractéristiques de la dynamique d'actions et de recherches autour du développement du pouvoir d'agir au tournant des années 2010². Les responsables du projet (Claude Jaquier, Bernard Heckel, Pierre-Jean Andrieu principalement, Jean -Claude Sommaire et Roger Nifle plus à distance et Claire Guerard-Ndiaye comme chargée de coordination) font l'hypothèse qu' « En valorisant et en renforçant le pouvoir d'agir des individus et des groupes (empowerment), les interventions sociales communautaires cherchent à constituer les communautés-territoires, à la fois en acteurs à part entière, capables de penser et de mettre en œuvre des projets, et en interlocuteurs des institutions publiques et privées qui les administrent ou les instrumentent à des fins marchandes ».

8 territoires-projets sont alors identifiés, Saint-Etienne avec l'AGASEF deviendra le 9° : 3 Associations « communautaires » Sœur Emmanuelle (ASMAé Paris XI°), Zyva (Nanterre), Par'enchancement (Strasbourg) ; 2 services Politique de la ville de Marseille Centre et de Villejuif ; 3 associations professionnelles de l'intervention sociale CMSEA Sauvegarde de Woippy (Moselle), Deux Choses Lunes (Dijon), Agasef (Saint-Etienne). Dans chaque territoire sont déjà constituées des dynamiques de recherche-action qui associent les acteurs.trices de terrain à des chercheur.es et chacun poursuit sa logique propre d'analyse. L'objectif est de se donner un questionnement commun et une grille de lecture de ces expériences afin d'identifier les conditions de possibilités, caractéristiques, intérêts et limites des démarches engagées.

La première phase de recherche a consisté à rendre compte des histoires et démarches qui ont donné lieu à ces pratiques et à identifier qui en sont les porteurs, les acteurs et les communautés-territoires concernés, avec une attention portée au rôle des femmes membres des communautés considérées.

¹ Rapport : *Du pas de côté à l'engagement dans le développement communautaire*, Collectif, 75 p. et annexes (Juillet 2016). Financement : Ministère de l'intérieur, CGET, IR.DSU, Ministère de l'emploi de la cohésion sociale et du logement. Partenariat : Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France, Collectif pouvoir d'agir, Comité nationale des acteurs de la prévention spécialisée, Chaire de recherche du Canada en organisation Communautaire.

² Le séminaire pour l'intervention sociale communautaire (SPISC) avait été initié en 2007 par plusieurs acteurs à la suite des émeutes urbaines de 2005. AC le feu, collectif pas sans nous, la Fédération des centres sociaux notamment créée le réseau Pouvoir d'agir. En 2007- 2008, le CEDIAS et l'IR-DSU identifient des initiatives d'actions communautaires, dans un contexte où les recherches se développent à travers des analyses critiques et comparatives sur la politique de la ville (Donzelot, Estèbe, Epstein...) et des travaux sur les formes de participation et l'empowerment (M.Carrel, H. Balazard, J. Talpin, MH. Bacqué). Un premier colloque à Aubervilliers en 2011 rassemble ces réflexions et il est décidé en 2012 de mettre en place un programme de recherche-action qui puisse alimenter un plaidoyer pour le développement de l'intervention sociale communautaire dans les politiques sociales et la Politique de la Ville comme dans les formations en travail social. Les contributions du SPISC vont notamment s'inscrire dans l'axe développement social et travail social collectif des EGTS. (Bouquet, B. & Jaeger, M. 2016. Démarche et processus des États généraux du travail social. *Vie sociale*, 13, 37-53. <https://doi.org/10.3917/vsoc.161.0037>.) Le Colloque final de la recherche-action a lieu les 18 et 19 mars 2016, pas très loin du lieu de l'assaut ayant conduit à l'arrestation de Salah Abdeslam. Les préoccupations soulevées 10 ans auparavant et pour lesquelles nous recherchions une issue se sont avérées tristement judicieuses ... Et à l'heure où j'écris ces pages de nouvelles émeutes sont en cours.

Les descriptions se font en parallèle, chaque équipe rendant à la coordinatrice sa partie... non sans mal parfois. Les rythmes de chaque recherche-action locale ne concordent pas bien avec le calendrier national, les questionnements paraissent parfois un peu décalés. Des rencontres sur site sont organisées parallèlement afin de prendre connaissance des territoires dont il est question et de partager les expériences au-delà de l'espace du séminaire commun où seuls les chercheurs et porteurs de projets sont présents. Ces rencontres vont permettre de rencontrer les personnes concernées et de prendre la mesure de leur implication et des effets produits. Elles vont également créer une communauté d'enquêteurs qui partagent ces visites, avec des moments forts, produisent des réflexions croisées et nouent aussi des relations plus amicales... jusqu'à remettre en cause le fonctionnement du projet : Il était prévu que le Conseil scientifique et notamment Claude Jacquier qui le préside, rédige des analyses à partir des contributions de chaque équipe de territoire et des comptes-rendus des visites sur site mises en forme par Claire Guérard-Ndiaye.

Au moment d'engager l'écriture du rapport final la contestation gronde. Nous, les jeunes chercheur.es et praticien.nes à l'œuvre sur le terrain, ne souhaitons pas resté.es cantonné.es à celui-ci. Et nous ne partageons pas l'ensemble des perspectives et du cadre d'analyse proposé dans lequel il s'agirait de « faire rentrer nos données ». Nous percevons une contradiction totale entre cette démarche et les actions que nous cherchons justement à promouvoir qui consistent à faire avec les personnes concernées, dans un souci de co-construction, en mettant en cause les rapports de domination (genre, classe, race, âge). Se retrouver à produire de la matière pour un comité scientifique composé exclusivement d'hommes âgés, blancs et introduits dans les sphères du pouvoir nous pose problème ...

Nous décidons alors d'une écriture collective et partagée. Claude Jacquier se retire, Pierre-Jean Andrieu et Bernard Heckel soutiennent notre démarche et changent de posture. Bernard Heckel (CNLAPS), Caroline Blaison-Oberlin (ORIV Strasbourg), Claire Autant- Dorier (CMW, Saint-Etienne), Christophe Jibard (ASMAE Paris), Francis Grandjean (?), Pierre-Jean Andrieu (consultant politiques publiques), Claire N'Diaye (coordinatrice RA), Bernard Pissarro (PR en santé communautaire), ont constitué un comité de rédaction avec les apports et relectures de Myriam Escaffit (Politique de la Ville, Villejuif), Sonja Kellenberger (IRTS Dijon), Nathalie Sorita (IRTS Dijon), Agathe Petit (IRTS Marseille), Jean-Paul Meloni (consultant Woippy), Emmanuel Viennot (Politique de la Ville Marseille), Chloé Alauzet (Zyva, Paris), Marie-Christine Carayrol (Par'enchatement, Strasbourg). Malgré notre volonté d'égalisation des positions, Christophe Jibard est le seul praticien à avoir été engagé dans le comité de rédaction, mais c'était aussi le seul « organisateur communautaire » en titre, dont l'expérience et les savoirs en la matière ont servi de référence pour tous. Myriam Escaffit a contribué aussi de manière décisive à nourrir nos réflexions, par sa capacité à mettre en œuvre sur le terrain, et à défendre contre vents et marées, la perspective

de développement communautaire inspirée par R. Nifle¹. Finalement, il n'y a pas eu dans cette phase de rédaction de distinction majeure dans les contributions entre ceux dont c'est le métier et les autres... reste que les seconds avaient moins de disponibilités pour s'y adonner.

Le rapport pose d'emblée le fait que dans le processus de travail collaboratif la remise en question des termes qui nous préoccupent est régulièrement revenue (communauté, territoire, développement). Nous portons le souci collectif de ne pas nous laisser aspirer par un débat sans fin sur les définitions existantes ou par une tentative de nouvelle « bonne définition » alors que nous partons d'abord des pratiques. Ainsi la façon dont ces termes font sens et ce à quoi ils correspondent ont été précisés au regard des diverses situations étudiées².

Nous avons développé trois grands axes d'analyse : Le premier autour des initiateurs de ces démarches, le deuxième sur les processus de développement communautaire, le troisième à propos des partenaires et des alliés à trouver dans les institutions, pour inscrire ces approches à l'échelle d'un territoire. La construction de chaque chapitre a été prise en main par une ou deux personnes sur la base de nos premiers échanges et des productions existantes, nous avons choisi ensuite les situations et exemples à développer. Dans certains cas ce sont les personnes de tel territoire qui décrivent leur propre expérience, mais souvent ces analyses se sont faites de façon croisée : ainsi Christophe Jibard et Caroline Oberlin ont repris les récits de parcours de Anne-Marie Fauvet et Marie-Christine Carayrol sur ce qui les pousse à décider de « faire autrement » ; je me suis intéressée à l'expérience de village d'insertion pour les familles Rom de Dijon pour montrer comment les questions de communauté et de territoire sont à la fois construites par l'action publique et recomposées ensuite dans l'intervention sociale. Ces propositions d'analyse ont été relues, modifiées, validées par ceux qu'elles concernent et par le comité de rédaction. La circulation des textes a donné lieu à des échanges d'une grande richesse. Sans être ici dans un book sprint, l'esprit de collaboration et la volonté de faire primer l'intelligence collective ont été très porteurs.

Le rapport montre finalement en quoi les approches étudiées constituent un changement de paradigme par rapport aux interventions sociales classiques et définit ensuite des perspectives et préconisations pour le mettre en œuvre :

Passer d'une logique de désignation/assignation institutionnelle de la population d'un quartier, en termes d'individus cumulant des handicaps, à une logique de reconnaissance de l'épaisseur du social,

¹ Roger Nifle (2011), *Le sens du bien commun. Pour une compréhension renouvelée des communautés humaines*, ed. Temps présent.

² J'ai eu en charge de rédiger notamment le point qui concerne la première notion, la plus polémique. Claude Jaquier avait proposé la notion de Communauté-Territoire, de JF Medard (1969), mais l'adopter comme parti-pris initial des démarches de recherche-action n'a pas suffi à rendre ce concept opératoire d'emblée. Nous constatons que chaque nouvelle rencontre ou l'arrivée de nouveaux partenaires relançait les discussions : qu'entend-t-on par-là exactement ? Qu'est-ce qui est communautaire ? De quelles communautés parle-t-on ? Et surtout comment ne pas se voir opposer la peur du communautarisme ? Ou l'objection, un brin condescendante, qu'il serait mieux d'utiliser des mots moins polémiques ? Ce que les expériences des recherches-actions locales et les confrontations et débats entre sites nous ont appris c'est que chacun a eu besoin de questionner les configurations singulières dans lesquelles il était pris, de faire un travail d'élaboration des notions à partir des ancrages professionnels, institutionnels, culturels et personnels dans lesquels il était inscrit. Quitte parfois à réinventer la roue ! Mais c'est sans doute le principe même d'une démarche de recherche-action et de développement communautaire que de passer par une étape d'appropriation des outils de pensée.

des systèmes de relations et d'appartenance, des formes de solidarité, de l'expérience vécue des personnes et des groupes et procéder à une lecture du quartier comme un système social.

Passer d'une intervention sociale organisée essentiellement sur des prises en charge et des accompagnements individuels de « personnes en difficulté », à une intervention sociale communautaire, reconnaissant des capacités aux personnes et aux groupes à être des acteurs... et s'attachant à favoriser l'engagement des personnes et des groupes dans des actions collectives valorisant ces capacités autour de projets définis collectivement

Passer d'une logique institutionnelle de « solutions à apporter » à des problèmes sociaux particuliers à une logique d'amélioration des sociabilités de voisinage, de construction locale de « biens communs », d'émancipation...

Et, pour les professionnels passer d'une posture « d'expert du social », ayant la réponse pour les gens à celle d'un « facilitateur » ou d'un « maïeuticien » permettant aux gens de construire du possible pour et par eux-mêmes.

Cette expérience a permis et ouvre également un changement de paradigme pour la recherche : en mettant en œuvre pleinement celle-ci avec les acteurs de terrain. Les tensions traversées au moment de la mise en analyse et en écriture se sont avérées fructueuses et révélatrices des obstacles à dépasser pour parvenir à développer ce type de démarche : refuser les rapports dissymétriques, quitte à provoquer du conflit, et s'appuyer sur des alliés ou des complices au sein des institutions.

Le retour sur cette expérience via le processus d'écriture pourrait laisser l'impression que cette recherche-action a été un succès. Ce fut sans doute le cas sur le plan national, mais cela masque les difficultés rencontrées sur le terrain local. Comme je l'ai évoqué à la fin du chapitre 4, les belles ambitions affichées par l'AGASEF se retrouvent contraintes par les logiques du département du côté du RSA, et dans les divers services c'est plutôt un décalage certain qui apparaît entre ce qui est affiché et la réalité des pratiques. Je peine à trouver les lieux et les pratiques qui pourraient relever de l'action communautaire¹. Les journées sur site organisées à Saint -Etienne pour le SPISC sont venues mettre en évidence douloureusement le chemin qu'il restait à parcourir ici. Même si la rencontre se tient dans les locaux d'un centre social que l'AGASEF est en train de reprendre avec le projet de le relancer dans une perspective de développement du pouvoir d'agir, les postures des professionnels des services traditionnels de l'association et l'absence criante des usagers dans les temps de rencontres proposés montrent les limites de ce qui s'est opéré².

¹ Dans cette phase (2014-2015) j'ai redéployé mon attention du côté du service de la prévention spécialisée dont la philosophie et la démarche sont historiquement assez proches de celles de l'action communautaire. Paradoxalement ce service, localisé sur un seul territoire ligérien, est un peu à l'écart des réflexions sur l'action communautaire et identifié par la direction comme trop installé dans ses habitudes. J'y ai réalisé 2 ateliers de partages de réflexion collective et nous avons identifié là, malgré tout, matière à requestionner les pratiques et à développer des collaborations avec les autres équipes. Je vais également me rapprocher du secteur protection de l'enfance où un nouveau service vient d'être créé (Soutien Familial de Proximité avec hébergement) qui entend renforcer le travail avec les familles et leur milieu, valoriser leurs compétences et développer des actions plus territorialisées.

² Cette situation sera cependant heuristique pour le travail de mise en comparaison des différents sites et pour identifier précisément les conditions de possibilités de l'innovation sociale. La nécessité de trouver des alliés au sein des institutions pour permettre d'avancer, ou à minima ne pas bloquer les choses a été mise en évidence. Et le besoin d'accompagnement et de formation des professionnels pour changer les pratiques est également apparu comme un enjeu majeur.

Denis Laforgue se demandait dans son HDR comment faire une sociologie avec des acteurs qui produisent des narrations fortes, en prenant au sérieux leurs visions, sans faire de la sociologie épique ? Si le CCO est propice à s'embarquer dans ce genre de récit et que je n'y ai sans doute pas résisté, dans le cas de l'AGASEF c'est plus difficile inversement de ne pas rentrer dans une lecture critique. Il convenait dès lors de sortir de la déception pour aller voir de plus près comment les choses ordinaires se passaient. La proposition de Christophe Trombert (collègue de l'équipe Politique de la connaissance du Centre Max Weber) de répondre à un appel à projet de recherche de la DREES-Mire et de la CNAF portant sur la mise en œuvre des politiques sociales à l'échelle locale est ainsi venue à point nommé. Nous avons ainsi proposé de nous intéresser aux traductions de demande comme analyseur des politiques sociales locales (chapitre 6 à suivre).

Retour sur les conditions d'exercice dans lesquelles s'inscrivent ces expériences de recherche

En 2013-2014 j'obtiens une délégation CNRS¹ d'un an pour finaliser les deux programmes de recherche en cours et pour aller au Québec voir de plus près comment se fait l'action communautaire, la vraie, désignée comme telle. J'initiais à ce moment-là l'écriture de l'HDR... mais sans lui donner suite ! J'ai préféré devenir trésorière au sein de l'Equipe collégiale POCO du nouveau Centre Max Weber et aller me promener dans le Pilat (André Micoud m'a sollicitée pour participer au comité scientifique de Parc Naturel autour des enjeux de participation des habitants et j'ai contribué à un film d'exposition sur la transition).

Dès le printemps 2014 les impératifs pédagogiques ont repris le dessus : le département est en pleine phase d'évaluation des formations de Licence et Master et de nouveaux projets sont envisagés. Il s'agirait de créer un « vrai Master recherche » à côté ou en remplacement d'InPACT et du Master Espaces Publics porté par Pascale Pichon, entachés par leur caractère par trop professionnel ! Les acteurs de l'éducation populaire, impliqués dans le Master InPACT me sollicitent parallèlement pour envisager un couplage du master avec le DEJEPS²... Nous ouvrirons finalement 2 nouveaux parcours de Master (M1 et M2) dans des mentions communes à Lyon 2 : Formes et outils de l'enquête dans la mention sociologie et Politiques sociales et développement territorial dans la mention intervention et développement social, tout en conservant le parcours historique en formation continue portant ce même intitulé... ce qui n'est pas sans créer quelques confusions.

La lourdeur d'un tel projet et la façon dont les choix ont été faits me conduisent à me retirer de la responsabilité du parcours de Master en formation initiale. Je conserve un engagement fort dans le suivi des stages et mémoires et la conduite d'un nouveau module recherche-action et innovation

¹ Un collègue masculin, dont je tairais le nom par charité, m'avait gentiment prévenue que j'avais peu de chance de l'obtenir vu ce que je faisais...

² Diplôme d'état de directeur de Jeunesse et sports

sociale auquel je tiens, et je m'investis davantage dans la licence professionnelle et la formation continue, espace relativement préservé des graves conflits qui divisent alors le département de sociologie.

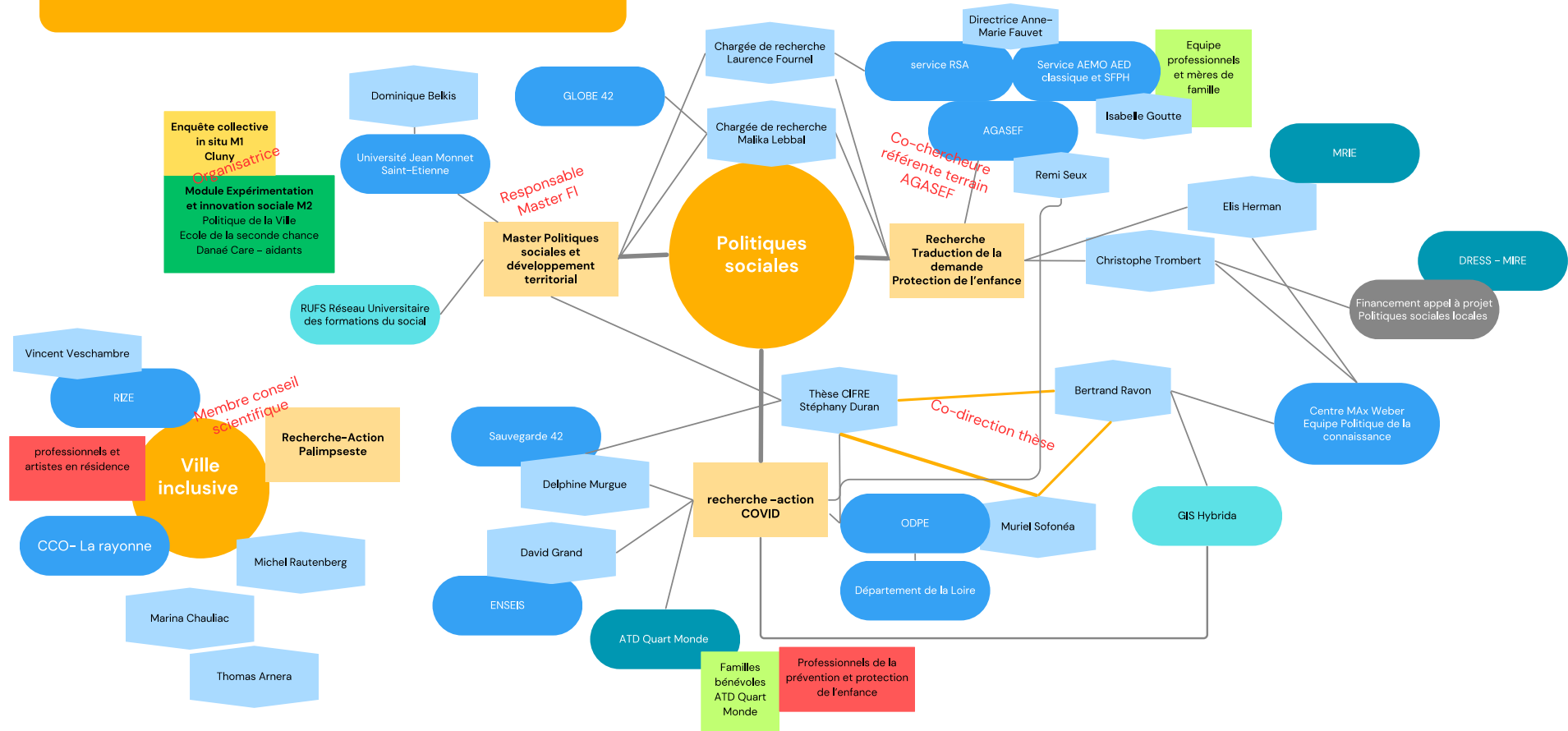
Cette mise en retrait relative me permettra alors de répondre favorablement à la sollicitation de mon collègue, Christophe Trombert, pour répondre à un appel à recherche...

Les difficultés relationnelles vont perdurer jusqu'en 2020 avec une médiation extérieure qui a permis sinon de les régler du moins de faire avec... Mais au-delà des tensions interpersonnelles il ne faut pas négliger le poids des bouleversements institutionnels dans les difficultés rencontrées : Les indications contradictoires et enjeux concurrents de reconfiguration des masters, la pression de plus en plus forte à la performance individuelle et à l'excellence qui amène certains à privilégier leur carrière recherche au détriment des autres missions ; les fusions et rapprochements forcés entre laboratoires ou établissements qui font fi des collectifs en place et des orientations épistémologiques ; la difficulté à faire entendre les spécificités des SHS au sein d'une université pluridisciplinaire où dominant la médecine et les sciences dures ou les économistes ; la baisse des moyens avec le non-renouvellement de certains postes (en 2021- 2022 -2023 nous ne sommes plus que 7 statutaires et 2 ATER). Sans oublier les logiques de réorganisation de services : ainsi la licence pro qui a été créée et était gérée par Mireille Mourier au sein du service de formation continue bascule en SHS sans plus de concertation ni prise en compte des compétences et des effets induits et sans moyens spécifiques alloués... J'assume désormais (et depuis le départ en retraite de Pascale Pichon) la responsabilité complète du Master 1 et 2 PSDT en formation initiale et celle de la Licence pro.

Ces expériences douloureuses ont cependant eu pour effet de me faire mieux prendre conscience et ainsi de confirmer ce à quoi je tiens dans ma pratique d'enseignante chercheuse : un souci des étudiants comme public, la défense d'une cohérence entre ce dont on traite et la façon dont on le traite et dont on traite les autres, un attachement au travail de coopération et une passion pour l'égalité (Guénard, 2022). C'est ce que je tente de mettre en œuvre ou de trouver dans le cadre des recherches et des projets que je mène et ce dont j'essaie également de rendre compte dans cet écrit. La création et le développement actuel du petit pôle ESS et innovation sociale au sein de la faculté SHS m'a permis de constituer un espace salvateur dans lequel nous développons ces principes (cf. schéma 4 et dernier chapitre du volume 2).

Figure 5 - schéma de réseau 3 - 2015-2022 : Politiques sociales

Réseau 3 - 2015-2022



Chapitre 6. Traduction de la demande et accès aux droits : une recherche collaborative comparative

Le projet déposé avec Christophe Trombert pour le programme *politiques sociales locales* de la DRESS-CNAF propose un déplacement de la question du non-recours, par une prise en compte située des conditions de construction-traduction d'un besoin en une (non)demande et une (non)réponse institutionnelle sous forme de prestation ou service traités et mis en œuvre à l'échelle locale.

Depuis une vingtaine d'année la décentralisation de l'action publique et la territorialisation des politiques sociales et d'insertion ont été valorisées comme les vecteurs d'une meilleure adéquation de l'action publique aux spécificités des territoires et des problématiques des populations. Raccourcir les chaînes d'évaluation, de décision et de gouvernance devait conduire à une meilleure connaissance, à une plus grande réactivité. Pourtant, l'IGAS (2009) décrit les politiques sociales décentralisées comme un ensemble manquant de cohérence, réunissant de nombreux acteurs mal coordonnés, produisant des inégalités dans l'accès et le contenu des droits sociaux, souffrant de surcroît d'un déficit de moyens d'observation des besoins et d'évaluation des effets. Les latitudes laissées aux départements et aux municipalités dans la mise en œuvre, la faiblesse des contrôles de légalité exercés par les préfets, les difficultés posées par les voies de recours contentieuses aux CDAS, contribueraient à faire de ces acteurs départementaux et municipaux l'échelle à laquelle les conditions et propriétés de la (non)demande et de la (non)traduction peuvent le plus varier, donc faire ressortir les faiblesses et les angles morts de cette territorialisation de l'action publique célébrée par ailleurs. (Réponse à l'appel à projet de recherche, mai 2015)

6.1 Une opportunité de recherche qui ouvre de nouvelles perspectives théoriques et collaboratives

Cet appel à projet de la DRESS- MIRE- CNAF sur les politiques sociales locales va m'offrir l'opportunité d'une part d'approfondir les collaborations avec l'AGASEF, et notamment le terrain amorcé du côté des mesures d'assistance éducative en protection de l'enfance ; et d'autre part d'associer des professionnelles issues du Master InPACT : Laurence Fournel (Master Inpact 2015), réalisera le volet d'enquête qui concerne le RSA, Malika Lebbal (Master Inpact 2013) intégrera le projet au titre de l'association qu'elle a développé suite au Master (Globe 42, Centre social et de santé communautaire). Christophe Trombert qui dirige ce projet de recherche s'intéressera aux domiciliations administratives, Elisa Herman aux demandes de places en crèche. Une autre professionnelle (Nathalie Rolly, M2 ANACIS 2014) devait s'intéresser aux aides sociales attribuées par le service social départemental du Nouveau Rhône, mais elle n'a finalement pas pu obtenir d'autorisation pour mener la recherche. Ce projet constitue une véritable collaboration avec des praticiennes-chercheuses qui sont recrutées ici comme chargées de recherche. Christophe Trombert et moi avons assuré à celles-ci un soutien méthodologique et nous avons débattu collectivement des axes d'analyse dans une perspective comparative. Chacun.e demeure toutefois sur son propre terrain

et la recherche est cadrée en amont, par l'appel à projet ministériel et par la réponse très structurée théoriquement et méthodologiquement élaborée par Christophe Trombert (2017c, 2017c2). Les publications avec Malika Lebbal me permettront de revenir par la suite à une réflexion partagée autour de l'action communautaire (2018e ; 2020a).

La problématique du (non)-recours aux droits proposée a ouvert une nouvelle réflexion qui se situe toutefois dans la continuité de mes préoccupations pour la dignité et l'accès aux droits des personnes, avec une attention forte portée ici aux traductions professionnelles et institutionnelles qui permettent ou non cet accès¹. Cette recherche va être l'occasion pour moi de découvrir les approches sur la *street level bureaucracy* (Lipsky, Dubois) et les processus de traduction (Chappe, et surtout Weller dont l'approche Latourienne m'était plus familière) ainsi que la question de la perception du droit et de l'effectivité de ceux-ci (Pelisse, Warin).

J'ai eu au départ un peu de mal à voir comment rentrer dans ce cadre théorique et surtout à y faire rentrer la protection de l'enfance. Mais je me le suis pleinement approprié lorsque j'ai repris ce travail pour publication, en approfondissant mes lectures et grâce aux échanges avec les divers relecteurs et évaluateurs de ces articles (Autant-Dorier, 2019f ; 2020f).

Cette recherche sera aussi l'occasion d'une plongée dans le domaine très foisonnant de la littérature sur la protection de l'enfance en sociologie et en sciences de l'éducation (notamment Becquemin, Serre, Severac, Robin, Lacroix). Je renoue là avec un monde à peine entrevu au début de ma thèse, lors du contrat que j'avais eu à l'Aide Sociale à l'Enfance de la Loire sur les familles d'accueil.

Cette quasi reconversion thématique me permettra d'accompagner plus facilement les travaux et questionnements des étudiants et des stagiaires de la formation continue et de dialoguer avec mes collègues engagés dans ce domaine (Béatrice Deries, David Grand, Bertrand Ravon). Plusieurs communications visant des publics de professionnels et d'étudiants ont également permis de partager les acquis de cette recherche². Cette plongée se poursuivra à travers la négociation et le

¹ Notre enquête procède à un déplacement de la question : du non-recours vers l'accès au et le maintien dans le droit, du quantitatif (taux de recours et typologies modélisant in abstracto des facteurs de non recours), vers une démarche qualitative et processuelle inspirée par certains travaux théoriques de l'Observatoire du non-recours (ODENORE, Mazet, 2010, Warin, 2010). Notre problématique n'est plus tant celle du (non)recours, que celle de l'accès au droit sous l'angle de la légitimité en situation à demander, à instruire, à accorder et à se maintenir dans un dispositif, et des controverses qui leurs sont liées. Elle s'inscrit dans le champ des *legal consciousness studies* (Pelisse, 2005), en prenant le (non)recours non pas pour un indicateur d'efficacité, mais comme un sous-produit d'activités d'acteurs en interaction. Je remercie ici Christophe Trombert pour cette proposition qui fut très stimulante et m'a permis de m'engager dans un projet sans en assumer la direction. Son souci de la précision nous a conduit à décrypter très finement les pratiques à l'œuvre.

² « Trouver la bonne mesure. Recherche sur la traduction de la demande dans les mesures éducatives » - Ireis Firminy – Séminaire praticiens –chercheurs IREIS/CMW *Revisiter les pratiques et les publics du travail social*. 8 décembre 2017. « Développement social et territoire en protection de l'enfance ». *Coopération territoriale et inclusion sociale : Comment favoriser le pouvoir d'agir des territoires ?* Journée d'étude IRTESS Dijon. Intervention avec Isabelle Goutte, cheffe de service Aemo- Aed – AGASEF, 12 février 2019. Animation et Synthèse des Ateliers de la journée de travail « Interactions collaboratives autour des parcours d'enfants et d'adolescents », Observatoire Départementale de la protection de l'Enfance de la Loire, 11 octobre 2019. Animation et Synthèse du Séminaire d'analyse croisée de situations complexes à l'échelle d'un territoire « *Epreuves de professionnalité et épreuves de coordination dans*

suivi de la thèse en CIFRE de Stéphanie Duran, co-dirigée avec Bertrand Ravon. Une collaboration s'est dès lors instaurée avec l'Observatoire de la protection de l'Enfance de la Loire : Recherche-action sur l'expérience du covid en 2020-2022 et participation actuelle au groupe de travail sur la « participation des familles » dans le cadre du nouveau schéma départemental (projets menés avec ATD-Quart monde).

Cette expérience de recherche se distingue sur plusieurs points des précédentes. Premièrement, la démarche n'est pas celle d'une recherche-action mais plutôt d'une recherche collaborative avec les collègues chercheurs et praticiennes-chercheuses et, dans mon cas, avec les acteurs du terrain qui sont demandeurs d'une approche sociologique sur leurs pratiques. On retrouve ici une démarche comparative entre des expériences diverses comme dans le cas du SPISC, mais avec une construction plus intégrée de la démarche.

Deuxièmement, on se situe peu dans l'innovation sociale, exception faite de Globe 42. S'il y a bien une volonté d'expérimentation de la part de l'AGASEF à travers son nouveau service de soutien familial de proximité avec hébergement (SFPH), j'étudie l'ensemble des mesures d'assistance éducative¹.

Troisièmement cette recherche, et ce n'est pas un hasard au regard des caractéristiques que je viens de souligner, a donné lieu à trois publications dans des revues à comité de lecture². Elle se présente donc comme une « vraie » recherche au regard des critères académiques dominants et je l'ai investie comme telle du point de vue de la méthode (approche quantitative comprise !) comme de l'analyse et de l'écriture. Le temps de terrain n'a cependant pas été à la hauteur de ce que j'avais souhaité³.

Je vais me concentrer ici sur le terrain que j'ai réalisé autour des mesures éducatives en milieu ouvert (les mesures administratives prononcées par l'inspecteur -AED et les mesures judiciaires prononcées par le juge -AEMO). Je propose d'examiner en particulier comment l'enquête sociologique menée re-mobilise les outils des professionnels et vient en retour questionner les pratiques⁴.

l'accompagnement interinstitutionnel d'adolescents en grandes difficultés » dans le cadre de la recherche conduite par Béatrice Deries Protection judiciaire de la Jeunesse, Clermont-Ferrand, 14 novembre 2019. « Des besoins aux décisions : de la demande des usagers dans l'action sociale ou Comment trouver la bonne mesure ? Enseis Bourg – En - Bresse, 1 avril 2021.

¹ La dynamique du service SFPH qui vient d'être créé dans un objectif de changement des pratiques professionnelles et ses modalités de travail un peu différentes (un suivi renforcé, moins de mesures, plus de coopération entre professionnels) produit toutefois un intérêt et une disponibilité plus grande pour accueillir ma présence et mes questions. Les observations seront donc réalisées au sein de celui-ci de même que les études de cas.

² SAS Sciences et Actions Sociales (2018e), Sociétés et Jeunesse en difficulté (2019f), Rhizomes (2020a), Revue Française des Affaires Sociales (2020f)

³ Outre les contraintes habituelles liées à mes responsabilités de formation, une fracture de la cheville est venue limiter fortement ma mobilité fin 2016 début 2017 et donc mes déplacements à Saint-Etienne.

⁴ J'ai amorcé cette analyse pour une présentation de ce travail dans le séminaire « Ethnographie des pratiques en travail social » en 2017. Co-animé avec David Grand et Pascale Pichon, ce séminaire a été initié à la demande d'anciens stagiaires du Master PSDT en formation continue et du DEIS qui lui est associé. Il accueille au-delà de ce public aussi

La démarche de recherche, aussi classique soit-elle, ne peut de fait, sur ce type de terrain, produire un dispositif de captation des données qui soit indépendant des dispositifs déjà mis en œuvre pour en produire. Ces acteurs construisent des outils de suivi et de mesure de leur action, dont ils ont à rendre compte et que la sociologue réutilise. Ils développent des espaces de réflexion, pour mener l'action et pour la justifier vis-à-vis des financeurs, auxquels la sociologue prend part. Ces réflexions collectives outillent également les professionnels dans leurs analyses ce que l'on retrouve dans les entretiens. Si le référentiel théorique des éducateurs est plutôt la psychologie, plusieurs professionnels de cette association sont de plus venus se former en sociologie et ont réalisé des mémoires de Master ou DEIS¹. Bertrand Ravon (2012) parle en ce sens d'une épistémologie de « l'interférence » (Serres, 1972), capable de reprendre la question de la « double herméneutique » (Giddens, 1987) à partir de l'analyse des « transports » entre savoirs scientifiques et savoirs professionnels, entre « recherche confinée » et « recherche de plein air » (Callon *et al.*, 2001). Il s'agit donc d'être attentive aux continuités et discontinuités entre les formes d'enquête menées par chacun, professionnels et chercheure, et de resituer celles-ci en regard des objectifs et des usages qui en sont faits.

Une autre raison justifie de s'intéresser à ce que fait l'enquête sociologique *sur* l'intervention sociale : la problématisation en termes de non-recours aux droits conduit à orienter l'enquête plutôt sur ce qui pose problème : des situations révélatrices de difficultés d'ajustements entre les besoins, les attentes et les « offres » disponibles et proposées ; et ce qui du point de vue des usagers fragilise leur maintien dans l'accompagnement ou l'aide. L'attention se focalise sur les parcours difficiles et pointe la complexité des dispositifs. Ces difficultés, les professionnels en sont les premiers témoins et ils les dénoncent, mais ils en sont aussi pour partie les instruments. Je me retrouve donc, comme sociologue observatrice, à mesurer les difficultés qu'il y a à proposer la « bonne mesure » éducative : au risque de livrer aux professionnels un tableau qui peut sembler assez critique de leur travail. L'enjeu est donc de trouver la « bonne mesure » aussi dans mes analyses et le compte-rendu que je peux en faire. J'ai proposé aux professionnels des temps de discussion sur les pistes d'analyse sur lesquelles j'avais avancé au cours de l'enquête et la version du rapport diffusée à l'association a été accompagnée d'une note à l'attention de celle-ci qui souligne en particulier que :

quelques professionnels avec lesquels des coopérations de recherche sont engagées. J'ai proposé depuis de modifier l'intitulé : « Pratiques d'Enquêtes / Enquêtes sur les pratiques en intervention sociale », dans la continuité de la perspective proposée ici.

¹ Isabelle Goutte, *Au croisement des regards des parents et des professionnels. La place des parents dans les établissements qui accueillent les enfants au titre de la protection de l'enfance*. Mémoire de DEIS dirigé par David Grand – IREIS Firminy, Octobre 2016. Ghislaine Saby, *Les parcours des professionnels en protection de l'enfance*, Mémoire de Master Politiques sociales et développement territorial, dirigé par Sandrine Runel, juin 2016. En 2020-22 deux autres éducateurs de l'AGASEF, que j'avais interviewés et qui sont fortement impliqués dans l'équipe SFPH, se sont inscrits en Master Politiques sociales et développement territorial (Wilfried Saby et Stéphanie Astier) ils se sont respectivement intéressés au télétravail social pendant le Covid et à la question des tiers digne de confiance.

« L'appel à projet de recherche contribue à orienter ce que l'on étudie et la façon dont on le fait : de ce point de vue tout ce que l'on peut observer, comprendre et dire à partir des terrains investigués n'est pas présenté dans cet écrit. Par ailleurs les enquêtes menées demeurent très limitées dans le temps et dans l'étendue des explorations conduites et ne sauraient prétendre rendre compte de l'ensemble des pratiques à l'œuvre. » Elle rappelle également que « l'enjeu est de saisir les politiques sociales locales au niveau des opérateurs de terrain (Street level organisations) en examinant comment les besoins et demandes des usagers sont traduites pour correspondre (ou pas) aux possibilités effectives de prise en charge dont ces agents disposent ou vers lesquels ils peuvent orienter (ou non) les usagers. (...) Il ne s'agit donc pas de les mettre en cause dans leurs pratiques et éthique. Ils se doivent de respecter le cadre et les procédures et sont pris dans ces contraintes et contradictions. Ils tentent le plus souvent de les rendre plus humaines, quitte parfois à les détourner un peu ou à rechercher des accommodements plus acceptables. »

6.2 Prendre la mesure des mesures éducatives

Le terme de mesure est ici très intéressant pour sa polysémie (CNTRL). Il est question de calculer des occurrences et des durées, de compter des choses, de les évaluer mais aussi à se rendre compte de ce que cela signifie, de se faire une opinion. *Prendre la mesure* c'est également identifier les conséquences. *Agir ou parler avec mesure* c'est faire preuve de tact, nécessaire pour aborder ce sujet. Enfin la mesure renvoie également en musique au rythme qui peut être parfois « hors de mesure ». La mesure en droit c'est « *le moyen pris pour atteindre un but sous la forme d'un acte officiel* », c'est à ce sens juridique que renvoie la notion de « mesure éducative ».

Par rapport aux autres terrains de cette recherche, l'accès au droit dans le cas des mesures éducatives comporte une dimension contrainte qui permet d'interroger la question du recours au droit et la traduction de la demande sous un angle particulier. L'étude conjointe de l'AED et de l'AEMO permettait a priori de comparer deux types d'usage de la protection de l'enfance : Un usage qui découle théoriquement d'un recours volontaire, sur demande de l'utilisateur adressé au service départemental de protection de l'enfance (AED) ; et un usage imposé à la famille, sur demande faite à l'autorité judiciaire par des acteurs professionnels voulant protéger l'enfant d'un danger (AEMO)¹. De plus une mesure AED ou AEMO implique des droits connexes (information, participation à la décision, avis, recours) et crée la possibilité d'obtenir des prestations connexes (aides financières, suivi par un psychologue). Sur ce terrain d'enquête les familles ont déjà accédé à des mesures qui sont exercées par une association, mandatée par l'inspecteur de protection de

¹ « Si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises, des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par justice » (art. 375 du Code civil). Depuis 2007, les mesures judiciaires sont prononcées non plus dès lors qu'il y a un danger avéré, mais lorsque les familles n'adhèrent pas à l'aide proposée. Ce principe a fortement bousculé les professionnels et la recherche de l'adhésion apparaît comme en tension avec le principe de protection de l'enfant et de prise en compte de ses besoins (réaffirmé par la loi de 2016). Cette question revient dans les entretiens comme dans les travaux des professionnels en reprise d'étude comme une préoccupation majeure, relayée à son tour par les chercheuses (Sellenet, Lacroix, Becquemin...).

l'enfance ou le juge pour enfant¹. Dans le cadre de notre questionnement sur le processus de traduction des besoins jusqu'à la décision, j'ai décliné les questions suivantes : Qu'est-ce que « accéder au droit » en l'espèce, notamment lorsque l'aide s'impose aux enfants et aux parents au nom de l'intérêt de l'enfant ? Quels sont les droits et prestations connexes proposés ou demandés ? Quels sont les facteurs favorables ou défavorables au maintien dans l'aide éducative ? Que se passe-t-il quand la mesure ne répond pas aux objectifs fixés et aux attentes des uns et des autres ? Quelles sont les épreuves de traduction des situations, des risques et des besoins, qui interviennent entre les parents, les professionnels, leur équipe, les inspecteurs et les juges ? Qui définit le besoin de qui et avec quelles conséquences sur le contenu et l'effectivité du droit mis en œuvre d'une part, et sur les changements de mesures légales mises en œuvre d'autre part ?

Enquête réalisée

En amont : juin 2015 à décembre 2015

- 2 séances d'échange avec l'équipe sur les problématiques qu'elle rencontre.
- 2 observations de séances d'étude de situation et 1 étude de cas d'une signature d'AED problématique faite par une professionnelle de l'équipe.

Au début : janvier 2016 à janvier 2017

- 6 entretiens ont été réalisés avec les éducateurs de la structure, 1 avec la cheffe de service. Durée de 1 h 30 environ pour chaque personne.
- 2 entretiens avec les secrétaires en charge de l'accueil et de la base de données.
- Phase importante d'analyse des données issues de la base construite et utilisée par l'association : types d'actions conduites, renouvellement ou changement de mesures, durée des mesures (données 2015, et étude longitudinale de 1160 mesures de 2010 à 2016).

Ensuite : février 2017 à octobre 2017

- 1 temps d'échange avec l'équipe sur l'analyse des données quantitatives et qualitatives en vue du rapport intermédiaire
- 2 observations de séances d'études de situations / retranscription intégrale et partage avec l'équipe.
- 2 études approfondies de cas problématiques : étude des dossiers de suivi, entretiens d'analyse avec les professionnelles en charge du suivi et cheffe de service.
- 2 entretiens ont eu lieu avec des mères de famille, 2 autres programmés ont été annulés par les personnes
- Exploitation d'une vidéo diffusée sur le site de l'association réalisée auprès de 3 familles en 2014 par Mélanie Tessier (stage et mémoire de M1 sous ma direction).
- 1 entretien avec un juge des enfants en retraite.
- 1 observation- participante d'un temps d'action collective (goûter) dans le cadre de la mesure SFPH.
- 2 séances d'échanges avec les équipes sur une première analyse des axes transversaux (préfiguration du rapport final).

Ces approches ont été complétées la lecture des travaux réalisés parallèlement par Isabelle Goutte (Mémoire DEIS octobre 2016) et Ghislaine Saby (Master 2 PSDT, 2017).

Une base de données révélatrice des catégories et temporalités de l'action

¹ L'association exerce des mesures dites « Classiques » : 1 référent suit une famille à raison d'un rendez-vous toutes les 3 semaines environ, la durée d'une mesure est de un an renouvelable. Et des mesures dites « SFPH » : soutien familial de proximité avec hébergement qui comporte 1 Référent enfant + 1 référent parent avec des rendez-vous hebdomadaires, la possibilité d'un accueil ponctuel en appartement ou famille de parrainage, des outils pour travailler sur le milieu de l'enfant, un soutien psychologique. La durée de la mesure est de neuf mois, renouvelable une seule fois.

Un premier volet de la base de données répertorie les « axes de service », c'est-à-dire les types d'actions menées, dont les items ont été créés par l'association. Elle est renseignée en amont par les secrétaires à partir des éléments administratifs du dossier de chaque enfant (dates d'entrée et de sortie, type de mesures, âge de l'enfant suivi, situation familiale, territoire concerné). Puis elle permet aux professionnels de garder une mémoire rapide, à la suite des rendez-vous, de ce qui a été fait. Au-delà des rubriques renseignées sont notées quelques phrases résumant ce qui s'est passé. Cela sert de support pour la rédaction des bilans. La base de données est utilisée par ailleurs pour les rapports d'activités sur quelques points généraux ou pour examiner un point précis.

Pour la recherche cela m'a permis d'identifier premièrement les catégories et sous catégories d'action et leur poids respectif et deuxièmement d'analyser la temporalité des mesures. Cette base de données permet ainsi de documenter comment se traduit concrètement l'aide éducative, autrement dit ce dont « bénéficient » les familles quand elles accèdent à une mesure ; Et de voir comment cette mesure évolue dans la durée (arrêt, renouvellement ou changement de mesure) et donc pour une part en quoi la réponse initiale apportée a été suffisante ou pas. Concernant les actions menées, les axes de service correspondent globalement aux orientations définies avec l'inspecteur ou le juge et validées avec la famille lors de la signature de la mesure : projet pour l'enfant et DIPEC (document individuel de prise en charge). Ils correspondent aux missions que les professionnels doivent remplir et donnent à voir la palette de leurs outils d'action. Pour les professionnels, la base de données permet à la fois de garder la trace de ce qui est fait et de vérifier ou d'attester in fine que ce qui a été fait répond bien aux objectifs fixés.

L'examen des « axes de services » montre l'importance dominante des rubriques : enfant/psychologie (1330 en classique, 193 en SFPH) et dans une moindre mesure enfant/cognitif (820 en classique, 91 en classique) et inversement parent/cognitif (778 en classique, 114 en SFPH) supérieur à celle parent/psychologie (428 en classique, 78 en SFPH). Le tableau ci-dessous détaille les sous rubriques associées à ces grandes catégories, par ordre d'importance au regard des occurrences constatées. L'axe de travail qui suit ensuite concerne les relations enfants/parents.

Enfant/psychologie	Enfant / cognitif	Parent/cognitif	Parent/psychologie
entretien établissement rapport de confiance (1330 CI/ 193 SFPH)	travail sur le rapport à l'école (820 CL/ 91 SFPH)	entretien rapport confiance (778 CL/114 SFPH)	prise de conscience incidences conflit parental (428 CI/ 78 SFPH)
entretien écoute	amener la personne à prendre conscience de l'environnement	considération de la place de l'enfant comme acteur sujet	resituer valeurs éducatives sens des actes
entretien libération de sa parole	s'ouvrir à l'extérieur	prise en compte besoins affectifs moraux de l'enfant	faire évoluer son modèle parental
donner place de sujet	inscription nouvelles activités ludiques sportives	prise en compte cadre structurant inadapté	faire évoluer distance avec son enfant
jeux-activités	accéder à l'autonomie	prise en compte de sa maltraitance psychique	investir scolarité de son enfant
acceptation de sa place		prendre conscience effet induit de ses actes matériels	accepter séparation d'avec son enfant
acceptation de ses troubles comportementaux		jouer avec enfant pour donner place	investir les soins de l'enfant accepter le placement
évaluation du développement de l'enfant (avec nom de test)		prise en compte de sa maltraitance physique	investir vie sociale et culturelle de l'enfant
travail sur maltraitance physique subie (4 cas CL 1 cas SFPH)		prise en compte de sa pathologie (3 cas)	
acceptation de son identité culturelle (1 cas SFPH).		prendre en compte addictologie	
		prise en compte de sa maltraitance sexuelle (1 cas)	

Du point de vue de la problématique de recherche ces données confirment ce que les entretiens avaient permis de pointer : on peut conclure que « accéder à une aide éducative » se traduit majoritairement par un travail de construction d'un espace de parole dont le premier enjeu est de construire la confiance pour mener à bien la relation éducative elle-même. Du côté de l'enfant cet espace d'expression doit lui permettre de trouver sa place et du côté des parents l'enjeu est une prise de conscience pour le faire changer de comportement.

Concernant les autres axes, les aides financières paraissent extrêmement peu utilisées (39 en mesures classiques, 3 en SFPH), la mesure éducative n'est pas le lieu de l'aide matérielle, alors que les familles suivies sont majoritairement issues de milieu modestes ou précaires. Le travail sur le cadre de vie compte cependant 242 occurrences en classique, qui désigne le plus souvent l'état du logement et son aménagement. Un axe un peu différent apparaît en SFPH « contexte socio familial » et concerne 37 occurrences.

Finalement j'ai assez peu étudié ce qu'il en était des axes santé et orientation (en classique 243 axes concerne la santé et 277 l'orientation, en SFPH 27 axes de services concerne la santé et 44 l'orientation), qui sont pourtant des rubriques qui donnent à voir comment se fait un travail d'accès à des soins, à des formations ou à des établissements et donc de traduction des besoins. C'est l'analyse qualitative des situations de mainlevée qui me permettra de comprendre l'importance de ces actions connexes : c'est dans ces difficultés d'accès ou les échecs de ces orientations que la confiance dans l'accompagnement peut parfois se briser. Il y aurait eu là matière à compléter l'enquête en revenant à la base de données à partir des situations problématiques (voir vol 2, ch 1).

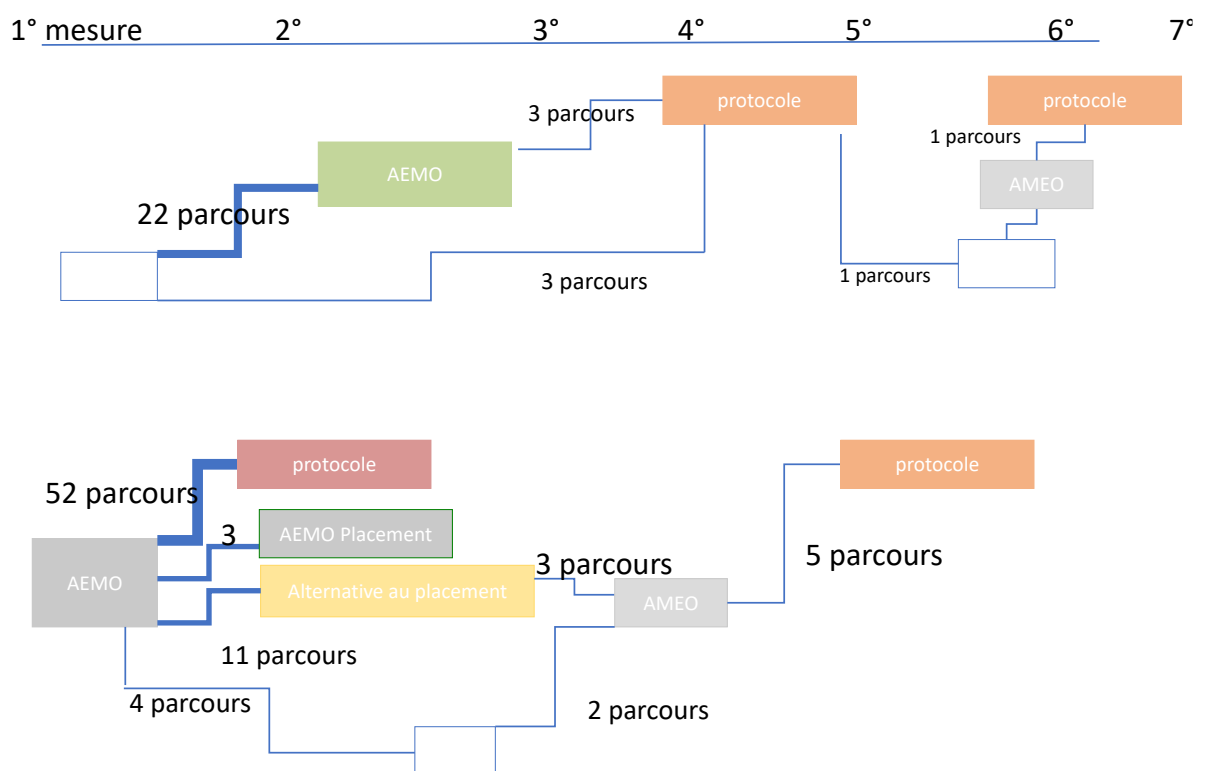
L'étude de ces données pose cependant problème : la fiabilité de la base est assez relative. 6240 actions ne sont pas renseignées sur 13354 en classique ce qui amène à nuancer les conclusions que l'on peut tirer sur les proportions de chaque axe. La classification en rubriques paraît insatisfaisante aux professionnels. Les professionnels ne font pas une seule chose en entretien mais cochent quelques cases prioritaires, tout ce qu'ils font ne correspond pas à des rubriques déjà existantes, et une même activité correspond à plusieurs domaines (cognitif, orientation...)¹.

La part des absences au rendez-vous est révélatrice aussi des usages de la base. Dans la perspective comparative de notre enquête entre les différents terrains, c'était un point que nous nous étions proposé d'étudier systématiquement afin d'identifier le non-recours. L'étude de ce taux devait permettre de repérer des tendances significatives. Mais ce chiffre seul ne signifie en fait pas grand-chose : il est à rapporter à ce qui est dit en entretien. Les éducateurs disent ne noter les absences dans la base de données que quand elles leur semblent problématiques et qu'il leur apparaît nécessaire d'en garder la trace pour leur bilan, de commencer à compter leur nombre parce que cela manifeste une difficulté dans la relation. C'est un point révélateur : les absences en rendez-vous sont liées à la question de la « non adhésion » et constituent une préoccupation des éducateurs notée en entretien. Le chiffre produit ne représente donc pas de façon objective les absences au rendez-vous mais révèle les cas où ces absences sont l'objet d'une préoccupation, ce qui est en soi intéressant.

¹ En outre la masse de données est importante et mes compétences en traitement de celles-ci sont limitées ! Il aurait été notamment intéressant de pouvoir faire des croisements avec les caractéristiques socio-démographiques des enfants et parents, les âges et types de mesures et ces axes. Ces extractions de la base sont possibles à priori mais demandaient de retravailler les paramètres de celle-ci.

Un second volet de l'analyse a porté sur la temporalité des mesures : les sorties et les orientations permettant d'identifier les nouvelles décisions produites à partir d'une évolution et d'une retraduction des besoins. L'étude longitudinale que j'ai effectuée sur les 1 661 mesures exercées de 2010 à 2017 a permis d'identifier l'importance des renouvellements et la proportion de changements de mesures au sein de l'association. 192 AEMO et 159 AED ne donnent lieu qu'à une seule mesure (respectivement 29% et 32% des 668 et 493 mesures AEM0-AED¹), 573 AEMO et 461 AED ont été renouvelées sans changement (soit 86% des AEMO et 94% des AED sont renouvelées). En moyenne une mesure AEMO est exercée 2,2 fois, une mesure AED 2,13 fois, soit un peu plus de 3 ans.

Accéder à une mesure d'assistance éducative, c'est s'engager dans une certaine durée, voir dans « une carrière d'assistance », avec des effets sur l'identité des personnes et les formes d'adaptation ou de résistance (Paugam, 2009 ; Duvoux, 2009). Dans cette perspective, j'ai étudié également comment différentes mesures s'enchaînent, selon une logique de parcours en escalier (Gardella, 2016)².



Lecture du schéma : le parcours de AED à AEMO concerne 22 enfants, le parcours AED, AEMO, protocole concerne 3 enfants. Un seul enfant a connu le parcours AED, protocole, AED, AEMO, protocole (Nb : d'autres parcours singuliers existent jusqu'à 11 mesures que nous n'avons pas fait figurer ici).

¹ Nous excluons du calcul les mesures d'alternatives au placement et au signalement, protocole, placement PMPMF, qui ne sont pas des mesures prononcées en première intention et qui représentent des chiffres faibles.

² Gardella, E. (2016). Temporalités des services d'aide et des sans-abri dans la relation d'urgence sociale: Une étude du fractionnement social. *Sociologie*, 7, 243-260. <https://doi.org/10.3917/socio.073.0243>

144 mesures (95 AEMO et 32 AED, soit 10,9% des cas) ont donné lieu à un changement de mesure puis à des renouvellements ou changements : 3,8 fois en moyenne. La montée en charge de mesures, de l'AED à l'AEMO et de l'AEMO au protocole (directement ou par étapes) concerne 67,7% des situations de changement¹. Le schéma ci-dessus rend compte de ces logiques de parcours qui conduisent ici à aller de façon graduée vers des mesures plus protectrices et contraignantes.

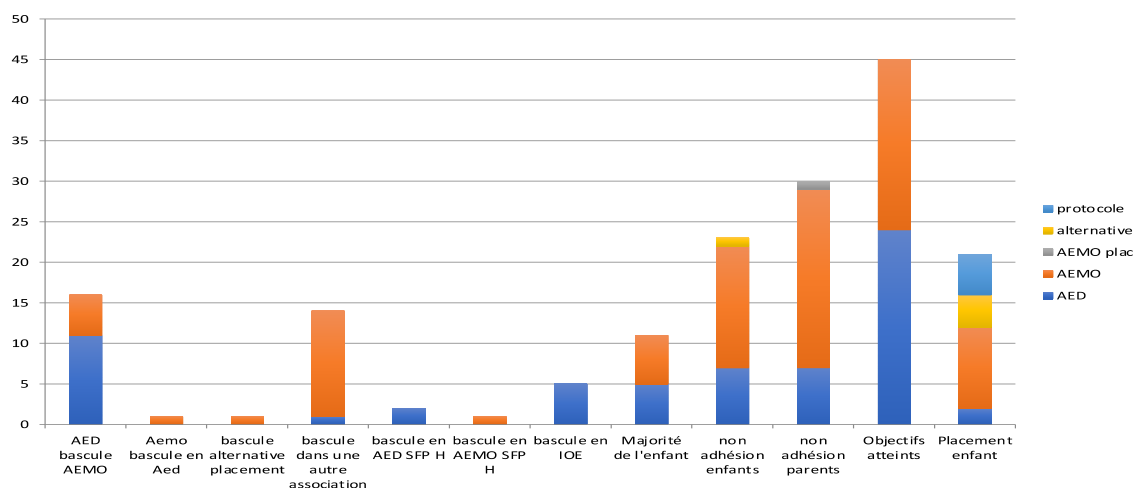
Ces situations peuvent être rapportées au fait que les AED sont « demandées » par les parents pour se prémunir du risque ressenti d'une AEMO ou d'un placement qui eux seraient imposés. Cette adhésion formelle à la mesure mais sans changement dans les comportements conduit à basculer vers l'AEMO ou le Protocole. Ce qui est perçu comme des formes d'évitements et de freinages de l'enfant et du ou des parents contre les éducateurs peut également aboutir, de guerre lasse, à une mainlevée de la mesure comme nous allons le voir.

La reconstitution des parcours effectuée ici ne concerne toutefois que ce qui se passe au sein de l'association étudiée, or d'autres types de suivis ont pu avoir lieu en amont et les changements peuvent aussi conduire à des sorties vers d'autres propositions et opérateurs. Les données sur les fins de mesures permettent d'en avoir un aperçu. Ces éléments figurent a priori également dans les dossiers des enfants suivis, mais ce n'est cependant pas toujours le cas. Certaines informations antérieures « ne suivent pas » ou ne sont pas conservées. La coordination entre des acteurs divers ne se fait pas bien, surtout s'il s'agit de secteurs distincts qui entendent protéger le secret professionnel (santé, handicap). La volonté de « ne pas trop orienter la vision des professionnels qui reprendront le suivi » est parfois mentionnée pour expliquer ces « trous » dans la biographie institutionnelle. Ce motif pour louable qu'il soit produit cependant des incohérences dans les propositions qui sont faites et une incompréhension des personnes qui doivent alors raconter une nouvelle fois leur histoire.

Ainsi le manque de données de suivi pour les professionnels se répercute sur le manque de données pour la sociologue qui cherche à comprendre les logiques de traduction de la demande à l'œuvre. Mais il est révélateur se faisant de la façon dont l'action est segmentée entre les divers intervenants, malgré les incitations à éviter les ruptures de parcours.

¹ L'alternative et le protocole sont des mesures complémentaires, en continuité de l'AED ou de l'AEMO. Les mesures d'alternative au signalement (dans le cadre administratif) et d'alternative au placement (dans le cadre judiciaire) peuvent s'entendre comme des « menaces » potentielles pour les familles de passage au judiciaire ou de passage au placement. Mais elles sont mobilisées par l'association étudiée majoritairement pour des familles en grandes difficultés financières, car elles permettent d'aider celles-ci en finançant l'inscription en centre social ou dans d'autres activités. Le protocole est une mesure de préparation au placement ou plus rarement de retour de placement. Mais alors que ces mesures étaient payées comme une mesure complète elles ne sont plus payées qu'à 50%, les éducateurs dénoncent le fait que pourtant le nombre de rencontres demeure le même et que bien souvent l'équipe du lieu d'accueil n'a pas encore réellement commencé à prendre le relais (dans ce cas le protocole servirait à combler l'attente d'une place effective). Ils ont donc décidé de moins assurer ce type de suivi. La continuité de l'accompagnement s'en trouve affectée.

Les orientations en fin de mesure



Répartition des fins de mesures par item pour le service « classique » en 2015 (170 mes)

La rubrique « objectifs atteints », qui agrège l'ensemble des situations dont l'aboutissement est jugé satisfaisant (45 sur 170) révèle en creux la diversité des situations et motifs pour lesquels ce n'est pas le cas. L'usage du terme « bascule » est significatif d'une dégradation de la situation ou de la relation.

Les représentations courantes sur la protection de l'enfance et les entretiens avec les professionnels ou les familles ont tendance à focaliser l'attention sur le placement, et une partie de l'analyse que j'ai conduite porte sur l'importance du placement comme horizon cristallisant les inquiétudes des parents et l'orientation des décisions des professionnels. On voit ici cependant que le placement n'est l'issue que de 21 mesures sur 170. Cela concerne davantage l'AEMO, les mesures d'« alternative » et logiquement de « protocole » qui vise justement à préparer celui-ci.

Mais ces données font surtout apparaître l'importance des situations qualifiées de « non-adhésion » des parents ou de l'enfant (53 situations au total) ; elles sont à rapprocher également de la catégorie « bascule dans une autre association ». Pour l'AEMO et l'AED, l'accès au droit en l'espèce consiste à ce que les personnes « adhèrent à la mesure », se saisissent de l'aide éducative et qu'ils identifient en quoi elle porte ses fruits pour trouver intérêt à s'y maintenir. Les entretiens ont permis de mieux comprendre ce qui se joue là. Si pour les éducateurs cela signifie qu'un travail éducatif réel s'engage, de leur côté les enfants ou les parents espèrent une amélioration, si possible rapide, de la situation (par exemple qu'une solution soit trouvée pour un enfant en difficulté scolaire, qu'un changement de comportement advienne ou un apaisement des relations au sein de la famille). Au-delà de la longueur et du caractère incertain des démarches entreprises, ce qui peut faire obstacle à la relation de confiance et à terme au maintien de la mesure c'est d'abord pour les jeunes ou les parents le sentiment de ne pas être entendus (que leurs raisons et justifications ne soient pas jugées légitimes et donc de ne pas se sentir reconnus). Les décrochages adviennent lorsque la lecture du

problème diverge, lorsque les attentes concernant les actions à conduire et qui doit agir et sur quoi ne concordent pas et lorsque les effets visés ne sont pas les mêmes entre usagers et professionnels.

Ainsi la base de données qui vise à décrire les orientations permet-elle de documenter aussi une question problématique centrale dans la pratique mais qui ne me serait sans doute pas apparue avec autant d'évidence si l'importance des chiffres n'avaient pas attiré mon attention. La façon dont les professionnels évoquaient les problèmes d'adhésion me semblait renvoyer à un débat un peu technique sur les changements juridiques (favorisant les AED administratives par rapport aux AEMO judiciaires). Finalement la question de la mainlevée devient une question que nous pouvons explorer ensemble.

6.3 Désaccordages et décrochages dans les mesures

Les décisions de mainlevée, c'est-à-dire pour lesquels il y a un arrêt de la mesure avant même son terme, me semblaient particulièrement intéressantes à étudier pour mieux comprendre ces décalages et ces décrochages. C'est sur ce point que les préoccupations de la recherche et les préoccupations des professionnels se sont particulièrement rencontrées : nous trouvons là une manifestation des difficultés de traduction de la demande qui constituent également une épreuve de professionnalité.

« Y a une collègue on a dit en équipe bon on peut arrêter, y a pas d'accroche. On se demande ce qu'on fout là-dedans. Donc on avait décidé ça en réunion. Et la collègue en a reparlé y a pas longtemps, une semaine ou deux après. Elle avait vu le jeune elle lui avait dit : ben nous on sert pas à grand-chose, je te donne des rendez-vous tu viens pas. Et elle l'a senti touché, elle l'a sentie super-touché, pour la première fois elle a vu une émotion et s'est dit merde on peut pas faire ça. Donc elle en a reparlé en équipe. En amenant ce nouvel élément en disant faut peut-être qu'on se requestionne. Si le gamin est en train de dire y a une mini accroche on va encore faire une rupture dans sa vie. Donc on a demandé que la mesure se prolonge. La demande a été chez le juge et ça a été validé (Christian, éducateur, E3, mesures classiques). »

L'arrêt de la mesure, comme dans le cas du RSA la suspension de l'allocation, peut ainsi constituer la dernière tentative que les professionnels font pour « faire réagir » et renouer le lien. Mais c'est un coup risqué puisqu'il enclenche de fait un décrochage. J'avais identifié au début de la recherche (et les données sur les axes de service le confirment), l'importance de la construction de la confiance et de l'écoute dans l'exercice de la mesure. L'aide éducative semble se faire toujours au risque de la rupture du lien. On se situe dans une activité prudentielle (Vrancken, 2012, Soulet, 2016), des situations fragiles où il faut toutefois parvenir à orienter les choses dans le sens visé : « à faire changer le film » comme le disait l'un des éducateurs.

Au regard de la problématique de la recherche il s'agit de comprendre à travers les situations de mainlevée : qu'est ce qui justifie que des situations qualifiées initialement comme relevant de

mesures éducatives conduisent à la levée de celles-ci ? Est-ce les parents qui n'y recourent pas en n'adhérant pas ? Est-ce la réponse proposée qui n'est pas la bonne ?

J'ai donc réalisé une analyse plus approfondie de deux cas de mainlevée, identifiées par les professionnels comme problématiques. Cela va me conduire à distinguer effectivité formelle du droit (le fait d'accéder à une mesure) et effectivité pratique (le fait que celle-ci atteigne ses objectifs et soit efficace) d'une part (développé plutôt dans la publication du SEJED : 2019f) ; Et d'autre part à interroger la tension entre « toute-puissance » et impuissance qui caractérise les professionnels comme les personnes accompagnées (travaillé dans la publication de la RFAS 2020f). Je reviendrai particulièrement sur la seconde situation dans le chapitre 1 du volume 2 consacrée au penser par cas.

Ces analyses s'appuient sur divers outils et productions des professionnels : les entretiens, l'observation des temps d'analyse de situations en équipe et l'étude de dossier papier.

- Dans les entretiens, j'avais demandé aux éducateurs d'identifier les situations dans lesquelles ils estimaient avoir des difficultés à répondre à la demande de la famille ou à la saisir. Ou des situations où ils avaient le sentiment que les personnes ne pouvaient pas accéder à leurs droits. Formuler les choses en termes d'accès au droit ne faisait pas directement sens sauf à parler de l'information sur les recours ou l'accès aux écrits les concernant. Les professionnels m'ont plutôt renvoyée à la question de l'adhésion à la mesure. La problématisation en termes de traduction de la demande des besoins aux décisions supposait une linéarité qui n'existe guère dans leur pratique : l'expression d'une demande est de ce point de vue davantage le résultat de l'accompagnement que son point de départ !

- Concernant les temps d'analyse de situations, ce sont des moments essentiels dans lesquels les professionnels viennent livrer ce qui se passe concrètement dans le suivi et ce qui les affecte pour le remettre à distance, le retravailler et à partir de là trouver comment agir, jusqu'à proposer une orientation dans la note ou le bilan qui sera remis à l'inspecteur ou au juge. Il s'opère là des traductions depuis le vécu quotidien du suivi de la mesure jusqu'à sa remise dans le cadre administratif ou judiciaire de protection de l'enfance où sera prise la décision. Recueillir, en sociologue, ce qui se dit dans l'étude de situation c'est donc entrer dans la fabrique de l'action éducative, là où se disent nécessairement de façon brutes les observations, les paroles, les interactions et les émotions qu'elles suscitent, pour être ensuite retraduites, retravaillées, outillées dans les dispositifs et cadres dont les professionnels disposent. Leur simple retranscription et leur utilisation dans l'analyse sociologique est délicate car cela renvoie les professionnels à des propos tenus « en situation » qui ne sont pas contrôlés et dont ils ne gardent pas en mémoire le détail. C'est pourtant là que s'opère des traductions décisives.

- Inversement lire les notes rédigées pour l'inspecteur ou le juge c'est voir comment sont traduites les décisions prises en interne pour qu'elles soient le plus performatives possibles. Il y a eu pour moi un temps nécessaire d'appropriation de ce type de matériau. Reconstituer la chronologie, remettre en lien les diverses pochettes et pièces comme autant de pièce d'un puzzle permet de mesurer formellement la construction administrative d'une situation : ce qui y est consigné comme ce qui en est absent, écarté ou insaisissable. J'ai produit à partir de là une sorte de chronogramme permettant de rendre visible les moments clés, les séquences, les points de bascule (cf. article SEJED, 2019f).

- Enfin j'ai réalisé par ailleurs des entretiens avec des familles qui n'étaient pas concernées directement par ces situations mais qui ont pu connaître des moments difficiles dans l'accompagnement éducatif. Cela m'a permis de confronter la lecture que j'avais du côté des professionnels et d'éclaircir ce qui se joue quand on n'y croit plus et qu'on se sent incapable d'agir.

J'ai pu tirer de cela un certain nombre de constats à propos des systèmes de représentations et d'attentes discordants et à propos des effets produits par les temps d'attente dans les accompagnements, liés à un manque de places et à un flou sur les critères. Les décalages temporels accentuant les effets de désajustements entre les attentes des personnes et ce qui leur est proposé. Ces éléments ont contribué à nourrir les analyses issues de la comparaison entre nos différents terrains.

J'ai ainsi relevé un certain nombre de discordances qui peuvent être à l'origine de la méfiance et provoquer des accusations réciproques jusqu'à la rupture de la confiance. Notons ici toutefois que passer du cas à la généralisation n'est pas sans poser problème, j'y reviendrai¹.

¹ Le travail réalisé au sein de l'ODPE avec un groupe de parents accompagné par l'ODPE en 2016-2017, dont je prendrais connaissance par la suite, confirme cependant sur plusieurs points ce que j'avais identifié là.

Tableau comparé des attentes typifiées

	Pour les professionnels	Pour les parents (les mères)
Compréhension, explication du problème	Les causes profondes sont dans les relations familiales selon un modèle d'explication psychanalytique	L'explication du problème est à trouver du côté de l'individu qui manifeste des symptômes (l'enfant)
	Prendre en compte l'ensemble du système familial	Prendre en compte les causes extérieures (sociales, relationnelles, scolaires...)
	Prendre en compte l'histoire de la famille, y compris celle des parents	Prendre en compte tout ce qui a été tenté, demandé et qui a déjà échoué
L'intervention s'adresse à	L'enfant et ses parents, les autres acteurs familiaux impactés par les difficultés observées (extension éventuelle de l'action)	L'enfant visé par la mesure et pas les autres !
	Mais on travaille prioritairement avec les personnes accessibles, présentes : la mère le plus souvent. La personne à activer, à responsabiliser est celle qui est là.	Il faut aller chercher ceux qui se dérobent de leur responsabilité : le père
L'intervention doit porter sur	La façon dont les parents investissent correctement leur enfant (attachements/détachements adaptés)	S'assurer que les parents aiment leurs enfants
	Le recadrage des pratiques domestiques inadaptées (équilibre des repas, horaire de couchage, temps de télé, gestion des devoirs...)	S'assurer que les enfants vivent dans des conditions matérielles satisfaisantes
	La transmission de lignes de conduite et repères éducatifs durables	Aider à faire face aux crises et aux débordements des enfants
Quelles doivent être les bonnes attitudes dans la relation	Il faut que les personnes disent ce qu'elles font et fassent ce qu'elles disent.	Les mesures arrivent parfois après des années de débrouilles, en attendant l'audience ou l'ordonnance on s'est arrangé. On a droit à un espace de liberté.
	Il faut que la personne leur fasse confiance, qu'elle se livre	L'éducateur doit faire preuve de civilité dans la visite à domicile/ ne pas « trop » venir à domicile
	Si les personnes cachent des choses, font des choses qui ne correspondent pas à ce qui a été dit la confiance est rompue : on ne peut plus travailler	La parole livrée peut être dangereuse : elle peut conduire à une montée en puissance de la mesure, à un placement, à une interprétation erronée, à une traduction écrite chez le juge
But de l'intervention	Faire prendre conscience aux parents des causes du problème (notamment dues aux relations familiales)	Trouver des solutions aux problèmes (trouver une école, un stage, obtenir une reconnaissance MDPH...)
	Internaliser la prise en charge : faire que la famille se prenne en charge = responsabiliser	Externaliser la prise en charge : l'éducateur doit (aider à) trouver la bonne solution = être aidé

Finalement, la question du recours volontaire ou pas comme point de départ de la mesure (AED ou AEMO) ne paraît pas essentiel, c'est plutôt ce qui s'opère dans le cours de la relation qui

détermine l'effectivité de la mesure. Dans la mise en œuvre locale et située de la mesure, les acteurs explorent ensemble et séparément ce qui tient (les rendez-vous, la parole, la confiance), les ressources internes (les liens, l'affection, la qualité ou non des lieux, les moyens matériels...) ou externes (telle orientation scolaire, un suivi psychologique, un patron pour un stage, un suivi médical...) sur lesquelles ils peuvent ou non s'appuyer. C'est à partir de ces épreuves qu'ils orientent leurs actions et leur discours et justifient leur choix : y croire ou ne pas y croire, penser que tel choix est souhaitable ou pas et le défendre face aux autres (les parents, l'enfant, les éducateurs, l'inspecteur ou le juge). De ce point de vue les personnes aussi traduisent leurs besoins (en ce qu'elles les co-construisent avec les professionnels, et s'ajustent aux attentes de ceux-ci) et décident (de s'engager ou non, de solliciter telle ressource ou pas) même si elles demeurent des acteurs faibles (Payet, Giuliani, Laforgue, 2008).

Chaque fois que « ça tient », que les hypothèses faites sont confirmées, la relation est renforcée et la mesure opère de façon positive, avec des effets de reconnaissance réciproque pour les personnes qui y sont engagées. Mais quand « ça ne tient pas » il faut reprendre l'enquête collective, se questionner, explorer ce qui se dérobe ou résiste, trouver de nouvelles prises pour agir, se risquer à inventer de nouvelles formes d'action en élargissant le spectre des acteurs au-delà des professionnels (tiers digne de confiance, familles de parrainage), et parfois admettre l'épuisement des capacités d'agir... sans en imputer la seule responsabilité aux plus faibles !

6.4 Temporalités et désajustements des demandes

Les analyses que j'ai produites à propos des mesures éducatives sont venues nourrir la comparaison avec les autres terrains. Nous avons dans nos analyses en particulier identifié l'importance et l'impact des décalages entre les rythmes institutionnels et les rythmes biographiques. Les professionnels se trouvent pour leur part pris dans ces désajustements qu'ils doivent agencer mais sur lesquels ils ont toutefois peu de prise.

Les délais d'instruction d'une demande (domiciliation administrative, EAJE, minimum vieillesse – ASPA, allocation chômage lorsqu'elle est versée par un employeur du secteur public), les délais d'obtention d'un accompagnement (RSA) ou de mise en œuvre d'une mesure de protection de l'enfance (AEMO, placement), sont perçus comme longs par les usagers comme par la plupart des professionnels qui les reçoivent. La rareté des ressources pour certains droits conduit à des listes d'attente (domiciliation, AED et AEMO, EAJE) et entraîne des à-coups dans l'accompagnement, avec des phases dans lesquelles professionnels et usagers attendent une réponse¹. L'accompagnement apparaît alors vide ou ses exigences

¹ Il existe à contrario des dispositifs non saturés, telles les mesures SFPH qui étaient sous-utilisées par le Département avec 25% des places potentielles qui restent vacantes au moment de l'enquête. Il n'est pas possible de dire si ce sous-emploi tient au coût, intermédiaire, de cette mesure (3,5 fois plus chère que les AED ou AEMO « classiques », mais largement moins coûteuses qu'un placement), à une trop grande confidentialité de ce dispositif innovant (Les inspectrices de l'Aide sociale à l'enfance et des juges des enfants impliqués au moment de sa création n'étant plus en poste), ou si les prescripteurs estiment que peu d'enfants et de familles ont une problématique justifiant d'y recourir.

soudaines (présence obligatoire en rendez-vous, mise en place d'une aide) semblent survenir à contretemps, les personnes ayant fait « sans » pendant plusieurs mois.

La non-maîtrise et la non-prévisibilité des délais contribuent à une forme de remise de soi des usagers à leurs accompagnants sociaux (particulièrement pour le RSA) : une forme d'adhésion patiente, passive et apparente à la tutelle bienveillante de l'accompagnateur sensé maîtriser les arcanes de l'accès au droit. Elles conduisent aussi au sentiment d'être rabaissé et peu considéré par les institutions qui interviennent auprès d'eux. Cette précarité temporelle ne risque pas d'encourager les usagers à exprimer des attentes dans la négociation d'un Contrat d'Engagement Réciproque ou d'un Projet pour l'Enfant par exemple.

Il faut enfin souligner que la quantité limitée des places et des aides oblige les instructeurs et les décideurs à classer suivant un ordre de priorité, supposant une réinterprétation des critères en fonction des besoins, des mérites et des chances de bon usage de l'aide. Besoins, mérites et chances de rentabilité guident ainsi le travail de la relation dans les mesures AED et AEMO. Cela est flagrant dans les situations de mainlevée : bien que le risque de danger soit toujours présent, la non adhésion de l'enfant et des parents (démérite de ceux qui n'ont pas compris leur besoin) rend inutile la poursuite de la mesure (chance de rentabilité très faibles).

Ces éléments de conclusion pointent des dysfonctionnements majeurs qui atteignent les droits sociaux et au-delà humains. Prenant le parti d'être là du côté des usagers mais aussi du côté de (certains) professionnels (Becker). Le travail que je mène actuellement autour de Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée, permettra à contrario de montrer l'importance d'un réel accès aux droits non contingenté et faiblement conditionné.

Ces réflexions ont été prolongé dans le cadre du CMW, autour des questions de professionnalité dans le travail social développées au sein du GIS Hybrida IS ¹. L'analyse du travail social que nous avons proposée porte sur les aspects dynamiques dans lesquels sont pris les professionnels quand ils doivent prendre soin ou prendre en charge des individus désignés comme vulnérables, exclus, fragiles, c'est-à-dire, globalement, comme devant être aidés par des institutions. Nous avons notamment échangé sur les analyses que chacun d'entre nous a pu mener à partir de situations problématiques dans lesquelles se manifestent ce que Bertrand Ravon a appelé des « épreuves de professionnalité ».

Nous avons notamment prêté attention à trois tendances de fond qui sont sources de troubles pour les professionnels :

- La centralité croissante d'une approche en termes de « parcours » dans la prise en charge. Les professionnels du travail social sont confrontés à l'anticipation du parcours de la personne qu'ils doivent accompagner au sein d'une multiplicité de services spécialisés et de dispositifs en réseaux. Cette attention portée au parcours suscite des tensions, entre l'affirmation d'un « accompagnement » ou d'un « suivi » personnalisés, nécessitant une « coordination » entre services, et les inquiétudes récurrentes de « décrochage » ou de

Mais cela montre en tout cas que les désajustements entre demandes et prise en charge ne se réduisent pas à un déficit de place.

¹ Autant-Dorier C., Gardella E., Grand. D. Pichon P. Ravon B, 2018, « Les temporalités du travail social : une approche sociologique L'exemple des adolescents dits difficiles et des personnes sans domicile », communication collective (CMW) au Séminaire scientifique HYBRIDA-IS Métiers en acte, actes de métiers, ETSUP, Paris, 5 octobre 2018.

« rupture de prise en charge » que provoquerait notamment cette multiplication des seuils d'entrée et de sortie dans les dispositifs ;

- L'importance croissante du « point de vue des usagers ». Elle a pris une forme particulièrement visible avec l'institutionnalisation de la participation des usagers dans la loi 2002-2. Elle se manifeste également dans un nouveau rôle professionnel, celui des « pairs-aidants » dont la compétence reconnue repose sur leur expérience en tant qu'usager. Elle prend cependant de nombreuses formes moins visibles dans le cours ordinaire de la relation d'aide, quand les professionnels suivent plus ou moins les retours que leur font les usagers sur leur façon de les aider. La réaction des professionnels apparaît alors instable, prise en tension entre le souci de répondre aux besoins singuliers de chaque personne et la tentation de revenir à une expertise professionnelle selon laquelle les aidants savent mieux que les aidés ce qu'il leur faut ;
- La place du « récit de soi » des usagers, en creux ou explicitement sollicité, dans le cours de la prise en charge. Les professionnels s'enquêtent par exemple, plus ou moins vite, du passé de la personne, pour mieux la connaître, mieux identifier ses « besoins » et ainsi mieux l'orienter dans son parcours de prise en charge. Cette singularisation entre cependant en tension avec la prise de conscience, parfois douloureuse, que les personnes produisent des récits qui renvoient moins à leur histoire de vie qu'à des attentes et critères institutionnels qu'elles sont obligées d'anticiper, plus ou moins. L'enquête auprès des personnes accompagnées montre ainsi le décalage entre le récit de vulnérabilité, présenté comme façade aux professionnels, et les histoires de vie singulières.

L'enquête sur ces trois tendances des pratiques du travail social (parcours, prise en compte des retours des usagers et sollicitation de leurs récits de vie), mais aussi et surtout sur leurs effets, conduit à renouveler la critique sociologique portant sur le travail social. Cette critique a pendant longtemps été marquée par la critique de « l'institution totale », telle que Erving Goffman l'avait conceptualisée dans *Asiles* (1968). Or, les tendances identifiées aujourd'hui conduisent à identifier d'autres effets et risques.

Les dispositifs d'autonomisation ne menacent pas tant le quant-à-soi de l'individu, qu'ils ne conduisent au contraire à l'épuiser et à l'isoler : l'épuisement provient de la mise en œuvre du parcours, souvent composé de multiples allers et retours d'un dispositif à un autre, sans sortie rapide de la situation de dépendance institutionnelle ; l'isolement provient de la tendance des institutions d'aide à dévaloriser les relations nouées par les personnes en dehors des objectifs de l'autonomie (emploi, famille, logement). Or c'est bien ce que nous apprennent les enquêtes auprès des personnes aidées : les institutions tendent à sélectionner certains aspects de la vie des individus. Et dans cette sélection, ce sont les appartenances et les attachements singuliers qui sont parfois cassés, au motif que ces liens ou ces attachements ne sont pas les « bons » et que les personnes en gagneront de « meilleurs » en devenant « autonomes » ; même si cela passe par des déménagements à répétition d'un hébergement social à un autre ou d'une famille d'accueil à une autre. L'individualisation portée par l'accès aux droits sociaux se double parfois d'un effet, paradoxal, de désocialisation des personnes vues pourtant comme « exclues ».

Symétriquement, les enquêtes nous ont appris que la relation d'aide est un système d'interdépendance, dans lequel le bien-être des aidés ne pourra pas se faire au détriment du bien-être des aidants. Aidants et aidés sont donc solidaires dans la relation d'aide ; le malaise, voire le mal-être des aidants doivent donc aussi faire l'objet de notre attention critique. Or ce qu'on observe dans la configuration des dispositifs d'autonomisation, c'est que les professionnels, à force de traverser des épreuves de professionnalité, risquent de perdre le sens de leur métier.

Enquêter et Ecrire Ensemble : Troisième longueur

Mars 2020, la pandémie du COVID contraint chacun à rester confinés chez soi. Les travailleurs sociaux eux font partie des métiers essentiels et doivent inventer d'autres manières d'être présents. Les enfants dont ils s'occupent soit ne sont pas chez eux (placés dans des établissements ou dans des familles d'accueil qu'il convient de « faire tenir »), soit ils sont confrontés à domicile à des difficultés qui les met « en risque de danger » (les conditions matérielles et éducatives ayant été identifiées comme fragile et nécessitant « un étayage »). Le confinement apparaît alors comme une situation critique, face à laquelle il faut bricoler de nouvelles pratiques.

Que fait alors la sociologue ? Et que peut la sociologie ?

La sociologue n'est d'abord d'aucune utilité, doublement à distance : éloignée de Saint-Etienne et à distance de l'urgence dans laquelle les professionnels sont pris. Mais la sociologie s'avère toutefois un recours¹. Telle l'initiatrice d'escalade qui découvre que les personnes qu'elle a formées sont capables de faire les bonnes manips de corde, qu'ils ont les bons réflexes face à la nécessité, je vais alors constater que les savoir-faire de la sociologie acquis en formation et dans les projets partagés vont être mobilisés pour soutenir et penser l'action.

Après quelques échanges de mail avec certains professionnels pour prendre de leurs nouvelles et avec des collègues chercheurs en travail social², nous décidons avec Muriel Sofonéa, responsable de l'ODPE, de proposer en juillet 2020 un premier temps de rencontre pour faire le point sur ce qui a été fait pendant le covid. Face à cet évènement inédit non seulement les professionnels ont agi mais ils ont également identifié l'intérêt à documenter les pratiques alors mises en œuvre. Remi Seux, responsable du service éducatif SFPH, est soutenu par la direction de l'AGASEF pour retravailler les traces qu'il a collectées durant le confinement (mail, cahier de bord, cadrage de l'action, réunions de coordination, directives du ministère, groupe Whatsapp...). Delphine Murgue, chargée de la vie associative et de la prospective à La Sauvegarde recueille les témoignages des professionnels du milieu ouvert (23 entretiens avec des professionnels dont 5 cadres), et ceux des enfants (un groupe accueilli dans un foyer) et celui d'une famille de parrainage. Les deux sous forme de petits films.

¹ Parallèlement Pascale Pichon, Marine Maurin, David Grand, Cédric Verbek et Lola Vives sont confrontés à ces questions cruciales du côté du sans-abrisme ...situation quelque peu oubliée dans les premiers temps du covid ! ils parviennent à s'associer aux professionnels pour documenter la situation au fil de son déroulement. Cela donnera lieu à un programme ANR Covabri dont le podcast est particulièrement intéressant sur cette démarche collaborative. <https://enseis.datalumni.com/blog/un-podcast-pour-decouvrir-la-recherche-covabri>

² Anne-Marie Fauvet, Remi Seux pour l'AGASEF, Delphine Murgue pour la Sauvegarde. Delphine avait soutenu 2 ou 3 ans plus tôt le DEIS et Master ANACIS, sous la direction de Bruno Simon. Elle avait accueilli en stage de Master 1 et 2 Stéphane Duran pour évaluer le projet de service mis en place sur la base de ses propres travaux. David Grand et Nordine Touil de l'ENSEIS.

L'objectif pour l'ODPE est d'identifier comment certaines pratiques occasionnées face à la crise peuvent perdurer ou inspirer des changements¹. Il s'agit de repérer et de pointer l'innovation en matière d'accompagnement social : Qu'est-ce qu'on garde ? Qu'est-ce qu'on laisse ? Quelles sont les limites repérées ? L'idée est de proposer à l'automne une journée d'échanges pour collecter d'autres expériences et échanger des réflexions sur les acquis de celles-ci. C'était sans compter sur la virulence de l'épidémie et les contraintes administrativo-sanitaires ... celle-ci n'aura lieu que le 7 octobre 2021 !

Du côté de la recherche, l'enjeu est également de recueillir et d'analyser les expériences qui se sont développées au moment du/des confinements et qui continuent ou pas de se développer pendant la suite de la crise sanitaire. Les adaptations et aménagements trouvés sont révélateurs des tensions et enjeux qui traversaient déjà le champ de la protection de l'enfance et que le contexte de la crise sanitaire est venu exacerber : le double souci d'éviter les ruptures de prises en charge (Potin, 2013 ; Ravon, Laval, 2015, 2016) et de favoriser la participation des usagers (Becquemin, Robin, 2017 ; Lacroix, 2015). Personnellement, il me paraissait intéressant après une recherche montrant le poids des contraintes temporelles et institutionnelles de voir comment cette situation inédite pouvait faire bouger les lignes.

Enfin, Muriel Sofonéa et moi avons souhaité que cette analyse des pratiques en situation de crise soit menée avec la participation de familles concernées. Un groupe de quelques parents avait déjà été constitué fin 2016 par l'ODPE, en lien avec l'écriture du schéma départemental (2017-2022) avec l'appui et l'accompagnement de ATD Quart -Monde, selon la démarche de croisement des savoirs. Les personnes impliquées ont été recontactées et de nouvelles ont été mobilisées. Je participe alors, avec deux personnes d'ATD à l'animation de ce petit groupe.

Parallèlement, nous avons mis en place des temps d'échanges et d'analyse partagée entre praticiens-chercheurs et chercheurs. Les éléments déjà recueillis par les premiers ou en cours de recueil ont été complétés par des témoignages et d'autres informations (notamment sur le rôle et les initiatives du département). Nous avons identifié ensemble les axes de travail que nous souhaitions présenter et approfondir et définit selon quelles modalités s'organiserait la journée d'octobre. Nous avons ainsi identifié deux types de changements, liés l'un à l'autre, dans le cadre de la protection de l'enfance. Premièrement, des changements dans les formes de gouvernance et d'organisation du travail et deuxièmement un changement des pratiques éducatives « sous contraintes » du confinement. Nous avons fait le choix de laisser une large part à la description et aux exemples concrets. David Grand a souligné dans l'introduction qu'il a faite de la journée l'intérêt de ce choix :

Face aux incertitudes majeures qui caractérisent cette crise, le professionnel de terrain apparaît bien comme un acteur de l'action sociale, l'innovation est impulsée par l'intervenant social lui-même, à travers une activité d'auto-conception (Soulet, 2016). D'où la nécessité de décrire ces pratiques, de revenir sur ces expériences inédites que l'on a trop vite tendance à

¹ Cette démarche fait écho aux travaux nationaux portés sur ce sujet par l'ONPE et présentés au Secrétaire d'Etat à la Protection de l'Enfance – M. Adrien Taquet – en novembre 2021. [15e ragp_final_complet.pdf \(onpe.gouv.fr\)](#)

oublier, afin d'en mesurer la portée. Dans le cadre de cette recherche-action collaborative, nous avons fait le choix de la « description » qui n'est pas un contretemps car, pour peu qu'elle soit bien faite et dense, elle peut aider à trouver la réponse à nos questions. Or c'est une opération souvent négligée en sociologie parce que la théorisation prime. Et c'est une opération parfois difficile dans le travail social parce que la pratique semble ordinaire, banale, peu intéressante. Alors que c'est tout l'inverse. Pour reprendre une phrase bien connue de Donald Schön (1994), « A la question : « Qu'est-ce que les praticiens ont besoin de savoir ? », ma réponse préférée consiste à attirer l'attention sur le savoir dont ils font montre dans leur agir professionnel ». Il y a ici un renversement de perspectives.

La journée du 7 octobre 2021 s'est construite autour d'un premier temps d'analyse et de présentation des données recueillies auprès des enfants et des professionnels. L'après-midi était consacrée à des ateliers en groupes. Nous avons sollicité Béatrice Deries pour un regard sur nos échanges à l'issue de la journée.

Les ateliers ont été organisés avec des démarches spécifiques :

Deux temps de travail avaient eu lieu en juin et septembre 2021 avec les familles en amont de la journée du 7 octobre afin de préparer et faciliter leurs contributions. Trois mères étaient présentes. Ce temps avait permis la mise en forme des paroles recueillies, leur validation et de compléter ce recueil par des entretiens téléphoniques avec cinq autres personnes. Au total, huit familles ont participé à cette réflexion ce qui a permis à partir des expériences de vie individuelles de construire une parole collective avant de la partager avec d'autres acteurs¹. Trois personnes étaient présentes le 7 octobre, deux en présentiel et une en visioconférence pour s'ajuster aux contraintes sanitaires toujours en vigueur. Ces trois personnes ont travaillé à partir du texte collectif produit en amont, avec un travailleur social du Département, les bénévoles d'ATD Quart Monde et moi afin de mettre en exergue les points importants qu'elles souhaitaient retransmettre de retour en séance plénière.

Du côté des professionnels, l'animation des ateliers a été proposée à partir de deux thématiques et supports d'animation différents : Trois groupes de professionnels se sont retrouvés autour de la question des pratiques éducatives, avec pour support la méthode des chapeaux de Bono que j'ai proposé et à laquelle j'ai initié les animatrices des tables². Deux autres groupes, ont travaillé sur la thématique des expériences familiales en milieu confiné à partir d'un jeu de cartes illustrant les temps marquants des journées de confinement. L'idée était que les participants puissent, au même titre que le groupe famille s'exprimer aussi sur leur propre expérience familiale, selon un principe de

¹ Il faut noter que les expériences de ces personnes sont limitées par rapport au nombre de personnes accompagnées et d'autre part, elles sont caractérisées par le soutien que le fait même d'être membre de ATD a pu leur apporter pendant le(s) confinement(s), ce qui malheureusement est loin d'avoir été le cas pour la plupart des familles. Au sujet de la démarche de croisement des savoirs voir Lasida, Renault, De Laat, Tardieu (2022), « Le savoir de l'expérience de la pauvreté. Etude à partir d'une recherche participative sur « les dimensions de la pauvreté avec les premiers concernés » », *Participations, Recherches participatives et épistémologies radicales*, 1/2022, pp. 93-126.

² Cette technique d'animation permet de stimuler et de réguler la parole, elle a pour intérêt de valoriser les différents points de vue sans privilégier un registre de parole plutôt qu'un autre. Les rôles changent pour que chaque personne puisse expérimenter un autre rôle et s'exprimer. Chapeau rouge : émotionnel, Chapeau blanc : les faits, la neutralité, Chapeau vert : créativité, Chapeau noir : danger, risque, Chapeau jaune : idéaliste, vision positive, Chapeau bleu : l'organisation, joué par l'animateur, mobilisé ici in fine pour rassembler les idées que l'on souhaite conserver et transmettre.

symétrisation, cela a relativement bien marché. La composition des groupes faite en amont visait à diversifier les profils des participant.es. : Assistants familiaux, Assistantes sociales de secteur et éducatrices de Polyvalence, Travailleurs Sociaux Enfance au Département, Infirmières puéricultrices en PMI, Médecin de PMI, Responsables éducatifs Enfance et Éducatrices-teurs spécialisé.es d'associations, Chefs de service, Directrice d'association, Administrateur d'Association, Gestionnaire de dossiers à l'enfance au Département, Psychologue enfance du Département et d'association petite enfance. Des étudiantes du Master PSDT ont été mobilisées pour prendre notes des échanges, ce qui a permis un compte-rendu assez complet.

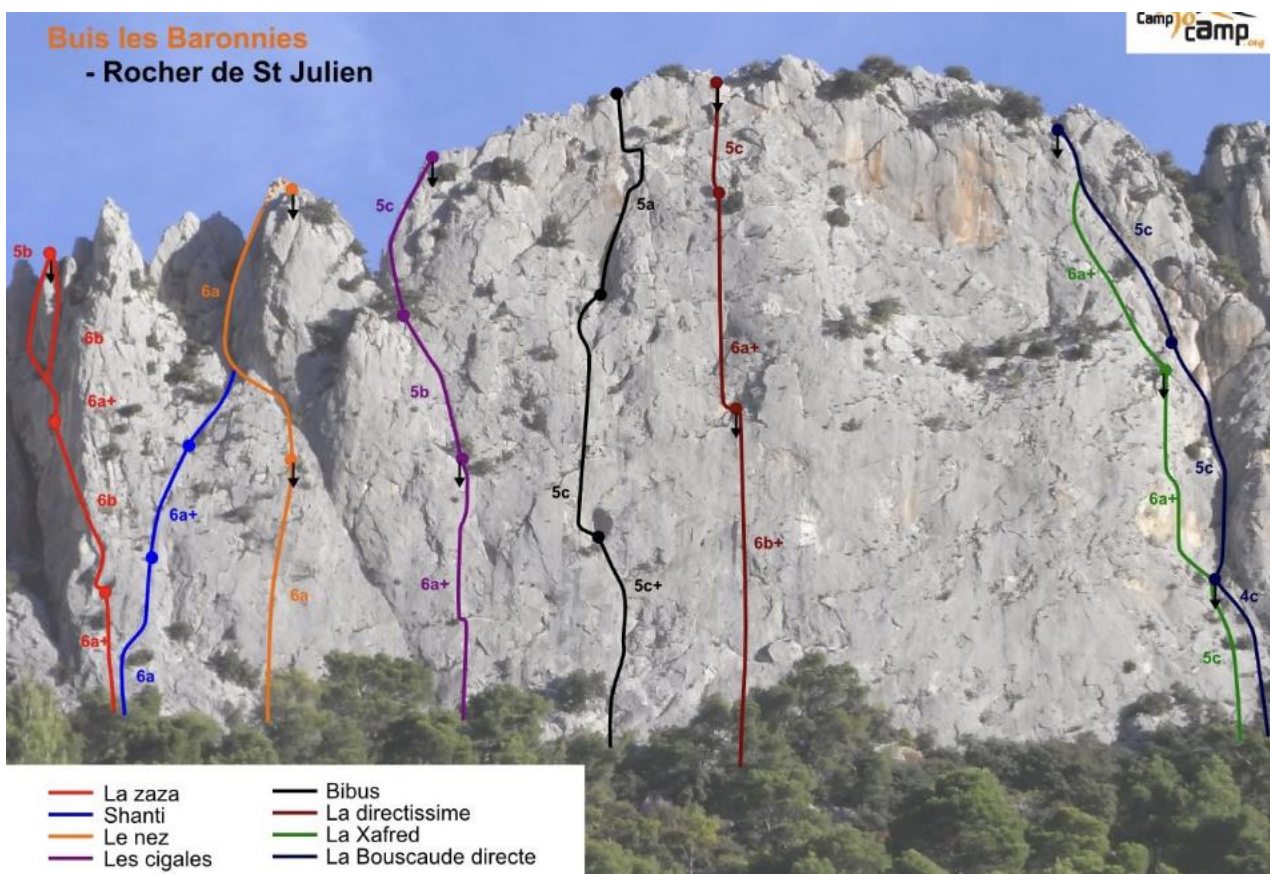
Muriel Sofonéa et moi avons ensuite rédigé sur la base des textes produits par les intervenants et de la retranscription des interventions et des échanges un rapport rendant compte des acquis de ces enquêtes et réflexions (2021d). Nous avons procédé à une réorganisation des propos à partir des notes prises dans chaque atelier, en identifiant les thématiques récurrentes et celles qui nous semblaient pertinentes du point de vue des enjeux de l'accompagnement social en protection de l'enfance. Nous avons fait le choix notamment de conserver les phrases rapportées assez directement de façon à rester le plus fidèles aux propos des personnes. Les propos élaborés par le groupe des parents ont été mis en regard de ceux des professionnels, même si les rubriques qu'ils avaient définies ne correspondent pas directement aux thématiques repérées par la suite, ils figurent en couleur dans le texte. Le document (59 pages) lui-même a ensuite été passé au crible du service de communication du Département : il a été validé, mis aux normes et couleurs de celui-ci et les titres ont été détaillés pour faciliter un aperçu rapide du contenu. Il a été diffusé dans l'ensemble des services. Un temps de reprise avec les familles était prévu, mais il a été difficile de les remobiliser plusieurs mois plus tard.

Cette forme de collaboration avec des professionnels équipés, producteurs de savoirs et des collègues complices de l'émergence de ceux-ci, m'a conduite à un certain effacement. Je vérifie en coulisses que l'équipement tient bon et que les bonnes conditions de participation sont assurées, mais ce n'est pas moi qui grimpe au soleil ! Je suis attentivement le bon cheminement des cordées que j'ai contribuées à rendre autonomes et reprends ensuite les récits de l'ascension. Les aspirants guides tiennent un carnet de course pour montrer ce qu'ils sont capables d'accomplir personnellement, le carnet de recherche que je livre là donne plutôt à voir ce que nous avons été capables d'élaborer collectivement.

Les conclusions essentielles de ce travail ont été présentées lors du colloque du Gis Hybrida – IS en mai 2022 avec Muriel Sofonéa et Stéphanie Duran (Autant-Dorier, Sofonéa à paraître 2024c). Remi Seux est parti vers un autre poste et Delphine Murgue n'a pu obtenir ni l'autorisation de sa direction ni le financement du labo pour ce déplacement ! Il est encore du chemin à parcourir pour que les praticiens-chercheurs soient pleinement reconnus comme tels... Nous avons néanmoins choisi de faire entendre sa voix et celle des personnes concernées en présentant le film réjouissant qu'elle a

fait avec une jeune fille et « sa maman d'accueil ». Ma demande de CRCT en 2021 pour 2022 visait à prolonger et valoriser ce travail, cela n'a été que partiellement le cas, puisque je me suis embarquée dès janvier 2022 dans une nouvelle aventure : encore une ! Je poursuis toutefois la collaboration avec l'ODPE autour d'un groupe de travail sur la participation des familles aux politiques de la protection de l'enfance qui est désormais devenue une des fiches actions du nouveau schéma départemental, je l'évoquerai dans le chapitre 3 du second volume.

Fin de la 3^e longueur, fin de cette première voie, fin (ou presque) de ce premier volume : 143 pages, 143 mètres, c'est assez conforme à la longueur habituelle d'une voie de ce type...



... peut-être moins à l'exercice académique auquel ce document prétend se mesurer.

Conclusion

Les différentes formes d'enquête que j'ai menées se situent entre les approches anthropologiques dans lesquelles l'expérience de la rencontre avec l'Autre est centrale et produit des effets (de connaissance et d'interconnaissance) et les enquêtes sociales qui ont une visée plus opérationnelle. Joëlle Zask identifie en quoi l'enquête sociale constitue pour J. Dewey une inter-objectivation, en se référant justement à la façon dont celle-ci s'opère en anthropologie : « Une enquête ni n'enregistre d'une manière neutre et détachée le réel, ni ne se déploie dans la nostalgie de ne pouvoir le faire ; elle crée du réel, du réel social, des situations nouvelles, les relations sociales s'y rejouant, du moins en partie » (2004, p.10).

Le retour proposé sur les travaux que j'ai menés depuis ma thèse constitue ainsi une mise en perspective de l'enquête comme *activité expérimentée* avec d'autres selon un principe de réciprocité. Avec le CREFE (dispositif ADLI) avec l'AGASEF (RSA, SPISC, mesures éducatives) comme avec le CCO je me suis engagée dans des *sites de problématisation* particulièrement riches où les acteurs expérimentent de nouvelles manières d'intervenir dans le social. La recherche vient y jouer un rôle d'interlocution permettant d'explicitier ce qui est à l'œuvre et conjointement de contribuer à le faire advenir.

« La recherche en *situation d'expérimentation* œuvre à la croisée des langues (les langues dans lesquelles se disent les connaissances et les expériences), toutes pareillement impliquées dans la situation. Elles interpellent l'ensemble des expériences en présence, chacune étant appelée par l'expérimentation tentée en commun et enjointe à s'exprimer, pour ce motif foncièrement démocratique, elle instaure une scène bénéfique à l'émergence des questions et à leur maturation. » (Pascal Nicolas-Le strat, 2018, p. 166)

La portée démocratique de ces formes d'enquête et d'expérimentation ne tient pas, évidemment, qu'à leurs modalités de réalisation mais bien à ce qu'elles entendent prendre en charge en commun (la reconnaissance des minorités, l'accès aux droits, le pouvoir d'agir et de créer). La formulation est d'ailleurs redondante. Selon Esposito, « la *communitas* est l'ensemble des personnes unies non pas par une "propriété", mais très exactement par un devoir ou par une dette ; non pas par un "plus", mais par un "moins", par un manque, par une limite prenant la forme d'une charge, voire d'une modalité défective, pour celui qui en est "affecté", à la différence de celui qui en est "exempt" ou "exempté". » (2000, p. 19).

A l'opposé d'une sociologie qui devrait se méfier du « sens commun », il s'agit dès lors de faire une sociologie qui prenne sa part dans l'élaboration d'une politique du commun.

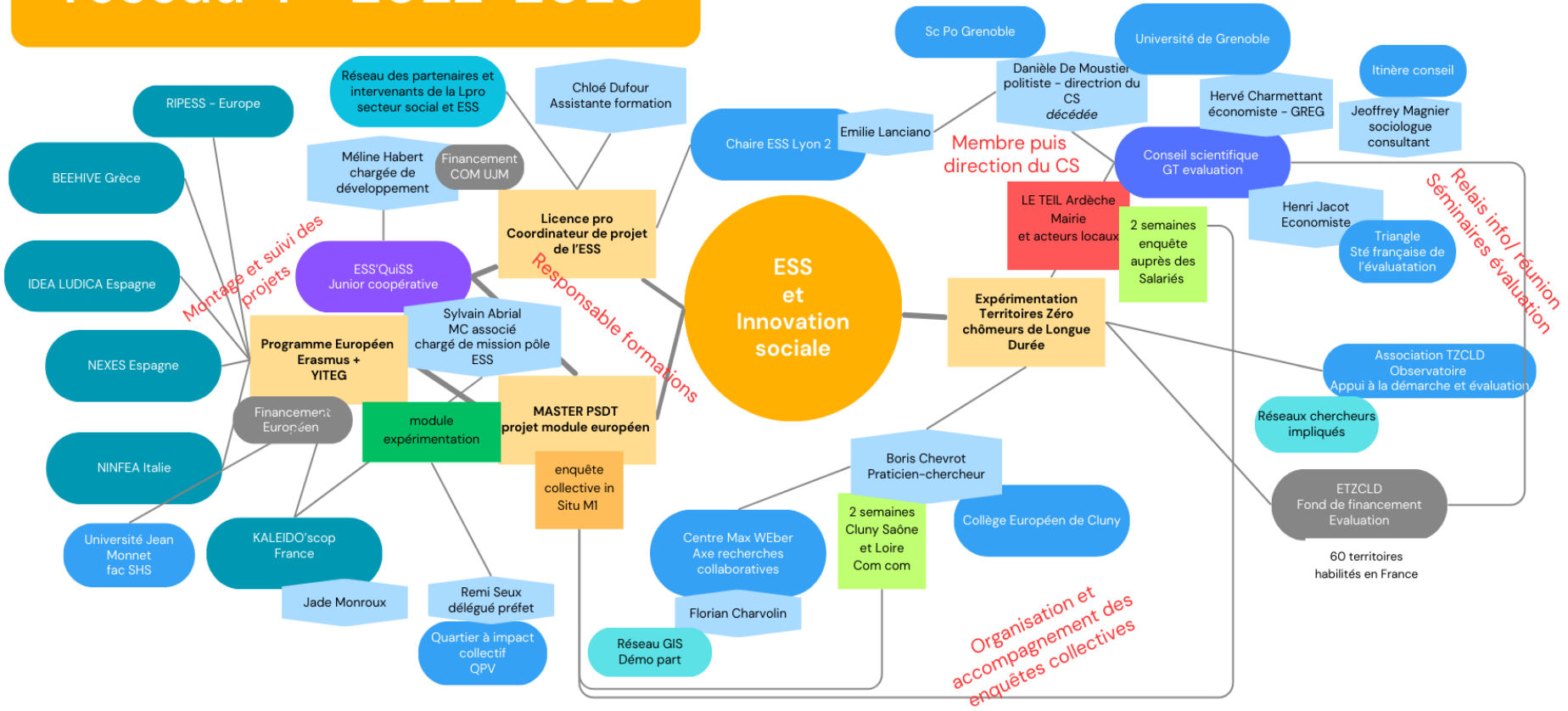
« Ce qui doit sans doute orienter nos intérêts de chercheur, aujourd'hui, dans la situation insupportable dans laquelle nous sommes, est l'observation et l'analyse des potentialités subversives de pratiques apparemment mineures, isolées, à contre-courant, qui instituent des communs partiels et locaux et les fédèrent en réseaux de plus en plus vastes. C'est cette

créativité sociale-historique, en milieu néolibéral hostile, qui seule est en mesure de nous indiquer s'il nous est permis d'espérer encore en une bifurcation de la trajectoire de l'humanité. (Laval, 2016, §17) »

Le dernier domaine de recherche dans lequel je me suis engagée (l'ESS et l'innovation sociale) ouvre quelques perspectives en ce sens. Celles-ci seront présentées dans les chapitres 2 et 3 du second volume.

Figure 6 - schéma de réseau 4 - 2022... : ESS et Innovation sociale

réseau 4 - 2022-2023



Bibliographie du Volume 1 – Références essentielles

- Amselle J-L. (2001), *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion, 265 p.
- Astier I. (2007), *Les nouvelles règles du social*, Paris, Le lien social.
- Alinsky S., (2012), *Être radical : Manuel pragmatique pour radicaux réalistes*, Aden (1^o ed. 1971).
- Audoux C., Gillet A. (2011), « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43
- Avenel, C., et Bourque, D. (dir.), (2017). *Les nouvelles dynamiques du développement social*, Nîmes, Champ social.
- Becker, H. (2002). *Les ficelles du métier : Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. La Découverte.
- Blondiaux L.,(2008), *Le nouvel esprit de la démocratie participative. Actualité de la démocratie participative*, Paris, La république des idées.
- Bourque D., Comeau Y, Favreau L., Fréchette L. ; *L'organisation communautaire, fondements, approches et champs de pratique* par Québec, Presses de l'Université du Québec 2007, 534 p.
- Callon Michel, 1999, « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel délogé : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du travail*, Vol. 41 - n° 1 | Janvier-Mars 1999.
- Cohen-Emerique, M. et Rothberg, A. (2015). *La méthode des chocs interculturels*. Rennes : Presses de l'EHESP.
- Dardot P., Laval C. (2015 [2014]), *Commun: Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, Éditions La Découverte.
- Dewey J.(2010) (trad. de l'anglais par Joëlle Zask), *Le Public et ses problèmes*, Paris, Folio, coll. « Folio essais », 23 avril 2010 (réimpr. 2010 Éditions Farrago/Université de Pau) (1^{re} éd. 2003), 336 p.
- Dewey J.(1990) (trad. Gérard Deledalle), *Démocratie et éducation* [« Democracy and Education, 1916 »], Paris, Armand Colin et Nouveaux Horizons, 1990 (1^{re} éd. 1975)
- Dewey J. (2010). *L'art comme expérience* (trad. J. P. Cometti et collab.). Paris : Gallimard. (1^e éd. 2005; ouvrage original publié en 1934 sous le titre *Art as experience*)
- Favret-Saada J. (1985), *Les mots, la mort, les sorts : La sorcellerie dans le bocage* ; Paris, coll. Folio/Essais, première édition 1977, Gallimard.
- Frazer N. (2004). « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », in *De la reconnaissance. Don, identité et estime de soi*, Revue du Mauss, p. 151-164.
- Geertz C. (1986), *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, Paris, PUF.
- Geertz C. (1998). "La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture", *Enquête*, n°6.
- Goffman Erving (1975), *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps* ; Paris, Le sens commun, éd. de Minuit (édition originale by Prentice Hall, 1963).
- Grafmeyer Y.et Joseph I. (1990) *L'école de Chicago - naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris, 1990 [1^{re} édition : Les éditions du Champ Urbain - CRU, 1979]

- Hannerz Ulf, (1983), *Explorer la ville. Éléments d'anthropologie urbaine*, Traduit de l'anglais (États-Unis) et présenté par Isaac Joseph, collection « Le sens commun », 432 p.
- Hannerz, U. 2010. *La complexité culturelle. Etudes de l'organisation sociale de la signification*. À la Croisée, coll. « Cultures publiques et mondes urbains ». trad. Alain Battégay, Pascale Joseph, Daniel Mandagot et Hervé Maury. (ouvrage publié en 1992 sous le titre *Cultural complexity*.)
- Honneth A., *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, 2000.
- Hymes D., Gumperz J. (1989), *Engager la conversation* ; Paris, éditions de Minuit.
- Ion J. (dir.) (2005), *Le travail social en débat(s)*, La découverte.
- Joseph I, (2007), *L'athlète moral et l'enquêteur modeste*, collection Etudes sociologiques, Economic, 491 p.
- Joseph I. (1996), « Les compétences au rassemblement. Une ethnographie des lieux publics », *Enquête, La ville des sciences sociales*, 4, 1996.
- Latour B. (1993), *Petite réflexion sur le culte des Dieux faitiches*, Paris, Synthélabo.
- Latour B. (1997), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte/poche, (1^{ère} édition, 1991).
- Latour B. (2000), "Factures/fractures : de la notion de réseau à celle d'attachement" in *Ce qui nous relie*, coordonné par André Micoud et Michel Peroni, CRESAL, éditions de l'Aube, pp.189-206.
- Laval C., « « Commun » et « communauté » : un essai de clarification sociologique », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, mis en ligne le 19 octobre 2016. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5677>.
- Les chercheurs ignorants (2015), RAC Les chercheurs ignorants (dir.), *Les recherches-actions collaboratives, une révolution de la connaissance*, Presses de l'EHESP, 292 p.
- Micoud, A. (2009) 'La sociologie comme science appliquée. Retour sur une expérience, le cas du CRESAL, Saint-Etienne, 1958-2007', *Bulletin de la Société Française d'Histoire des Sciences Humaines*, no. 33, pp. 24-33.
- Passeron JC., Revel J (2005), *Penser par cas. Raisonner à partir des singularités*, Paris, éditions de l'EHESS.
- Payet J.P. Giuliani F. Laforgue D. (dir.) (2008), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social ».
- Rancière J.(1987), *Le maître ignorant*, Paris, édition 10-18 poche (2004).
- Rancière J.(1998), *Aux bords du politique*, Paris, Folio, essais, 262 p.
- Rancière J.((2012), *La méthode de l'égalité*, Bayard, 330 p.
- Stengers, I. (1997), *Cosmopolitiques II, Livre 7 Pour en finir avec la tolérance*, Les empêcheurs de penser en rond, La Découverte, 410 p.
- Tarrius A. (1992), *Les fourmis d'Europe, migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, p.15.
- Tronto (Joan), *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, Paris, La Découverte, 2009, 239 p.
- Truc G. (2008), *Assumer l'humanité. Hannah Arendt : la responsabilité face à la pluralité*, éd. De l'université de Bruxelles, 152 p.
- Taylor C.(1994). *Multiculturalisme et démocratie*, Aubier, (édition originale, Princeton 1992).
- Weller J.M. (1999), *L'État au guichet. Sociologie cognitive du travail et modernisation administrative des*

services publics, Paris, Desclée De Brower, collection « Sociologie économique ».

Wythe W.F. (1996) *Street corner society*. La structure sociale d'un quartier italo-américain, La découverte, 314 p.

Zask, J. (2004), L'enquête comme inter-objectivation, *La croyance et l'enquête, aux sources du pragmatisme*, dir Karsenti B. Quéré L., éditions de l'EHESS pp. 141-162.